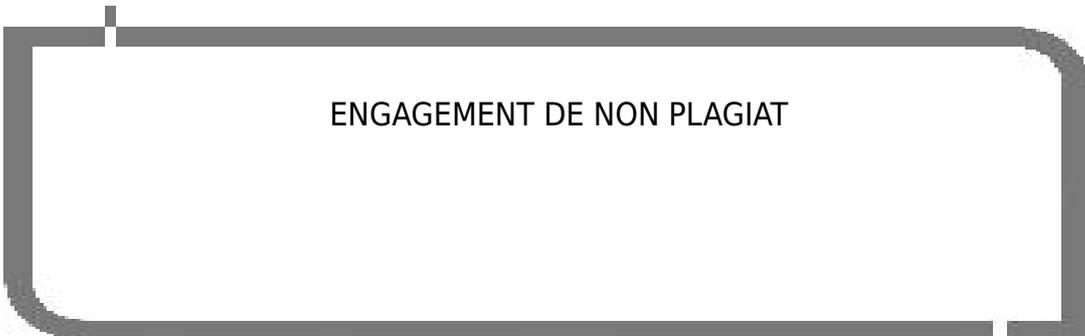


Mémoire de Master 2-Histoire

L'espace de la cause des femmes à la création des syndicats SUD (1988-1998)





ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussign  Guillermo Wolf, d clare  tre pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publi s sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caract ris e. En cons quence, je m'engage   citer toutes les sources que j'ai utilis es pour  crire ce rapport ou m moire.

Signature :

Remerciements à Christine Bard pour avoir su me guider, me soutenir et m'encourager durant la rédaction de ce mémoire. Un grand merci à Annick Coupé, Olivier Lorreyte, Christian Mahieux, Nathalie Bonnet, Bruno de Germain, Élisabeth Claude, André Gachet, Didier Oger, Huguette Cordelier, Olivier Cuzon, Irène Leguay, Nathalie Hugues, Martial Thiebaut, Clotilde Maillard et à tous les militants et toutes les militantes rencontré-e-s à Paris, à Angers, ou ailleurs qui m'ont accordé de leur temps et sans qui ce mémoire n'aurait pu être réalisé.

À Amatxo pour les corrections et la relecture attentive.

À Clémentine pour le soutien qu'elle m'a accordé durant ce mémoire et avec qui nous avons remis au goût du jour les pratiques de "l'apoyo mutuo".

Sigles utilisés:

AC! : Agir ensemble contre le Chômage

AL : Alternative Libertaire

CADAC : Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception

CFDT : Confédération Française Démocratique du Travail

CFTC : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CGT : Confédération Général du Travail

CGT-SR : Confédération Général du Travail-Syndicaliste Révolutionnaire

CNDF : Collectif National pour les Droits des Femmes

CNPF : Conseil National du Patronat Français

CNT : Confédération National du Travail

DAL : Droit au logement

FGAAC : Fédération Générale Autonome des Agents de Conduite

FGTE : Fédération Générale des Transports et de l'Équipement (CFDT)

FO : Confédération Général du Travail-Force Ouvrière

FSU : Fédération Syndicale Unitaire

JAC(-F) : Jeunesse Agricole Catholique (-Féminine)

JOC(-F) : Jeunesse Ouvrière Chrétienne(-Féminine)

LCR : Ligue Communiste Révolutionnaire

LO : Lutte Ouvrière

OCL : Organisation Communiste Libertaire

MFPF : Mouvement Français pour un Planning Familial

MLAC : Mouvement de Libération de l'Avortement et de la Contraception

NPA : Nouveau Parti Anticapitaliste

PCF : Parti Communiste Français

PCMLF : Parti Communiste Marxiste-Léniniste de France

PS : Parti Socialiste

PSU : Parti Socialiste Unifié

PTT : Postes, Télégraphes et Téléphones

RESF : Réseau Éducation Sans Frontières

SUD : Solidaires, Unitaires, Démocratiques

SGEN : Syndicat général de l'Éducation Nationale

SNES : Syndicat national des enseignements du second degré

SNPES : Syndicat National des personnels de l'éducation et du social

SNUIPP : Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

SNUI : Syndicat National Unifié des Impôts

UNEF : Union Nationale des Étudiants de France

UNSA : Union Nationale des Syndicats Autonomes

UTCL: Union des Travailleurs Communistes Libertaires

USS : Union Syndicale Solidaires

Sommaire

Introduction	7
Historiographie	15
I- Histoire des femmes et du genre.....	15
II- Histoire du syndicalisme et des mouvements sociaux.....	20
III- Histoire des corporations et des secteurs professionnels.....	30
Sources et méthodes	38
Problématique	42
I- Un syndicalisme hérité	44
A-Le syndicalisme SUD: une synthèse?	44
B-De l'insubordination ouvrière à 1981, évolution des mouvements sociaux.....	54
C-Les origines de l'engagement pour la cause des femmes.....	65
II- La prise en charge interne de la cause des femmes	71
A-Des outils pour favoriser la cause des femmes.....	72
B-Les aspects revendicatifs.....	81
C-La différence des sexes à l'épreuve du militantisme.....	88
III- Défendre la cause des femmes dans les entreprises... et la société	98
A-Les femmes, majorités invisibles?.....	98
B-Évoluer dans des secteurs masculins.....	112
C-Un féminisme syndicaliste?.....	124

Introduction

La place des femmes dans le syndicalisme et plus largement dans les mouvements sociaux et ouvriers fait aujourd'hui, par différents biais, une nouvelle apparition dans l'espace public. Le film de Nigel Cole, *We Want Sex Equality*, sorti en France le 9 mars 2011, est un des exemples du vraisemblable regain d'intérêt pour cette question. L'action du film se situe dans l'usine Dagenham de Ford, où des femmes, lassées de voir leurs salaires infériorisés par rapport à ceux des hommes, décident de se mettre en grève pour réclamer l'égalité des traitements. Au-delà de la forme et du caractère relativement romancé d'un événement historique, ce film replace justement la place des femmes dans les mouvements sociaux, notamment vis-à-vis d'un syndicalisme dominé par les hommes. Il est important de signaler que la sortie de ce film a donné lieu à la mise en exergue sur le site internet Sens Public des actes du colloque *Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours* tenu les 28 et 29 mars 2008 à Lyon¹.

En Italie, Susanna Camusso est élue en novembre 2010 au poste de secrétaire générale de la Confederazione Generale Italiana del Lavoro (CGIL), plus grande confédération syndicale italienne avec plus de 5 millions d'adhérent-e-s. De fait Susanna Camusso, et avec elle une grande partie de la CGIL, participe activement aux événements et manifestations de défense du droit des femmes en Italie, notamment face au gouvernement de Silvio Berlusconi, caractérisé par ces mouvements comme ayant une vision des femmes particulièrement rétrograde.

En France, le 27 janvier dernier, *Le Parisien* diffusait une information selon laquelle le leader de la CGT, Bernard Thibault, souhaitait céder sa place et démissionner². Un élément important de cette nouvelle est le fait que le nom de Nadine Prigent, actuelle secrétaire confédérale de la CGT de la Santé et de l'Action Sociale, a été mentionné pour l'éventuel remplacement de Thibault³. Si toutes ces informations relèvent plus d'une forme de sensationnalisme médiatique que d'une véritable enquête journalistique, elles révèlent néanmoins la possibilité pour une femme d'accéder aux plus hautes responsabilités dans la plus grosse centrale syndicale française, en terme d'adhérent-e-s.

¹*Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours*, consultable sur le site Sens Public, consulté le 5 avril 2011.

² <http://www.leparisien.fr/economie/cgt-bernard-thibault-veut-jeter-l-eponge-27-01-2011-1244915.php>, consulté le 16 mars 2011

³ <http://www.lcp.fr/actualites/politique/11619-bernard-thibault-tente-de-couper-court-a-des-rumeurs-sur-son-depart-de-la-cgt>, consulté le 16 mars 2011

En mai 2011 la française Bernadette Ségol devient secrétaire générale de la Confédération Européenne des Syndicats (CES). Jamais adhérente d'un syndicat français mais militante syndicale en Belgique et seule candidate au poste, Bernadette Ségol, soixante-deux ans, a réalisé une grande partie de sa carrière dans les instances syndicales européennes. Depuis 2000, elle est élue à la tête de UNI Europa, fédération européenne des services. L'accession d'une femme à la tête de la CES, de la CGIL, la probabilité de l'accession d'une femme à la tête de la CGT laisserait donc penser que l'espace de la cause des femmes s'ouvre dans les syndicats à la fois au plan européen et au plan national. Il apparaît difficile de répondre à cette question en se basant uniquement sur ces parcours individuels. Néanmoins il est fort probable que cette situation n'aurait pas été possible quelques dizaines d'années auparavant, ce qui marque sans doute une évolution des représentations et des comportements au sein du mouvement syndical.

Par le passé des femmes ont pu accéder à des postes à responsabilité dans le mouvement syndical français. Nicole Notat qui accède au poste de secrétaire générale de la CFDT en 1992 après avoir intégré les instances dirigeantes de la centrale cégétistes à la fin des années 1980. Elle marque de fait après Edmond Maire la continuité de la politique de recentrage de la CFDT. Les rapports qu'entretiennent les syndicalistes SUD vis à vis de la personnalité de Nicole Notat seront étudié par la suite dans cette étude.

L'actualité du mouvement social français a également, pour partie, porté la question des inégalités hommes/femmes, notamment face à la retraite. L'ensemble des syndicats présents lors des intersyndicales⁴, dans certaines de leurs déclarations communes font état des inégalités face à la retraite et à l'emploi entre les hommes et les femmes⁵. La cause des femmes semble, dans les déclarations de principe, portée par une large majorité des organisations syndicales. Sans entrer dans le détail de l'étude de l'espace de la cause des femmes dans chaque organisation syndicale française, il est clair que l'action pour la cause des causes des femmes des structures syndicales et quelque peu divergente par rapport aux déclarations de principe de ces mêmes structures⁶. Avant même le début du conflit social, l'USS développe un argumentaire en direction des femmes⁷. Pour Solidaires les femmes sont

4 Il s'agit au départ de la CGT, de la CFDT, de l'UNSA, de la FSU, de Solidaires et de la CFTC.

5 L'ensemble des communiqués intersyndicaux liés au mouvement contre la réforme des retraites sont, notamment, disponibles sur le site de Solidaires <http://www.solidaires.org/>, à la rubrique *Expressions Unitaires*, consulté le 18 mars 2011

6 Pour ne citer qu'un ouvrage sur la question des inégalités hommes/femmes au sein des syndicats MARUANI Margaret, *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, Syros, 1979

7 <http://www.solidaires.org/article29741.html>, consulté le 18 mars 2011

les « premières touchées par la régression sociale »⁸. Les syndicats SUD adhérents à l'USS développent, au cours du mouvement de septembre, octobre et novembre 2010, donc, un matériel militant particulier à destination des femmes. Déjà en août 2009 Solidaires publie un tract concernant la retraite des mères de familles⁹. Cela tendrait déjà à montrer une activité particulière et soutenue des syndicats dans l'espace de la cause des femmes. Néanmoins si la présence de ce matériel permet de mettre en lumière une certaine conscience des syndicats, il semble délicat d'en tirer des conclusions générales. C'est là même une partie des sujets traités dans la présente étude.

La fin des années 1980 est marquée par un certain regain des luttes sociales. Un mouvement étudiant voit le jour en 1986 contre le projet de loi Devaquet, visant à réformer l'université. Ce mouvement verra la naissance d'une nouvelle forme d'organisation, les coordinations, outils développés pour tenter de déborder, ou du moins amoindrir le poids des organisations syndicales. Certain-e-s historien-ne-s font de plus remonter la naissance du phénomène coordination à 1968 au cours des manifestations de la jeunesse scolarisée¹⁰. Il semble donc exister un lien historique entre les coordinations lycéennes et étudiantes de 1968 et celles de 1986.

À l'automne 1986 les cheminot-e-s embrayent le pas des étudiant-e-s et se lancent dans la grève pour protester contre la remise en cause du régime de retraite spécifique aux travailleurs et travailleuses de la SNCF. Cette lutte est la plus longue que la SNCF ait connu depuis sa création¹¹. Elle présente également un certain nombre de caractéristiques, comme la mise en place de coordination, qu'il convient d'étudier par la suite dans cette étude. Il en va de même pour le mouvement des infirmières qui débute en 1988 mais dont les racines peuvent au moins être remontées aux mobilisations de 1987 dans le monde hospitalier. Descendu-e-s dans la rue au départ pour demander des augmentations de salaires, les différentes actions gouvernementales et la durée du mouvement dans le temps vont amener le mouvement infirmier à développer un ensemble revendicatif portant principalement sur la reconnaissance sociale du métier, ainsi que sur une bataille idéologique concernant le travail féminin. Cette longue lutte menée par les infirmières-iers dont une bonne partie des militant-e-s de la CFDT-

8 Idem

9 <http://www.solidaires.org/IMG/pdf/SOLretraitefemmes.pdf>, consulté le 18 mars 2011

10 LESCHI Didier, « Les coordinations, filles des années 1968 », *Clio*, numéro 3-1996, *Métiers. Corporations. Syndicalisme*

11 Ribeill Georges, « L'hiver de grève des cheminots » In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°16, octobre-décembre 1987, pp. 21-30

Santé-Social d'Île de France va entraîner l'exclusion de ces dernières-iers par la fédération CFDT-Santé-Sociaux et la constitution de la fédération Coordonner Rassembler Construire-Santé-Sociaux en 1990. Cette fédération devient en 1997 SUD-CRC-Santé-Sociaux, expression que nous utiliserons le plus fréquemment dans notre étude, parce qu'elle permet d'ancrer le syndicalisme de cette fédération dans l'ensemble des syndicats SUD dont elle garde toutes les caractéristiques sans pour autant avoir le même non.

En décembre 1988 à la suite de nombreux conflits, notamment la grève dite des camions jaunes et celle du centre de tri de Lille-Lezennes, avec la direction de la fédération PTT de la CFDT des militant-e-s CFDT des PTT sont démis de leurs mandats syndicaux, des syndicats entiers sont suspendus¹². En tout ce sont près de trois cents personnes qui sont concernées par ces sanctions¹³. Vient alors pour les militant-e-s sanctionnées une phase de questionnement. « Quitter la CFDT. Cette perspective avait déjà pu être évoquée çà et là, ces dernières années. Mais ce n'était qu'une idée »¹⁴. Le 28 décembre 1988 les statuts de la fédération SUD-PTT sont déposés à la mairie de Paris¹⁵. Outre la majorité des syndicats de l'Union Régionale CFDT-PTT, la nouvelle organisation syndicale compte dès sa naissance des sections syndicales à Lille et à Nancy.

Un événement qui est peu rapporté dans les ouvrages et les études consacrés à la naissance des syndicats SUD et CRC nous a été relaté par Élisabeth Claude et est également relayé dans l'interview du syndicaliste Jacques Toublet dans l'ouvrage *Revenir aux luttes* parus aux éditions Agone en 2002. Au début de l'année 1988 les militant-e-s syndicaux apprennent que pour la première fois Jean-Marie Le Pen compte organiser une manifestation le 1er mai. Diverses organisations d'extrême-gauche ainsi qu'un certain nombre de structures syndicales, CFDT et CGT principalement, lancent un appel à une manifestation unitaire pour le 1er mai 1988. De fait ce sont les syndicats CFDT des PTT et de la Santé qui sont le plus actifs dans l'organisation de cette manifestation unitaire, participant particulièrement au service d'ordre et à l'animation du cortège unitaire¹⁶. Pour Élisabeth Claude cet événement est un des éléments déclencheurs de l'exclusion des militant-e-s du secteur de la Santé, du Social et de celles et ceux du secteur des PTT¹⁷. Annick Coupé présente dans la pièce lors de l'entretien avec

12 COUPÉ Annick, MARCHAND Anne (dir.), *Syndicalement incorrect, Sud-Ptt une aventure collective*, Syllepse, Paris, 1998, pp. 20-21

13 *Ibid* p. 30

14 *Ibid*.pp. 20-21

15 *Ibid*. p. 36

16 POUPEAU Franck « Un métier dans la lutte-Entretien avec Jacques Toublet correcteur CGT », *Revenir aux luttes*, Agone, 2002, p. 94

17 CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

Élisabeth Claude est allée dans le sens de cette dernière, en considérant cet élément comme une des causes de leur exclusion en décembre 1988¹⁸.

Dans cette chronologie Ivan Sainsaulieu distingue, justement, les syndicats qui sont exclus, pour la plupart de la CFDT, et ceux qui sont créés par des départs de sections ou de militant-e-s CFDT. Dans notre étude SUD-PTT et le CRC-SUD-Santé-Sociaux sont les deux fédérations exclues de la CFDT. À l'inverse SUD-Rail est composé au départ majoritairement de militant-e-s qui font le choix à la suite de la grève de décembre 1995 de quitter la CFDT pour construire une nouvelle fédération syndicale à la SNCF. Même si la composition est relativement différente pour SUD-Éducation, la chronologie est similaire à celle de SUD-Rail puisque les premiers syndicats sont créés à Paris et Toulouse en 1996, composés de militant-e-s du SGEN-CFDT ainsi que de la FSU et d'une part sans doute plus importante de non-syndiqué-e-s.

La qualification des syndicats SUD est complexe: syndicats autonomes, syndicats de lutte, syndicats alternatifs, syndicats corporatistes, tant de termes pour désigner, ou dénigrer ces différentes structures. Nous reviendrons sur cette qualification et les débats qu'elle suscite dans l'étude de l'historiographie liée aux syndicats SUD.

Le développement régional sera cependant disparate et il faudra attendre 1994 pour voir une section SUD-PTT se développer dans le Maine et Loire, principalement sur le centre de tri d'Angers-Bamako puis par la suite au sein de France Télécom. SUD-Éducation est créé au départ par des militant-e-s isolé-e-s, principalement issu-e-s du SNES ou bien non-syndiqué-e-s. Les premières adhésions remontent à 1996, le syndicat dans le Maine et Loire est légalement constitué plus tardivement. SUD-Rail à Angers a également une fondation relativement différente des autres syndicats qui fondent cette fédération en 1996. En effet le syndicat SUD-Rail 49 est constitué par des militant-e-s ayant quitté la CGT suite à un désaccord concernant la signature par la fédération CGT des cheminots d'un accord sur les 35 heures. De même si SUD-Santé-Sociaux en Maine et Loire se crée à partir d'une section CFDT ce n'est qu'en 1997. En effet à cette date, suite à la signature par la CFDT de la nouvelle convention collective, des centres de lutte contre le cancer mettant en place la mise en concurrence des salariés et l'individualisation des salaires, les militant-e-s CFDT du centre Paul Papin décident de fonder un syndicat SUD-CRC-Santé-Sociaux dans le département. Le

18 Idem

syndicat s'est par la suite développé notamment autour d'une équipe syndicale au Centre Hospitalier Universitaire.

Cette étude porte donc principalement sur SUD-PTT, SUD-Éducation, CRC-SUD-Santé-Sociaux et SUD-Rail. Dans la même période des syndicats SUD se forment dans d'autres secteurs d'activité professionnelle, ou non. C'est le cas de SUD-CAM (Crédit Agricole et Mutuelle) SUD-ANPE, SUD-Trésor et SUD-Étudiant. Néanmoins ces syndicats ont été écartés de notre étude compte tenu du fait qu'ils n'avaient pas d'existence au niveau du Maine et Loire sur cette période.

Le département du Maine et Loire constitue-t-il un exemple atypique dans l'espace de la cause des femmes, notamment via le syndicalisme? Le syndicat des mineurs de Trélazé, affilié à la CGT-SR, présente à de nombreuses reprises des interventions et des articles en faveur de la cause des femmes. Pour exemple, en avril 1928 *Germinal Lelièvre* issu d'une famille historiquement très présente dans le mouvement ouvrier angevin, signe un article dans les colonnes du *Combat Syndicaliste* intitulé « Femme, ton corps t'appartient-il? » dans lequel il revient notamment sur la loi de 1920 condamnant l'avortement ainsi que la propagande anticonceptionnelle et où il enjoint ses camarades femmes à « revendiquer [...] le droit à la libre disposition d'elles-mêmes »¹⁹. Certaines dispositions et déclarations de principe ne doivent pas masquer la réalité d'un syndicalisme qui, comme partout ailleurs, n'est pas véritablement enclin à défendre les femmes, notamment salariées. Néanmoins il semble que les syndicalistes révolutionnaires trélazéens aient à de nombreuses reprises et avec l'aide d'infirmières pratiqué des avortements clandestins, ce qui peut laisser penser que si le syndicat garde un caractère sexiste et particulièrement genré dans les ardoisières, certains militant-e-s n'hésitent pas à mettre en pratique leurs convictions concernant la cause des femmes²⁰.

Par la suite le syndicalisme angevin est, comme dans une grande partie de la France, touché, au cours des années 1960 et 1970, par des revendications et des actions en faveur de la cause des femmes. À Angers, dès 1962, a lieu une rencontre de femmes au sein de l'Union Départementale de la CFTC qui débouche par la suite sur la création d'une commission

19 LELIÈVRE *Germinal*, « Femme ton corps t'appartient-il? », *Le Combat Syndicaliste*, avril 1928, IISH ZF 10 054

20 Ces informations nous ont été rapportées par Arnaud Leduc qui a réalisé en 2000 un mémoire de Maîtrise sur *l'histoire du mouvement Communiste Libertaire en Anjou de 1914 à 1939*

féminine²¹. Comment expliquer cette prise en compte des problématiques liées à la présence de femmes dans le syndicalisme? La force du syndicalisme chrétien dans le département est sans doute à analyser, celui-ci jouant un rôle majeur dans la mise en place de structures spécifiques aux femmes au sein même de l'organisation syndicale²². Néanmoins les rivalités que rencontrent les militantes angevines avec les militantes de la CGT tendent à démontrer que, si la prise en charge est différente à la CGT, elle n'en est pas moins existante²³. Malgré tout il conviendra dans notre étude de tâcher de comprendre si ce passé relativement ouvert à l'espace de la cause des femmes a eu une incidence sur les prises de position et les actions menées par les syndicats SUD lors de leur création.

Le concept d'espace de la cause des femmes a été défini par Laure Bereni notamment, dans sa thèse intitulé *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*. Bereni définit l'espace de la cause des femmes comme « la configuration des sites de mobilisation pour la cause des femmes dans une pluralité de sphères sociales »²⁴. L'espace de la cause des femmes correspond donc à l'ensemble des secteurs, des sites, des lieux où il existe une mobilisation pour la cause des femmes, c'est à dire pour l'amélioration de la condition féminine et l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce concept permet donc d'apercevoir plus largement l'ensemble des sites où la cause des femmes est défendue, sans se borner à un mouvement féministe difficile à définir et à saisir du fait de sa structuration même et peu pertinent dans l'étude du syndicalisme depuis les années 1990. La cause des femmes peut donc à la fois s'appuyer sur une mobilisation de type mouvement social, mais aussi dans différentes institutions et organisations. En cela il semble pertinent d'utiliser ce concept pour traiter du syndicalisme et des syndicats comme organisations œuvrant pour la défense des travailleurs et des travailleuses. En écho des mobilisations pour la parité en politique analysées par Laure Bereni se développent dans différentes structures syndicales, durant les années 1990, des débats autour de la place accordée aux femmes. Ce concept d'espace de la cause des femmes permet d'ouvrir plus largement la réflexion qu'une

21 MARREL Élodie-Cécile, *Mémoires et histoire des féminismes (Angers, 1965-1985)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Christine Bard, Université d'Angers, 1998, p. 63

22 BATAILLER Stéphanie, *La Commission féminine confédérale de la CFDT (CFTC) dans les années 60 : pour une synthèse entre lutte de classe et lutte de sexe*, Université Paris I, Mémoire de maîtrise, 1997

23 MARREL Élodie-Cécile, *Mémoires et histoire des féminismes...*, *op. cit.*

24 Laure BERENI, « Penser la transversalité des mobilisations féministes, L'espace de la cause des femmes », in *Les féministes de la 2e vague, actrices du changement social*, 20-22 mai 2010, Colloque international organisé par le CERHIO (Angers) et Le Centre d'histoire de Sciences Po (Paris), édition du 8 septembre 2010, p. 1

étude centrée sur l'action féminine et féministe des militant-e-s d'une organisation. En effet la définition même du féminisme est délicate. Doit-on être organisé pour être considéré comme féministe? Qui déclare qui est féministe et qui ne l'est pas? Peut-on être féministe et refuser d'employer ce terme? Les dernières décennies ont été le lieu de nombreux débats à la fois dans le champ scientifique mais aussi et surtout dans les milieux militants. De fait étudier l'espace de la cause des femmes dans les structures syndicales permet d'éviter en partie cette problématique, qui si elle est nécessaire, bloque certainement une large partie de la réflexion, notamment concernant le rôle des hommes dans le développement d'un espace pour la cause des femmes. Dans une organisation mixte il est en effet primordial d'analyser l'action des hommes en faveur de la cause des femmes, une action qui semble aller au-delà du simple positionnement de soutien défini par le terme « pro-féministe ».

Nous approuvons ici totalement le positionnement de Laure Bereni qui considère que « l'espace de la cause des femmes ne vise pas le statut de nouveau concept fétiche, et ne prétend en aucun cas se *substituer* à la catégorie de mouvement des femmes. Son intérêt est de déplacer le regard porté sur les luttes pour la cause des femmes, de révéler certaines dimensions de l'architecture de ces luttes que la catégorie de mouvement ne permet pas aussi bien de voir. Il n'empêche en aucun cas l'usage de la notion de mouvement des femmes, désormais éclairée et complétée, je l'espère, par une nouvelle perspective analytique »²⁵.

25 BERENI Laure , « Penser la transversalité des mobilisations féministes, L'espace de la cause des femmes »
op. cit p. 15

Historiographie

I- Histoire des femmes et du genre

Une minorité agissante

En France, l'histoire des femmes et du genre se développe en tant que champ de recherche particulier à partir des années 1970 même si des études ont pu voir le jour auparavant²⁶. À partir de cette date se forme donc réellement une histoire des femmes comme champ historiographique identifié et reconnu. Les travaux sur l'histoire des femmes restent néanmoins « délégués » aux historiennes dans des travaux spécifiques. Dans les années 1980 il semble que la discipline s'élargisse et certains historiens commencent timidement à insérer dans leurs publications des chapitres spécifiques dédiés aux problématiques de l'histoire des femmes²⁷. D'autres, à l'image de Georges Duby, prennent réellement conscience de la nécessité de se pencher sur l'histoire des femmes trop longtemps oubliée par la recherche historique et commencent à introduire réellement l'histoire des femmes dans leurs recherches plus larges²⁸.

Comment expliquer le développement de l'histoire des femmes? Il apparaît de fait étroitement lié à l'avancée du féminisme et des féministes au sein de l'université française et des différents laboratoires de recherche²⁹. Le féminisme permet, comme avait auparavant pu faire le marxisme pour certaines sciences sociales, d'apporter une grille de lecture pour analyser la société et certains rapports sociaux. Il est ici intéressant de noter que Lilian Mathieu considère que « c'est une grille de lecture marxiste que les militantes d'extrême-gauche ont transposé à l'univers et aux rapports de sexe »³⁰. Le parallèle avec le marxisme est donc ici pertinent même si ces deux courants politiques gardent leur spécificités historiques.

26 Pour les plus anciennes: BRIQUET Fortunée, *Dictionnaire historique des françaises*, 1804 ; GUIZOT DE WITT Henriette, *Les femmes dans l'histoire*, 1889 ; BADER Clarisse, *La femme française dans les temps modernes*, 1882

27 PERROT Michelle, FARGE Arlette, DAUPHIN Cécile, KLAPISCH-ZUBER Christiane, LAGRAVE Rose-Marie, FRAISSE Geneviève, SCHMITT-PANTEL Pauline, RIPA Yannick, PÉZERAT Pierrette, VOLDMAN Danièle, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », in *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations* 41e année, N. 2, 1986. p. 272

28 DUBY Georges, *Le chevalier, la femme et le prêtre. Le mariage dans la France féodale*, Hachette, Paris, 1981

29 PERROT Michelle, FARGE Arlette, DAUPHIN Cécile, KLAPISCH-ZUBER Christiane, LAGRAVE Rose-Marie, FRAISSE Geneviève, SCHMITT-PANTEL Pauline, RIPA Yannick, PÉZERAT Pierrette, VOLDMAN Danièle, « Culture et pouvoir des femmes... » *op. cit.* p. 272

30 MATHIEU Lilian, *Les années 70, un âge d'or des luttes?*, Textuel, Paris, 2009

L'avancée de l'histoire des femmes comme champ de recherche semble être accompagnée d'une part d'une féminisation de l'enseignement supérieur, d'autre part de la montée d'une conscience féministe au sein de l'enseignement supérieur. Mais la progression de l'histoire des femmes au sein de l'université française s'appuie également sur d'autres disciplines comme la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, ainsi que sur le développement de nouveaux grands axes de recherche: histoire des mentalités, histoire culturelle, etc. Des auteur-e-s important-e-s ont fait progresser cette réflexion: Christine Delphy, Michel Foucault, Françoise Héritier en sont des exemples parmi d'autres³¹.

Les années 1990 voient un développement rapide et important de ce champ de recherche, marqué principalement par la publication entre 1991 et 1992 des cinq volumes de *l'Histoire des femmes en Occident* dirigée par Michelle Perrot et Georges Duby. Cet ouvrage de synthèse pose alors la question de la nécessité d'une réécriture globale de l'histoire. Il est important de noter que la participation à cette œuvre d'un historien reconnu comme Georges Duby donne à cette entreprise une légitimité scientifique réelle. Un autre élément va permettre à l'histoire des femmes et du genre d'acquérir une légitimité dans les milieux universitaires et même au-delà. En 1998 Pierre Bourdieu publie *La domination masculine*. Si le fond de cet ouvrage ne vient pas apporter de nouvelles réflexions pour les historiens et les historiennes des femmes et du genre, il permet néanmoins, grâce à la notoriété et à la reconnaissance intellectuelle de Bourdieu, de faire connaître et reconnaître l'emploi du terme de domination masculine dans les études scientifiques. Bourdieu a cependant été critiqué par les féministes et les historiens et historiennes de l'histoire des femmes, mais même si les critiques sont importantes, les auteur-e-s reconnaissent le rôle du sociologue dans la légitimation de ce nouveaux champ de recherches³². D'autres intellectuels vont participer au débat concernant l'histoire des femmes. C'est le cas notamment du philosophe et historien Jacques Rancière qui publie en 1993 dans les *Annales* un article intitulé « L'histoire "des" femmes : entre subjectivation et représentation » sous la forme d'une note critique du quatrième volume de *l'Histoire des femmes en occident* de Duby et Perrot. Il tente de tirer un bilan critique de ce volume mais également de développer une analyse épistémologique de l'histoire des femmes

31 DELPHY Christine, « L'Ennemi principal », *Libération des femmes, année zéro*, Maspero, Paris, 1972; FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, Gallimard, Paris, 1976; HERITIER Françoise, *Masculin-Féminin Tome 1-La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996

32PERROT Michelle, SINTOMER Yves, KRAIS Beate, DURU-BELLAT Marie, « La domination masculine de Pierre Bourdieu », *Travail, genre et sociétés*, numéro 1, avril 1999

et des rapports de sexe. Tout en étant relativement critique vis-à-vis de cet ouvrage -notamment sur son analyse des représentations qu'il considère comme le « mauvais ciment des représentations qui tient édifice et lui donne son caractère achevé. [...] je ne dis aucunement que tout usage de la notion soit à rejeter mais seulement que son usage actuellement dominant, celui qui se lie à la lecture des images ne sert qu'à colmater ces brèches qui sont précisément les lieux dans lesquels se constituent et doivent être pensés des sujets histoire ». Jacques Rancière considère toutefois qu'avec ce dernier volume « ce n'est pas fini, cela ouvre au contraire sur des histoires nouvelles et des manières nouvelles d'écrire l'histoire »³³. Outre le caractère relativement polémique de cet article cela prouve que des intellectuels reconnus comme Jacques Rancière sont questionnés par l'histoire des femmes, ce qui prouve sans doute une certaine pertinence au développement de l'histoire des femmes.

En 1998, deux essais historiographiques viennent développer et analyser l'évolution de l'histoire des femmes³⁴. Ces deux essais sont aujourd'hui des bases essentielles pour qui souhaite se lancer dans le domaine de l'histoire des femmes et du genre et en comprendre tous les enjeux scientifiques. Un autre bouleversement historiographique est annoncé et accompagne la publication de ces deux ouvrages, avec le développement du terme « gender » en anglais, qui donne en français la notion de genre. Sous l'influence d'historiennes anglo-saxonnes, le terme de genre vient donc s'ajouter à l'ensemble des outils de réflexion qui forme l'histoire des femmes. Néanmoins il faut noter que le concept de rapports sociaux de sexe est présent en France depuis les années 1970 notamment utilisé et mis en exergue par les féministes et notamment Christine Delphy et porté par la suite par Danièle Kergoat, mais plus difficilement approprié dans le domaine historique³⁵. Influencé en partie par l'historiographie américaine le terme « gender » en anglais puis genre s'impose peu à peu dans la recherche française même si les réticences semblent relativement fortes³⁶. L'histoire des femmes devient donc alors l'histoire des femmes et du genre. Concrètement la notion de genre renvoie à une construction sociale et pour Michelle Perrot « le genre, catégorie de la pensée et de la culture, précède le sexe et le module »³⁷. Il semble donc que l'histoire des femmes laisse peu à peu sa

33 RANCIÈRE Jacques. L'histoire « des » femmes : entre subjectivation et représentation (note critique). In:

Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 48e année, N. 4, 1993. p. 1018

34 PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay-aux-Roses, E.N.S. Éditions, 1998

35 Zancarini-Fournel Michelle « Condition féminine, rapports sociaux de sexe, genre... », *Clio* 2/2010 (n° 32), p. 120

36 Idem

37 PERROT Michelle, *Les femmes ou..., op. cit.* p.393

place à une histoire plus globale des relations de genre et de la différence des sexes. Néanmoins pour Michèle Riot-Sarcey « en pratique, l'histoire des femmes en France, à quelques exceptions près, rechigne à mettre en œuvre une analyse historique à partir de laquelle le caractère fondateur de la hiérarchie, constitutive du genre serait pris en compte »³⁸. Si la notion de genre existe bel et bien, son utilisation dans l'historiographie française semble limitée. L'histoire des femmes, et aujourd'hui l'histoire du genre, semblent donc en évolution constante depuis les années 1970 et les débats sont parfois vifs et virulents entre les partisan-e-s de ce champ de recherche et ses détracteurs, mais reste une histoire novatrice qui bouleverse et modifie à sa manière la discipline historique³⁹. Néanmoins le terme genre, plus court, apparaît comme plus facile d'accès que le concept de rapports sociaux de sexe. Cela ne se fait pas sans débat et en 1999 Joan Scott l'une des théoriciennes américaines des études de genre a remis en question l'emploi du terme de genre en raison de sa banalisation et de sa transformation en un instrument a-critique utilisé notamment dans les recherches américaines dominées par la psycho-socio-biologie⁴⁰. De fait le début des années 2000 voit également la diffusion en France des théories queers et notamment des écrits de Judith Butler qui « a contribué indirectement à développer, en France, une sociologie et une histoire des sexualités à partir de la mise en cause des normes hétérosexuelles et de la mise en valeur des pratiques transgenre, de l'inversion, ou du travestissement »⁴¹. Cela amène donc un certain bouleversement dans les études de genre en France.

Formé à la base par une génération de femmes, pour la plupart militantes féministes, ce champ de recherche semble s'être, au fil des années, ouvert à un certain nombre de chercheurs et de chercheuses. Les femmes se lançaient auparavant dans des études d'histoire des femmes et du genre, en partie, en lien avec un engagement politique et militant. Il semble qu'aujourd'hui le mouvement se soit légèrement déplacé et que des étudiant-e-s s'intéressent à l'histoire des femmes et du genre, sans avoir de contact particulier avec le militantisme féministe. De même il semble que de plus en plus de chercheurs hommes s'intéressent à ces questions, les femmes restant cependant majoritaires dans ce champ de recherche.

38 RIOT-SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de « genre » » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 47-4, octobre-décembre 2000, p.806

39 CORBIN Alain, « Préface », in THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire... op. cit.* p. 12

40 SCOTT Joan et BOUSSAHBA-BRAVARD Myriam « Fantasmés du millénaire : le futur du « genre » au XXI^e siècle », *Clio* 2/2010 (n° 32), p. 90

41 Zancarini-Fournel Michelle « Condition féminine, rapports sociaux de sexe, genre... », *Clio* 2/2010 (n° 32), p. 120

Une histoire des femmes au temps présent

Selon le *Dictionnaire des sciences humaines et sociales* « la notion d'«histoire du temps présent» désigne un champ historiographique qui s'intéresse à une séquence temporelle pour laquelle existent des acteurs vivants ». François Bédarida, historien majeur de l'histoire du temps présent, écrit en 2001, à propos de l'histoire du temps présent « nouvelle venue dans le champ historiographique, l'histoire du temps présent a connu en l'espace d'une vingtaine d'années une belle efflorescence »⁴². En effet depuis la création en 1978 de l'Institut d'histoire du temps présent ce nouveau champ dans les études historiques a connu une expansion importante. Tout en se développant, l'histoire du temps présent amène également une réflexion profonde sur les méthodes et les outils d'analyse utilisés par les historien-ne-s. Les sources orales acquièrent semble-t-il une certaine légitimité dans la discipline historique et dans le même temps bouleversent et remettent en question la manière de faire de l'histoire⁴³. Que permet l'histoire du temps présent et l'histoire orale dans l'étude de l'histoire des femmes et du genre? Les femmes sont, en grande majorité, absentes des sources traditionnelles: archives diplomatiques, presse ou encore documents parlementaires; elles sont néanmoins présentes dans d'autres types de sources: archives judiciaires et policières principalement⁴⁴. Au cours du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle les sources écrites par les femmes se font moins rares, nombreuses de ces sources se retrouvent dans des lieux spécialisés, notamment à la Bibliothèque Marguerite Durand⁴⁵. Même s'il est aujourd'hui possible de retrouver la trace des femmes dans des archives traditionnelles, un vide conséquent se fait sentir. Ainsi pour Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, l'utilisation des sources orales pour étudier l'histoire des femmes est nécessaire et permet de redonner « existence aux femmes en restituant leurs paroles, leurs actes, leurs pensées »⁴⁶. L'ouvrage *Quand les femmes témoignent, Histoire orale, Histoire des femmes, Mémoire des femmes* témoigne de cette prise de conscience de la

42 BÉDARIDA François « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 1/2001 (n° 69), p. 153

43 DESCAMPS Florence, « Les sources orales et l'histoire: une difficile et tardive reconnaissance » in DESCAMPS Florence (dir.) *Les sources orales et l'histoire: récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Bréal, Paris, 2006

44 DERMENJIAN Geneviève, LOISEAU Dominique « Les sources orales et l'histoire des femmes et du genre » in DESCAMPS Florence (dir.) *Les sources orales et l'histoire...* op. cit. p.212

45 Présentation de la BMD sur le site de la ville de Paris http://www.paris.fr/portail/Culture/Portal.lut?page=equipment&template=equipment.template.popup&document_equipment_id=1756 consulté le 10 juin 2010

46 DERMENJIAN Geneviève, LOISEAU Dominique « Les sources orales et l'histoire des femmes et du genre » in DESCAMPS Florence (dir.) *Les sources orales et l'histoire...* op. cit. p.212

nécessité de définir les méthodes et les enjeux développés par l'histoire des femmes au temps présent. Cet ouvrage, dirigé par Françoise Thébaud et Geneviève Dermenjian, est issu d'un colloque à l'Université d'Avignon et présente donc en différents points l'articulation entre histoire orale, histoire des femmes et mémoires des femmes. De fait, la mémoire des femmes est aujourd'hui considérée en histoire comme un élément essentiel pour analyser ce que les sources traditionnelles ne peuvent apporter aux chercheurs et aux chercheuses de l'histoire des femmes et du genre.

II- Histoire du syndicalisme et des mouvements sociaux

Un domaine de recherche en perte de vitesse?

L'histoire du syndicalisme est à la base une histoire faite par et pour les militant-e-s des organisations syndicales⁴⁷. La communauté universitaire, et notamment les historiens, semble au départ avoir peu pris en compte le syndicalisme comme objet d'étude spécifique. Comment expliquer cet état de fait? Les projets mêmes des différents courants historiographiques peuvent en partie expliquer ce manque d'intérêt. En effet le courant dit des *Annales* en privilégiant au départ une étude des structures, voire même des super-structures au sens marxiste du terme, ne laisse quasiment aucune place à l'histoire du temps présent, et notamment à l'histoire des mouvement sociaux et des organisations qui les composent. Dans les années 1950 un bouleversement semble néanmoins s'opérer, sous l'impulsion d'universitaires comme Jean Maitron, Edouard Dolléans ou Georges Duveau. L'une des premières concrétisations de ce renouvellement de la recherche historique en matière de syndicalisme est la création en 1949 de L'Institut français d'histoire sociale⁴⁸ et de la revue *L'actualité de l'histoire*, qui deviendra en 1960 *Le mouvement social*, revue qui encore aujourd'hui publie un nombre important d'études concernant le syndicalisme et les mouvement sociaux. Comment alors expliquer cette évolution? Pour Stéphane Paquelin et Serge Wolikow la relative démocratisation sociale de l'enseignement supérieur amène, des étudiant-e-s issu-e-s de la classe ouvrière à se pencher sur l'étude du mouvement ouvrier⁴⁹. À

47PELLOUTIER Fernand, Histoire des Bourses du travail, Paris, 1902; JOUHAUX Léon, Le Mouvement syndical en France, Éd. de la F.S.I., 1931

48 À ne pas confondre avec l'Institut d'Histoire Sociale, fondé par Boris Souvarine, aujourd'hui dirigé par le néo-conservateur Pierre Rigoulot

49 PAQUELIN Stéphane, WOLIKOW Serge « Elliptiques historiennes autour de l'objet syndicat » p. 82 in .

la suite des chercheurs présentés précédemment, Antoine Prost joue un rôle important dans le développement universitaire des recherches sur le syndicalisme, notamment par son rôle dans la direction du Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme, devenu en 1999 le Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle. Prost a en effet publié de nombreux ouvrages sur le syndicalisme, nous pouvons notamment citer sa thèse de troisième cycle *La CGT à l'époque du Front populaire (1934-1939)*. Une place doit ici être accordée au tandem formé par René Mouriaux et Jacques Capdevielle qui ont produit à eux seuls une grande partie des études de science politique ayant pour objet le syndicalisme⁵⁰. Dans les années 1980 la crise, quantitative et idéologique, du syndicalisme amène un certain nombre de chercheurs et de chercheuses à étudier de nouveau cette question. Certains auteurs, spécialisés dans ces questions se lancent dans la rédaction de synthèses sur l'histoire du syndicalisme, c'est le cas notamment de Dominique Andolfatto et Dominique Labbé, également politistes.

Un débat semble néanmoins opposer ces chercheurs et les chercheuses en science politique au sujet du syndicalisme. Voici comment Sophie Bérout résume ces débats: «alors que ce dernier privilégie une démarche de contextualisation historique et s'applique à identifier l'interaction entre les processus de déstructuration et de restructuration de la forme syndicale, Dominique Andolfatto et Dominique Labbé s'emploient à valider une seule et unique grille explicative : le déclin du syndicalisme proviendrait de l'abandon du modèle d'organisation qui a prédominé de la Libération à la fin des années 1970 et qui reposait sur une forte identification corporative à la base »⁵¹. Si un débat existe en science politique sur la manière de traiter l'objet syndical, ce n'est pas pour autant que le syndicalisme est devenu un objet d'étude très fréquent. René Mouriaux note d'ailleurs « une moindre importance de la 'syndicalogie' au sein des principales disciplines qui y contribuent, histoire, droit, sociologie, relations professionnelles, science politique, linguistique »⁵² et c'est sans doute encore plus vrai pour l'histoire que pour les autres disciplines.

Comment expliquer ce déclin? Cela est dans doute dû à une lassitude et à un examen critique de la manière d'étudier les syndicats et les mouvements sociaux, des études sans doute trop organisationnelles. L'expérience menée par les contributeurs au *Dictionnaire*

TARTAKOWSKY Danielle, TÉTARD Françoise (dir.), *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006

50 BEROUD Sophie, « Le syndicalisme vu par la science politique », in, CHAMBARLHAC Vincent, UBBIALI Georges (dir.) *Épistémologie du syndicalisme: construction disciplinaire de l'objet syndical*, Paris, L'Harmattan, p.20

51 *Ibid* p. 24

52 MOURIAUX (René), « Outils et questions de la 'syndicalogie' à la fin du XXe siècle », *Regards sur l'actualité*, Paris, La Documentation française, n° 244, sept-oct., pp. 3-11

Biographique du Mouvement Ouvrier (dit *Le Maitron*) semble néanmoins démontrer que l'histoire du syndicalisme et de ses organisations passe notamment par une étude approfondie des militants et des militantes qui les composent. Une histoire des syndicats par le prisme du genre, peut-elle relancer dans son ensemble une dynamique pour l'histoire du syndicalisme? En se penchant sur les femmes, sur la cause des femmes au sein des structures syndicales il convient de se pencher sur leur parcours de vie, à la manière des notices biographiques produites dans *Le Maitron*, d'appréhender la structure syndicale non pas comme un vase clos où les décisions ne seraient soumises à aucune contrainte extérieure à l'organisation, mais bel et bien en prenant en compte la réalité des secteurs professionnels où agissent ces syndicats. Il convient également de prendre en compte une évolution plus large de la société, des normes, des rapports sociaux de sexe, etc. Tout comme l'histoire des femmes et du genre a su, dans une certaine mesure, renouveler une grande partie de l'historiographie, elle a toute sa place pour relancer sous un nouveau jour les études sur le syndicalisme et les mouvements sociaux.

Femmes et syndicalisme

En 1912, Auguste Pawlowski, professeur à l'École des Hautes Études Sociales publie *Les Syndicats féminins et les syndicats mixtes en France : Leur organisation, leur action professionnelle, économique et sociale, leur avenir* qui décrit chiffres à l'appui le taux de syndicalisation des femmes au début du XX^e siècle, tant dans les syndicats mixtes confessionnels ou non, que dans les syndicats strictement féminins. Cette œuvre est évidemment marquée historiquement et idéologiquement par une vision des femmes rétrograde⁵³. Elle marque néanmoins le fait que les études sur les femmes et le syndicalisme co-existent avec les premières adhésions de femmes dans les syndicats.

L'historiographie traitant des femmes et du syndicalisme comme objet suit par la suite différentes phases. Les premiers engagements féminins sont relativement bien connus notamment grâce à l'ouvrage de Madeleine Guibert *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, qui retrace d'une part les conditions de travail des femmes avant 1914, et d'autre part analyse de manière précise, avec un nombre important de sources, l'activité et l'appartenance des femmes au sein des organisations syndicales. Il est intéressant de noter

53 « Quoi qu'on en dise la femme est moins révolutionnaire que l'homme » déclare Pawlowski, PAWLOWSKI Auguste, *Les Syndicats féminins et les syndicats mixtes en France : Leur organisation, leur action professionnelle, économique et sociale, leur avenir*, Paris, Librairie F.Alcan, 1912, p. 18

également que dans son ouvrage *Femmes et féminisme dans le mouvement ouvrier français* Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard revient sur les prémices du mouvement syndical et la présence de femmes en son sein et pousse la chronologie plus loin que Madeleine Guibert en analysant l'influence du féminisme sur les positions des différentes organisations syndicales, principalement la CGT et la CFDT. Il est également important de citer Slava Lizek pour son travail sur l'institutrice syndicaliste et féministe Marie Guillot qui pour nous, croise à la fois l'histoire des femmes au sein de l'enseignement et l'histoire des femmes dans les syndicats, notamment les syndicats d'instituteurs et d'institutrices. Michelle Perrot consacre en outre, dans sa thèse publiée en 1974, un chapitre aux grèves féminines⁵⁴. La production historique concernant le syndicalisme au féminin et l'influence du féminisme sur le syndicalisme existe donc de longue date dans le paysage historiographique français. Néanmoins dans les ouvrages généraux portant sur la question du syndicalisme, les questions de genre n'apparaissent quasiment pas ou peu. C'est le cas dans l'ouvrage de René Mouriaux ou ceux de Dominique Andolfatto et Dominique Labbé. Lorsque l'on étudie de manière plus spécifique la CFDT il en est de même. L'ouvrage de Frank Georgi *L'invention de la CFDT 1957-1970* ne comporte en effet aucune analyse genrée de l'action syndicale de la Confédération. L'historienne Pascale Le Brouster a publié un certain nombre d'articles et d'interventions concernant les femmes et le féminisme au sein de la CFDT et travaille actuellement sur une thèse traitant de la CFDT et la question des femmes de 1961 à 1982⁵⁵. Il faut également signaler qu'à l'heure actuelle aucune étude sur le genre de l'opposition CFDT n'a été réalisée, ni d'un point de vue quantitatif ni d'un point de vue qualitatif, ce qui amène une partie de notre étude à être dépourvue d'ouvrages ou de publications de références. Cette affirmation est sans doute à nuancer pour les études portant sur le syndicalisme dans les secteurs particulièrement féminisés. En effet l'ouvrage de Jacques Girault sur la culture syndicale des instituteurs et professeurs en France de la fin du XIX^e au XX^e siècle comporte un chapitre intitulé « féminisation du corps enseignant » dans lequel il traite la place des femmes dans le

54 LISZEK Slava, *Marie Guillot. De l'émancipation des femmes à celle du syndicalisme*, Paris, L'Harmattan, 1994
PERROT Michelle, 1974, *Les ouvriers en grève (1870-1890)*, Mouton, Paris, 1974

55 LE BROUSTER Pascale, « Contribution à l'histoire du Planning familial : le partenariat CFDT-MFPP au cours des années soixante-dix », *Genre & Histoire*, n°2, printemps 2008 p. 5; LE BROUSTER Pascale « Le débat sur la mixité des structures au sein de la CFDT (1976-1982) », Colloque *Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours*, Sens, Lyon 2008; LE BROUSTER Pascale, *Une syndicaliste-féministe : le parcours de Jeannette Laot à la CFDT (1961-1981)* Colloque international *Les féministes de la 2e vague, actrices du changement social*, Angers, 20-22 mai 2010,

syndicalisme enseignant⁵⁶.

Lorsque l'on étudie de plus près l'historiographie liée à ce thème, une coupure se remarque dans la chronologie de la plupart des études portant sur cette question s'arrêtant aux années 1980. Comment expliquer ce désintérêt prégnant pour cette question? Pour Michelle Zancarini-Fournel, dans un article publié dans la revue *Clio* en 1996, un manque de réflexion et de problématisation du sujet.⁵⁷ Zancarini-Fournel dénonce alors la vision de l'histoire des femmes et du syndicalisme qui serait vue comme une « vieille histoire »⁵⁸.

Si l'histoire semble se désintéresser des études sur les femmes et le syndicalisme, des sociologues, comme Margaret Maruani qui publie en 1979 *Les syndicats à l'épreuve du féminisme* -résumé de sa thèse soutenue en 1978 *L'expression des problèmes féminins dans les syndicats à travers les conflits sociaux-* continuent à s'intéresser à cette question. Dans l'étude du mouvement syndical, Maruani fait explicitement valoir la nécessité de penser le syndicalisme et le féminisme dans leur « intersection », faisant état de « l'émergence d'une prise de conscience et d'une identité féminine qui se greffent sur les solidarités de classe sans les supplanter ». En 1978 Danièle Kergoat publie « Ouvriers = Ouvrières – Propositions pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classes sociales » dont le titre est éloquent sur la question. L'influence du féminisme radical ou matérialiste est ici notable en poussant les chercheuses à allier domination de genre et domination de classes. Hormis ce quelques études sociologiques, les années 1980 sont néanmoins relativement pauvres en recherches en sciences sociales sur le syndicalisme au féminin. Les années 1990 voient un relatif regain des études sur ce thème, notamment dans la lignée de la publication en 1993 dans la revue *Le mouvement social* d'un numéro sur le thème du « Syndicalisme au féminin » et dirigé par Françoise Thébaud. Ce numéro comporte des articles sur des sujets divers et notamment sur les premiers syndicats féminins et les syndicats féminins chrétiens⁵⁹. Le sujet reste donc focalisé sur une histoire ancienne du syndicalisme au féminin.

Si l'on en croit Sirma Bilge, Mona-Josée Gagnon et Joëlle Quérin « Recenser la documentation sur le thème « Femmes et syndicalismes » parue [...] en France depuis 1977 comporte son lot de frustration »⁶⁰. Certes, des études peuvent exister mais elles ne

56 GIRAULT Jacques, *Instituteurs, professeurs, une culture syndicale dans la société française (fin XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p.61-73

57 ZANCARINI-FOURNEL Michelle « Une « vieille histoire » ? », in *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, numéro 3, 1996

58 Idem

59

60 BILGE Sirma, GAGNON Mona-Josée et QUÉRIN Joëlle, « Des syndicats, du travail et des femmes. Questions pour les féminismes » in *Recherches Féministes*, numéro 19, 2006

représentent qu'une partie d'études plus larges sur les femmes dans le monde du travail ou sur des analyses du pouvoir politique à travers le genre⁶¹. Pour les auteures de cet article il semble que plus les femmes se syndiquent, moins les chercheurs et les chercheuses ne s'intéressent à des études sur le genre et le syndicalisme. Ce numéro de *Recherches Féministes* comporte ainsi trois articles concernant uniquement la France, la plupart de sociologues, dont Xavier Dunezat, Sylvie Contrepois, et de Josette Trat et Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard. La recherche venant des pays anglo-saxons à en effet permis de renouveler les problématiques et les thématiques abordées dans le domaine de recherche « Femmes et syndicalismes ».

Des colloques ont néanmoins, pour partie ou totalement trait aux thèmes des femmes et du syndicalisme. C'est le cas notamment du colloque *Les femmes et le syndicalisme* qui s'est tenu les 2-3 décembre 1999 organisé par l'Institut CGT d'histoire sociale. Ce colloque retrace les relations et l'activité des femmes dans le syndicalisme des origines du syndicalisme jusqu'à nos jours. Les actes du colloque mêlent à la fois des interventions et des publications de chercheurs et de chercheuses en histoire et des interventions de militant-e-s. Parmi les chercheurs et les chercheuses se trouvent des historien-ne-s comme par exemple Michelle Perrot, Sylvie Chaperon, etc., des sociologues comme Josette Trat, Dominique Loiseau, etc. ou encore des politistes comme René Mouriaux. Les interventions des militant-e-s reposent principalement sur des récits de vie militante, principalement au sein de la CGT. Certaines publications relèvent de fait un côté relativement partisan et identitaire. Certaines réflexions sur la position d'une CFDT plus avancée sur la question des femmes et du féminisme, avancées également par Margaret Maruani, notamment exprimées par des chercheurs-euses se trouvent grandement critiquées par certaines militantes.

Pour notre étude à double échelle il est intéressant de noter que l'historienne Elodie-Cécile Marrel présente ici une intervention intitulée « Féminismes et syndicalisme : la CFDT à Angers de 1965 à 1985 ». Cet article prouve les liens qui existent entre le développement d'un syndicalisme féministe à la CFDT et les liens de cette organisation avec les mouvements catholiques sociaux comme la JOC, la JAC et leurs équivalents féminins que sont la JOC-F et la JAC-F. Le mémoire de maîtrise d'Élodie-Cécile Marrel *Mémoires et histoire des féminismes* est également une base importante pour une partie de notre étude, notamment sur les liens entre les syndicats et le féminisme au niveau local, même si le cadre de chronologique de son étude diffère de la nôtre.

61 Idem

Par ailleurs un ouvrage vient d'être publié aux éditions Syllepse un ouvrage intitulé *Cahiers du féminisme, Dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes (1977-1998)* et coordonné par Josette Trat. Dans cet ouvrage un article signé de Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard revient sur le sujet « Femmes et syndicalisme » abordé à de nombreuses reprises dans cette revue. Dans cet article elle revient notamment sur le travail mené par les militantes de la LCR dans les différents syndicats CFDT, CGT mais également dans les syndicats SUD et principalement SUD-PTT, pour que les thématiques féminines et féministes soient mise en place.

Le 24 mars 2011, dans le cadre du Master 2 Professionnel Ressources Humaines dispensé par le CEP de l'Université Panthéon-Sorbonne, s'est tenu un colloque intitulé *Femmes et syndicats*. Regroupant des militantes syndicales de la CFDT et de la CGT, des chercheuses, particulièrement en sociologie et en économie, ainsi que des professionnels du management. Ce colloque pose alors une question centrale « L'égalité homme-femme reste-t-elle un défi pour les syndicats ? »⁶². Ce colloque apporte également une vision internationale, ou plutôt européenne de la question, dans la même lignée que les journées d'études *Genre et syndicalisme* sous la direction de Cécile Guillaume et Sophie Pochic qui offrent un regard croisé franco-anglais. Ces deux colloques restent néanmoins dominés par les sociologues, les économistes et les politistes.

Ainsi, lors du colloque *Féministes de la deuxième vague* organisé les 20, 21 et 22 mai 2010, s'est tenu une table ronde intitulée « Femme et syndicalisme » animée par l'historienne Françoise Thébaud. Différentes interventions ont eu lieu lors de cette table ronde, portant sur des biographies ou des prosopographies de femmes militantes syndicalistes. Pascale Le Brouster a présenté une biographie de Jeannette Laot, dirigeante de la CFDT et militante féministe. Slava Liszek a quant à elle présenté Marie Couette, militante féministe de la CGT première femme à siéger au bureau confédéral de la CGT en 1946 jusqu'à sa démission en 1949. Jocelyne Georges a dressé le portrait des dirigeantes de la CGT sur la période 1944 à 1968. Dominique Loiseau a présenté une communication intitulée « De la difficulté de s'identifier comme féministe : les responsables syndicales en Pays de Loire aujourd'hui ». Mêlant interventions de chercheuses et de militantes cette table ronde a permis de dégager un certain nombre de caractéristiques chez les femmes syndicalistes, notamment les difficultés rencontrées pour allier vie personnelle, professionnelle et militante. À ce titre il serait

⁶² Programme du colloque sur le site de la HALDE <http://www.halde.fr/Femmes-et-syndicats-approche.html>, consulté le 21 avril 2011

intéressant de se pencher sur une histoire comparative entre les biographies de Jeannette Laot et celle d'Annick Coupé qui en partie semblent relativement similaires.

Néanmoins cette table ronde a également mis en exergue les difficultés à allier interventions de scientifiques et interventions de militantes. Les communications de ces dernières étant par moment emplies d'une subjectivité relativement importante, et d'une certaine complaisance notamment vis à vis de l'espace de la cause des femmes au sein de la CGT.

Il est clair que le terrain de recherche que constitue une histoire de la cause des femmes dans le syndicalisme au temps présent ne doit pas être délaissé par les historiens et les historiennes, aux sociologues ou aux politistes. Si ces chercheurs et chercheuses ont le mérite de faire exister ce domaine de recherche, il convient aussi de se pencher sur cette problématique avec un regard historien et critique par rapport aux différentes études présentées précédemment.

Les syndicats SUD: une histoire en pleine construction

Les syndicats SUD constitués dans les années 1990 ont peu de place dans les ouvrages généraux, même les plus récents, traitant de l'histoire du syndicalisme. Ainsi dans leur *Histoire des syndicats* Dominique Andolfatto et Dominique Labbé traite la question des syndicats SUD en seulement trois pages⁶³. Il en va globalement de même dans les ouvrages de synthèse de René Mouriaux notamment *Le syndicalisme en France* et *Le syndicalisme en France depuis 1945*. Dans le premier ouvrage, René Mouriaux accorde deux lignes à SUD dans son introduction au syndicalisme autonome, puis trois pages de présentation du Groupe des Dix où il analyse la radicalisation du groupe avec l'arrivée de SUD-PTT en 1989 en tant qu'observateur, puis des autres syndicats SUD au cours des années 1990.

Des études spécifiques sur les différents syndicats SUD ont été réalisées à de nombreuses reprises par des chercheurs et des chercheuses. Il est néanmoins important de signaler qu'aucune de ces études n'a été réalisée par un-e historien-ne. Les sociologues, chercheurs-euses en science politique ont d'avantage travaillé la question. Le caractère très

63 ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Paris, Seuil, 2006, p.342-345

contemporain de la création des syndicats SUD explique sans aucun doute ce manque de recherche historique. Néanmoins dans leurs différents travaux ces chercheurs-euses tentent à chaque fois de replacer la création et le développement des syndicats Sud dans un contexte plus large à la fois socialement et politiquement pour tenter de sortir de l'étude uniquement interne d'une structure syndicale.

L'un des premiers ouvrages à traiter du syndicalisme SUD est celui d'Ivan Sainsaulieu, *La contestation pragmatique dans le syndicalisme autonome, La question du modèle SUD-PTT*, paru aux éditions de l'Harmattan en 1999. Auteur d'une thèse, sous la direction de René Mouriaux, en science politique sur la politisation des milieux syndicaux autonomes⁶⁴, Ivan Sainsaulieu replace les syndicats SUD dans la tradition et l'histoire du syndicalisme autonome. Si les arguments avancés sont percutants et pour un grand nombre tout à fait justes, il apparaît délicat de présenter les syndicats SUD comme des syndicats autonomes, avec tout ce que cela implique en termes d'images et de représentations. En effet le terme syndicalisme autonome renvoie à une tradition syndicale issue du choix d'un certain nombre de syndicats de ne pas choisir de « camps » après la scission effectuée entre la CGT et la CGT-FO en 1947. Si cette appellation peut-être juste pour des syndicats qui composent le Groupe des 10 à l'arrivée de SUD-PTT en 1989, comme le SNUI ou le SNJ, il nous semble que cela ne peut refléter la définition des syndicats SUD. Enfin bien que n'appartenant à aucune confédération, par dépit plus que par choix, les SUD se placent d'avantage comme nous le verrons d'avantage dans la lignée d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Jean-Michel Denis, un sociologue, a également étudié à de nombreuses reprises les syndicats SUD, en publiant entre autres *Le Groupe des Dix, un modèle syndical alternatif ?* et en coordonnant avec Renaud Damesin un dossier des cahiers de recherche du GIP-MIS intitulé *Syndicalisme(s) SUD*. Par ailleurs Jean-Michel Denis nous a fait l'amabilité de nous faire parvenir des documents traitant de la féminisation de l'Union Syndicale Solidaires, documents qui seront prochainement publiés dans une étude plus vaste sur l'USS *Les militants et les militantes de l'Union Syndicale Solidaires : Profils, pratiques et valeurs*.

Hélène Pernot, politiste, a consacré un certain nombre d'articles et surtout une thèse à SUD-PTT intitulé *Un projet de démocratie à l'épreuve du quotidien syndical. Enquête ethnographique sur le fonctionnement de SUD-PTT* dans laquelle elle analyse la manière dont le projet démocratique, très présent à la création des syndicats SUD-PTT, se construit

64 SAINSAULIEU Ivan, *Le phénomène social de l'autonomie syndical dans les services publics, 1945-1997*, IEP Paris, 1998

dans le temps et surtout comment il résiste au « quotidien syndical » et comment les militant-e-s de SUD-PTT s'approprient et font évoluer leurs pratiques démocratiques dans la structure syndicale, comme dans les luttes.

Un souci apparaît d'ores et déjà lorsque l'on cherche à recenser les travaux qui concernent les syndicats SUD. SUD-PTT a été déjà à de nombreuses reprises étudié, SUD-Rail a fait l'objet d'un certain nombre de travaux, notamment de la part de François Paccou avec un rapport traitant de la fédération SUD-Rail de 1996 à 2006. De même dans les travaux plus généraux sur le militantisme cheminot, notamment *Cheminots en grève ou la construction d'une identité : 1848-2001* de Christian Chevandier, le cas de SUD-Rail est étudié. Mais les autres syndicats qui composent notre étude ont été peu, ou même pas du tout étudiés. Christian Chevandier a également publié une étude sur l'hôpital en France au cours du XX^e siècle dans lequel il traite brièvement du syndicat CRC-SUD-Santé Social. Pour SUD-Éducation à notre connaissance aucune étude particulière n'existe et il n'est jamais réellement cité dans les ouvrages généraux traitant du syndicalisme. Un manque se fait donc ressentir concernant la production de monographie, d'un point de vue historique, sur les syndicats SUD étudiés ici, mais aussi plus largement sur les syndicats SUD qui se créent au cours des années 1990.

Un élément important est néanmoins à signaler ici: l'intérêt que portent les militant-e-s SUD à l'histoire et la mémoire de leur syndicat. En effet les syndicats tendent à proposer et à produire eux-mêmes leur histoire. C'est le cas de SUD-PTT qui a publié à l'occasion de ses dix ans *Syndicalement incorrect, Sud-Ptt une aventure collective* et a renouvelé l'expérience en participant à la production d'un DVD commémorant les vingt années d'existence du syndicat⁶⁵. SUD-Rail prépare, en collaboration avec Georges Ribeill, un ouvrage pour commémorer l'anniversaire de sa création il y a quinze ans⁶⁶.

Dans le même sens des militant-e-s SUD ont également publié des études, dans un cadre universitaire sur des questions liées au syndicalisme SUD. C'est le cas d'Élisabeth Claude qui a rédigé un mémoire en vue de l'obtention du diplôme inter-universitaire « Égalité des chances entre les femmes et les hommes » dans lequel elle traite des liens et des ruptures entre féminisme et syndicalisme et elle laisse une large part à son parcours militant au sein de différents syndicats SUD. Jean-Théophile Roumier, militant de SUD-Éducation Loiret a soutenu en 2009 un mémoire intitulé *Une gauche libertaire dans la CFDT, Le syndicalisme*

65 DUFOUR Thomas, SPADONI Patrice, *Sud 20 ans*, Canal Marches et Fédération Sud-PTT, Paris 2009 (DVD)

66 Entretien exploratoire avec Christian Mahieux

des militants de l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL) de 1974 à 1995 dans lequel il revient notamment sur le rôle des militant-e-s de l'UTCL à la création des syndicats SUD, notamment SUD-PTT et SUD-Rail. Ces deux militant-e-s ont eu l'amabilité de me transmettre leurs travaux ainsi qu'un grand nombre d'informations concernant la création des syndicats SUD. Si la recherche historique traditionnelle ne semble pas s'être encore réellement intéressée aux syndicats et aux syndicalismes SUD, une partie de ses militant-e-s ont à cœur de diffuser et produire l'histoire de leur syndicat, sans pour autant disposer des moyens que peuvent avoir les grandes confédérations, à l'image de l'Institut d'Histoire Social de la CGT.

Le fait qu'il existe aujourd'hui encore peu d'études spécifiques sur les syndicats SUD explique sans doute le fait que ces syndicats n'occupent qu'une place minoritaire dans les ouvrages généraux. Cela renvoie également à la constitution de ces ouvrages généraux qui prennent en compte de manière quasi proportionnelle la taille numérique des syndicats et le nombre de pages qui leur est consacré dans ces publications.

III- Histoire des corporations et des secteurs professionnels

Les ouvrages analysant et étudiant les secteurs professionnels les cheminot-e-s, les infirmières et infirmiers, les enseignant-e-s, les travailleurs-euses des PTT sont relativement importants. Ces corporations possèdent une identité forte, un fort sentiment d'appartenance, tout du moins pour la période qui nous concerne. Les secteurs professionnels étudiés dans ce mémoire, sont tous des secteurs emblématiques avec une forte représentation au sein de la société, avec lesquels la population a un contact régulier, voire quotidien. Il convient donc de présenter l'historiographie propre à ces différents secteurs et se questionner sur la présence ou non d'étude genrée dans ces mêmes secteurs.

Histoire bien connue?

Tous les secteurs étudiés ont tous fait l'objet d'études historiques, plus ou moins nombreuses. Nous ne sommes donc pas dans une lacune historiographique, mais sans doute au contraire dans une masse d'ouvrages et d'études qui traitent les corporations sous différents angles

Concernant le monde de l'enseignement et ses acteurs et actrices, Jacques Girault spécialiste du mouvement ouvrier, et notamment du mouvement syndical enseignant considère que « de nombreux travaux touchent l'enseignement et son histoire, l'enseignement et ses maîtres, l'enseignement et la société française »⁶⁷. À titre d'exemple Vincent Alamercery a comptabilisé entre 1998 et 2004 quelques 7519 notices bibliographiques concernant l'histoire de l'éducation⁶⁸. Il semble donc délicat et hors de propos d'établir une liste exhaustive de toutes les recherches liées à l'histoire de l'éducation. Néanmoins dans cet ensemble de recherches et de chercheurs-euses l'œuvre d'Antoine Prost est l'un des exemples d'historien-ne-s spécialiste d'éducation qui a traité tout au long de sa carrière différents aspects du système éducatif. Il a notamment publié, *L'Enseignement en France (1800-1967)* en 1968, *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France, de 1945 à nos jours* en 1992 ou encore plus récemment *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, t. IV, L'école et la famille dans une société en mutation (depuis 1930)* en 2004 et *Regards historiques sur l'éducation en France* en 2007. Nous pouvons également

67 GIRAULT Jacques, *Instituteurs, professeurs, une culture syndicale dans la société française (fin XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 8

68 ALAMERCERY Vincent, « L'historiographie française de l'éducation », Essai de cartographie de ses objets et de ses auteurs », *Histoire de l'éducation*, 2008/1 n° 117, p. 97

citer d'autres historien-ne-s, parmi lesquel-le-s Béatrice Compagnon et Anne Thévenin qui ont conjointement publié *L'École et la société française*, en 1999 ainsi que *Histoire des instituteurs et des professeurs, de 1880 à nos jours*, en 2001.

L'historiographie dédiée aux PTT et à ces travailleuses et travailleurs est également très importante. Depuis 1995 la Poste dispose de plus, d'un Centre pour l'Histoire de la Poste (CHP) chargé « de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire de la Poste de l'Ancien Régime à nos jours »⁶⁹. Outre la participation à différents travaux de recherche concernant la Poste et les PTT, le CHP édite régulièrement un *Guide de recherche sur l'histoire de la Poste en France*, fort précieux pour celles et ceux qui s'intéressent à l'histoire des PTT et même à des traitements spécifiques de l'histoire des PTT, entendons ici une étude genrée des PTT. Christian Chevandier, dans son compte rendu de l'ouvrage de Marie Cartier réalisé avec le soutien du CHP, note par ailleurs que « force est de constater une fois de plus le rôle indéniable des comités d'histoire et autres associations dans l'impulsion des recherches sur un domaine de l'activité économique »⁷⁰. Le troisième numéro de ce guide fait état d'une centaine d'ouvrages concernant l'histoire de La Poste et des PTT. Si le nombre est bien moins important que pour l'histoire de l'éducation il serait tout aussi complexe et inutile de tenter une quelconque analyse exhaustive de ces études. Nous pouvons néanmoins mettre l'accent sur certaines études qui par leur globalité permettent de réaliser un tour d'horizon rapide et précis de l'histoire des PTT. C'est le cas de l'ouvrage de la sociologue Marie Cartier évoqué précédemment, *Les facteurs et leurs tournées. Un service public au quotidien*, publié en 2003, ou encore de l'étude coordonnée par Muriel Le Roux *Histoire de la Poste, de l'administration à l'entreprise* parue quant à elle en 2002.

La SNCF dispose également d'une Association pour l'Histoire des Chemins de Fer (AHCF) en charge tout comme le CHP, de produire des recherches concernant l'histoire des chemins de fer, de ses travailleuses et travailleurs, de ses voyageurs et voyageuses, etc. Par ailleurs l'actualité concernant le rôle que la SNCF a pu jouer dans la déportation durant la Seconde Guerre mondiale amène un regain historiographie concernant cette période spécifique pour l'histoire ferroviaire en France. Une preuve, parmi d'autres, est la tenue à l'Université d'Angers le 30 mars 2011 dernier d'une journée d'étude intitulée "Les chemins de fer français et la déportation des juifs" à laquelle ont participé des historiens spécialistes de la

69 Site internet du CHP, <http://www.laposte.fr/chp/>, consulté le 15 avril 2011

70 CHEVANDIER Christian, « Compte rendu de Marie Cartier, *Les facteurs et leurs tournées...*, 2003 », *Le Mouvement Social*, n° 211 (avril-juin 2005), p. 115

SNCF dont Georges Ribeill. Ce dernier sociologue et historien a publié un grand nombre d'ouvrages et d'articles concernant l'histoire de la SNCF, mais aussi des cheminot-e-s et des syndicalistes de cette entreprise. Nous pouvons notamment citer *La révolution ferroviaire : la formation des compagnies de chemins de fer en France (1823-1870)* publié en 1993, ou encore *Les cheminots* paru en 1984. Il participe également au *Maitron* spécialisé dans la période allant de 1914 à 1968⁷¹. Par ailleurs Georges Ribeill prépare actuellement nous l'avons vu un ouvrage pour les quinze ans de la fédération SUD-Rail.

Dans le cadre du *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier* Marie-Louise Goergen a coordonné un dictionnaire biographique des militant-e-s cheminot-e-s intitulé *Cheminots et militants : un siècle de syndicalisme ferroviaire* édité en 2003. Pour notre étude il est intéressant de signaler qu'une partie de l'introduction analyse la présence de dix-huit notices biographiques consacrées à des militantes cheminotes. Cette partie de l'introduction qui prend pour titre « Les femmes: une nouveauté dans le syndicalisme cheminot » revient sur trois catégories de parcours féminins dans le militantisme cheminot. D'une part les militantes cheminotes à proprement parler qui intègrent de manière « significative » le syndicalisme à la SNCF. D'autre part « les épouses de cheminots constituent la deuxième catégorie de femmes qui apparaissent dans ce livre »⁷². Qu'elles travaillent ou non, les épouses de militants constituent donc un objet d'étude à part entière dans l'analyse du militantisme, un militantisme de couple sur lequel nous reviendrons dans le développement de notre étude. « Enfin, les filles de militants cheminots qui sont elles mêmes cheminotes, existent »⁷³. De fait cela nous amène à réfléchir sur les « dynasties » militantes et sur la reproduction sociale au sein du milieu militant, chose qu'il est encore difficile d'étudier dans les syndicats SUD compte tenu de leur relative jeunesse.

Christian Chevandier professeur d'histoire contemporaine à l'Université du Havre a publié un certain nombre d'ouvrages traitant des cheminot-e-s et de la SNCF notamment *Cheminots en usine, les ouvriers des Ateliers d'Oullins au temps de la vapeur* en 1993 et *Cheminots en grève, ou la construction d'une identité (1848-2001)* en 2002. Outre le fait que cette étude permette de penser de manière globale la représentation des cheminot-e-s en grève et la construction d'une image et d'une identité qui est par la suite reconnue par une large

71 Présentation des auteurs sur le site du *Maitron*: <http://biosoc.univ-paris1.fr/spip.php?article155>, consulté le 16 mars 2011

72 GOERGEN Marie-Louise, *Cheminots et militants un siècle de syndicalisme ferroviaire*, Paris, Éditions de l'atelier, 2003, p. 29

73 Ibid p. 30

partie de la population, notamment parmi les militant-e-s, cet ouvrage nous a permis notamment de comprendre les enjeux de la mise en place des coordinations lors de la grève à la SNCF de 1986 ainsi que les racines du départ des militant-e-s de la CFDT-FGTE qui fondent SUD-Rail après le mouvement de l'hiver 1995.

Les travaux de Christian Chevandier nous permettent de faire le lien vers l'histoire d'un autre groupe corporatif à savoir celui de l'hôpital puisqu'il a publié *Les métiers de l'hôpital* en 1997, ainsi qu'une histoire de *L'hôpital dans la France du XXe siècle* en 2009. Ce dernier ouvrage comporte une partie sur le syndicalisme dans le secteur hospitalier où Christian Chevandier revient notamment sur le mouvement des infirmières et infirmiers de 1988 mais aussi sur la constitution du syndicat CRC-Santé-Sociaux qui devient après son congrès de 1997 SUD-CRC-Santé-Sociaux puis SUD-Santé-Sociaux par la suite. Un ouvrage central lorsque l'on étudie le mouvement des infirmières de 1988, ses racines et son impact sur cette corporation est l'étude dirigée par la sociologue Danièle Kergoat *Les infirmières et leur coordination – 1988-1989*. Dans cette étude une équipe de sociologues dont Françoise Imbert, Hélène Le Doare, Daniel Senotier et bien sur Danièle Kergoat, s'est lancée en immersion dans ce mouvement pour tenter d'en déceler les caractéristiques principales. Ce livre croise à la fois deux sujets: d'une part la sociologie et l'histoire d'une profession et d'autre part le modèle et la forme de lutte utilisés par les infirmières-iers en 1988 et 1989. Ce livre montre ainsi que les infirmières-iers ont à cœur de se débarrasser de leurs « ancêtres », à savoir d'un côté la servante et de l'autre la religieuse, le slogan « ni nonnes, ni bonnes, ni connes » en est un exemple des plus marquants. Cet ouvrage démontre également que le phénomène « coordination » est plus large qu'une simple question syndicale mais qu'il renvoie à la nature même de la profession et des revendications portées par le mouvement, centrées autour de la volonté de reconnaissance sociale d'un métier.

Il existe de plus de nombreuses études concernant l'histoire de l'hôpital et des différents corps qui le constituent, ouvrages principalement destinés à la préparation d'entrée dans les différentes écoles de formation. Nous pouvons citer ici *Le métier d'infirmière en France : du métier d'infirmière à l'exercice professionnel des soins infirmiers* de Catherine Duboys Fresney et Georgette Perrin paru en 2007 dans sa cinquième édition mise à jour. Le type de formation du secteur social qui fonctionne également sur un modèle de formation en école amène aussi une production particulière sur l'histoire de la corporation. Pour Samuel BouSSION qui a réalisé une thèse intitulé *Les éducateurs spécialisés et leur*

association professionnelle : l'ANEJI de 1947 à 1967. Naissance et construction d'une profession sociale « assez vite, l'histoire des éducateurs spécialisés a été prise en charge par eux-mêmes, notamment par le biais de l'ANEJI, à l'occasion d'anniversaires, de discours officiels, voire plus directement par des rappels à l'ordre lors de supposés dévoiements de la profession. Le recours à l'histoire a alors souvent une fonction structurante pour le groupe: elle est largement utilisée afin de rappeler la genèse de la profession et ses temps originels, en même temps qu'elle doit signifier aux plus jeunes générations les valeurs portées par les pionniers »⁷⁴. Cette participation active des praticiens-nes du secteur social à l'écriture de l'histoire de leur profession semble se vérifier encore aujourd'hui. En le 19 mai 2011 s'est tenue à la Maison des Sciences Humaines une journée d'étude consacrée à la *Construction et déconstruction des catégories de l'errance juvénile* dans laquelle sont intervenu-e-s à de nombreuses reprises des professionnel-le-s du secteur social⁷⁵.

Dans sa thèse Samuel BouSSION consacre par ailleurs une part à l'analyse des rapports que les associations corporatistes entretiennent avec le syndicalisme dans cette profession et également à l'étude de cette profession par le prisme du genre, ce qui prouve une nouvelle fois la prise en compte croissante par les historiens des études genrées, notamment lorsque l'on étudie des milieux professionnels fortement marqués par des représentations sociales sexuées.

Les corporations par le prisme du genre

Pour notre étude il est primordial de se pencher sur les analyses genrées des secteurs d'activités où évoluent les militant-e-s SUD. Il existe de fait des disparités importantes entre ces secteurs. Si la question de genre est posée dans le secteur sanitaire et social, aux PTT et dans l'éducation, elle ne l'est quasiment pas pour la SNCF. Comment expliquer ces différences? Il semble que contrairement aux études effectuées sur les autres secteurs, les chercheurs-euses qui travaillent sur la SNCF restent en grande partie des hommes, ce qui pourrait expliquer une faiblesse de prise de conscience sur la question de la nécessité d'entreprendre des études par le prisme du genre. Mais cette hypothèse n'est pas suffisante puisque des hommes ont, pour les autres secteurs, participé à la constitution d'un corpus d'études genrées. Une nouvelle fois la féminisation du secteur joue un rôle central. La faible

74 BOUSSION Samuel, *Les éducateurs spécialisés et leur association professionnelle : l'ANEJI de 1947 à 1967. Naissance et construction d'une profession sociale*, Thèse de doctorat, Angers, 2007

75 « Errance juvénile – Journée d'études », disponible sur le site de Confluences <http://confluences.hypotheses.org/19> consulté le 26 mai 2011

présence des femmes n'amène sans doute pas les scientifiques à se pencher sur leur situation, on retrouve ici sans aucun doute une occultation de la place des femmes à l'image de ce qu'elle est, ou plutôt, a pu être dans l'historiographie en générale. La corporation des cheminots est bien entendu perçue dans l'imaginaire collectif et dans une certaine mesure dans les ouvrages qui lui sont consacrés, comme une des professions masculine par excellence. Nous ne pouvons que regretter l'absence d'étude à la fois sur la féminisation et la situation des femmes au sein de la SNCF, d'un point de vue historique, mais aussi des réflexions sur la masculinité des cheminots, qui pour certains se valorisent dans leur virilité⁷⁶. Néanmoins il semble que des études se mettent peu à peu en place. Pour preuve, le programme de recherche 2008-2013 de l'AHICF, consacre un pan au thème « Femmes et chemin de fer » dans le cadre d'une réflexion plus large sur « les cheminots dans la société française, du milieu du XIXe à nos jours : dynamisme professionnel et mutations sociales » menée par Georges Ribeill et Christian Chevandier⁷⁷.

Concernant le travail social un numéro spécial de la revue *Empan*, formée par des praticiens du secteur social, éducatif et de la santé, a publié en 2007 un numéro spécial qui a pour titre « Femmes et des hommes : un enjeu pour le social ». Citons également l'article du sociologue Marc Bessin « Le travail social est-il féminin? » dans l'ouvrage dirigé par Jacques Ion *Le travail social en débat(s)* publié en 2005. Comment expliquer l'importance des publications genrées concernant les travailleurs et les travailleuses du social? Il semble que les travailleurs et les travailleuses de ce secteur professionnel soient amenés à réfléchir particulièrement sur leur métier, sur leur manière d'exercer leur profession, etc. Donc à réfléchir sur la nature de leur profession et sur les différences et inégalités qui peuvent apparaître. C'est ainsi que le fondateur de cette revue, Rémy Puyuelo, semble concevoir le rôle de cette publication lorsqu'il considère que « les travailleurs sociaux, à la fois citoyens et professionnels, doivent se donner les moyens de réfléchir à ces actes de société qui modifient en profondeur leurs champs d'action public, associatif et privé, et la prise en compte des enfants, adolescents et adultes démunis socialement, éducativement, psychologiquement »⁷⁸.

Les études genrées du milieu enseignant sont quant à elles relativement rares, ce qui peut sembler paradoxal compte tenu de la féminisation de ce secteur professionnel. En 2003

76 CF Annexe ? « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 », « Entretien avec Martial Thiebaut 15 avril 2011 »

77 « Suggestions de thèmes de recherche en histoire des transports par rail pour l'année universitaire 2011-2012 », disponible sur le site de l'AHICF, http://www.ahicf.com/Themes_2011.pdf, consulté le 27 mai 2011

78 « Rencontre avec Rémy Puyuelo », disponible sur le site des éditions érès, <http://www.editions-eres.com/rencontreavec.php?Id=13>, consulté le 4 mai 2011

est publié un numéro spécial de la revue *Histoire de l'éducation* intitulé « Les enseignantes XIX^e-XX^e siècles ». Dans l'introduction de ce numéro Mineke van Essen et Rebecca Rogers avancent le fait qu'« une première approche quantitative de la production historique dans les revues d'histoire de l'éducation révèle donc un grand déséquilibre en faveur du monde anglo-saxon, plus enclin à conduire des études sous l'angle des femmes ou du genre ; il s'agit aussi d'un témoignage "en creux" du peu d'influence qu'exerce, en France, l'histoire des femmes sur l'histoire de l'éducation française »⁷⁹. Le fait que les revues d'histoire de l'éducation ne traitent pas ce sujet sous le prisme du genre ne veut pas dire qu'il n'existe aucune étude en France sur ce sujet. Néanmoins il semble que ces études soient portées majoritairement par des sociologues dont Marlaine Cacouaul qui publie notamment en 2007 *Professeurs... mais femmes : carrières et vies privées des enseignantes du secondaire au XXe siècle*. De plus les travaux sur la féminisation de l'enseignement semblent être particulièrement portés par des chercheuses-eurs étrangères-ers⁸⁰. Pour Mineke van Essen et Rebecca Rogers « il manque cependant ce regard sexué posé sur les trajectoires d'enseignantes. Seuls, les travaux de collègues sociologues font exception, comme ceux de Marlaine Cacouault; il y a certainement là pour les historiens un défi à relever »⁸¹.

La place des femmes aux PTT a également été étudiée, notamment dans l'ouvrage de Guy Thullier, *Les Femmes dans l'Administration depuis 1900* ou particulièrement par Susan Bachrach qui a étudié la féminisation des PTT au début du XX^{ème} siècle.⁸² Les syndicalistes des PTT, et principalement les femmes, ont joué un rôle important dans la production d'études sur les conditions des femmes aux PTT. Nous pouvons citer *Les Femmes aux PTT... : ...et maintenant à La Poste et France Télécom* réalisé collectivement par des femmes membres de la CGT PTT en Loire Atlantique et dirigé par Mireille Sudret, ou encore Sylviane Mangiapane, responsable syndicale à la CGT PTT qui a écrit *Les Filles des chèques postaux : contribution à l'histoire du syndicalisme PTT, 1945-1978*. Il est néanmoins important de signaler qu'il existe peu d'études genrées de l'administration en France -hormis peut-être pour l'éducation nationale- et en particulier sur les PTT, qui est pourtant une administration où les

⁷⁹VAN ESSEN Mineke et ROGERS Rebecca , « Ecrire l'histoire des enseignantes », *Histoire de l'éducation*, numéro 98, 2003

⁸⁰ Idem

⁸¹ Idem

⁸² BACHRACH Susan, «La féminisation des PTT en France au tournant du siècle», in *Le Mouvement social*, n° 140, juillet-septembre 1987, pp. 69-87

femmes entrent très tôt et n'obtiennent, dans les textes, l'égalité avec les hommes qu'en 1981. Une nouvelle fois le travail des femmes aux PTT est connu par certaines monographies mais aucune synthèse n'existe sur la question, d'autant plus pour la période qui nous concerne.

Si des études genrées des différentes corporations que nous étudions dans ce mémoire existent et semblent tendre à se développer cela reste toujours relativement pauvre au regard de l'historiographie générale des ces corporations. Le fait que les ouvrages généraux ne traitent quasiment pas l'analyse de ces métiers par le prisme du genre montre qu'il reste encore du chemin à parcourir pour que l'histoire des femmes et du genre soit reconnue et utilisée au même titre que les différents courants historiographiques actuels.

Sources et méthodes

I- Les entretiens

Des entretiens ont été réalisés avec des femmes, mais aussi des hommes présent-e-s lors de la création des différents syndicats. Il aurait été difficile de réaliser des entretiens avec l'ensemble des militant-e-s qui ont participé au développement de ces syndicats au niveau national. Nous avons donc fait le choix de nous entretenir avec ceux et celles qui ont bien voulu répondre aux demandes d'entretien. Un certain nombre de contacts a été pris par ailleurs avec d'autres militant-e-s, mais peu ont répondu à nos sollicitations. En fonction de leur situation géographique ces entretiens ont été plus ou moins délicats à mettre en place. Après avoir passé une partie de leur vie en région parisienne, pour travailler et bien sûr militer, certain-e-s militant-e-s des syndicats SUD ont fait le choix de partir, ou repartir, en région. Compte tenu du caractère relativement proche de la création de ces syndicats un grand nombre de militant-e-s fondateurs et fondatrices des syndicats SUD sont encore en activité. Néanmoins certain-e-s sont déjà retraité-e-s et pour une partie difficilement joignables. Les entretiens ont pour objectif de se compléter avec les archives des syndicats, de sorte que les archives puissent amener à préciser, confirmer ou infirmer certaines affirmations contenues dans les entretiens. Mais les entretiens permettent également de mettre à jour certains événements dont les archives ne contiennent aucune trace et c'est là l'intérêt central des entretiens pour une étude comme la nôtre. En effet, les entretiens permettent aux militant-e-s des syndicats SUD de donner leur ressenti par rapport à certains événements et à l'espace de la cause des femmes à la création des syndicats SUD.

D'un point de vue technique les entretiens ont pris la forme d'entretiens semi-directifs, c'est à dire qu'un cadre général a été défini par rapport au sujet mais qu'une certaine liberté a été accordée aux interviewé-e-s. Il est clair que pour qu'un entretien amène les informations souhaitées « le ton à trouver est beaucoup plus proche de celui de la conversation [...] que du questionnement par en haut »⁸³. Si l'on réfléchit ainsi aux rapports de pouvoir qui peuvent être instaurés entre un intervieweur et des interviewé-e-s on peut se demander si le fait que les entretiens soient réalisés par un homme puisse bloquer certaines militantes, ou tout du moins limiter leur parole. Sylvie Van de Castele-Schweitzer et Danièle Voldman considèrent en effet que les femmes qui s'entretiennent avec des femmes « obtiennent des faits qui seraient

83 KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1997, p. 7

tus à des hommes »⁸⁴. Il semble délicat de trouver une réponse concrète à cette réflexion en l'état actuel des recherches sur la cause des femmes dans les syndicats SUD et plus largement sur les syndicats SUD en général, d'autant plus que le mémoire de Master II *Action syndicale et féminisme: les SUD à l'épreuve du genre* où des entretiens ont également été effectués a été réalisé par un homme, Simone Hora. Néanmoins il est important de noter qu'une certaine complicité s'est créée, caractérisée notamment par l'utilisation du tutoiement qui s'est instauré, pour l'ensemble des militant-e-s interviewé-e-s, dès les premiers contacts. Cela laisse à penser que les militant-e-s se sont livré-e-s, non pas complètement et sans contraintes, mais avec vraisemblablement peu de réticences.

II- Les archives

Mis à part les archives internes des syndicats il existe peu de centre d'archives où se trouvent des documents liés à la création des syndicats SUD. L'Institut International d'Histoire Sociale (IIHS) d'Amsterdam conserve un carton contenant différents documents sur la vie politique et syndicale en France où se trouve un petit dossier sur les syndicats SUD avec tout au plus une vingtaine de documents réunis vraisemblablement de manière aléatoire, ou plutôt selon les envois des syndicats. Il apparaît clair en effet au vu de nos recherches dans les archives internes des syndicats, que ce soit au niveau local comme national, que les archives sont plus ou moins bien répertoriées et conservées. Les syndicats SUD ont en effet un traitement des archives aléatoires. Certaines sont relativement bien conservées et classées, d'autres sont aujourd'hui inaccessibles, c'est le cas des archives du syndicat SUD-Santé Sociaux. Cet état de fait complexifie les recherches historiques sur cette structure syndicale. C'est sans doute ici une des limites de l'histoire du temps présent lorsque les archives doivent être étudiées.

Les archives privées de SUD-PTT ont été dépouillées et des documents relatifs d'une part à l'expulsion de la CFDT, à la création de SUD-PTT et d'autre part en lien avec la question des femmes et à la question de genre, ont été étudiées. On y retrouve des articles dans la presse militante et la presse généraliste, des tracts, des affiches, des motions et des contributions pour les différents organes de décisions du syndicat etc. Des documents concernant les questions de genre et les problématiques « femmes » ont été retrouvés dans

84 VAN DE CASTEELE-SCHWEITZER Sylvie, VOLDMAN Danièle, « L'histoire orale pour l'histoire des femmes » in colloque Femmes, féminisme, recherche, AFFER, Toulouse, 1982, p.23, cité par MARREL Élodie-Cécile, *Mémoires et histoire des féminismes (Angers, 1965-1985)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Christine Bard, Université d'Angers, 1998, p. 23

différents cartons. Il paraît néanmoins important de signaler qu'aucun carton spécifique à la commission « femmes » n'a été retrouvé dans les locaux de SUD-PTT à Paris, contrairement à d'autres commissions comme la commission AGR (Antillais, Guyanais, Réunionnais) qui dispose d'un carton d'archives propre. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce curieux manque en matière d'archives.

SUD-Rail dispose également d'archives relativement bien classées, mais dont la disposition est complexe pour ceux-celles qui ne fréquentent pas régulièrement ces locaux. En effet aucune indication ne signale sur les étagères les thématiques des cartons d'archives qui s'y trouvent et les abréviations utilisées déroutent parfois tant elles appartiennent au langage des salarié-e-s et des syndicalistes de la SNCF. Ce syndicat ne disposant pas de commission femmes il semble dès lors délicat de trouver un carton d'archives spécifiques à la cause des femmes. Un certain nombre de documents relatifs à notre étude a été retrouvé dans les archives des Bulletins Intérieurs (BI) de l'organisation envoyé une fois par mois à tous les syndicats locaux. Une pochette intitulée « Femmes-Travailleuses » est néanmoins conservée dans ces archives mais ne contient que très peu de documents qui sont déjà contenus dans les archives des BI et qui ne concernent que des mobilisations extérieures à la SNCF. Le journal fédéral du syndicat a également été analysé sur la période allant de février 1996 à novembre 1999. Ce journal n'a pas, sur notre période, de parution régulière : trois numéros en 1996, cinq en 1997, trois en 1998 et six en 1999. Sur ces dix-sept numéros seul le n°1 de la nouvelle série paru en avril 1997 contient un article qui traite de la cause des femmes en présentant une invitation aux Assises Nationales pour les droits des femmes.

Si le journal de SUD-Rail est conservé dans son ensemble ce n'est pas du tout le cas du journal du syndicat SUD-Éducation, dont les archives sont sans nul doute les plus restreintes que nous ayons consultées. Il est étonnant que les archives du journal de SUD-Éducation contiennent parfois une dizaine, voire même une vingtaine d'exemplaires d'un même numéro et qu'au total sur quatre-vingt-quatre numéros parus entre juin 1996 et novembre 1999 seuls dix soient conservés dans le local du syndicat. Néanmoins le syndicat dispose d'un carton spécifique sur les droits des femmes, qui regroupe en grande partie des informations externes au syndicat de type mobilisation unitaire, mais aussi des informations concernant les « intersyndicales femmes » organisées par des militantes de la CFDT, de la CGT, de la FSU et de différents SUD.

Dans tous les cas l'accès aux archives a été totalement libre, sans aucun contrôle de la

part des syndicalistes présent-e-s dans les locaux.

Néanmoins il convient de préciser que ce mode gestion des archives provient sans doute de la naissance des syndicats. Une naissance dans l'urgence qui n'a pas permis aux syndicats de se tourner vers des tâches considérées comme subalternes. De même les syndicats sont récents et ont encore peu l'habitude d'être choisis comme objet d'étude.

Une anecdote, qui éclaire cependant notre sujet, est la présence affiches appelant à la mobilisation pour la Marche Mondiale des femmes, lors de nos entretiens, dans les locaux des syndicats SUD-Éducation, SUD-PTT, SUD-Rail, SUD-Santé-Sociaux ainsi qu'au siège de l'Union Syndicale Solidaires. De même que l'on retrouve également dans les archives SUD-PTT un certain nombre d'ouvrages, de documents, extérieurs au syndicat comme des revues féministes parmi lesquelles *Les cahiers du Grif*, *Questions Féministes* et *Nouvelles Questions Féministes*. La présence de ces revues marque un attachement certain aux questions féministes et sans doute une filiation de SUD-PTT à un féminisme radical et matérialiste. SUD-PTT reste le seul syndicat où ce type de publication a été retrouvé.

Nous avons également consulté des archives internes de la LCR, conservées par un de ses militants angevins Frédéric Dabouis, notamment les revues *Critique Communiste* et surtout les *Cahiers du féminisme* dans lesquels on retrouve sur notre chronologie trois articles concernant les femmes et les syndicats SUD. Cet accès nous a été rendu possible grâce à Frédéric Dabouis ancien militant de la LCR aujourd'hui militant au NPA et qui participe en tant qu'historien au *Maitron*. Ces archives permettent d'avoir un point de vue relativement extérieur aux syndicats, tout en sachant que les articles et contributions sont écrits la plupart du temps par des militant-e-s actifs-ves les syndicats SUD, mais qui gardent un œil critique. Nous pouvons ici faire un parallèle avec les documents relatifs au syndicalisme SUD présents dans *Lutter et Tout le pouvoir aux travailleurs* les organes de presse de l'UTCL présent dans le mémoire de Jean-Théophile Roumier.

Problématique

Pour reprendre l'expression de Laure Bereni c'est au pôle syndical de l'espace de la cause des femmes auquel nous nous intéressons dans cette étude. Il est cependant clair que les militant-e-s actifs-ves pour la cause des femmes au sein des syndicats SUD ne sont pas uniquement présent-e-s dans ce pôle mais côtoient ou militent également dans les pôles « mouvementiste » et/ou « partisan » de l'espace de la cause des femmes. Néanmoins c'est le pôle syndical qui doit attirer ici toute notre attention et nos questionnements. Il convient en effet de se questionner sur la manière dont l'espace de la cause des femmes se construit et se développe à la création des fédérations des syndicats SUD-PTT, SUD-Rail, SUD-Éducation et SUD-CRC-Santé-Sociaux. L'étude d'organisations œuvrant dans différents secteurs professionnels avec une disparité importante dans les taux de féminisation de ces secteurs permet également de questionner de manière pertinente la mise en place d'un espace de la cause des femmes.

En étudiant à la fois le niveau national, que nous préférons appeler ici le niveau fédéral compte tenu de l'organisation même de ces structures syndicales, mais aussi en étudiant les syndicats SUD au niveau du Maine et Loire il convient de s'interroger sur les disparités qui semblent exister entre le niveau fédéral relativement conscientisé à cette question et une échelle locale qui semble moins prompte à défendre un espace spécifique pour la cause des femmes.

À leur création les SUD ont une forte prégnance idéologique: anticapitaliste, luttant contre toutes les formes d'oppression, etc. Cette posture idéologique concerne également le terrain de la lutte contre l'oppression spécifique des femmes. Il est alors intéressant de se questionner sur la manière dont ces idéaux sont retranscrits et appliqués dans la réalité de leur secteur de syndicalisation ainsi que dans la structure syndicale elle-même et à tous les échelons.

Dans un premier temps il convient de se pencher sur les racines mêmes du syndicalisme développé par les syndicats SUD, un syndicalisme qui semble tenté de réaliser la synthèse entre les projets idéologiques de la CFDT autogestionnaire et de la CGT syndicalisme révolutionnaire. Il convient également de définir le contexte dans lequel les militant-e-s

"sudistes"⁸⁵ commencent, pour la plupart, leur carrière professionnelle et leur engagement syndical et militant, dans un contexte marqué à la fois par des luttes importantes mais aussi par l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. Une date qui se révèle d'ores et déjà importante pour les mouvements sociaux. De même les syndicalistes SUD participent activement ou non au développement de nouveaux types de mouvements sociaux ou tout du moins à leur redéfinition. Dans une étude portant sur l'espace de la cause des femmes il est nécessaire de se pencher sur les origines idéologiques des syndicalistes qui vont œuvrer à la création des syndicats SUD, héritage issu à la fois de la CFDT mais aussi du mouvement des femmes et des mouvements féministes des années 1970.

Par la suite la prise en charge interne de la cause des femmes doit être étudiée. Une prise en charge à la fois pratique et organisationnelle avec une étude des outils existants, ou non, pour favoriser la place des femmes dans la structure syndicale au niveau fédéral comme au niveau local. Mais aussi une prise en charge revendicative en étudiant les revendications féminines et féministes mises en place au niveau des fédérations et leur appropriation et leur utilisation au niveau des syndicats du Maine et Loire. Ensuite la différence des sexes à l'épreuve doit être étudiée dans le sens d'une analyse de la présence des femmes dans les instances dirigeantes mais aussi des rôles et des assignations des militants et des militantes à la fois au niveau des syndicats locaux.

En dernier lieu il convient d'analyser la manière dont les syndicalistes SUD défendent à la création de ces nouvelles structures syndicales, la cause des femmes à la fois dans les entreprises et les administrations de leur secteur, mais aussi au niveau de la société de manière plus large. Il convient ici de faire une distinction dans l'analyse de la défense de la cause des femmes dans les entreprises entre les fédérations syndicales œuvrant dans des secteurs particulièrement féminisés comme SUD-Éducation et SUD-CRC-Santé-Sociaux et les organisations présentes dans des entreprises moyennement voire très peu féminisées à l'image de SUD-PTT et de SUD-Rail. Il convient par la suite d'analyser l'implication des militant-e-s "sudistes" dans les mouvements des femmes et les mouvements féministes sur la période correspondant à notre chronologie.

85 Expression utilisée par les militant-e-s comme par les chercheurs-euses pour définir les militant-e-s des syndicats SUD

I- Un syndicalisme hérité

La majorité des militant-e-s qui se lancent dans la création des syndicats SUD sont pour la plupart des militant-e-s syndicaux expérimenté-e-s. Il semble dès lors pertinent de se demander sur quelles bases et sur quelles politiques syndicales se forment ces syndicats et qu'elles sont leurs inspirations en étudiant leur rôle au sein de la gauche syndicale au sein de la CFDT ainsi que les rapports qu'entretiennent ces militant-e-s avec le syndicalisme révolutionnaire.

A-Le syndicalisme SUD: une synthèse?

Des militant-e-s de la gauche syndicale

Au niveau fédéral, les militant-e-s qui fondent les syndicats SUD-PTT, SUD-Rail, SUD-Santé-sociaux, et dans une moindre mesure les fondateurs et fondatrices de SUD-Éducation sont issu-e-s en majorité de la CFDT. SUD-Éducation est, en effet, sans doute un cas relativement à part puisqu'il ne se constitue pas uniquement, au départ, avec des militant-e-s issu-e-s du SGEN-CFDT mais aussi avec une partie importante de membres du SNUi-PP, du SNES, pour la plupart actifs et actives au sein de la tendance de l'École Émancipée, et de non-syndiqué-e-s dans une mesure plus importante que les autres syndicats.

La plupart des militant-e-s "sudistes" issu-e-s de la CFDT ont participé plus ou moins activement aux actions de « la gauche CFDT ». Ce courant, relativement large, regroupe un grand nombre de syndicats, de fédérations, d'Union Départementale (UD), etc. opposés au recentrage de la CFDT. Le terme recentrage peut-être défini comme étant un processus visant à ramener l'activité syndicale sur un terrain strictement professionnel, en abandonnant donc des revendications sociétales et politiques. La CFDT abandonne ses références au socialisme autogestionnaire pour laisser la place à un « syndicalisme de transformations sociales négociées » en considérant que « l'économie de marché est une réalité incontournable »⁸⁶. Si, dans les textes, le recentrage s'effectue principalement à l'orée des années 1980, il est déjà amorcé depuis le milieu des années 1970. Comment expliquer les raisons de ce recentrage? Pour Edmond Maire, un des principaux artisans du recentrage de la CFDT considère que le

⁸⁶ ANDOLFATTO, LABBÉ, op. cit p. 326

recentrage c'est effectué « par rapport au programme commun »⁸⁷. C'est donc en lien avec la vie politique institutionnelle que s'effectue ce changement d'orientation de la CFDT. Mais ce recentrage s'effectue également dans un contexte de crise généralisée du syndicalisme, notamment du point de vue de la chute des effectifs, mais aussi une crise du mouvement ouvrier largement analysée par les sociologues et les historien-ne-s. Le sociologue Alain Touraine considère que pour comprendre cette crise il faut être capable « de reconnaître la nécessité d'idées nouvelles, et d'une mémoire longue, sans laquelle nous ne saurons pas comprendre l'apparition des changements les plus profonds de notre temps »⁸⁸. Il ne faut donc pas limiter les explications de cette crise dans la naissance du programme commun en 1972, ou la crise économique qui début au milieu des années 1970 avec le choc pétrolier. D'autres éléments rentrent en compte, notamment la nature du syndicalisme français caractérisé par une prégnance idéologique forte et une stratégie tournée vers la construction de rapports face aux patronats et aux gouvernements⁸⁹. D'autres facteurs peuvent sans doute amener à expliquer, ou tout du moins, aider à analyser cette crise, à la fois idéologique et numérique⁹⁰. Dominique Labbé et Dominique Andolfatto avancent plusieurs arguments: les transformations de l'appareil productif, la précarisation de l'emploi, la montée de l'individualisme, tout en reconnaissant le caractère trop « globalisant » de ces explications⁹¹.

C'est donc sur la base d'une opposition commune au recentrage, à l'abandon du projet autogestionnaire et des références au syndicalisme de lutte, que des militant-e-s se rangent du côté de la gauche CFDT. Il y a donc déjà, avant même la création des syndicats SUD, une communauté d'idées et de pratiques syndicales entre les militant-e-s de différents secteurs. Néanmoins la gauche CFDT n'est pas un tout uniforme, surtout avant 1995⁹². Malgré tout des espaces interprofessionnels existent avant cette date et permettent aux militant-e-s de la gauche CFDT de se côtoyer. C'est le cas des revues *Alternative Syndicale* et *Résister*, qui fusionnent en 1987 pour donner naissance *Collectif*. Dans les entretiens réalisés les militant-e-s des différents SUD insistent sur cette aspect et sur les pratiques syndicales développées par la gauche CFDT: liens intersyndicaux et interprofessionnels, mouvements unitaires, etc.

La rupture avec la CFDT, nous l'avons vu, n'a pas la même chronologie pour tous les

87 « Edmond Maire, la CFDT de 1971 à 1988 », <http://www.cfdt-retraites.fr/Edmond-Maire-la-CFDT-de-1971-a>, consulté le 7 avril 2011

88 TOURAINE Alain, « Syndicalisme et mouvement ouvrier », in Collectif, *L'actualité de la Charte d'Amiens*, PUF, Paris, 1987, p. 221

89 Ibid p. 224

90 ANDOLFATTO, LABBÉ, op. cit p. 311-315

91 Ibid p. 318

92 COUPÉ Annick, MARCHAND Anne (dir.), *Syndicalement incorrect, ... op. cit.* p.43

syndicats SUD. Dès 1988 une partie des militant-e-s des PTT et des secteurs de la santé et du social sont exclu-e-s de la CFDT et forment SUD-PTT et le CRC-Santé-Sociaux, abandonnant de fait la lutte à l'intérieur la CFDT. Si certain-e-s militant-e-s du SGEN-CFDT envisage dès 1989 de leur emboîter le pas et de former un syndicat SUD dans l'éducation⁹³, la majorité des militant-e-s de la gauche CFDT restent persuadé-e-s qu'il est possible de « redresser » la CFDT⁹⁴. C'est notamment le cas de Pierre Cours-Salies, un des principaux représentants de la gauche CFDT, qui publie en 1988 un ouvrage intitulé *La CFDT, un passé porteur d'avenir*.

Il convient désormais d'étudier, sous le prisme du genre, les raisons concrètes qui ont poussés la confédération à expulser une partie de ces militant-e-s, puis dans un second temps ce qui a poussé une partie des syndicats à quitter la CFDT en 1995 et 1996. La lutte emblématique des camions jaunes, régulièrement reprise par les fondateurs et les fondatrices des différents SUD, est un élément central de la création de SUD-PTT⁹⁵. Le 20 octobre 1988, les conducteurs des camions postaux d'Île de France entrent en grève pour réclamer l'ouverture de négociations, notamment sur leur classification, sur les conditions de travail et les salaires. Le milieu des camions jaunes est « un milieu à part [...], un milieu d'hommes dont beaucoup viennent des départements d'outre-mer »⁹⁶. En effet d'après les militant-e-s de SUD-PTT, notamment Annick Coupé, les camions regroupent quasiment 99% d'hommes⁹⁷. Soutenue par l'Union Régionale CFDT-PTT Île de France, dirigée par Annick Coupé, cette lutte est néanmoins dénoncée par la direction de la fédération CFDT-PTT. Les premiers militant-e-s sont donc majoritairement des hommes, suivies au cours du mois de décembre par un nombre plus important de militant-e-s, y compris un nombre important de femmes. C'est donc à la base un combat mené par une majorité d'hommes qui poussent à la fédération CFDT-PTT à exclure une partie de ces adhérent-e-s, ce qui est l'extrême inverse de la lutte des infirmières de 1988 qui amène à l'exclusion d'une partie des militant-e-s de la CFDT-Santé-Social en Île de France. De part sa composition et une partie conséquente de ces revendications, cette lutte peut-être considéré comme une lutte de femmes et dans une certaine mesure comme une lutte féministe⁹⁸.

Un élément intéressant pour notre étude nous a été confié Christian Mahieux. Parmi

93 CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Clotilde Maillard 24 mars 2011 »

94 « Entretien à Pierre Cours-Salies, Crise de la CFDT et crise du syndicalisme », *Critique Communiste*, n°88, septembre 1989

95 COUPÉ Annick, MARCHAND Anne (dir.), *Syndicalement incorrect, ... op. cit.* pp. 18-19

96 Idem

97 CF Annexe 2: « Entretien avec Annick Coupé 7 avril 2010 »

98 KERGOAT Danièle (dir), *Les infirmières et leur coordination*, Boulogne, Lamarre, 1992

les espaces de relative liberté pour les militant-e-s de la gauche CFDT se trouvent les commissions femmes de la CFDT⁹⁹. Le combat féministe et plus largement le combat pour la cause des femmes semble donc être un des secteurs où les courants oppositionnels au sein de la CFDT sont les plus actifs, au même titre sans doute que la lutte contre le chômage et la précarité et le soutien aux travailleurs et travailleuses sans-papiers¹⁰⁰. Il par ailleurs intéressant de se questionner sur la féminisation de la gauche CFDT. Compte tenu du caractère relativement informel de ce courant il est difficile, voir impossible, d'obtenir des chiffres, néanmoins pour l'ensemble des militant-e-s interviewé-e-s et qui ont participé à ce courant, les femmes y occupent une place similaire, en nombre et en responsabilité, à celle qu'elles occupent dans le syndicalisme en général. Des femmes occupent en effet des postes importants et sont reconnues en temps que représentantes de la gauche CFDT. C'est le cas d'Annick Coupé avant son exclusion en 1988, mais aussi de Claire Villers, militante de la CFDT-ANPE, puis à la FSU, décédée en décembre 2010.

Dans une certaine mesure nous pouvons affirmer que les syndicats se veulent en quelque sorte, les héritiers de la CFDT autogestionnaire des années 1970. Lors de leur éviction de la CFDT les syndicalistes des PTT qui forment ensuite SUD-PTT continuent à utiliser le logo de la CFDT-PTT en y ajoutant le terme « maintenue ». De même le premier logo de SUD-PTT reprend les grandes lignes du logo de la CFDT-PTT¹⁰¹ SUD-PTT fait dans sa charte identitaire une référence explicite à cette CFDT¹⁰². Plus que sur l'image c'est sans doute sur la place centrale accordée aux luttes que s'accorde les militant-e-s de SUD. Cela est également notable dans le fait que Charles Piaget, animateur de la lutte de LIP en 1973, a écrit la préface de l'ouvrage *Syndicalement incorrect, SUD-PTT une aventure collective*, et sans doute plus encore par le courrier de soutien adressé par Eugène Descamps, secrétaire général de la CFTC puis de la CFDT de 1961 à 1971, à SUD-PTT lors de son premier congrès. Dans ce courrier il rappelle notamment que les orientations de SUD-PTT « tournées vers l'action, correspondent à mes conceptions d'un syndicalisme de mouvement, capable d'actions revendicatives, au plus près et avec les travailleurs, mais agissant dans une perspective de transformation profonde de la condition salariale et de la société »¹⁰³.

Mais la tradition issue de la CFDT n'est vraisemblablement pas la seule source d'inspiration

99 CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

100À la création du mouvement Agir ensemble contre le Chômage! (AC!) en 1993 se retrouvent à la fois des militant-e-s de SUD, mais aussi de la gauche CFDT et dans une moindre mesure de la récente FSU.

101COUPÉ Annick, MARCHAND Anne (dir.), *Syndicalement incorrect, ... op. cit.* pp.38-39

102Ibid pp.244-245

103Ibid pp. 105-106

des militant-e-s "sudistes".

La prégnance d'une pratique syndicaliste révolutionnaire?

Lors de nos entretiens peu de militant-e-s se sont défini en tant que syndicalistes révolutionnaires, préférant l'expression syndicalistes de lutte et de transformation sociale. Cette expression renvoie à la fois à la manière dont les syndicalistes agissent, en privilégiant l'action revendicative et la perspective dans laquelle ils se mobilisent, à savoir un changement en profondeur de la société en portant un projet alternatif. Mais ce syndicalisme SUD n'est-il pas une ré-actualisation du projet syndicaliste révolutionnaire porté principalement dans la CGT avant 1914?

Dans sa charte identitaire SUD-PTT est le seul syndicat à faire référence explicitement au courant syndicaliste révolutionnaire défini en « 1906 par la CGT dans la charte d'Amiens , qui assigne au syndicalisme un double objectif et une exigence : défense des revendications immédiates et quotidiennes, et lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance des partis politiques et de l'état »¹⁰⁴.

Lorsqu'elle est questionnée par *Lutter* journal de l'UTCL sur ces rapports avec le syndicalisme révolutionnaire Annick Coupé répond « le problème c'est qu'aujourd'hui se donner cette étiquette pourrait donner la connotation immédiate de syndicat de l'extrême-gauche. Or les deux écueils que nous voulons éviter, c'est de former ni un syndicat "corpo" ni un syndicat "gauchiste" »¹⁰⁵. Ce n'est donc pas par refus d'un syndicalisme qu'elle ne partagerait pas qu'elle récuse l'utilisation du terme syndicaliste révolutionnaire, mais bel et bien en prenant compte de l'impact et des représentations que ces termes implique. Revenons à la définition même du syndicalisme révolutionnaire donnée, notamment, par Victor Griffuelhes secrétaire général de la CGT de 902 à 1909 pour qui «le syndicalisme est le mouvement de la classe ouvrière qui veut parvenir à la pleine possession de ses droits sur l'usine et sur l'atelier ; il affirme que cette conquête en vue de réaliser l'émancipation du travail sera le produit de l'effort personnel et direct exercé par le travailleur » et ajoute que «le syndicalisme proclame le devoir pour l'ouvrier d'agir lui-même, de lutter lui-même, de combattre lui-même, seules conditions susceptibles de lui permettre de réaliser sa totale libération. De même que le paysan ne récolte le grain qu'au prix de son travail fait de luttes personnelles, le prolétaire ne jouira de droits

104 Ibid pp.244-245

105 Cité par ROUMIER Jean-Théophile, *Une gauche libertaire dans la CFDT, Le syndicalisme des militants de l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL) de 1974 à 1995*, Mémoire de Master 1, Université de Paris 1, 2009, p. 41

qu'au prix de son travail fait d'efforts personnels »¹⁰⁶. Un syndicalisme qui se bat donc à la fois pour une amélioration des conditions de vie et de travail des « prolétaires » mais qui lutte également pour obtenir la libération et l'émancipation de la classe ouvrière et l'abolition du système capitaliste. Le courant syndicaliste révolutionnaire au sein de la CGT pèse un poids important et il constitue une des forces les plus importantes lors du congrès d'Amiens en 1906 qui voit la publication d'un rapport sur les syndicats et les partis, plus connu aujourd'hui sous le nom de « Charte d'Amiens » et qui proclame que « La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat »¹⁰⁷.

Plus qu'un courant clairement défini idéologiquement, le syndicalisme des militant-e-s SUD reprend au syndicalisme révolutionnaire sa volonté de transformer radicalement la société, sa volonté de pouvoir intervenir politiquement et former des contre-pouvoirs, tout en restant extérieur aux institutions politiques traditionnelles. Ce sont également les outils développés par les théoriciens du syndicalisme révolutionnaire dont se réfèrent les militant-e-s SUD: l'action directe, la mise en place de la grève générale, etc. Martial Thiebaut, qui cite Émile Pouget comme référence en matière de syndicalisme, résume ainsi la capacité des militant-e-s syndicalistes lors des conflits à « déverser une brouette d'outils sur les pieds du patron »¹⁰⁸. Plus que l'aspect de mise en scène que représente ce type d'action, Martial Thiebaut semble ici insister sur la nécessité de positionner en temps que classe, vis à vis du patronat, et de privilégier l'action directe des travailleurs et des travailleuses à la négociation, par exemple. Pour lui SUD-Rail met en avant dès le départ cette capacité à mettre en pratique un syndicalisme d'action directe, puisque par exemple lors des formations syndicales pour les nouveaux militant-e-s il existe un module « tag » où les nouveaux arrivant-e-s apprennent ce mode d'expression.

Christian Mahieux se réfère lui aussi au syndicalisme révolutionnaire, mais dans un sens large, « une façon de faire du syndicalisme et l'importance que l'on donne au syndicalisme par rapport à d'autres engagements »¹⁰⁹. Olivier Cuzon, militant de SUD Éducation, affirme également une filiation avec le syndicalisme révolutionnaire et a défendu

106 GRIFFUELHES Victor, *Le syndicalisme révolutionnaire*, 1909, consulté sur le site d' Histoire du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarcho-syndicalisme Pelloutier.net, http://www.pelloutier.net/dossiers/dossiers.php?id_dossier=125, consulté le 18 mai 2011

107 *Le congrès d'Amiens*, fac-similé publié par la fédération SUD-rail à l'occasion de son quatrième congrès le 16 octobre 2006

108 CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Martial Thiebaut »

109 CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

une motion lors du congrès de Roubaix de SUD Éducation pour que la fédération se rattache clairement à ce courant¹¹⁰. Cette motion n'a cependant pas atteint la majorité des mandats lors de ce congrès, mais selon les dires d'Olivier Cuzon elle a recueilli près de 40% des voix ce qui laisserait penser qu'une part importante des militant-e-s de SUD Éducation est attachée à ce courant du syndicalisme. Cet état de fait peut s'expliquer par la présence relativement importante de militant-e-s issu-e-s de la FSU où étaient actives la tendance École Émancipée, tendance historique du syndicalisme révolutionnaire chez les enseignants¹¹¹. Élisabeth Claude fait elle référence au courant « anarcho-syndicaliste, à la CGT de 1898 à 1914 »¹¹². Bien que formant deux courants distincts dans le syndicalisme français, le syndicalisme révolutionnaire et l'anarcho-syndicalisme, partage en partie, une proximité quand aux modes d'actions utilisés par le syndicalisme. Aujourd'hui militante à la FA a été auparavant membre de l'Action Syndicaliste, groupe qui c'est divisé entre militant-e-s qui sont ensuite partis renforcer la CNT, et d'autres comme elle, qui ont fondé le groupe Pierre Besnard de la FA. Il est intéressant de noter ici qu'Élisabeth Claude ne considère pas cette organisation comme faisant parti du cadre syndical, mais bien en tant qu'organisation politique¹¹³. Nous nous étions questionné dans notre précédent mémoire sur la place des femmes dans cette organisation. Pour Élisabeth Claude, les femmes de l'AS n'avaient pas de place spécifique, ne portaient pas de revendications propre, notamment selon elle parce qu'elles n'étaient « pas suffisamment formées »¹¹⁴. Les hypothèses selon lesquelles il ne paraît pas inutile de se demander si, dans une structure attachée à un anarcho-syndicalisme traditionnel, l'acceptation et l'insertion de femmes dans la structure n'ait pas été délicate, semblent se vérifier. En effet pour Élisabeth Claude, l'AS était formée par des « militants plus âgés, qui étaient marqué par la vision traditionnelle du monde: "les hommes sont au boulot, ils revendiquent et les femmes sont à la maison et s'occupent des enfants" et même si il n'y avait pas d'interdit à ce que des femmes militent dans l'AS, faut pas exagérer, mais c'était assez difficile d'amener des thèmes spécifiques femmes »¹¹⁵. Didier Oger, de fondateur de SUD-Santé-Sociaux dans le Maine et Loire se réfère également à l'anarcho-syndicalisme, sans non plus être attaché à ce courant, mais plus comme un aiguillon dans sa pratique syndicale¹¹⁶. Bruno de Germain se réfère lui a

110CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Olivier Cuzon le 10 avril 2011 »

111MOLLIER Gabriel, *Brève histoire du syndicalisme enseignant et de l'école émancipée, des origines à nos jours*, Paris, Éditions E.D.M.P, 2004

112CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

113Idem

114Idem

115CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

116CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Didier Oger le 5 mai 2011 »

un courant extérieur au syndicalisme, à savoir le conseilisme, ou communisme de conseil, qui préfère au syndicat la mise en place de conseils ouvriers comme structures capables d'organiser la société¹¹⁷. Toutefois il considère que « la double besogne du syndicalisme est nécessaire », expression qui renvoie directement à la Charte d'Amiens et à son acceptation par les syndicalistes révolutionnaires et les syndicalistes de luttes¹¹⁸.

De manière plus large il convient de laisser ici la place à une présentation des courants dits « révolutionnaires » actifs au sein de la CFDT, puis à la création des syndicats SUD: militant-e-s de la LCR, de l'UTCL, de l'Alliance Syndicaliste, etc. Si l'on analyse les engagements politiques des membres des différents secrétariats fédéraux il est clair que les militant-e-s d'extrême-gauche jouent un rôle important dans l'animation de ces structures syndicales¹¹⁹. À la création de SUD-PTT si l'on considère le « carré des fondateurs » Thierry Renard est alors membre de l'UTCL, Christophe Aguiton milite à la LCR, Annick avait milité dans les années 1970 au sein de l'organisation maoïste du PCMLF. Selon nos sources Christian Chartier n'a pas eu d'appartenance particulière à une organisation politique, tout du moins pas publiquement.

Christian Mahieux et Clotilde Maillard sont membre d'AL, tout deux ayant été également membres de l'UTCL auparavant. Huguette Cordelier a milité pendant quelques mois dans un groupe trotskiste de tendance lambertiste avant 1968, selon elle « très présent dans l'École Émancipée et dans l'Éducation Nationale »¹²⁰. Irène Leguay est entrée à la LCR après avoir débuté sa carrière de syndicaliste, et surtout après « avoir vécu la déception du gouvernement socialiste »¹²¹, période sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. De même Marie-Thérèse Patry dirigeante de la fédération CRC-SUD-Santé-Sociaux milite activement au sein de la LCR et publie un certain nombre d'articles concernant la santé dans les différentes publications de son organisation, vraisemblablement sous le pseudonyme de Ciboulette¹²². Comme nous l'avons vu Élisabeth Claude est membre de la FA, tout comme Olivier Cuzon qui milite dans cette organisation anarchiste de 1989 à 1999. Ce dernier avoue avoir quitté cette organisation en lien avec la difficulté croissante à faire admettre des revendications féministes au sein de cette organisation¹²³, point de vu que ne semble pas

117CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Bruno de Germain le 2 mai 2011 »

118Idem

119Les informations concernant l'engagement politique des militant-e-s proviennent soit des entretiens et des fiches de présentation remplis par les militant-e-s où d'informations récoltés dans les différentes sources.

120CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Huguette Cordelier le 4 avril 2011 »

121CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Irène Leguay le 8 avril 2011 »

122Cette information nous a été transmise par Frédéric Dabouis, militant de la LCR puis du NPA à Angers.

123CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Olivier Cuzon le 10 avril 2011 »

partager Élisabeth Claude qui milite pourtant dans la même structure.

Au niveau du Maine et Loire, Bruno De Germain, co-fondateur de SUD-Éducation est militant à AL, de même que Martial Thiebaut co-fondateur de SUD-Rail, qui auparavant militer à LO, puis dans l'autonomie, notamment via l'OCL puis à AL. Son adhésion à AL correspond chronologiquement à son adhésion à SUD-Rail, syndicat dans lequel il a rencontré des militant-e-s d'AL, notamment Christian Mahieux, ou encore Henri Cellié. Avant d'intégrer AL Bruno de Germain a milité quelques mois au sein d'Anjou Écologie Autogestion organisation politique dont les militant-e-s sont issu-e-s pour parti à la base du PSU et dont une partie également rejoindra les Verts par la suite¹²⁴. D'autres militant-e-s qui forment les syndicats SUD dans le Maine et Loire ont également participé à cette organisation¹²⁵.

Si il est clair que toutes et tous les adhérent-e-s des syndicats SUD étudiés n'appartiennent pas à une organisation politique dite révolutionnaire, la place des militant-e-s de ces organisations à la création des syndicats SUD est relativement importante. Elle a sans doute un rôle dans le positionnement des syndicats comme nous allons le voir à présent.

Dans le numéro six de la revue *Contre Temps* publié en février 2003 et portant sur le thème « Changer le monde sans prendre le pouvoir ? Nouveaux libertaires , nouveaux communistes » Hélène Pernot publie un article intitulé « Des thématiques marxistes, un esprit libertaire – l'exemple de SUD-PTT ». Il est intéressant de noter par ailleurs que ce numéro comporte également deux articles de militant-e-s de l'UTCL et des SUD, Patrice Spadoni de SUD-PTT et Pierre Contesenne de SUD-Aérien. Dans cette article Hélène Pernot, revient tout d'abord sur l'activité politique des militant-e-s qui fondent SUD-PTT, qui serait comme nous l'avons déjà présenté précédemment « le produit composite de la rencontre entre des militants porteurs de traditions différentes, venant de la LCR ou des milieux anarchistes et libertaires »¹²⁶. Mais plus que sur l'activité politique de ses militant-e-s, ou de ses références aux théoriciens révolutionnaires, c'est la pratique syndicale quotidienne des militant-e-s "sudistes" que Pernot rapproche du marxisme et du mouvement libertaire. Une capacité à mettre en avant le clivage de classe, à critiquer toutes les formes de dominations, notamment ce qu'elle appelle la « discrimination sexuelle »¹²⁷. Dans un esprit libertaire les militant-e-s de SUD-PTT, s'attachent selon Pernot, à défendre au maximum la démocratie à la fois dans le

124GRIPPON Alice, *Anjou Ecologie Autogestion : entre le Parti Socialiste Unifié et les Verts, 1986-1998*, Angers, Presses de l'Université, 2002

125CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec André Gachet le 13 mai 2011 »

126PERNOT Hélène, « Des thématiques marxistes, un esprit libertaire – l'exemple de SUD-PTT », *Contre Temps*, n°6, février 2003, p. 23

127Ibid, p. 24

syndicat, mais aussi et surtout dans les luttes.

Le syndicalisme révolutionnaire, dans une large acceptation du terme, à donc une place importante dans le positionnement idéologique des SUD. Une question se pose dès lors pour les militant-e-s les plus attaché-e-s à ce courant, pourquoi ne pas avoir rejoint la CNT, syndicat qui se définit clairement comme anarcho-syndicaliste et syndicaliste révolutionnaire? Selon Élisabeth Claude, des discussions ont eu lieu, notamment entre les militant-e-s libertaires de la CFDT et les militant-e-s de la CNT en région parisienne, mais ceux-celles-ci ont refusé l'entrée des militant-e-s exclu-e-s de la CFDT. Les arguments avancé pour justifier ce refus sont principalement centrés sur les écarts d'effectifs avec une CNT à l'époque comptant environ « quatre-vingt membres »¹²⁸. De plus les ex-militant-e-s CFDT ont vraisemblablement préféré se « serrer les coudes pour former une nouvelle organisation sans s'éparpiller »¹²⁹. Christian Mahieux va également dans ce sens « si on décide de créer des syndicats et pas de créer des syndicats CNT par exemple [...] c'est aussi parce qu'il y a une histoire avec les syndicats SUD-PTT et SUD-Santé-Sociaux qui avaient été créés auparavant [...] où l'on connaissait pas mal de gens pour avoir bossé avec eux au niveau interpro dans la CFDT »¹³⁰.

Ce positionnement, proche du syndicalisme révolutionnaire, amène surtout une manière de faire du syndicalisme qui est selon Jean-Michel Denis « motivée à l'époque par de profondes déterminations politiques et idéologiques, qui s'exprimaient au travers du double registre du « basisme » et du « spontanéisme », cette velléité d'autonomie obéit aujourd'hui à des ressorts plus profondément « existentiels », liés au mouvement d'individualisation et de privatisation à l'œuvre dans la société contemporaine, et qui affectent la forme comme le fond des mobilisations sociales. Se produit ainsi dans le domaine des luttes sociales une jonction entre deux temporalités: les acteurs sociaux réhabilitant des modes d'actions anciens pour les mettre au service de préoccupations et de motivations plus actuelles »¹³¹.

Le syndicalisme SUD aurait donc su s'approprier les débats idéologiques qui ont traversé le syndicalisme au cour du XX^e siècle et les mettre en pratique dans les combats quotidiens. Si cela ne fait aucun doute lorsque l'on étudie les positions des syndicats SUD,

128D'après Élisabeth Claude CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

129Idem

130CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

131DENIS Jean-Michel., *Le Groupe des Dix, un modèle syndical alternatif?*, La documentation Française, 2001, p.158

notamment lors des mouvements sociaux, c'est sans doute plus délicat à déterminer quand il s'agit de syndicalisme « au quotidien ». Pour Ivan Sainsaulieu il est clair que SUD se trouve au « creuset de sources diverses du syndicalisme »¹³². Un creuset non plus caractérisé par les termes « révolutionnaires » ou « autogestionnaires » mais que la plupart des militant-e-s SUD définissent comme un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, qui renvoie à la fois à la manière de faire du syndicalisme, en privilégiant les luttes et en étant au cœur d'un combat de classe, mais aussi dans la perspective d'un changement profond de la société, même si les contours de cette société future restent, pour les SUD, relativement flous. Ce flou serait notamment dû à l'absence de perspective société alternative au capitalisme depuis la chute du « socialisme réel » à l'est qui constituait néanmoins un « repoussoir pour une partie des travailleurs »¹³³. Néanmoins les militant-e-s SUD si ils et elles n'ont pas un projet de société pré-établi semblent avoir à cœur de ne pas considérer le capitalisme comme un « horizon indépassable ».

B-De l'insubordination ouvrière à 1981, évolution des mouvements sociaux

En premier lieu il convient ici de se questionner sur la périodisation. Nous reprendrons ici la chronologie allant de 1968 à 1981, chronologie notamment défendue par Lilian Mathieu dans son ouvrage *Les années 70, âge d'or des luttes?* La date de 1968 ne semble pas, ou plus, faire débat chez les historiens et les sociologues qui étudient les années 1970. Par contre la date butoir, elle, présente un certain nombre de débats. Mathieu défend la date de 1981 qu'il justifie par le fait qu'après la défaite des sidérurgistes lorrains en 1979 « le monde du travail et ses organisations auraient reporté leurs espoirs non plus dans la contestation, mais dans la perspective d'une victoire de la gauche aux présidentielles de 1981 »¹³⁴. Un mouvement ouvrier qui aurait donc perdu de sa vision politique et de transformation sociale pour concentrer ses espoirs dans un gouvernement de gauche. Cette périodisation nous semble plus pertinente pour une étude d'un syndicalisme porteur de nombreuses aspirations politiques, dans le sens d'une transformation de la société. Nous étudierons donc ici particulièrement le rapport que les "sudistes" entretiennent avec la période allant de 1968 à 1981, notamment leur relation

¹³²SAINSAULIEU Ivan, *La contestation pragmatique dans le syndicalisme autonome...*, *op. cit.* p. 270

¹³³Précision de la Charte identitaire de SUD-PTT lors du congrès de 1991, citée dans PERNOT Hélène, « Des thématiques marxistes, un esprit libertaire... », *op. cit.* p. 25

¹³⁴MATHIEU Lilian, *Les années 70, un âge d'or des luttes?*, Paris, Textuel, 2009

avec les Nouveaux Mouvements Sociaux et l'évolution des mouvements sociaux avec l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Les années post-68 et les Nouveaux Mouvements Sociaux

Les militant-e-s qui ont fondé les syndicats SUD ont pour la plupart commencer à militer dans les années 1970, c'est à dire dans une certaine continuité des événements de mai 1968. Quels souvenirs gardent les militant-e-s SUD de cette période? Pour Christian Mahieux, qui critique notamment « l'aspect mythifié de l'histoire » puisqu'il considère que même si des luttes emblématiques se sont menées, en prenant l'exemple du Joint Français ou de LIP, dans le même temps « ça veut dire que dans plein d'endroits il n'y a rien eu »¹³⁵. Pour lui de la fin des années 1970 jusqu'en 1981 il n'y a pas eu de grands mouvements sociaux d'ampleurs à la SNCF, « quelques luttes locales, qui durent parfois plusieurs jours » mais ce n'était « pas une période hyper chaude au niveau social à la SNCF », mis à part la grève d'agents de conduites de 1973¹³⁶. Pour Nathalie Bonnet également militante de SUD-Rail « après 1968 il y a eu toute une génération qui n'a pas connu de grande grève au lycée, donc une génération peu politisée »¹³⁷. Pour elle cette dépolitisation de la jeunesse, qui a lieu au cours des années post-68 jusqu'à 1981, a également « pesé sur le syndicalisme, avec l'arrivée d'individualismes »¹³⁸.

La perception de Nathalie Bonnet qui semble aller à contre courant d'une vision des années 1970 porteuses de nombreuses aspirations sociales et extrêmement politisées, est-elle juste? Cette analyse semble se confirmer lorsque l'on étudie la baisse quantitative du nombre de syndiqué-e-s en France à la fin des années 1970, que Dominique Labbé et Dominique Andolfatto nomme « la désyndicalisation »¹³⁹. Ces deux auteurs avancent un certains nombre d'arguments explicatifs concernant cette désyndicalisation et notamment la montée de l'individualisme. Néanmoins comme nous l'avons vu ils restent relativement critique par rapport à cette argument, considérant que « la notion d'individualisme soulève probablement plus de questions qu'elle n'en résout »¹⁴⁰.

Au delà de la réalité historique sur cette période, la vision, que l'on pourrait considérer comme relativement critique par rapport aux années 1970 semblent relativement plus

135CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

136Idem

137CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

138Idem

139ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, *Histoire des syndicats op. cit.*, p. 317

140Ibid p.318

présentes chez les militant-e-s de la SNCF, que chez les autres militant-e-s qui créent les syndicats SUD. Sans doute parce que les autres militant-e-s ont préféré s'attacher à présenter leur point de vu sur l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, que de présenter leur souvenir d'une décennie, finalement relativement pauvre en lutte dans les secteurs étudiés, mais ceci ne peut être considéré que comme une hypothèse. En effet si l'on se penche sur les chiffres et sur les statistiques, dans les années 1970 le nombre de journées individuelles non-travaillées pour cause de grève s'élève à trois millions par an, contre environ un million par an la décennie suivante¹⁴¹. Mais les secteurs dans lesquels militent fondateurs-trices des SUD semblent moins touché-e-s par ces années « d'insubordination ouvrière » que d'autre secteurs, comme l'exemple emblématique de la sidérurgie et de la métallurgie¹⁴². La SNCF par exemple ne connaît pas de grandes luttes après 1971¹⁴³. Cela est sans doute à nuancer lorsque l'on étudie les PTT, qui voient se développer en 1974 une grève relativement importante. Les militant-e-s qui fondent SUD-PTT n'ont pas toutes et tous participé-e-s à cette grève. Thierry Renard, qui rentre au centre de tri de Paris-Brune, emblématique sur le plan des luttes sociales, vit sa première grève en 1974¹⁴⁴. Il en va de même pour Patrice Spadoni, tout deux participant également à la création d'un « Comité d'animation culturelle » pendant la grève et à la suite de celle-ci à la création dans un « groupe ouvrier autonome »¹⁴⁵. Ces deux expériences peuvent sans doute être rattachées au mouvement d'insubordination ouvrière, néanmoins elles restent très circonstanciées à un centre de tri dans lequel se retrouve bon nombre de militant-e-s révolutionnaires. Ce n'est sans doute pas possible d'étendre ces expériences en en faisant une généralité pour les PTT des années 1970. Par le concept des Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS) les sociologues qui se rattachent à ce courant définissent un ensemble de mouvements, de luttes, qui selon eux-elles, prennent formes au cour des années 1970, en rupture avec le militantisme traditionnel, notamment le militantisme partisan et/ou le mouvement ouvrier traditionnel et notamment le syndicalisme. On peut néanmoins d'ores et déjà considérer avec Sylvie Chaperon qu'en terme d' « histoire des mouvements sociaux, il n'y

141CRETTIEZ Xavier, SOMMIER Isabelle (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2002, p.40

142VIGNA Xavier, *L'Insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007

143CHEVANDIER Christian, *Cheminots en grève ou la construction d'une identité : 1848-2001*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, p. 323

144ROUMIER Jean-Théophile, *Une gauche libertaire dans la CFDT, Le syndicalisme des militants de l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL) de 1974 à 1995*, Mémoire de Master 1, Université de Paris 1, 2009, p. 87

145Idem

a pas par ailleurs d'actes de décès ni année zéro »¹⁴⁶, ce qui revient à dire que les mouvements sociaux sont pour la plupart une continuité d'un mouvement, d'actions, d'une militance qui l'a précédée. Si cela est sans doute vrai pour le féminisme, et toute une partie des mouvements considérés comme parti prenante des NMS, il faudrait sans doute le questionner d'avantage si l'on étudie le mouvement écologiste par exemple. Mais il convient désormais d'analyser le parcours des militant-e-s SUD, notamment via les NMS.

Christian Mahieux a débuté son parcours militant au lycée en 1973 contre la loi Debré qui réduit à un an la durée du service militaire et supprime les sursis d'incorporation. C'est donc via l'antimilitarisme que Christian Mahieux débute son activité militante¹⁴⁷. Bruno de Germain connaît également ses premières actions militantes dans les mouvements lycéens, notamment contre la loi Debré, donc au sein d'un large mouvement antimilitariste, ce qui la amené tout comme Christian Mahieux à rencontrer et à adhérer au mouvement libertaire, particulièrement actif sur le thème de l'antimilitarisme. Martial Thiebaut a également participé dans les années 1980 à des mouvements qui entrent dans la grille de lecture de la sociologie des NMS, notamment des luttes régionalistes, principalement dans le Pays-Basque, par le biais notamment de sa participation régulière à la mouvance autonome, particulièrement présente dans une série d'affrontements dans cette région¹⁴⁸.

Globalement peu de militant-e-s de SUD ont été réellement actifs et actives dans les NMS, mis à part le mouvement des femmes et le mouvement féministe que nous étudierons par la suite. Néanmoins si l'on continue la chronologie après 1981 et surtout dans les années 1990 il est clair que les militant-e-s "sudistes" ont une place active dans des mouvements qui entrent dans la grille de lectures des NMS. C'est le cas notamment pour les mouvements des « sans »: sans travail, c'est à dire les chômeurs-euses, les sans-papiers et les sans-logis. Les militant-e-s SUD et en particulier les militant-e-s de SUD-PTT ont joué un rôle central dans la création d'AC!¹⁴⁹. Parmi les militant-e-s les plus actifs-ves dans AC! au niveau national nous pouvons citer Christophe Aguiton, un des fondateurs de SUD-PTT. Sur le plan local Bruno de Germain, fondateur de SUD-Éducation 49 c'est également investi dans AC!. De même les différents mouvements de sans-papiers qui voient le jour au milieu des années 1990 sont activement soutenus par les militant-e-s SUD, notamment SUD-PTT qui, en mars 1996,

146CHAPERON Sylvie, *Le creux de la vague. Mouvements féminins et féministes 1945-1970*, thèse, Institut Universitaire Européen, 1996, p.36, cité par MARREL Élodie-Cécile, *Mémoires et histoire des féminismes*, op. cit, p.25

147CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

148CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Martial Thiébaut 2011 »

149COUPÉ Annick, MARCHAND Anne (dir.), *Syndicalement incorrect...* op. cit. p.234

accueille dans ses locaux des sans-papiers expulsés par les forces de l'ordre de l'église Saint Bernard à Paris¹⁵⁰. D'autres militant-e-s s'investissent également dans le soutien aux sans-papiers, comme Clotilde Maillard qui devient une des animatrices de RESF en 2004, après avoir milité activement au sein du DAL et participé à de nombreuses reprises auprès des mal-logé-e-s.

Une question à laquelle nous devons répondre et la place qu'occupe plus généralement les syndicats SUD dans les NMS. Certain-e-s auteurs considèrent en effet que ces syndicats appartiennent dans leur ensemble aux NMS. C'est le cas notamment d'Annie Collovald et Guillaume Courty dans leur ouvrage *Les grands problèmes politiques contemporains*, destiné à la préparation des épreuves de culture générale pour les concours¹⁵¹. S'il n'est pas possible de considérer cette ouvrage comme une référence scientifique, il marque néanmoins la vision globalement admise notamment dans les manuels scolaires et autres ouvrages généraux et condensés à destination des étudiant-e-s, que les syndicats SUD appartiennent aux NMS. Si comme nous l'avons vu les syndicats SUD participent dans une certaine mesure à des mouvements « nouveaux » que certain-e-s sociologues qualifient de NMS, ou du moins à des mouvements « réactualisés », ils et elles restent des héritiers et héritières du syndicalisme et du mouvement ouvrier traditionnel en se référant comme nous l'avons vu à un syndicalisme de transformation sociale issu de la CFDT et à une pratique d'un syndicalisme d'action directe héritée de la CGT d'avant 1914. Nous pouvons donc affirmer que les syndicats SUD ne font pas parti des NMS en tant que tel, mais bel et bien à un phénomène de recomposition syndicale à l'ouvrage à la fin des années 1980 et au cours des années 1990. Néanmoins les militant-e-s qui fondent ces syndicats au départ, ont, pour certain-e-s, une activité militante dans ce qui est considéré comme les NMS.

Les fondateurs et fondatrices des syndicats SUD appartiennent pour la plupart à une génération qui n'a pas connu, en tant qu'acteurs et actrices, les événements de Mai 68. Les années 1970 marquent pour la plupart leur premières expériences militantes, des années qu'ils et elles ne considèrent pas comme particulièrement mouvementées dans leur secteur respectifs. Mais plus que les années 1970, un des événements qui a le plus marqué les fondateurs et fondatrices des SUD est l'accession de François Mitterrand aux fonctions présidentielles en 1981. Il convient donc désormais d'analyser leurs réactions vis à vis de cet

150COUPÉ Annick, MARCHAND Anne (dir.), *Syndicalement incorrect...* op. cit. p.137-138

151COURTY Guillaume, COLLOVALD Annie, *Les grands problèmes politiques contemporains*, Paris, L'étudiant Pratique, 1999, p.90

événement, mais aussi leur perception des changements que cela implique dans les mouvements sociaux.

L'évolution des mouvements sociaux avec l'arrivée des socialistes au pouvoir

À partir de 1972 les socialistes, les radicaux de gauche et les communistes mettent en place une « Union de la gauche » réalisant par la même occasion un « Programme commun de gouvernement » qui doit servir de base à une victoire électorale et à la gestion du pouvoir¹⁵². Même si le programme commun est rompu en 1977, principalement sous l'action d'un PCF soucieux de reprendre son autonomie vis à vis d'un PS qui prend de plus en plus d'envergure sur la gauche de l'échiquier politique français, François Mitterrand est élu à la présidence de la république avec le soutien de la gauche. Si les communistes ne participent pas au premier gouvernement formé par Pierre Mauroy le 21 mai 1981, quatre d'entre eux occupent des fonctions ministérielles dans le deuxième gouvernement de Mauroy formé le 22 juin 1981. Pour les militant-e-s de SUD avec les entretiens ont été réalisé, il est clair que l'arrivée des socialistes et, dans une moindre mesure des communistes, au pouvoir a amené un bouleversement des luttes sociales en France.

Il est même possible d'aller plus loin en affirmant que pour ses militant-e-s l'union de la gauche, amorcée dès les années 1970 joue un rôle de frein sur les mouvement sociaux. Élisabeth Claude revient sur cette période, mais elle semble mélanger certains événements: le congrès d'Épinay de 1971 dit « congrès de l'unification socialiste », qui voit la participation de militant-e-s de la CFDT, vraisemblablement à titre personnel, les Assises pour le socialisme de 1974 auxquelles participent des représentant-e-s de la CFDT, notamment Jacques Chérèque et enfin le congrès de Nantes du PS en 1977. Toujours est-il que, pour elle, cette période voit le rapprochement de la CFDT et du PS, parti qui souhaiterait considérer « la CFDT comme sa courroie de transmission »¹⁵³, c'est à dire comme un outil pour favoriser son accession au pouvoir et faciliter la mise en place de réformes. Ce rapprochement est également, pour elle, un des vecteurs qui poussent un certain nombre de militant-e-s d'extrême-gauche, notamment de la LCR, a entré en opposition avec la direction de cette centrale syndicale¹⁵⁴. Élisabeth Claude est la seule a exprimer le fait que le rapprochement entre la CGT et la CFDT au cours

152HATZFELD Hélène, « Les habits étroits de l'Union de la gauche » in ARTIÈRES Philippe, ZANCARINI-FOURNEL Michelle (.dir), *68, une histoire collective : 1962-1981*, Paris, La Découverte, 2008, pp.754-760

153CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

154Idem

des années 1970, notamment lors de la période dite de l'union de la gauche, est directement lié à cette union des partis de gauche, notamment le PCF et le PS¹⁵⁵. Si il est vrai qu'il existe au cours de la période une certaine unité d'action entre la CGT et la CFDT, cela ne se fait pas sans heurts, notamment au niveau politique¹⁵⁶.

Nathalie Bonnet de SUD-Rail perçoit après 1981 la mise en place d'un « consensus mou, en particulier avec les ministres communistes au gouvernement »¹⁵⁷. Cela renvoie donc aux relations entretenus par les syndicats et les partis politiques, notamment les liens organiques entre la CGT et le PCF. La SNCF est ici un cas intéressant pour analyser ces rapports. En effet en 1981, dans le deuxième gouvernement constitué par Pierre Mauroy, Charles Fiterman, du PCF, est désigné ministre des transports, poste qu'il occupe jusqu'en 1984. Il est dès lors considéré comme le ministre communiste le plus populaire et le plus influent du gouvernement¹⁵⁸. Fiterman est présent lors du congrès de la Fédération CGT du Rail, ce qui fait de lui le second ministre à se rendre à ce congrès depuis 1945, preuve, s'il en était, du lien qui unit ce ministre communiste, ancien syndicaliste, à la CGT¹⁵⁹. Dans la pratique cela se traduit, selon Nathalie Bonnet, par une limitation des appels à la grève, notamment pendant les élections¹⁶⁰. Christian Chevandier va dans le même sens lorsqu'il écrit « Les militants [CGT], surtout s'ils sont communistes, n'ont aucune envie de se lancer dans un mouvement qui leur semblerait être hostile à la gauche et à leur ministre. Les syndicalistes CFDT ont une sympathie certaine pour le nouveau pouvoir et attendent de lui qu'il fasse ses preuves, même si ils ne sont pas toujours mécontents d'embarrasser leur compagnons de la CGT en étant quelque peu vindicatifs »¹⁶¹. Martial Thiebaut semble même aller plus en loin en parlant « de toutes les compromissions de la CGT »¹⁶², après 1981. Il est sans doute possible d'accorder un certain crédit à ces propos compte tenu du fait que Martial Thiebaut a connu de l'intérieur la stratégie de la CGT en 1981.

Les deux principales centrales syndicales s'entendent donc, implicitement ou officieusement, pour ne pas mener d'actions revendicatives les premiers temps qui suivent l'arrivée de la gauche au pouvoir. Néanmoins cette situation ne va pas durer dans le temps. Les débrayages et autres actions revendicatives reprennent à partir de 1982, augmentent en

155Idem

156ANDOLFATTO, LABBÉ, *Histoire des syndicats...* op. cit p. 324-336

157CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

158CHEVANDIER Christian, *Cheminots en grève ou la construction d'une identité* op. cit, p.327

159Idem

160CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

161CHEVANDIER Christian, *Cheminots en grève ou la construction d'une identité* op. cit, p.328

162CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Martial Thiébaut 12 avril 2011 »

1983 et surtout en 1984, notamment pour imposer au gouvernement des revendications offensives, notamment pour la CFDT la mise en place des 35 heures¹⁶³. Globalement nous pouvons expliquer ce regain revendicatif par le tournant politique du gouvernement socialiste, qui faisant le constat d'un échec de sa politique économique, décide, dans les années 1983-1984 de rallier l'économie de marché¹⁶⁴.

L'année 1986 voit le retour de la droite aux pouvoirs, une droite libérale¹⁶⁵ désireuse, notamment, de réformer le système des retraites des cheminot-e-s, considérant comme Jacques Douffiagues que « la traction au charbon valait une retraite à cinquante ans. Il n'y a plus d'escarbille aujourd'hui »¹⁶⁶. Rien de tel, comme l'écrit Chevandier, « pour redonner aux travailleurs du rail la conscience d'une appartenance commune »¹⁶⁷. Cette année voit en effet le développement d'une des luttes les plus importantes qu'ai connu l'histoire des mouvements cheminots. Si le mouvement est au départ lancé et animé par les syndicats traditionnels, il prend par la suite une forme relativement distincte avec la formation des coordinations pour déborder les centrales syndicales. Néanmoins il faut aussi prendre en compte le fait que les coordinations n'ont pas eu la même signification sur tout le territoire et dans tous les secteurs de la SNCF¹⁶⁸. Christian Mahieux considère en effet que « le phénomène coordination n'a pas existé sur la gare de Lyon »¹⁶⁹. Il considère tout de même que de nouveaux types d'organisations sont apparus en 1986, en lien avec la vision de la démocratie syndicale qui anime par la suite la création des syndicats SUD, à savoir le fonctionnement en Assemblée Générale (AG) quotidienne¹⁷⁰. Ce fonctionnement va à vraisemblablement à l'encontre de la tradition cheminote, habituée à ce que les syndicats appellent à la grève et à la reprise du travail, sans que les travailleurs et les travailleuses n'aient leurs mots à dire¹⁷¹. Nathalie Bonnet partage globalement ce point de vu considérant que « le rôle des syndicats est celui de réaliser une coordination entre les luttes »¹⁷². Les coordinations sont donc perçues par cette militante comme une sorte de recomposition syndicale plus que comme une réelle innovation. Cela est sans nul doute relativement différent dans le secteur de la santé, où la coordination

163ANDOLFATTO, LABBÉ, *Histoire des syndicats... op. cit* p.329

164 BERNSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire du XX^e siècle Tome 3. De 1973 aux années 1990 : la fin du monde bipolaire*, Paris, Hatier, 2010, p. 150

165Idem p.159

166*Le Monde*, 7 août 1986

167CHEVANDIER Christian, *Cheminots en grève ou la construction d'une identité* op. cit, p.332

168CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

169Idem

170Idem

171Idem

172CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

revêt un aspect différent, tenant compte du taux de syndicalisation relativement faible des infirmières et infirmiers. En 1987 la ministre de la santé du gouvernement de Jacques Chirac, Michèle Barzach produit un arrêté ministériel qui remplace le baccalauréat ou l'examen de niveau nécessaire pour se présenter à l'école d'infirmières par la simple inscription depuis cinq ans à la Sécurité sociale et examen du dossier de la candidate ou du candidat. En réaction les infirmières et les infirmiers lancent alors un mouvement important qui dure tout au long de l'année 1988¹⁷³. Cette lutte constitue la première grande grève de ce secteur, la première fois ou presque que ces professionnel-le-s de la santé descendent dans la rue pour revendiquer n'être « ni bonne, ni nonne, ni conne » c'est à dire ne pas être considéré comme des infirmières-iers exerçant leur profession dans le cadre certaine vocation naturelle des femmes à s'occuper d'autrui, de plus « le mouvement des infirmières a été sous-tendu par la volonté de faire reconnaître (concrètement et symboliquement) leurs compétences professionnelles »¹⁷⁴. Cette lutte a profondément marqué la profession, particulièrement la mise en place de la coordination des infirmières, qui par bien des aspects, est sans doute la coordination la plus aboutit et la plus productive de toutes les coordinations qui se mettent en place à cette période. Cette situation, nous l'avons vu, s'explique sans doute par une très faible syndicalisation de ce corps de métier, avec un taux de syndicalisation aux alentours de 6 ou 7 %¹⁷⁵. Nous reviendrons plus en détail sur cette lutte exemplaire dans le sens où elle constitue un exemple de lutte majoritairement féminine, porteuse de revendications pour la cause des femmes.

Dans le monde de l'éducation, si les premières années du septennat de François Mitterrand sont relativement calmes en terme de luttes sociales, subissant sans doute comme d'autres secteurs le poids de centrales syndicales profondément liées à l'appareil politique, l'arrivée de la droite au pouvoir en 1986 va redynamiser les luttes. Le mouvement contre la loi Devaquet dans les universités en est un exemple pour l'enseignement supérieur, mais nous ne nous attarderons pas sur ce mouvement qui sort du cadre de notre étude. Par ailleurs le mouvement des maîtres-directeurs qui débute en janvier 1987 est un autre exemple pour l'Éducation Nationale (ÉN), mouvement auquel Clotilde Maillard participe activement, faisant partie des quinze premiers initiateurs et initiatrices de la coordination, forme de lutte également nouvelle pour l'ÉN¹⁷⁶.

173KERGOAT Danièle (dir.), *Les infirmières et leur coordination*, Boulogne, Lamarre, 1992

174Ibid p.60

175Ibid p.46

176ROUMIER Jean-Théophile, *Une gauche libertaire dans la CFDT, Le syndicalisme des militants de l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL) de 1974 à 1995*, Mémoire de Master 1, Université de Paris 1, 2009, p. 84

Aux PTT la chronologie est relativement similaire, les grèves étant relativement rare jusqu'en 1984. Avec le « tournant libéral » des socialistes, les luttes reprennent en durée et en intensités. C'est le cas de la lutte contre le plan « Ducet » en 1984 qui prévoit une réforme des acheminements. Les luttes se poursuivent avec l'arrivée de la droite au pouvoir, notamment la lutte emblématique des camions jaunes, qui voit également la mise en place d'une coordination et qui sera un des événements qui entraîne l'exclusion de militant-e-s CFDT en décembre 1988, militant-e-s qui forment ensuite les premiers syndicats SUD-PTT¹⁷⁷. En 1990 éclate l'une des premières luttes pour le syndicat SUD-PTT, la lutte contre la réforme du ministre socialiste Paul Quilès, qui fait disparaître l'administration des PTT donnant naissance à deux entreprises distinctes, La Poste et France Télécom, réforme réalisée vraisemblablement avec le soutien de la CFDT¹⁷⁸. Si la CFDT ne participe pas à la mobilisation, la CGT, SUD-PTT et dans une certaine mesure FO, se lancent dans la bataille, principalement une bataille d'opinion et de défense du service public, marquant ainsi une certaine autonomie de ces syndicats vis à vis des institutions et du pouvoir socialiste.

Sur le plan strictement politique des militant-e-s parmi lesquel-le-s Irène Leguay, sans doute moins politisé-e-s à l'époque, voient l'élection de François Mitterand en 1981, comme positive avec l'accession de la « social-démocratie au pouvoir »¹⁷⁹. En 1981 elle partage le « sentiment qu'on allait aller vers quelque chose de plus juste pour les salariés et l'espoir qu'on allait bouleverser le poids du libéralisme »¹⁸⁰. Cette date est d'ailleurs également symbolique pour la CFDT puisqu'à partir de l'élection de Mitterand, la centrale ne donne plus de conseils de vote en faveur de la gauche et critique de plus en plus ouvertement le gouvernement socialiste au pouvoir¹⁸¹.

Au niveau local il est possible de distinguer un certain nombre de réactions similaires. Pour Bruno de Germain l'arrivée de la gauche au pouvoir amène « la fin du gauchisme, certains ont retourné leur veste, sont rentrés chez eux avec la rose à la main, d'autres sont partis à la pêche, etc. » et aurait même amené une certaine forme de « dépolitisation »¹⁸².

Il n'y a donc pas une réaction homogène des militant-e-s fondateurs et fondatrices des SUD, mais l'expérience de 1981 porte sans doute en elle le germe d'un nombre important de

177 COUPÉ Annick, MARCHAND Anne (dir.), *Syndicalement incorrect...* op. cit. pp.18-19

178 BARREAU Jocelyne, *La réforme des PTT : quel avenir pour le service public ?*, Paris, La Découverte, 1995, p.93

179 CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Irène Leguay le 8 avril 2011 »

180 Idem

181 ANDOLFATTO, LABBÉ, *Histoire des syndicats...* op. cit p. 325

182 CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Bruno de Germain le 2 mai 2011 »

luttres dans les années 1980, tant au niveau de la SNCF et des étudiant-e-s en 1986, des instituteurs et institutrices en 1987, que des infirmières et aux PTT en 1988. Mais si il est clair que si l'arrivée des socialistes au pouvoir ralentis les mobilisations syndicales, la victoire de la droite libérale aux élections législatives de 1986 et la formation d'un gouvernement sous l'égide de Jacques Chirac, un gouvernement soucieux de revenir sur les réformes amorcées par les socialistes, va clairement redynamiser les luttres sociales.

Ces mouvements de la fin des années 1980 portent en eux la même volonté de déborder les centrales syndicales, dans une certaine mesure, avec la mise en place d'AG et/ou de coordinations des travailleurs et des travailleuses en lutte. Mais ces mouvements portent également en eux les racines idéologiques des syndicats SUD, notamment l'indépendance vis à vis des organisations politiques, et même une certaine défiance, mais aussi un soucis accru pour la démocratie, à la fois en interne mais aussi dans les luttres. On peut donc considérer qu'après une certaine période d'atonie le mouvement social reprend à partir des années 1983-1984 une certaine autonomie vis à vis du monde politique, autonomie qui va d'autant plus s'exprimer à partir de 1986 et jusqu'à la fin de la décennie. Sur le plan politique cette expérience amène sans doute les fondateurs et les fondatrices des SUD a adopté un regard relativement critique lors de la réélection de Mitterrand en 1988 et lorsqu'en 1997, le socialiste Lionel Jospin est appelé par Jacques Chriac pour constituer un nouveau gouvernement de coalition.

C-Les origines de l'engagement pour la cause des femmes

Les militant-e-s des syndicats, portent pour la plupart une certaine sensibilité pour la cause des femmes, sans pour autant que ça ne réfléchisse réellement dans leur militantisme au quotidien. Lors de nos entretiens, aucun-e militant-e ne s'est déclaré en opposition au féminisme ou à la cause des femmes, et adhèrent pratiquement toutes et tous à la terminologie féministe ou pro-féministe. Il est désormais pertinent de comprendre l'héritage de cet engagement, tout comme nous l'avons fait concernant l'idéologie et les pratiques syndicales en revenant sur leur engagement militant pour la cause des femmes au sein de la CFDT et au sein des mouvements des femmes et des mouvements féministes.

La cause des femmes au sein de la CFDT

Dès lors que l'on traite la question de l'espace de la cause des femmes au sein de la CFDT il est possible et même relativement nécessaire de remonter dans le temps en analysant la prise en cause de cette question au sein de la CFTC qui est « dès sa fondation en 1919, la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) est la confédération syndicale la plus « mixte » : les femmes représentent presque la moitié des effectifs »¹⁸³. Un syndicalisme chrétien qui reste attaché aux valeurs traditionnels de la famille mais qui, dans le même temps, favorise la cause des femmes notamment par le développement d'espace de non-mixité et une autonomisation relative de l'espace de la cause des femmes en son sein¹⁸⁴. Il semble donc que la CFDT à sa création hérite de cette gestion de l'espace de la cause des femmes, même si après la Libération la place et l'autonomie des femmes au sein de la CFTC tend à diminuer¹⁸⁵. Lors de son congrès de mai 1970, la CFDT se prononce pour « la libération de la femme » et gardera cette revendication tout au long des années 1980¹⁸⁶. Malgré cette prise de position la CFDT fraîchement déconfessionalisée ne parvient pas à prendre de position claire vis à vis de la contraception. Mais les relations avec le MFPP qui débutent au cours de l'année 1970, sous la responsabilité de Fredo Krumnow et l'impulsion de Jeannette Laot, secrétaire nationale de

183BARD Christine, "L'apôtre sociale et l'ange du foyer: les femmes et la C.F.T.C. à travers Le Nord Social (1920-1936)", in *Le Mouvement Social*, n° 165, octobre-décembre,

184Idem

185Idem

186LE BROUSTER Pascale, « Contribution à l'histoire du Planning familial : le partenariat CFDT-MFPP au cours des années soixante-dix », *Genre & Histoire*, n°2, printemps 2008 p. 5

la CFDT en charge du secrétariat « travailleuses », vont amener progressivement la confédération à radicaliser ses positions sur cette question¹⁸⁷. En septembre 1972, la Commission Exécutive (CE) de la CFDT se prononce pour la libéralisation de l'avortement en considérant que la centrale syndicale possède « [...] la responsabilité d'agir pour que soient réunis dans la société les conditions d'information et les moyens permettant un choix personnel libre et responsable »¹⁸⁸. La CFDT devient donc la première centrale syndicale française à prendre position contre la loi de 1920 qui réprime l'avortement. Dès la création du Mouvement pour la Libération de l'Avortement et de la Contraception (MLAC) Jeannette Laot devient co-présidente de la structure¹⁸⁹. Sa participation se fait à titre personnel et non en tant que responsable de la centrale syndicale, néanmoins elle reçoit l'aval de la direction engageant de fait la CFDT dans ce combat.¹⁹⁰ La fin du MLAC en 1975 amène un rapprochement entre la CFDT et le MFPF qui vont alors mener en commun des actions sur le thème de la sexualité, à l'intérieur des entreprises notamment par le biais des commissions planning¹⁹¹. Au début des années 1980 le recentrage de la centrale syndicale met un terme à cette collaboration. À partir du « 27 mai 1982, lors de son 39^e congrès, la Confédération française démocratique du travail (CFDT) vote une résolution imposant la mixité des structures de l'organisation par l'instauration de quotas. Avec ce congrès, la CFDT devient la première organisation syndicale à opter pour des mesures volontaristes »¹⁹².

Si la CFDT joue un rôle important dans la popularisation, notamment au sein des entreprises, des combats liés à la libération de la sexualité, cet engagement n'est que de courte durée, principalement dans les années 1970. Néanmoins le féminisme qui s'exprime au sein de la CFDT est atypique dans le paysage syndical français puisqu'il tente de faire une articulation entre la lutte des classes et la lutte des sexes, soucieux de combattre les rôles prédéterminés liés au sexe. À ce sujet Margaret Maruani rapporte un slogan partagé par les syndicalistes et les féministes qui illustrent bien cette articulation: « Pas de libération des femmes sans socialisme, pas de socialisme sans libération des femmes »¹⁹³. L'action de la CFDT sur le terrain du mouvement des femmes semble dévolue à certains et surtout certaines militantes.

187Ibid p. 6

188Idem

189Pascale Le Brouster, « Contribution à l'histoire du Planning familial... » *op. cit.* p. 8

190Idem

191Pascale Le Brouster, « Contribution à l'histoire du Planning familial... » *op. cit.* p. 10

192LE BROUSTER Pascale « Le débat sur la mixité des structures au sein de la CFDT (1976-1982) », Colloque

Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours, Lyon, SENS, 2008

193MARGUANI Margaret, *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, CNRS, Syros, 1979, p. 244

Comme le montre Pascale Le Brouster, la CFDT est donc pionnière dans de nombreux domaines concernant l'espace de la cause des femmes, même si cette primauté crée débat, notamment auprès des militantes de la CGT¹⁹⁴.

Et il est clair que cet engagement cédétiste a une importance réelle sur les militants et surtout les militantes "sudistes" issues de la CFDT. De fait de nombreuses militantes qui forment ensuite les syndicats SUD militent dans les commissions femmes de la CFDT. Élisabeth Claude est active au sein de la commission femmes de l'UD 93 à laquelle elle appartenait et insiste par ailleurs sur l'importance qu'a revêtu pour elle l'engagement pour la cause des femmes dans l'organisation syndicale¹⁹⁵. Annick Coupé milite activement au sein de différentes commissions femmes de la CFDT, à la fois au niveau de la confédération et aussi aux PTT¹⁹⁶. Elle participe avec son syndicat des chèques postaux, milieux professionnels particulièrement féminisé, à la mise en place d'interventions syndicales propres à la cause des femmes en organisant des réunions d'informations sur la contraception, les droits des femmes, etc¹⁹⁷.

Dans la CFDT-FGTE la commission-femmes semble alors, selon Nathalie Bonnet relativement active, notamment en réalisant un travail important sur « les questions liés à la parentalité et à la répartition des tâches ». Nathalie Bonnet ne participe pas directement à cette commission. Pour elle, son militantisme pour la cause des femmes à la CFDT ce faisaient plus sur des temps « hors-cadres » avec des discussions portant également sur le partage des tâches, etc¹⁹⁸.

Un débat apparaît quand à la composition de ces commissions. Théoriquement mixtes les commissions femmes de la CFDT semblent, selon les militantes interrogées, pour la plupart fonctionner en non-mixité. Dans les faits l'ensemble des hommes que nous avons rencontrés, mis à part Olivier Cuzon de SUD-Éducation, cas à part puisqu'il entre plus tardivement dans le syndicalisme et via le SNES et non via la CFDT, n'ont pas participé aux commissions femmes de la CFDT. Comment expliquer cet état de fait? Nous pouvons avancer ici plusieurs hypothèses en lien avec les entretiens réalisés. Les militants CFDT n'ont sans doute par acquis la formation nécessaire sur le sujet de la cause des femmes pour considérer

194 Voir à ce sujet les débats dans CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL, INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT, *Femmes et syndicalisme*, IHS-CGT-FAPT, Colloque des 2 et 3 décembre 1999

195 CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

196 CF Annexe 2 « Entretien avec Annick Coupé le 7 avril 2010 »

197 Idem

198 CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet le 23 mars 2011 »

cette question, certains considérant même « qu'il devait être moins féministe à l'époque »¹⁹⁹. D'autres part si, statutairement, les commissions étaient mixtes, les femmes actives dans ces commissions ont pu être majoritairement favorable à la non-mixité, au contraire de leur organisation en général, et donc s'opposer, dans la pratique, directement ou indirectement, à la présence d'hommes dans ces structures.

Sur le plan local la commission féminine de la CFTC se crée en 1962, se transforme par la suite en commission féminine de la CFDT, beaucoup des militant-e-s qui constituent alors cette commission sont issu-e-s du catholicisme social, notamment de la JOC, de la JOC-F, de la JAC et de la JAC-F, ce qui renvoie directement à l'apport de courant sur la cause des femmes à l'intérieur de la CFTC puis de la CFDT²⁰⁰. Son activité est relativement importante jusqu'en 1970, où le congrès confédéral décide que l'amélioration des conditions des femmes concernent l'ensemble de l'organisation et de ses membres, et donc qu'une commission spécifique n'a plus lieu d'être, ce qui se répercute vraisemblablement au niveau local²⁰¹. En 1974 une commission « Travailleuses » reprend ces activités sur ce terrain, une commission relativement plus politisée que la précédente, composée principalement des militantes de la LCR et de Révolution! autre organisation communiste révolutionnaire issue d'une scission de la LCR²⁰². L'activité de la commission « Travailleuses » de l'UD CFDT Maine et Loire porte à la fois sur des questions directement liés au syndicalisme comme les salaires, les discriminations, etc. mais aussi sur des revendications plus larges comme le droit à l'avortement et à la contraception etc. En 1982, avec le vote de la loi Roudy sur l'égalité homme-femme, la commission diminue son activité, une diminution déjà amorcée dès 1979 où débute « un reflux de la culture féministe, surtout dans les syndicats qui doivent se positionner par rapport à la crise économique, face à la pression des dirigeants d'entreprises relançant l'idée d'un travail féminin d'appoint. »²⁰³. Ce reflux n'est pas uniquement localisé dans le Maine et Loire mais représente bel e bien une situation au niveau national. Pour Annick Coupé « les commissions femmes dans la CFDT disparaissent, autour de l'idée en gros que les lois sont là, que les choses vont se mettre en place petit à petit du point de vu de l'égalité hommes/femmes »²⁰⁴. Elle affirme que l' « évolution politique droitière de la CFDT va en

199CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Bruno de Germain le 2 mai 2011 »

200MARREL *Élodie-Cécile, Mémoires et histoire des féminismes (Angers, 1965-1985)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Christine Bard, Université d'Angers, 1998, p.63

201Ibid p.65

202Idem

203 Ibid p.84

204CF Annexe 2 « Entretien avec Annick Coupé 7 avril 2010 »

même temps avec un abandon de ce qu'avait apporté le mouvement des femmes dans la CFDT » Parmi les militant-e-s que nous avons rencontré-e-s, aucun-e n'a participé directement à la commission « Travailleuses » de la CFDT, principalement parce les syndicats SUD sont en Maine et Loire créé uniquement par des hommes, mais aussi parce que les militantes qui rejoignent les syndicats SUD par la suite appartiennent à une nouvelle génération qui n'a pas connu l'existence de cette commission.

Il est également intéressant de se questionner sur les liens que peuvent avoir les positionnements de la gauche CFDT concernant la cause des femmes et les différentes vagues d'exclusions ou de départs de la Confédération. Pour la totalité des militant-e-s interrogé-e-s la cause des femmes n'est pas centrale dans les différentes ruptures avec la centrale syndicale. Néanmoins pour Annick Coupé, le recentrage de la CFDT s'accompagne d'un abandon progressif des différents groupes et commissions femmes du syndicat²⁰⁵. Elle explique de plus dans les colonnes des *Cahiers du féminisme* qu'« un des problèmes que nous rencontrions à la CFDT était l'écartèlement de plus en plus grand entre notre pratique, notre discours à la base, et le discours de la confédération sur les revendications des femmes »²⁰⁶. La cause des femmes n'est donc pas le conflit centrale qui oppose la direction de la CFDT et une partie des syndicalistes oppositionnel-le-s, mais fait parti intégrante des griefs que l'opposition porte en son sein.

Le mouvement des femmes

Nous nous intéresserons ici au mouvement des femmes, en tant que mouvement spécifique, avec ses organisations, associations, collectifs, propres, en dehors du cadre organisationnel traditionnel que peuvent représenter les organisations politiques et surtout les syndicats. Si des militant-e-s SUD ont participé à des groupes femmes d'entreprises, de quartier, etc. dans l'ensemble les militant-e-s qui forment les syndicats SUD ont peu participé au mouvement des femmes en dehors de leur intervention syndicale sur cette question. Au niveau national Annick Coupé a participé activement au groupe femmes des chèques-postaux, groupe regroupant des syndicalistes de la CFDT, de la CGT ainsi qu'une part importante de non-syndiquées, un groupe qu'elle rattache au courant féministe lutte des classes²⁰⁷. Avant

205Idem

206« L'étoile du SUD », *Cahiers du féminisme*, n°73, été 1995

207CF Annexe 2 « Entretien avec Annick Coupé 7 avril 2010 »

même de rentrer aux PTT elle noue des contacts avec des associations féministes, notamment avec le MLAC en Normandie en 1973, étant elle-même touchée par la question de l'avortement²⁰⁸. Martial Thiebaut, fondateur de SUD-Rail 49, milite à l'âge de 15 ans, donc aux alentours de 1973, dans un groupe MLAC de sa région de naissance en Lorraine. Par la suite il estime ne pas avoir eu de militantisme spécifique sur cette question, ce qui explique sans doute le fait qu'il ne se soit pas impliqué dans des groupes similaires dans le Maine et Loire par la suite.

Dans le département il a bien sûr existé des groupes femmes, mais vraisemblablement pas dans les secteurs professionnels dans lesquels les syndicats SUD se développent localement.

Comment expliquer cette faible implication dans les groupes femmes, malgré une vraisemblable conscientisation pour la cause des femmes? Les groupes femmes d'entreprises sont particulièrement implantés dans les grandes entreprises et administrations. De fait les militant-e-s qui travaillent dans des petites structures, comme Élisabeth Claude, ne rencontrent pas sur leur lieu de travail de groupe-femmes²⁰⁹. Mais l'un des arguments qui revient le plus fréquemment dans les entretiens repose sur la constitution même de ces groupes, en non-mixité. Certaines militantes de SUD ne voyant pas la nécessité de se réunir en non-mixité, allant même jusqu'à déclarer ces modes d'organisations comme relevant d'une certaine manière de pratiques « sexistes »²¹⁰. Cela renvoie directement à l'existence même de ces mouvements spécifiques et une divergence stratégique: mener des luttes propres, dans des organisations propres, ou prendre en compte ses luttes dans des organisations plus larges, politiques ou syndicales.

Nous reviendrons par la suite sur l'implication des militant-e-s SUD dans le mouvement féministe qui semble regagner un nouveau souffle au milieu des années 1990 et notamment en 1995

Le peu d'implication des militant-e-s SUD dans le mouvement des femmes des années 1970-1980, leur revendication d'être féministes ou pro-féministes, pour certain-e-s de manière « non conventionnelle »²¹¹, leur implication principale dans un militantisme pour la cause des femmes à l'intérieur des organisations traditionnelles, principalement le syndicat, peut nous amener à considérer la possibilité que ces militant-e-s puissent être rattaché-e-s à un

208Idem

209CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

210CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Irène Leguay le 8 avril 2011 »

211Idem

« féminisme syndicaliste »

Le syndicalisme SUD possède un héritage multiple puisant à la fois dans le projet de société autogestionnaire de la CFDT, mais aussi dans les pratiques, notamment d'action directe, théorisées et mise en place par les syndicalistes révolutionnaires de la CGT jusque dans les années 1920. Le syndicalisme SUD puise aussi des pratiques développées au cours des années 1970 et 1980 au sein de mouvements sociaux qui même s'ils ne sont pas nécessairement "nouveaux" comme nous l'avons vu, mais qui développent des pratiques et des revendications nouvelles. Les combats et les mouvements successifs pour la cause des femmes en font notamment partis, des combats que le syndicalisme SUD hérite de l'engagement féministe de la CFDT durant les années 1970 et une partie des années 1980 mais aussi des mouvements des femmes autonomes auquel des militantes ont pris part sur cette période.

II- La prise en charge interne de la cause des femmes

Il convient donc désormais d'étudier la manière dont les syndicats SUD vont prendre charge en interne la cause des femmes, en analysant la présence ou non d'outils pour favoriser la cause des femmes, à la fois au niveau des fédérations et des syndicats du Maine et Loire. L'étude des revendications féminines et féministes de chaque fédération ainsi que leur appropriation au niveau local est également nécessaire. Enfin la différence des sexes qui peut exister dans le militantisme syndical tant au niveau des fédérations que des syndicats locaux.

A-Des outils pour favoriser la cause des femmes

Les outils au sein des différentes fédérations et leur efficacité

Partant du principe que l'engagement féminin au sein des structures syndicales est plus faible que l'engagement masculin, SUD-PTT, premier né des syndicats SUD, met en place des dispositions particulières pour favoriser l'engagement féminin. Il est intéressant de signaler que la position d'une partie des militantes de SUD et notamment d'Annick Coupé concernant

la question des places réservées aux femmes dans la fédération, c'est à dire des quotas, a évolué sur la période, puisqu'elle part du principe « que les quotas sont utiles, sont un outil mais ne sont pas une fin en soi » alors qu'elle s'était opposée à l'instauration de quotas au sein de la CFDT, position défendue notamment à l'époque par Nicole Notat²¹². Cependant et toujours d'après Annick Coupé, il y a eu une division « entre copines qui venions de la CFDT, qui étions investies dans les commissions femmes de la CFDT, qui étions féministes, sur le fait qu'il fallait des quotas ou non »²¹³. Le règlement intérieur acté lors du premier congrès stipule que sur les vingt-cinq membres du Bureau Fédéral (BF) qui est l'organisme directeur de la fédération, cinq doivent être des femmes, soit 20% des membres du bureau. Nous reviendrons par la suite sur cette question lorsque la place des femmes dans les instances dirigeantes sera étudiée.

D'autres mesures concrètes sont prises à la création de SUD-PTT pour favoriser la participation des femmes, notamment celles en charge d'enfants. Sur le plan organisationnel le syndicat décide de fixer les heures de réunions syndicales sur le temps de travail et non sur le temps « libre ». De même lorsqu'une militante doit s'absenter de son domicile la fédération prend en charge les frais de garde pour ses enfants. De l'aveu d'Annick Coupé cette dernière mesure « a été peu utilisée ce qui d'ailleurs est un problème et qui veut dire que le fait que les femmes ne prennent pas assez de responsabilités ou en tous les cas la place qui leur revient dans les structures syndicales, n'est pas, à mon avis, uniquement un problème matériel »²¹⁴.

Cette réflexion renvoie à la notion de plafond de verre utilisée par les sociologues notamment celles et ceux qui analysent les structures hiérarchiques. Ce terme renvoie à l'incapacité pour des éléments d'un niveau inférieur d'atteindre des postes supérieurs. Pour Cécile Guillaume qui a analysé la féminisation de la CFDT « c'est en vertu des stéréotypes de genre (les qualités dites féminines / masculines) et du processus mettant en scène un jeu de perception sexué (visibilité, acceptabilité et réseau) que les femmes sont discriminées »²¹⁵. Il apparaît que la situation est relativement similaire au sein de SUD-PTT : pour Annick Coupé les femmes sont confrontées à « un système de domination qui est bâti à la fois sur des habitudes de fonctionnement, des volontés de pouvoir qu'ont consciemment ou inconsciemment les hommes et quand une femme prend une place, c'est une place en moins

212CF Annexe 2 « Entretien avec Annick Coupé

213Idem

214Idem

215 GUILLAUME Cécile, « Le syndicalisme à l'épreuve de la féminisation. La permanence "paradoxe" du plafond de verre à la CFDT », *Politix*, Vol. 20, n° 78, 2007,

pour les hommes. »²¹⁶

Au sein de la fédération SUD-Rail il n'existe aucune disposition spécifique pour favoriser la place des femmes dans le syndicat. Cet état de fait est regretté par les militant-e-s que nous avons pu rencontrer au cours des entretiens. Christian Mahieux explique cette situation par la construction même de SUD-Rail et les secteurs dans lesquels le syndicat s'est construit et développé, « dans le milieu des agents de conduite et, d'une manière moindre au début, chez les contrôleurs »²¹⁷. Ces deux milieux sont majoritairement masculins, de manière extrêmement forte, voir même « caricaturale » pour Christian Mahieux. De fait il semble y avoir une réelle difficulté à « intégrer cette dimension » voire même un déni dans le sens où, comme l'exprime Christian Mahieux, ces militants qui ne sont confrontés quasiment à aucune femme, n'ont pas conscience des inégalités qui peuvent exister²¹⁸. Nathalie Bonnet fait également le même constat considérant que le syndicat « n'a jamais avancé sur ce dossier »²¹⁹.

Il y a donc chez ces militant-e-s une certaine forme de regret de ne pas avoir réussi à mettre en place des outils spécifiques pour favoriser l'implication des femmes dans les syndicats. Cet état d'esprit se retrouve également dans le regard qu'ils et elles portent sur l'engagement revendicatif de la fédération concernant la cause des femmes, étudié par la suite dans ce mémoire.

Au niveau du syndicat CRC-Santé-Social il n'y a pas eu non plus de dispositions particulières pour favoriser l'implication des femmes. À l'inverse de SUD-Rail, les raisons invoquées pour ne pas avoir mis en place, à l'époque, d'outils spécifiques est la présence majoritaire de femmes dans la structure syndicale. Pour Élisabeth Claude, les premiers secrétariats fédéraux du syndicat CRC-Santé-Sociaux étaient composés uniquement de femmes. Le fait que nous n'ayons pas pu accéder aux archives du syndicat ne nous permet pas de certifier cette affirmation, qui semble néanmoins tout à fait plausible au regard des différents entretiens et discussions que nous avons pu réaliser avec des militant-e-s de ce syndicat. De fait donc, la question de favoriser la participation des femmes ne se posait même pas pour ces militantes²²⁰. Néanmoins, Élisabeth Claude considère que le syndicat « a payé plus tard cette décision » puisque, lorsqu'elle a analysé les effectifs des instances dirigeantes de la fédération au début des années 2000, les hommes occupent la majorité des postes²²¹. Des

216CF Annexe 2 « Entretien avec Annick Coupé 7 avril 2010 »

217CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

218Idem

219CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

220CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

221Idem

dispositions semblent avoir été prises depuis pour rééquilibrer les instances dirigeantes. Néanmoins ces dispositions très récentes débordent de notre cadre chronologique.

Il en va vraisemblablement de même pour SUD Éducation qui selon Clotilde Maillard « s'est créé avec une majorité de femmes, donc il n'y pas eu de dispositions spécifiques, comme la majorité était composée de femmes, c'est évident, ça allait de soi que ça tenait compte de la vie des femmes. »²²². Néanmoins il faut noter que certain-e-s militant-e-s, notamment à SUD Éducation, souhaitent mettre en place des outils, sous la forme d'un système paritaire au sein des instances de la fédération ; pour preuve, un amendement, refusé, retrouvé dans les archives de SUD Éducation. Cet amendement aux statuts de la fédération présenté par le syndicat du Languedoc-Roussillon lors du premier congrès de la fédération à Lyon en 1998, stipule que « le Bureau doit être constitué en respectant la parité hommes/femmes ». Dans les archives de SUD Éducation il n'y pas de traces des raisons qui ont poussé la majorité des militant-e-s mandaté-e-s lors de ce congrès à refuser cet amendement. Plusieurs raisons peuvent cependant expliquer le refus de cet amendement. D'une part le secteur de l'Éducation Nationale est, en particulier dans les premier et second degrés d'où proviennent la majorité des adhérent-e-s de SUD-Éducation, majoritairement féminin. Les militant-e-s ont donc pu refuser cet amendement pour préférer que le bureau soit composé d'une manière représentative. D'autre part, ce refus peut également marquer une opposition idéologique aux quotas. Cette opposition renvoie sans doute, nous l'avons vu, à une tradition issue de la gauche CFDT. Lorsqu'en 1982, au congrès de Metz, la CFDT met en place un système de quotas, le syndicat d'Annick Coupé fait partie des opposants à cette mesure. Les militant-e-s interrogé-e-s sur cette question n'ont pas fait de référence explicite à cet événement, néanmoins l'opposition politique aux systèmes de quotas, considérant cette pratique comme discriminante, semble bel et bien présente dans les syndicats SUD à leur création. De fait dans le texte « Égalité des sexes » du premier congrès de la fédération SUD-Éducation il est explicitement écrit que « dans la vie syndicale, nous ne pensons pas que des "commissions femmes", que l'application de quotas ou des places réservées aux femmes dans les postes à responsabilité, soient une réponse adaptée à la violence symbolique qui frappe les femmes, au sein du syndicat comme dans l'ensemble de la société »²²³.

Les commissions femmes syndicales sont également des outils pour favoriser,

222CF Annexe 1 « Entretien avec Clotilde Maillard »

223« Égalité des sexes » in *Cahiers du 1er congrès de la fédération SUD-Éducation*, Archives de SUD-Éducation

populariser, la cause des femmes à l'intérieur même des syndicats. Il est dès lors primordial de se poser la question de la présence, ou non, de ces commissions au sein des syndicats SUD et de leur action.

Le principe d'une commission-travailleuses à SUD-PTT est actée dès le congrès fondateur de 1989. La mise en place de la commission est réellement effective à partir du Comité Fédéral (CF) de mars 1990. Cette commission se donne pour objectif de traiter, non pas uniquement les problèmes des femmes au travail, mais plus largement l'oppression spécifique des femmes tant au travail que dans la société en général, et le terme « femmes » apparaît plus approprié pour définir l'action de cette commission. Peu d'opposition accompagne la mise en place de cette commission. Une contribution au débat du CF de mars 1990 sur la commission-femmes, co-signée par Nelly Martin, Annick Coupé, Marie-Laure Kwain et Anne-Marie Gometon exprime le fait qu' « apparemment tout le monde, dans SUD au moins, reconnaît l'existence d'une oppression spécifique des femmes dans la société »²²⁴.

Au niveau de SUD-Éducation la commission femmes est créée bien après la création de la fédération, puisque, comme nous l'avons vu, la fédération s'oppose au départ à la constitution d'une commission spécifique. De fait, au départ des débats ont lieu sur l'utilité de cette commission. Certain-e-s militant-e-s, dont Clotilde Maillard, sont partisan-ne-s d'une commission anti-sexiste pour permettre de faire un lien avec le métier d'enseignant-e qui consiste notamment « à éviter de reproduire la division sexuée des tâches »²²⁵. C'est néanmoins une commission femmes qui se met en place, centrée donc sur les questions des droits des femmes. Les archives de SUD-Éducation ne conservent pas à notre connaissance de traces de la création de la commission femmes (ce qui renvoie plus largement au traitement des archives des syndicats SUD).

Malgré quelques tentatives le syndicat SUD-Rail ne s'est pas doté de commission femmes, les militantes actives sur le terrain de la cause des femmes préférant participer à la commission femmes de l'USS²²⁶. Cela nous amène de fait à tirer la conclusion que l'espace de la cause des femmes semble dans cette fédération très restreint.

Au sein du syndicat CRC-Santé-Sociaux la commission femmes débute avec la création de la fédération, c'est à dire en 1990²²⁷.

224Contribution au débat du Comité Fédéral des 6, 7 et 8 mars 1990 sur la mise en place d'une commission nationale « femmes travailleuses », Archives de Sud-PTT

225CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Clotilde Maillard 24 mars 2011 »

226CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

227CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Didier Oger le 5 mai 2011 »

L'ensemble de ces commissions est mixte, néanmoins il semble que peu d'hommes ait réellement et activement participé à leurs activités. Selon Annick Coupé, un seul homme participe à la commission de SUD-PTT et rapidement la commission devient non-mixte dans les faits. Pour Annick Coupé cette situation « fait la démonstration, sans le vouloir forcément, que nous avons besoin d'espaces et de moments en non-mixité »²²⁸.

Dans l'ensemble des syndicats il existe également des réflexions concernant la prise de parole. Des outils peuvent alors être mis en place, un fonctionnement en double liste de parole, ou « liste québécoise » qui donne la parole plus rapidement aux femmes et à celles et ceux qui prennent moins souvent la parole. Ces outils n'ont pas laissé de traces dans les archives et ne sont présents que dans les témoignages des militant-e-s.

Il est intéressant également de noter que certain-e-s militant-e-s considèrent le fait que les syndicats soient constitués majoritairement de femmes favorise de fait l'espace de la cause des femmes au sein de ces structures. Cela est sans doute juste lorsqu'il s'agit de choisir un horaire de réunion, par exemple, des disparités existant également entre les femmes qui ont des enfants ou non et en fonction de l'âge des enfants. Il semble néanmoins que si ce point de vue était partagé à la création, la situation a relativement évolué au fil des années, notamment avec le développement des différents syndicats.

Les outils au niveau local

Après avoir étudié les outils mis en place au niveau national dans sa diversité, diversité qui se retrouve à la fois dans les outils choisis par les syndicats mais aussi dans leur mise en pratique au quotidien, il convient désormais de s'attarder sur l'analyse des outils présents, ou non, au niveau local, pour favoriser la place des femmes.

La fondation de SUD-PTT dans le Maine et Loire est quelque peu difficile à déterminer. Organisé à la base en syndicat régional Pays de la Loire, puis en syndicat regroupant le Maine et Loire, la Sarthe et la Mayenne, le syndicat est créé au niveau départemental autour des années 1994 et 1995²²⁹. À la base, le syndicat est composé exclusivement d'hommes. Les premières femmes adhérentes ne rejoignent le syndicat que vers les années 1997-1998, d'après André Gachet. Néanmoins des réflexions concernant la place des femmes ont tout de même lieu au sein de la structure syndicale. Les réunions du

228CF Annexe 2 « Entretien avec Annick Coupé 7 avril 2010 »

229CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec André Gachet le 13 mai 2011 »

syndicat sont, par exemple, toujours placées sur le temps de travail, permettant ainsi à un maximum de femmes de participer à l'activité du syndicat²³⁰.

Pour SUD-Éducation Maine et Loire, il semble qu'il y ait eu régulièrement des tentatives pour mettre en place des listes de paroles dites « québécoises », sans que cela soit une habitude du syndicat dans son fonctionnement quotidien, mais plutôt lors de certaines échéances, comme les congrès locaux par exemple. Néanmoins il semble que, comme pour la question des quotas au niveau national, les militant-e-s qui proposent ces outils sont confronté-e-s à des oppositions, notamment de femmes, considérant ces mesures comme discriminatoires²³¹. Par ailleurs, lorsque le thème des outils mis en place pour favoriser la place des femmes dans le syndicat est abordé, Bruno de Germain évoque la localisation des réunions. En effet il semble qu'au départ les réunions soient organisé-e-s au domicile de certain-e-s adhérent-e-s, « souvent chez des couples d'enseignants, donc il y avait l'homme et la femme ». Par la suite Bruno de Germain remarque « qu'à partir du moment où les réunions ont été plus institutionnelles dans un lieu comme la Bourse du Travail par exemple, il y a des femmes qu'on ne voyait plus »²³². Nathalie Hugues également partage pleinement ce constat²³³. Cette affirmation renvoie selon nous à deux questionnements qui ne sont pas directement liés aux outils pour favoriser la cause des femmes, mais qui contribuent aux réflexions quant à leur mise en place. D'une part le militantisme de couple, d'autre part la nécessité de briser le quotidien induite par le militantisme. Le militantisme oblige à s'affirmer d'une manière ou d'une autre dans l'espace public, donc à sortir de chez soi, ce qui semble plus délicat pour les femmes au niveau local que pour les hommes. Cet état de fait renvoie à la place traditionnelle attribuée aux femmes dans une société patriarcale, à savoir au foyer, près des enfants, etc. Cette situation semble se retrouver même dans des milieux considérés comme relativement progressistes. Néanmoins il serait hasardeux de ne donner que cette explication pour analyser les difficultés des femmes à s'insérer dans l'espace public et plus précisément dans le mouvement social. Par ailleurs le militantisme de couple implique que les deux membres du couple ait des opinions politiques relativement proches, ou que l'un ou l'une influence l'autre dans ses options politiques. Cette notion de militantisme de couple est bien connue pour les mouvements catholiques sociaux ou chez les couples militants célèbres²³⁴.

230Idem

231CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Bruno de Germain le 2 mai 2011 »

232Idem

233CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Hugues le 19 mai 2011 »

234Par exemple BELOUET Eric, « Le Couple jociste », in Bruno Duriez, Étienne Fouilloux, Alain-René Michel, Georges Mouradian, Nathalie Viet-Depaule (dir.), *Chrétiens et ouvriers en France, 1937-1950*, Paris, Les

Néanmoins elle paraît relativement peu étudiée dans le domaine de l'espace de la cause des femmes dans son ensemble. Beaucoup de militant-e-s que nous avons rencontré-e-s font d'ailleurs état de la nécessité d'une entente particulière au sein de leur couple, leur permettant de militer. Martial Thiebaut de SUD-Rail considère que la capacité de militer dépend énormément « de la personne avec qui l'on est »²³⁵. André Gachet de SUD-PTT explique que son militantisme prenant beaucoup de temps en soirée, un partage des tâches s'est effectué, lui-même s'occupant des enfants le matin et sa compagne le soir. Bruno de Germain revient lui aussi sur cette notion en exprimant le fait que son militantisme a été rendu possible grâce au soutien de sa compagne, soutien qui semble aller dans les deux sens compte tenu que sa compagne milite au sein du NPA aujourd'hui. Néanmoins il estime avoir plus de facilité qu'elle pour quitter le domicile familial pour militer, notamment lorsque des problèmes internes à la famille surgissent²³⁶. Il en va relativement de même pour Didier Oger qui, divorcé et ayant la charge de ses enfants toutes les deux semaines, considère qu'il peut, à l'époque, laisser ses enfants pour militer sans se sentir coupable²³⁷. Cette notion de culpabilité est ici fort intéressante puisqu'elle nous permet de voir que les dispositions en faveur de la place des femmes ne revêtent pas que des aspects pratiques liés aux inégalités dans la gestion des tâches familiales, mais aussi une réflexion plus vaste sur les rôles sexués admis culturellement. Il est dès lors relativement surprenant que les syndicats n'aient pas pris de dispositions particulières par rapport aux outils qui peuvent favoriser la présence et l'action des femmes.

On retrouve ici un problème central: l'absence de femmes à la création des syndicats SUD dans le Maine et Loire, ou tout du moins de femmes militantes et animatrices des syndicats. En effet les hommes, s'ils tentent de comprendre les problèmes que peut engendrer le militantisme des femmes, ne semblent pas prendre en compte l'ensemble des systèmes de domination et d'oppression des femmes, en renvoyant la question de l'engagement syndical à une question de volonté. Nathalie Hugues insiste également sur la notion de militantisme de couple, son compagnon ayant rejoint par la suite SUD-Santé-Sociaux, et sur la facilité que les hommes ont à quitter la structure familiale en étant « persuadée qu'un homme se pose moins de questions dans ses engagements qu'une femme [...] et si un homme a une obligation de

Éditions de l'Atelier, coll. « Patrimoine », 2001, p. 86-99 ou encore WIEVIORKA Annette *Maurice et Jeannette. Biographie du couple Thorez*, Fayard, Paris, 2010

235CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Martial Thiebaut »

236CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Bruno de Germain le 2 mai 2011 »

237CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Didier Oger le 5 mai 2011 »

réunion ou je ne sais quoi, il ne se pose pas la question, il y va et je suis sûre que les femmes vont souvent peser le pour et le contre avec leurs obligations familiales »²³⁸. Pour en revenir aux outils mis en place dans les syndicats locaux, Didier Oger a également affirmé qu'il existe au sein de SUD-Santé-Sociaux 49 une réelle volonté de constituer une commission femmes départementale. Néanmoins la création de cette commission a vraisemblablement été refusé par les femmes du syndicat, considérant sans doute que le problème devait être envisagé par l'ensemble du syndicat et non uniquement par les femmes²³⁹. S'il est intéressant de se pencher sur cette question il semble néanmoins que cela dépasse le cadre chronologique de notre étude. Il est cependant difficile d'établir une chronologie puisque les acteurs et les actrices ne nous ont pas apporté de dates précises, sans doute parce qu'ils-elles ne les ont plus en mémoire. De plus les questionnements autour de la création d'une commission femmes ont eu lieu dans le cadre de réunions ou de discussions qui n'ont pas laissé de traces écrites.

Le syndicat SUD-Rail dans le Maine et Loire n'a pas mis en place d'outils particuliers, compte tenu du fait qu'aucune femme n'était présente à la création du syndicat, du fait même de la provenance des militants qui le constituent, à savoir le secteur de l'équipement, un secteur masculin à l'écrasante majorité. Un lien évident peut donc être fait avec l'ensemble du syndicalisme cheminot -et plus largement avec la place des femmes au sein de la SNCF. Un élément important concernant la constitution d'outils spécifiques en faveur de la cause des femmes dans les syndicats SUD du Maine et Loire est le rapport qu'entretiennent les militant-e-s du département avec les commissions-femmes de leurs fédérations respectives. Il semble que les militant-e-s de base et notamment les hommes se sentent parfois durement attaqués par les positions et les militant-e-s qui forment les différentes commissions. Didier Oger considère la commission de SUD-Santé-Sociaux, par certains aspects, comme trop « hard », André Gachet critique les dérives « anti-mecs » qui peuvent exister, selon lui, au sein de la commission de SUD-PTT. Il paraît vraisemblable que ces positions aient également perturbé certaines militantes de son syndicat ²⁴⁰. Il semble donc exister une fracture relativement importante entre les militant-e-s des commissions-femmes fédérales et les militant-e-s de base. Nous pouvons apporter un certain nombre d'hypothèses pour tenter d'expliquer ou tout du moins de comprendre cette fracture. D'une part il est fort probable que les militant-e-s les plus actifs-ves sur ces questions soient sans doute les plus formé-e-s et qu'ils-elles utilisent un

238CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Hugues le 19 mai 2011 »

239Idem

240CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec André Gachet le 13 mai 2011 »

jargon qui peut paraître pour les militant-e-s de base comme relativement radical, comme par exemple la société patriarcale, l'hétéro-normalité, etc. Cette incompréhension renvoie également à une formation relativement inégalitaire avec des militant-e-s extrêmement formé-e-s, qui participent aux mouvements féministes comme nous le verrons plus tard, et des militant-e-s de base qui, s'ils-elles partagent la volonté de lutter contre toutes les formes de discrimination et d'oppression n'ont sans doute pas la même formation concernant les luttes pour la cause des femmes. Cela nous renvoie donc au niveau de conscience vis-à-vis de l'espace de la cause des femmes. Les militant-e-s les plus actifs-ves et les plus conscientisé-e-s vont généralement se retrouver au sein des différentes commissions-femmes, avec des militant-e-s qui ont une vision relativement proche de la leur, donc dans une certaine communauté d'idées, qui n'est pas forcément partagée par l'ensemble des militant-e-s et des adhérent-e-s du syndicat, non pas nécessairement par opposition politique, mais plus par manque d'information.

Au niveau des syndicats SUD dans le Maine et Loire il y a donc peu ou même aucun outil spécifique pour favoriser la cause des femmes. Cela nous renvoie d'ores et déjà à une certaine disparité entre le niveau local et fédéral, même si nous l'avons vu, les fédérations ne sont pas toutes dotées d'outils spécifiques. Par ailleurs cette disparité n'est pas uniquement centrée sur le Maine et Loire mais semble concerner une grande partie des syndicats SUD départementaux, à l'image du syndicat SUD-PTT étudié par Hélène Pernot dans lequel « les réponses recueillies en entretien sur la question de la féminisation indiquent un intérêt inégalement partagé et globalement faible pour la problématique féministe, en tout cas dans ses applications au fonctionnement des organisations militantes »²⁴¹. Mais nous l'avons vu cela ne se fait pas non plus par manque de volonté de la part des militant-e-s qui fondent les syndicats SUD. Néanmoins nous retrouvons ici une nouvelle fois la question de l'urgence, comme le résume Bruno de Germain « ce n'était pas un sujet pris en compte, on avait d'autres sujets de préoccupations, c'était la création d'un syndicat ». Nous reviendrons par la suite sur cette notion qui semble relativement importante lorsque l'on étudie le syndicalisme SUD, qui, au regard de l'histoire du syndicalisme de manière large, est formé d'organisations relativement récentes.

241PERNOT Hélène, *Un projet de démocratie à l'épreuve du quotidien syndical. Enquête ethnographique sur le fonctionnement de SUD-PTT*, Thèse de doctorat, Université de Lyon II, décembre 2003, p.213

B-Les aspects revendicatifs

Des revendications féminines et féministes

Les syndicats SUD portent tous dès leur création des revendications en faveur de la cause des femmes, à la fois concernant la cause des femmes dans leurs différents secteurs, ainsi que des revendications plus larges, des revendications sociétales. L'ensemble des syndicats dont nous avons pu consulter les archives développent à des degrés divers et variables dans le temps un ensemble de revendications qu'il convient ici d'analyser.

Concernant la fédération des syndicats SUD-PTT, son action se situe bien entendu en priorité sur le terrain syndical et donc sur la défense des travailleurs et des travailleuses. SUD-PTT ne dispose pas d'une plate-forme revendicative spécifique aux travailleuses. En effet dans les textes du premier congrès de SUD-PTT seule une contribution du syndicat des services financiers de Paris fait référence à des revendications concernant les travailleuses parmi lesquelles la mise en place d'un vrai droit à l'emploi pour les femmes, la rémunération comme vrai salaire et non comme salaire d'appoint, la nécessité de permettre l'indépendance financière des femmes, ou encore la mixité réelle au sein des PTT. Ces revendications apparaissent comme imprécises, le syndicat ne se prononçant que sur des principes larges concernant le droit des femmes et leur oppression spécifique. D'après le cahier de préparation du deuxième congrès de la fédération, la plate-forme revendicative n'a pas pu être élaborée complètement lors du premier congrès. Si le deuxième congrès explicite la plate-forme revendicative générale, les questions et les revendications genrées restent larges et de fait pas nécessairement spécifiques aux champs de syndicalisation de SUD-PTT. Les congrès, lieux centraux de décisions de la fédération syndicale semblent porter peu de revendications concrètes concernant les travailleuses des PTT.

Lorsque l'on étudie les productions de SUD-PTT, principalement son journal *Les Nouvelles du Sud* et les tracts se trouvant dans les archives du syndicat, on s'aperçoit que si la fédération ne développe pas en congrès de revendications précises et spécifiques aux travailleuses, il n'en va de même pour sa production militante. Il paraît, cependant, difficile de faire une liste exhaustive des tracts, articles, affiches, etc. liés aux revendications féminines, les archives de SUD-PTT ne contenant pas l'ensemble de ces productions.

Lors de son premier congrès en 1998 la fédération SUD-Éducation produit un texte

intitulé « Égalité des sexes ». SUD-Éducation se dote donc d'un texte de congrès relatif à la cause des femmes dès son premier congrès. En préambule ce texte part du postulat que « dans la fonction publique, et dans l'Éducation nationale en particulier, les discriminations sexuelles sont statutairement proscrites puisque les conditions d'accès aux différents emplois et les rémunérations sont les mêmes pour tous. La différenciation s'opère aux postes les mieux payés que ce soit par des filières inégales [...] ou par l'accession d'un plus grand nombre d'hommes aux fonctions d'encadrement et de direction les mieux rémunérées»²⁴². SUD-Éducation ne se dote néanmoins pas de revendications propres à l'EN, ni même de revendications immédiates ; ce texte se présente plus sous la forme d'une déclaration de principes, SUD-Éducation se déclarant par exemple contre « la notion de "besoins spécifiques des femmes" » et considérant qu'il est nécessaire d'« abolir ces structures de domination et d'oppression qui frappent les femmes »²⁴³. Syndicat majoritairement composé par des enseignant-e-s, SUD-Éducation prend dans le même texte position vis-à-vis de l'EN en considérant que ce système reproduit les inégalités sociales « en particulier celles qui s'exercent contre les filles, tant par des modèles de comportement toujours diffusés dans de nombreux manuels que par la sélection et l'orientation »²⁴⁴. Ce texte est largement plébiscité par les mandaté-e-s présent-e-s lors de ce congrès fondateur puisqu'il reçoit, selon les feuilles de vote, 93,87% de voix favorables contre 2,63% d'oppositions et 3,51% d'abstentions. Il apparaît donc une certaine homogénéité et unité idéologique au sein de la fédération SUD-Éducation concernant la cause des femmes. La conservation partielle du journal de SUD-Éducation ne nous a pas permis d'effectuer une étude globale de tous les articles traitant de cette cause, mais nous avons néanmoins retrouvé un certain nombre d'articles sur cette question, la plupart ne traitant pas directement de la cause des femmes dans l'EN mais plutôt de mobilisations féministes plus larges avec des mots d'ordre généraux. La fédération ne conserve pas trace des tracts et publications qu'elle a pu produire ce qui rend impossible le repérage globale de revendications pour la cause des femmes, des revendications à la fois féminines et féministes.

Depuis sa création SUD-Rail n'a jamais réussi à faire voter de texte d'orientation traitant de la cause des femmes dans le syndicat, principalement parce que les textes étaient

242« Égalité des sexes » in *Cahiers du 1er congrès de la fédération SUD-Éducation*, Archives de SUD-Éducation

243Idem

244Idem

relégués en fin de congrès et qu'ils n'ont jamais pu être étudiés faute de temps²⁴⁵. Placer ces textes en fin de congrès et se permettre de ne pas les traiter montre sans doute la manière dont la fédération, dans son ensemble, s'empare, ou plutôt ne s'empare pas de cette question. Nathalie Bonnet nous a néanmoins fait parvenir un texte présenté lors du congrès de 2006 qui touche plus à l'organisation interne du syndicat sans réellement porter de revendications sur les conditions de travail des femmes ou leur traitement au sein de la SNCF. Cependant si SUD-Rail n'a pas de position réelle concernant la cause des femmes, il n'empêche que le syndicat produit néanmoins un matériel militant particulier, avec des revendications particulières dans certains secteurs extrêmement féminisés de la SNCF. C'est le cas du secteur des Médicaux-sociaux qui regroupe notamment les infirmières-iers, les assistant-e-s sociales, etc. Mais nous devons dès lors nous poser une question à ce sujet: des revendications concernant un secteur particulièrement féminisé acquièrent-elles de fait un caractère féminin, voire féministe? Si c'est sans doute le cas pour les revendications du syndicat de la santé que nous étudierons par la suite, il est plus délicat de tirer les mêmes conclusions pour le secteur des médicaux-sociaux de la SNCF. SUD-Rail revendique « la défense des travailleurs médicaux sociaux » mais également « la titularisation des contractuelles afin de combattre la précarité des emplois dans ce secteur »²⁴⁶. Il est intéressant ici de noter que si le terme « travailleurs » n'est pas féminisé, le terme « contractuelle » apparaît au féminin, ce qui peut laisser penser que la précarité engendrée par ce statut touche quasi exclusivement les femmes. Nous reviendrons dans la troisième partie de notre étude sur cet aspect et sur la défense de la cause des femmes sur le terrain du syndicat SUD-Rail.

De fait le syndicat CRC s'est constitué à la suite du mouvement des infirmières de 1988, mouvement qui porte en lui à la fois des réflexions concernant le secteur de la santé en lui-même, mais aussi des revendications plus larges concernant la place des femmes dans la société et notamment au sein du salariat. Le slogan « ni bonne, ni nonne, ni conne » porté par une grande partie des infirmières-iers en 1988 est toujours présent dans les productions du syndicat CRC-SUD-Santé-Sociaux²⁴⁷. Le syndicat porte donc toujours cette revendication que l'on peut qualifier à la fois de féminine et de féministe. Féminine parce qu'elle s'adresse en priorité aux femmes, aux infirmières. Féministe parce qu'elle remet en cause la place des femmes dans la société, leur droit au travail, en dehors de toute considération « naturaliste »

245CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

246« Médicaux-sociaux, Élections DP du 28 mars 1996 », Archives de SUD-Rail

247Nous avons en effet pu constater la présence de ce slogan sur des affiches, des autocollants et des badges dans le local de l'USS à la Bourse du Travail d'Angers.

qui attribuerait aux femmes une capacité à « s'occuper des enfants, des malades et des mourants »²⁴⁸. Derrière ce slogan général on trouve donc une prise en compte du statut spécial des femmes dans le secteur de la santé et du social, prise en compte qui sera étudiée par la suite.

Les fédérations des syndicats SUD ont, selon l'état de nos recherches, peu de revendications spécifiques pour les femmes exerçant une activité dans leurs secteurs. Plusieurs explications peuvent être avancées. Premièrement nous revenons toujours à la présence de femmes au sein des instances dirigeantes des fédérations. On remarque en effet que les syndicats qui ont un nombre conséquent de femmes dans leur direction, sans pour autant qu'elles soient majoritaires, sont plus enclins à développer une réflexion sur la cause des femmes dans leur secteur. Cette réflexion ne s'accompagne cependant pas de revendications particulières, les syndicats restant plus dans les déclarations de principe que dans le concret. Cela nous renvoie à une deuxième explication qui repose sur le fait que la plupart des syndicats se sont créés dans l'urgence, avec la nécessité de se développer et de garantir leur pérennité, donc en laissant de côté un certain nombre de combats, notamment celui pour la cause des femmes. Une troisième explication est sans doute la volonté de ne pas enfermer les femmes dans un registre spécifique, avec des revendications spécifiques, des organisations spécifiques, etc. à l'image de la CFDT qui, dans les années 1970, ne met pas en place de revendications spécifiques aux femmes, en raison du refus de la centrale cégétiste d'enfermer les femmes dans une problématique spécifique. De la même manière, à leur lancement les syndicats SUD ne mettent pas en place de programmes revendicatifs précis destinés aux femmes au sein de leurs différents lieux de travail.²⁴⁹ Un passage d'une contribution au débat femmes du CF de mai 1994 éclaire la position de SUD-PTT et principalement des femmes, « il faut arrêter de parler de revendications spécifiquement féminines parce que ça empêche leur prise en charge par l'ensemble de l'organisation », passage qui se rapproche de la position de la fédération SUD-Éducation concernant l'égalité des sexes.

L'ensemble des syndicats se prononce globalement pour les droits des femmes, notamment le droit à l'avortement et à la contraception. La présence répétée de ces revendications peut s'expliquer, notamment, par le contexte historique. En effet en juin 1995 le nouveau ministre de la justice Jacques Toubon, a souhaité amnistier les membres des

248CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Irène Leguay le 4 avril 2011 »

249MARUANI Margaret, *Les syndicats...* op. cit p. 50

commandos anti-ivg, ce qui a amené le mouvement féministe et les organisations progressistes en général à dénoncer cette action, que Toubon a finalement abandonnée. La manifestation du 25 novembre 1995 regroupe quelques 40 000 personnes à Paris pour réclamer notamment le maintien du droit à l'avortement et contre le travail à temps partiel imposé, pour le droit au travail, contre la précarité grandissante des femmes, contre la remontée de l'ordre moral. De fait cette mobilisation féministe précède le mouvement social de 1995 qui voit une partie importante des militant-e-s de la gauche CFDT, particulièrement investi-e-s dans la mobilisation du 25 novembre, quitter la CFDT pour fonder ou renforcer les syndicats SUD. Il y a donc un certain nombre d'événements qui s'entrecroisent concernant à la fois la création des syndicats SUD et les mobilisations féministes. Nous étudierons dans la troisième partie plus en détails ces événements et les rapports qu'entretiennent les "sudistes" avec le mouvement féministe.

L'appropriation des revendications par les militant-e-s « de base »

Il convient désormais de s'intéresser à l'appropriation des revendications par les syndicats au niveau local, c'est à dire la capacité à assimiler et à utiliser ces revendications dans le quotidien du syndicalisme. Le faible investissement des syndicats locaux dans des combats concernant la cause des femmes limite grandement l'analyse de l'appropriation des revendications concernant la cause des femmes.

D'après les entretiens que nous avons menés il paraît clair que les militant-e-s qui fondent les syndicats SUD dans le département ne sont pas opposé-e-s aux revendications et aux réflexions amorcées au niveau fédéral concernant la cause des femmes. Nous l'avons vu les militant-e-s locaux sont cependant parfois relativement éloigné-e-s dans leur pratique militante quotidienne des travaux des commissions-femmes des différentes fédérations. Bruno de Germain avoue ne pas bien connaître les revendications féminines et féministes de sa fédération et il explique ce manque de connaissance par la faible reprise de ces revendications au niveau local, à la création du syndicat comme aujourd'hui²⁵⁰. Il admet néanmoins ne pas considérer les revendications de SUD-Éducation comme plus radicales que celles d'autres structures syndicales, ce qui marque sans doute le concernant une certaine proximité idéologique et une appropriation globale de la politique du syndicat dans l'espace de la cause

250« E-mail de Bruno de Germain le 21 mai 2011 »

des femmes²⁵¹. Si un homme comme Bruno de Germain qui se considère et qui plus est qui est considéré par d'autres militant-e-s comme un féministe, ne s'approprie pas de manière globale ces revendications, on dès lors se questionner sur le rapport que peuvent entretenir des militant-e-s moins conscientisé-e-s avec les revendications de leur fédération.

André Gachet considère quant à lui les revendications féminines et féministes de la fédération SUD-PTT comme « plutôt radicales »²⁵². Cette radicalité est-elle problématique pour lui? Si l'on se réfère à l'entretien réalisé et à la définition que André Gachet donne du syndicalisme SUD, le terme radicalité revient régulièrement, ce qui peut laisser penser qu'André Gachet est globalement en accord avec le positionnement de son syndicat et de sa fédération. Il admet cependant ne pas se souvenir comment ces revendications étaient perçues par l'ensemble du syndicat et ajoute que « vu le peu d'adhérentes qu'il y avait, c'est très possible que l'on n'en discutait pas entre nous »²⁵³. Une nouvelle fois nous nous retrouvons face à une situation déjà observée, à savoir le fait que peu de femmes participent à la création des syndicats départementaux entraînant une plus faible implication de ces syndicats dans l'espace de la cause des femmes.

Selon Martial Thiebaut le syndicat SUD-Rail dans le Maine et Loire a repris les revendications de la fédération SUD-Rail concernant la cause des femmes, sans pour autant produire de revendications propres au syndicat départemental²⁵⁴. Martial Thiebaut, qui a déjà milité plus jeune au MLAC a sans doute un rapport différent aux revendications féminines et féministes de sa fédération, étant plus conscientisé à ces questions que certain-e-s des militant-e-s de SUD-Rail, tant au niveau local qu'au niveau de la fédération.

Didier Oger semble relativement en accord avec les revendications portées par la fédération SUD-Santé-Sociaux au sujet de la cause des femmes²⁵⁵. Néanmoins il considère que les femmes de son syndicat départemental n'ont jamais émis le souhait de voir le syndicat prendre en charge spécifiquement ces questions. Cela nous renvoie une nouvelle fois à la manière dont les militant-e-s souhaitent agir pour la cause des femmes: avec des outils spécifiques, de manière globale, dans des organisations mixtes, non-mixtes, etc.

La faible appropriation des revendications féminines et féministes dans les syndicats locaux nous amène à différentes réflexions. D'une part, et nous l'avons déjà exprimé à de

251Idem

252« E-mail d'André Gachet le 21 mai 2011 »

253Idem

254CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Martial Thiebaut »

255« Entretien téléphonique avec Didier Oger le 20 mai 2011 »

nombreuses reprises, l'absence de femmes et qui plus est de femmes actives et conscientisées à la cause des femmes, entraîne un manque de dynamisme et de réflexion des syndicats sur cette question. Cela pose également une question centrale, à savoir que les militants considèrent globalement que c'est aux femmes de prendre en charge ce combat. Il ne faut pas comprendre ici que les militants considèrent cette lutte comme étant uniquement réservée aux femmes, mais plutôt qu'il y a une certaine gêne chez certains hommes à porter, seuls, le combat pour la cause des femmes. Plus largement cela pose la question du rapport qu'entretiennent les syndicats locaux avec leurs fédérations, tant sur le plan revendicatif que sur le plan des stratégies mises en œuvre. En effet contrairement à d'autres régions, comme la région parisienne ou la région toulousaine par exemple²⁵⁶, où les SUD se sont constitués globalement à partir d'équipes CFDT, ce n'est pas le cas en Maine et Loire où ils ont été créés à partir de toutes petites unités militantes. Aussi, on peut faire l'hypothèse que si les syndicats locaux partagent en grande partie la politique syndicale de leurs fédérations respectives, ils ne pèsent pas, au même titre que d'autres syndicats SUD départementaux, un poids important dans les positionnement revendicatifs leurs différentes structures. Les syndicats départementaux n'ont sans doute pas uniquement des difficultés à s'approprier les revendications féminines et féministes ; nous pouvons émettre l'hypothèse qu'ils rencontrent ces mêmes difficultés dès lors que la structure syndicale aborde une thématique externe au travail, donc une thématique ayant trait à des questions plus larges de sociétés.

256CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

C-La différence des sexes à l'épreuve du militantisme

La présence des femmes dans les instances dirigeantes

Dès la création des différentes fédérations des syndicats SUD des femmes se retrouvent dans les instances dirigeantes de ces structures. Cependant la proportion de femmes dans les instances dirigeantes varie selon les périodes et surtout selon les syndicats.

Pour SUD-PTT, nous l'avons vu, des dispositions prises lors du premier congrès de la fédération impliquent la présence d'au moins 20% de femmes au sein du Bureau Fédéral instance dirigeante de la fédération. Dans les faits, ce sont sept femmes qui sont élues en tant que titulaires au BF et trois suppléantes²⁵⁷. Cette disposition au départ expérimentale est donc atteinte et même dépassée, ce qui semble prouver l'efficacité de cette mesure pour favoriser la place des femmes dans la direction de l'organisation syndicale. De plus Annick Coupé occupe, de la création de SUD-PTT jusqu'à 1999, soit sur une période de dix ans, le poste de secrétaire générale de la fédération. Même si ce rôle doit être nuancé notamment en référence au fonctionnement interne du syndicat - un fonctionnement tourné vers un maximum de démocratie et une défiance vis-à-vis de toute forme d'autoritarisme ou de dirigisme - cela prouve tout de même qu'une femme peut accéder aux plus hautes responsabilités à l'intérieur du syndicat. De plus en 1999 c'est une femme qui succède à Annick Coupé, puis un homme et enfin Cécile Gondard à partir de 2005. Sans que cette place soit statutairement dévolue aux femmes, cette quasi succession de secrétaires générales montre que le syndicat fait preuve d'un certain volontarisme concernant la place des femmes. Cela prouve également que des femmes se sentent aptes à occuper cette place de dirigeante. Nous reviendrons par la suite sur les implications de cette position de dirigeante, notamment sur le plan de la vie personnelle.

Au sein de la fédération SUD-Rail la présence des femmes dans les instances dirigeantes est beaucoup plus faible. Cet état de fait peut en partie s'expliquer par la faible présence des femmes au sein de la structure syndicale, mais aussi par l'absence de mesures volontaristes pour favoriser la place des femmes dans les instances dirigeantes. Au sein du premier BF de SUD-Rail élu en mars 1997, sur huit membres, il n'y a qu'une seule femme, Joëlle Pierré du syndicat Paris-Est, ancienne militante de la CFDT²⁵⁸. Le conseil fédéral de septembre 1998 renouvelle une certaine partie des militant-e-s du BF. C'est à cette date que

257« Composition du BF » Archives de SUD-PTT

258 « SUD-Rail Responsables » Archives de SUD-Rail

Christian Mahieux fait son entrée dans le BF, même si son activité au sein de la fédération SUD-Rail est auparavant déjà importante. En 1998 une deuxième femme fait son entrée au sein du BF en la personne d'Edith Zerr du syndicat de Lyon, également ancienne membre de la CFDT²⁵⁹. Par la suite en octobre 2000 un nouveau BF est élu, sans aucune femme. Il faudra attendre 2003 pour voir réapparaître une femme au sein du BF de SUD-Rail en la personne de Sylvie Rouquette. Nathalie Bonnet quant à elle ne rejoint le BF qu'en octobre 2006. Néanmoins à la lueur de l'entretien que nous avons réalisé avec elle, tout comme Christian Mahieux, elle milite activement au sein des instances fédérales, notamment parce que son syndicat, Paris-Sud-Est, occupe, en tant que premier syndicat SUD-Rail, une place importante historiquement au sein de la fédération²⁶⁰. Donc même si elle n'occupe pas formellement de rôle particulier au sein des instances fédérales, elle joue tout de même un rôle relativement important et actif au sein de cette structure. La présence de femmes qui, à l'image de Nathalie Bonnet, s'impliquent dans la vie de la fédération, sans pour autant prendre de responsabilités, est cependant très difficile à apercevoir, cette forme de militantisme ne laissant quasiment aucune trace dans les archives et ne se retrouvant que dans les témoignages de militant-e-s.

Lors de sa création en 1998 la fédération SUD-Éducation se dote d'une Commission Exécutive composée au total de sept membres dont trois femmes, à savoir Huguette Cordelier institutrice membre du syndicat SUD-Éducation Paris, Noëlle Ledeur professeure de lettres modernes membre du syndicat de Franche-Comté et Clotilde Maillard institutrice et également membre du syndicat parisien. Néanmoins au départ Clotilde Maillard n'appartient pas en tant que trésorière à la CE, les statuts de la fédération stipulant que la CE ne peut contenir qu' « un seul membre par structure »²⁶¹. Si elle n'appartient pas statutairement à la CE son statut de trésorière de la fédération la place dans une position de dirigeante de la fédération. Par ailleurs interrogée sur cette fonction, qui peut être considérée comme une fonction peu politique et occupée de fait par une majorité de femmes dans les syndicats SUD²⁶², Clotilde Maillard considère au contraire cette tâche comme éminemment politique. Elle explique en effet que « la trésorerie c'est très politique, ce n'est pas de la comptabilité. C'est bien pour ça que ça ne m'a pas du tout embêté de faire ça puisque je le fais de façon politique. Tu proposes des choix, qui sont orientés, c'est l'organisation syndicale qui décide

259Idem

260CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

261« Élection de la Commission Exécutive » Archives de SUD-Éducation

262C'est le cas pour les syndicats départementaux de SUD-PTT CF Annexe 2 « Entretien avec Annick Coupé le 7 avril 2010 »

mais ce boulot a permis aussi d'expliquer les enjeux politiques qui existent derrière des choix financiers »²⁶³. Huguette Cordelier quant à elle est élue première secrétaire générale du syndicat en 1998. Cette disposition est cependant plus considérée comme une nécessité légale que comme une volonté politique de se doter d'une direction personnelle. En effet Huguette Cordelier assume plus dans les faits le rôle de porte-parole de la fédération, plus que d'une secrétaire générale ayant une autorité particulière statutairement dans son organisation syndicale. Des femmes occupent donc des postes clés à la création de la fédération SUD-Éducation, des femmes avec une expérience particulièrement importante, notamment Clotilde Maillard qui est élue trésorière grâce à ses connaissances, compte tenu du fait qu'elle est auparavant trésorière du DAL au niveau national²⁶⁴.

Concernant la fédération CRC-SUD-Santé-Sociaux, nous l'avons déjà dit, le fait que nous n'ayons pas pu avoir accès aux archives de la fédération pose un certain nombre de contraintes notamment lorsque l'on souhaite étudier de près les instances dirigeantes. Nous devons nous référer essentiellement aux entretiens réalisés avec les militant-e-s de ce syndicat. Nous l'avons déjà exprimé auparavant, selon Élisabeth Claude les instances dirigeantes de la fédération CRC-Santé-Sociaux sont composées exclusivement de femmes. Cela ne semble pas impossible compte tenu de la composition même des secteurs professionnels qui constituent le champ de syndicalisation du syndicat, très majoritairement féminisés . C'est « naturellement » que les instances dirigeantes sont ainsi féminisées puisque, nous l'avons vu également, le syndicat ne se dote d'aucune disposition spécifique pour garantir la place des femmes au sein des instances dirigeantes de l'organisation. À notre connaissance et selon les différentes sources que nous avons consultées et les différents entretiens réalisés, Marie-Thérèse Patry occupe la place de secrétaire générale à la création du syndicat²⁶⁵. C'est par la suite Irène Leguay qui occupe ce poste, non sans difficulté. En effet Marie-Thérèse Patry affirme qu'« Irène Leguay, par exemple, qui a fait partie de la direction du mouvement des infirmières, et qui a sans conteste des capacités de direction, a hésité, dans un premier temps, à être secrétaire générale de la fédération CRC, se jugeant incapable »²⁶⁶. Irène Leguay est également consciente de ce sentiment d'incapacité qui l'a animée à cette époque puisqu'elle considère avoir eu des difficultés à occuper des postes de dirigeantes, considérant que le poids

263CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Clotilde Maillard 1er novembre 2010 »

264Idem

265Cette information se retrouve notamment dans l'article « La représentation des femmes dans les syndicats » in *Cahiers du féminisme*, n°66, automne 1993

266Idem

culturel amenait des difficultés « dans le combat militant, parce qu'à des moments on préfère de manière inconsciente être les petites mains, qu'on a pas toujours envie de la ramener comme certains copains avaient envie de la ramener, et je sais que quand j'ai été porte-parole de la coordination il y avait des moments où j'étais vraiment envahie de doutes, je me disais que je n'étais pas à la hauteur, que j'avais pas le verbiage comme les mecs, etc. »²⁶⁷. Il apparaît donc que même au sein des syndicats composés majoritairement de femmes et agissant dans des secteurs extrêmement féminisés, la position de dirigeante syndicale pose également un certain nombre de difficultés à certaines femmes. Par ailleurs Élisabeth Claude n'a occupé des fonctions dirigeantes au sein de la fédération CRC-SUD-Santé-Sociaux que durant deux ans, de 1989 à 1991. Par la suite elle a changé de profession en devenant documentaliste au sein de l'Association pour la formation professionnelle des adultes. Elle a changé de syndicat et rejoint la CGT en 1992. Néanmoins elle a été amenée par la suite à réaliser, nous l'avons vu, un Diplôme Universitaire Égalité des chances entre les femmes et les hommes, qui la conduit à s'intéresser, en tant que chercheuse, à la féminisation des instances dirigeantes de la fédération CRC-SUD-Santé-Sociaux. Dans le cadre de son diplôme universitaire Élisabeth Claude a analysé les effectifs des instances dirigeantes de la fédération au début des années 2000 et à partir de cette époque les hommes occupent la majorité des postes²⁶⁸. Comment expliquer cet état de fait? De manière générale et dans une proportion diverse selon les syndicats, des femmes sont présentes dans les instances dirigeantes des différentes fédérations dès leur création. Certaines femmes ont donc su percer le plafond de verre des syndicats SUD, mais le plafond de verre était-il déjà en place à la création des syndicats SUD? Selon Élisabeth Claude les hommes ont sans doute participé moins activement au développement du CRC-SUD-Santé-Sociaux parce que l'enjeu de pouvoir était très faible, l'activité syndicale au sein de ce syndicat ne représenterait donc pas suffisamment de reconnaissance pour certains hommes²⁶⁹. Pour elle, des hommes occupent par la suite un nombre de plus en plus important de postes au sein des instances dirigeantes, jusqu'à être en majorité, à partir du moment où le syndicat se développe, acquiert la représentativité et pèse d'avantage dans le paysage syndical²⁷⁰. Il semble donc qu'au fur et à mesure que le syndicat se développe, les femmes ont de plus en plus de difficultés à accéder à des postes à responsabilité. Le plafond de verre se met vraisemblablement en place en parallèle au développement du syndicat. S'il est possible

267CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Irène Leguay le 4 avril 2011 »

268Idem

269CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

270Idem

de percevoir ce phénomène dans le syndicat de la santé et du social, il semble plus délicat d'appliquer ce mécanisme à l'ensemble des syndicats SUD. Néanmoins il est clair qu'il semble plus délicat pour les femmes d'accéder aux postes à responsabilité lorsque les syndicats se sont développés et pèsent dans leur différents champs de syndicalisation.

D'autres éléments rentrent en compte lorsque l'on étudie la place des femmes dans les instances dirigeantes et notamment leur situation familiale et leur capacité à assumer à la fois une vie de famille et une action militante. Les militantes que nous avons interrogées sont toutes revenues sur cette situation. Nathalie Bonnet, Huguette Cordelier, Irène Leguay sont toutes les trois en couple et mères de famille et insistent sur la nécessité d'un partage des tâches avec leurs compagnons. Cela nous renvoie de fait à la notion de militantisme de couple analysée auparavant au niveau local. Les compagnons de Nathalie Bonnet et d'Irène Leguay ne sont pas militants, même si pour cette dernière cela est plus mitigé puisqu'il s'agit d'un ancien militant révolutionnaire. Le mari de Huguette Cordelier, Philippe Cordelier a milité au SNI, puis à SUD-Éducation. Il est par ailleurs intéressant de noter ici que c'est en partie pour se démarquer de son mari que Huguette Cordelier décide de quitter le SNI en 1980 pour rejoindre le SGEN-CFDT²⁷¹. Élisabeth Claude insiste quant à elle sur les facilités à militer que lui a accordé son célibat et le fait de ne pas avoir d'enfant. En effet la présence d'enfants et surtout leur âge tient une part importante dans la capacité des femmes à atteindre des postes de dirigeantes des syndicats. Même si certaines femmes, comme celles que nous avons rencontrées ont réussi, dans une certaine mesure, à assumer leur vie de mère et leur vie militante cela ne se fait pas sans difficultés ni sans certaines critiques. À ce sujet Nathalie Bonnet nous a rapporté une anecdote relativement parlante : « lors d'une grève sur un chantier majoritairement masculin, vers 19h un militant est venu me voir pour me dire: "Mme Nathalie il est temps que tu rentres chez toi pour t'occuper de ton mari et de tes enfants" »²⁷². Des femmes accèdent aux fonctions de dirigeantes de ces différentes fédérations non sans difficulté et sans buter à une certaine forme de domination masculine et différentes formes d'oppression patriarcale, plus ou moins perceptibles.

271CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Huguette Cordelier le 4 avril 2011 »
272CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

La question des rôles et des assignations au niveau local

À la différence des fédérations qui sont constituées de manière formelle avec une instance dirigeante clairement définie et identifiée les syndicats locaux sont au départ constitués de manière moins structurée. Nous emploierons donc plus facilement ici le terme d'animateur ou d'animatrice de syndicat plutôt que celui de dirigeant-e.

Au regard des entretiens que nous avons réalisés pour étudier la cause des femmes à la création des syndicats SUD dans le département du Maine et Loire nous pouvons affirmer qu'à leur création, les syndicats SUD-Rail, SUD-Éducation, SUD-Santé-Sociaux et SUD-PTT sont tous animés par des hommes. De fait une nouvelle disparité apparaît entre le niveau local et l'échelon fédéral.

Pour SUD-Éducation, syndicat extrêmement réduit à sa création, Bruno de Germain est le seul déchargé, c'est à dire à avoir du temps syndical octroyé par l'administration aux syndicats. Il effectue ces trois heures de décharge à son domicile, le syndicat n'ayant pas encore, à l'époque, de locaux propres²⁷³. De fait il assume une grande partie du travail syndical de la structure, même si cela est réduit à « répondre au téléphone, passer des coups de fil, etc. »²⁷⁴. L'activité du syndicat est donc extrêmement réduite ce qui entraîne une animation très faible. Cela renvoie de plus à la création même du syndicat qui s'est constitué principalement autour de Bruno de Germain, de Jean-Claude Ermine, enseignant dans le second degré et d'un groupe très restreint d'enseignant-e-s que nous pouvons estimer autour d'une dizaine compte tenu des différents entretiens et discussions que nous avons pu avoir avec les fondateurs et fondatrices de SUD en Maine et Loire. Néanmoins, au départ l'activité du syndicat ne repose pas que sur la personne de Bruno de Germain en tant que déchargé mais semble être assumée collectivement. Dans cette configuration les fondateurs considèrent que les femmes « en faisaient autant que les autres »²⁷⁵. Néanmoins il est clair que si des hommes occupent une place importante c'est aussi en raison de leur formation syndicale et politique. À la création du syndicat, les femmes qui adhèrent à SUD-Éducation sont, vraisemblablement pour la plupart, non-syndiquées, donc vierges de toute expérience de militantisme syndicale, de fait Bruno de Germain et Jean-Claude Hermine notamment ont servi, en quelque sorte, de moteurs à la création du syndicat²⁷⁶.

273CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Bruno de Germain le 2 mai 2011 »

274Idem

275Idem

276CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Hugues le 19 mai 2011 »

Pour SUD-Santé-Sociaux 49 ce sont également deux hommes qui sont à l'origine et par la suite à son animation, Didier Oger et Dominique Bernard. Malgré le fait que la constitution même du syndicat départemental ait eu lieu sur le centre anti-cancer Paul Papin, milieu majoritairement féminin. Mais Didier Oger estime « avoir toujours facilité leur place » au sein du syndicat et de sa propre section syndicale, de même que Dominique Bernard qui, toujours selon Didier Oger, a particulièrement œuvré pour que les femmes prennent leur place dans l'organisation syndicale²⁷⁷. Il assume néanmoins ce rôle d'animateur, mais regrette que des femmes ne prennent pas plus de responsabilités au niveau du syndicat et même de sa propre section au centre Paul Papin. Il considère que « ce n'est pas normal que je sois délégué syndical de SUD-Santé-Sociaux mais la section ne veut pas que ça change »²⁷⁸. Cela nous renvoie à la formation syndicale puisque Didier Oger admet que sa section le considère comme sa « conscience politique »²⁷⁹. De fait l'ensemble des porte-parole sont depuis la création du syndicat, des hommes et Didier Oger ne voit pas de solution pour que les femmes prennent la place qui, proportionnellement, devrait leur revenir mis à part le fait que les trois porte-parole donnent leur démission²⁸⁰. Si cette dernière remarque tient plus de la boutade il est clair que l'engagement et les places occupées par des hommes dans la structure syndicale font que leur présence est considérée comme quasiment indispensable et irremplaçable par l'ensemble des adhérent-e-s.

Au niveau de SUD-Rail, dans le Maine et Loire, à la création il n'y a aucune femme dans le syndicat, ce sont donc des hommes et notamment Martial Thiebaut qui se retrouvent à l'animation du syndicat. Cette exclusivité masculine est due, nous l'avons vu, au secteur même où le syndicat s'est créé et développé, à savoir l'équipement. Cela pose une nouvelle fois la question de l'implantation du syndicat, qui selon Martial Thiebaut peine à élargir son action aux autres secteurs, notamment les secteurs plus féminisés comme celui des guichets par exemple²⁸¹. Par la suite, donc en dehors de notre cadre chronologique, une femme, Fabienne Huguet adhère au syndicat et prend en charge une partie de l'animation, notamment sur les questions spécifiques femmes. De plus son statut d'employée administrative a permis au syndicat d'avoir la possibilité de se développer dans un secteur plus féminisé. Néanmoins il ne semble pas que le syndicat ait réussi ce développement, compte tenu notamment de la

277CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Didier Oger le 5 mai 2011 »

278Idem

279Idem

280Idem

281CF Annexe 1: « Les entretiens », Entretien avec Martial Thiébaut 12 avril 2011 »

mutation d'une partie de ses membres, notamment des animateurs et animatrices.

Au niveau de SUD-PTT dans le Maine et Loire il en va globalement de même. Le syndicat est créé au départ par des hommes, qui pour la plupart ne militent plus aujourd'hui à SUD-PTT, principalement parce qu'ils ont vraisemblablement considéré ce syndicat comme trop « rouge »²⁸². Les premières femmes qui rejoignent le syndicat et notamment Sylvie Rompion, le font au départ sur des bases personnelles après que le syndicat les ait défendues individuellement, mais semblent, tout du moins dans la mémoire d'André Gachet vouloir militer pour le syndicat par la suite²⁸³. Le nombre de militantes actives lors du développement de SUD-PTT dans le Maine et Loire, à savoir après le mouvement de décembre 1995, ne dépasse sans doute pas deux ou trois, ce qui est relativement peu compte tenu de la féminisation de ce secteur. Pour expliquer cette situation André Gachet avance une hypothèse personnelle en considérant que « les nanas vont plutôt dans un truc qui peut les rassurer plutôt qu'un truc à construire et c'est peut-être pour ça qu'elles ne venaient pas trop à SUD et qu'elles préféraient la CGT, ou voir même la CFDT »²⁸⁴. Cette hypothèse semble aller à l'encontre de l'avis d'Élisabeth Claude qui considère au contraire, nous l'avons vu, que les femmes se sont plus investies à la création du CRC, précisément parce que tout était à construire. Mais on tombe ici sur une différence majeure entre la création des syndicats au niveau national et la construction locale. Dans le Maine et Loire aucun syndicat SUD ne se crée avec un départ massif, collectif d'une autre organisation syndicale, notamment de la CFDT. De fait ce sont des militant-e-s isolé-e-s qui vont œuvrer à la construction des syndicats. La dimension collective est donc relativement absente de ces créations ce qui peut expliquer la faible participation de femmes.

Ceci constitue une première hypothèse pour expliquer la faible présence de femmes à l'animation des syndicats locaux lors de leur création. Les femmes constituent cependant pour certains secteurs la base d'adhérentes des syndicats à leur création, sans pour autant participer à leur animation. C'est le cas notamment pour le syndicat SUD-Santé-Sociaux, mais comment expliquer cet état de fait? Plusieurs hypothèses ont déjà été mises en avant, notamment le sentiment d'infériorité que peuvent ressentir certaines femmes qui considèrent que les hommes sont plus qualifiés et plus capables pour tenir des postes à responsabilité. Peut-on considérer que les hommes qui créent les syndicats SUD ont tenu par ailleurs à garder, ou à se

282CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec André Gachet le 13 mai 2011 »

283Idem

284Idem

construire, une place particulière dans les syndicats? Il est délicat de répondre à cette question, néanmoins le statut d'animateur des syndicats SUD à leur création semble apporter plus de contraintes, de complications qu'une réelle reconnaissance. De plus les hommes qui créent les syndicats dans le département n'ont pour la plupart pas occupé de place particulièrement importante dans leurs précédents syndicats. Ils ne peuvent donc pas être à la recherche d'un nouveau poste.

Il ressort donc des entretiens et des archives que nous avons pu consulter que peu de femmes sont actives à la création des syndicats départementaux. Les femmes ont sans doute plus de mal que les hommes à s'investir dans la construction de ces syndicats, à la base quasi groupusculaires du point de vue numérique. S'il est intéressant de noter cet état de fait, il est également important de se pencher sur les contraintes que cela amène pour les hommes. Les militants fondateurs des syndicats SUD dans le Maine et Loire sont tous revenus sur les bouleversements, notamment dans la vie personnelle, qu'a entraîné la création des syndicats SUD et leur statut d'animateur. Pour Bruno de Germain cette période correspond à une reprise de l'action militante qu'il avait abandonnée depuis quelques années. Cette activité militante lui a notamment été possible grâce au soutien de sa compagne, mais a entraîné un certain nombre de contraintes et une certaine forme de culpabilité de ne pas être suffisamment présent. Cette culpabilité semble être dans une certaine mesure partagée par Didier Oger qui considère avoir fait « des choix qui coûtent cher » et rapporte des discussions avec ses enfants qui, aujourd'hui âgé-e-s de 30 et 26 ans lui ont affirmé «on t'en veut quelque part du manque dû à ton investissement syndical ». Nathalie Hugues est également revenue sur le fait que ses enfants lui ont parfois reproché un engagement militant trop important²⁸⁵. L'engagement militant semble donc, pragmatiquement avoir le même poids pour un homme que pour une femme, mais les hommes semblent relativement plus prompts à assumer ce sentiment de culpabilité que les femmes. Cela nous renvoie de nouveau à la construction sociale des sexes et aux différences imposées dans une société dominée par les hommes. Pour d'autres l'engagement n'est pas nécessairement si culpabilisant mais amène des répercussions sur la vie privée. Nous l'avons vu pour André Gachet qui s'occupe de ses enfants le matin pour pouvoir militer le soir. Martial Thiebaut quant à lui considère qu'il faut savoir « garder du temps pour soi », tenter donc de ne pas sacrifier sa vie personnelle pour l'activité syndicale, afin de ne pas avoir une vie sacrifiée sur « l'autel du militantisme » pour reprendre l'expression de Frank Georgi à

285CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Hugues le 19 mai 2011 »

propos d'Eugène Descamps²⁸⁶. Ces hommes qui, bien que très largement investis dans leur syndicat, tentent toutefois de mettre en place, dans une certaine mesure, une certaine division des tâches au sein de leur famille. Cela nous renvoie donc d'ores et déjà à conscience favorable à la cause des femmes et une mise en pratique. Globalement la vie des hommes actifs à la création des syndicats SUD est très centré autour de l'organisation syndicale, Didier Oger résume ainsi le rôle d'un animateur: « Il faut être militant » ce qui implique la mise au service du syndicat d'une énergie importante.

De fait les disparités entre le niveau local et le niveau fédéral concernant la prise en charge de la cause des femmes sont importantes. Néanmoins il existe également des disparités entre les différentes fédérations. Il est important de signaler que peu d'outils sont au final mis en place à la création des fédérations des syndicats SUD pour favoriser la place des femmes. SUD-PTT est en effet la seule fédération à mettre en place dès sa création un système de quotas au sein de ses instances dirigeantes. De fait les militant-e-s des fédérations particulièrement féminisées ont semblé considérer que cette féminisation constitue à elle seul un rempart à la domination masculine dans l'appareil syndical. Sur le plan revendicatif il est clair que si les fédérations mettent peu en place de revendications spécifiques aux femmes, les syndicats locaux n'en produisent pas non plus et ont certaines difficultés à s'appropriier les revendications produites au niveau de leur fédération respective.

286GEORGI Frank, *Eugène Descamps : chrétien et syndicaliste*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997

III- Défendre la cause des femmes dans les entreprises... et la société

La mise en place concrète d'un combat pour défendre la cause des femmes à la fois dans les entreprises, donc au quotidien dans les lieux où les syndicalistes SUD travaillent, mais aussi dans la société dans un mouvement plus large pour la cause des femmes dans lequel les SUD peuvent s'impliquer. Il convient toujours dans cette étude de distinguer les secteurs particulièrement féminisés que sont celui l'éducation, la santé et le social et les secteurs moyennement féminisés comme les PTT ou très peu féminisés comme celui de la SNCF.

A-Les femmes, majorités invisibles?

L'espace de la cause des femmes dans les secteurs très féminisés

Des travaux scientifiques existent quant à la place des femmes dans le secteur de la santé et du social et dans le secteur de l'éducation. S'il est intéressant de prendre comme base de départ ces différentes publications, nous avons également taché de questionner les militant-e-s qui ont fondé les syndicats SUD sur leur ressenti vis-à-vis de leur présence dans ces différents secteurs. Il nous a semblé pertinent en effet de sortir d'une étude uniquement centrée sur des statistiques qui permettent d'appréhender globalement les disparités qui peuvent exister, pour élargir et prendre en compte le vécu des individus qui exercent dans ces différents secteurs et ainsi entrer plus en détail dans les représentations qui peuvent exister auprès de ces militant-e-s "sudistes".

En 1995 l'Éducation Nationale compte au total un million deux cent trente neuf mille huit cent trente 1 239 830 salarié-e-s, dont 64,5% de femmes²⁸⁷. Parmi les personnels de l'EN, deux tiers sont donc des femmes. Elles sont plus nombreuses dans l'enseignement scolaire privé (73,7 % contre 67,5 % dans le public), avec une présence toujours nettement plus forte dans le premier degré (90,9 % dans le privé, 80,7 % dans le public) que dans le second degré (65,6 % dans le privé, 57,3 % dans le public). Dans les établissements d'enseignement supérieur et les établissements de formation, 36 % des enseignants sont des femmes. Les proportions semblent se retrouver au sein de la fédération SUD-Éducation si l'on se réfère aux tableaux statistiques réalisés par le syndicat du Languedoc-Roussillon concernant les

287Source Éducation Nationale: <http://media.education.gouv.fr/file/03/6/7036.pdf> consulté le 20 mai 2011

membres du premier congrès de 1998. Néanmoins sur 115 participant-e-s, il n'y a que 48 femmes pour 67 hommes, ce qui marque d'ores et déjà une disparité relativement importante en comparaison avec la féminisation du secteur professionnel. Les femmes sont cependant majoritaires dans la catégorie des instituteurs et institutrices mais c'est la seule catégorie où elles le sont²⁸⁸. Cela prouve une disparité importante au niveau de la composition du syndicat vis-à-vis du secteur professionnel.

Lorsque dans les entretiens la question de la présence, ou non, d'un traitement spécifique des femmes dans l'EN a été abordée les réponses des militant-e-s "sudistes" ne sont pas toutes les mêmes. Olivier Cuzon met l'accent sur les difficultés que peuvent rencontrer certaines enseignant-e-s dans leur rapport aux élèves. Pour lui qui a enseigné en banlieue parisienne « c'est très net, il y avait des petits gars, des élèves, qui avaient un mépris pour les profs femmes, c'était insupportable » il ajoute ensuite qu' « avec les parents d'élèves c'est pas simple non plus, la religion fait des dégâts »²⁸⁹. Bruno de Germain n'a pas le sentiment de voir des inégalités flagrantes dans l'EN, tout en admettant ne pas être très renseigné sur le sujet²⁹⁰. Il considère en effet qu' « à ancienneté égale, salaire égale »²⁹¹, point de vue qui ne semble pas être partagé, notamment par Nathalie Hugues qui considère que les femmes « avancent dans les échelons moins vite et j'ai plusieurs exemples autour dans des couples, entrés dans l'éducation en même temps et le mec a deux voire trois échelons de plus ou bien le mec a eu le poste en lycée et la femme a dû attendre des années avant d'avoir le poste dans le même lycée »²⁹². Les femmes semblent donc être lésées par rapport aux hommes dans l'EN. Nathalie Hugues ajoute en plus que les équipes de direction, composées majoritairement d'hommes, « n'agissent pas de la même façon s'il s'agit d'un homme ou d'une femme [...] j'ai eu autour de moi des collègues qui ont été vraiment cassées et je me demande si on aurait osé faire la même chose si ça avait été des hommes »²⁹³. Nathalie Hugues est la seule à avoir élargi la question non pas uniquement aux enseignantes, mais également à toutes les travailleuses de l'EN qui forment une grande partie des personnels précaires de cette administration et qui selon Nathalie Hugues ont intégré « le fait qu'être précaire quand tu es une femme c'est presque normal »²⁹⁴. Cela nous renvoie donc à la perception de l'emploi féminin, notamment

288« Résultat de l'enquête sur la composition du congrès de Lyon » Archives de SUD-Éducation

289CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Olivier Cuzon le 10 avril 2011 »

290CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Bruno de Germain le 2 mai 2011 »

291Idem

292CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Hugues le 19 mai 2011 »

293Idem

294Idem

par les femmes elles- mêmes. Il est dès lors étonnant que les autres militant-e-s SUD n'aient pas pointé du doigt cette situation. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que SUD-Éducation est majoritairement composé d'enseignant-e-s, qui ont donc sans doute peu conscience de la réalité vécue par certains personnels, autres que le personnel enseignant.

Huguette Cordelier est également revenue sur le fait que l'on trouve au sein de l'EN « une majorité d'hommes aux postes à responsabilité, y compris dans le premier degré »²⁹⁵. De son point de vue cette situation s'explique notamment par le fait que « les femmes se proposent pas forcément ou se vivent pas comme pouvant faire ça »²⁹⁶.

Qu'en est-il dans la réalité? Dans une note d'information publiée en mai 2006 Claude Malègue revient sur la situation des femmes au sein de l'EN. À la lecture de ce document statistique les propos d'une partie des militant-e-s de SUD-Éducation que nous avons interrogés peuvent être confirmés. Concernant la place des femmes dans l'encadrement, les chiffres montrent que « les personnels d'encadrement sont majoritairement des hommes de plus de 50 ans. Les femmes représentent 40 % de l'ensemble de ces personnels et les trois quarts d'entre elles assurent des fonctions de direction d'établissements du second degré »²⁹⁷. D'autre part, concernant les salaires et sans entrer dans les détails d'une analyse réalisée à partir d'indices et non de salaires bruts, les femmes perçoivent en moyenne un salaire inférieur à celui des hommes²⁹⁸. Claude Malègue avance plusieurs explications à cet écart de traitement: d'une part les femmes sont plus représentées dans les catégories de l'EN les moins rémunérées (catégorie C notamment), d'autre part les femmes partent en moyenne plus tôt que les hommes en retraite ce qui entraîne une stagnation, voire même une diminution de salaire, alors que les hommes continuent eux à progresser²⁹⁹. Les femmes, qui sont donc majoritaires dans ce secteur qui est de plus le secteur le plus féminisé de la fonction publique d'État, ont un traitement vraisemblablement différencié de celui des hommes, un traitement qui n'est pas régi par un certain nombre de réglementations mais qui semble d'avantage s'inscrire dans des comportements sociaux et culturels plus larges.

Nous avons également questionné les hommes présents dans ces secteurs majoritairement féminins pour tenter d'analyser leur rapport à leur emploi et tenter de comprendre s'ils subissent une certaine dévalorisation de leur emploi. Olivier Cuzon considère

295CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Huguette Cordelier le 4 avril 2011 »

296Idem

297MALÈGUE Claude « Les femmes au ministère de l'Éducation nationale 2004-2005 », in *Note d'information de la DEPP*, n° 06.14 (mai 2006), p. 2

298Ibid p.6

299Idem

qu'il « n'a jamais considéré qu'un métier féminisé était associé à une dévalorisation »³⁰⁰. Bruno de Germain a également une vision similaire puisqu'il considère que « c'est un milieu féminin parce que tout le monde le dit, mais c'est un truc auquel je ne fais pas attention, c'est un truc que j'oublie, alors je ne sais pas si c'est bien de l'oublier ou pas »³⁰¹. Néanmoins il remarque que « certains discours me dérangent beaucoup. Je m'occupe d'enfants qui ont des difficultés, qui parfois ont des troubles du comportement et souvent on dit: "il manque un instit', un homme là pour cadrer tout ça" »³⁰². Dans son environnement de travail qui est celui d'un psychologue scolaire il est donc confronté à ce type de réflexions, que l'on peut qualifier de sexistes, réflexions qui semblent souvent être émises par des femmes³⁰³.

S'il est clair que les inégalités entre les hommes et les femmes sont sans doute moins fortes dans ce secteur de l'EN particulièrement féminisé que dans d'autres secteurs, l'actualité nous montre également que ces inégalités n'ont pas totalement disparu. En effet en mars 2011 une professeure d'histoire a été écartée d'un poste dans une classe préparatoire à Lyon au motif qu'elle était mère de famille³⁰⁴. Les arguments avancés pour étayer ce refus sont clairement de nature sexiste puisque l'inspectrice pédagogique régionale a considéré que « ce poste demande une énorme charge de travail très peu compatible avec le métier de mère de famille (même si les choses évoluent c'est très lent), je ne l'ai donc signalé qu'à des collègues hommes ou des collègues «femmes» sans enfant, c'est sûrement une vision très passéiste mais très réaliste. La question tournante en khâgne est très (trop) éprouvante pour soi et pour son entourage »³⁰⁵. De fait, s'il n'existe pas dans les textes de lois et de réglementations des discriminations envers les femmes, il semble en être tout autrement dans les faits.

Nous abordons désormais un autre secteur particulièrement féminisé, dans lequel militent des fondateurs et fondatrices des syndicats SUD, à savoir le secteur de la santé et du social. Bien que renvoyant à deux secteurs distincts la santé et le social sont regroupés, notamment du point de vue syndical mais aussi au niveau de l'administration. Ces deux secteurs sont féminisés à hauteur de 80%, voire même 90% ce qui est très important au vu du taux de féminisation du salariat en général³⁰⁶. Pour Élisabeth Claude, qui au départ est issue

300CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Olivier Cuzon le 10 avril 2011 »

301CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Bruno de Germain le 2 mai 2011 »

302Idem

303Idem

304« Une prof écartée d'un poste parce que «mère de famille» », <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/03/30/01016-20110330ARTFIG00544-une-prof-ecartee-d-un-poste-parce-que-mere-de-famille.php>, consulté le 12 mai 2011

305Idem

306BOUQUET Brigitte , « Cachez-moi ce genre que je ne saurais voir? » , *Empan*, 2007/1 n° 65 , p. 18,

du secteur social, il existe bel et bien un traitement spécifique des femmes dans ce secteur, tant du point de vue des tâches effectuées que des salaires. Elle considère en effet que dans le secteur «on attend que le monsieur fasse le gendarme et que la femme console»³⁰⁷. Les femmes seraient donc assignées à un rôle spécifique qui renvoie ici nettement à une vision naturaliste qui voudrait que les femmes soient plus aptes à s'occuper des enfants, qu'elles soient plus douces, etc. Cette vision renvoie à la construction historique du secteur social « fondé à l'origine sur le soin, l'écoute, l'aide, le conseil, le travail social a été perçu comme un prolongement, un élargissement de l'amour maternel, hors des limites du foyer familial. Alors que les hommes produisaient des richesses en construisant l'économie industrielle, les femmes devaient veiller sur les petits et sur les humbles »³⁰⁸. Cette situation semble avoir peu évolué, malgré le questionnement opéré dans ce secteur par les différentes vagues féministes et notamment par la deuxième vague féministe.

Si dans les représentations les femmes sont considérées comme étant les garantes d'une certaine douceur face à une autorité masculine, dans la pratique cela est vraisemblablement différent. Nous l'avons vu la profession est largement féminisée et de fait dans le secteur social de nombreuses équipes éducatives composées uniquement de femmes, celles-ci doivent donc « se débrouiller et avec la consolation et avec l'autorité »³⁰⁹. Cette situation pousse donc les femmes à assurer plusieurs fonctions qui sont considérées à la fois comme ayant trait aux hommes et aux femmes³¹⁰.

Dans le secteur de la santé la division entre hommes médecins et femmes infirmières semble très importante. Néanmoins le nombre de femmes médecins tend à progresser passant d'environ 25% dans les années 1980 à près de 38% aujourd'hui³¹¹. Mais il existe également des disparités entre les hommes et les femmes médecins, notamment face aux revenus puisque « les femmes perçoivent 30 % de moins que leurs confrères parmi les spécialistes, et 17 % de moins parmi les médecins généralistes, en raisonnant à âge, spécialité, secteur de conventionnement, niveau de dépassement, région d'exercice et niveau d'activité libérale comparables »³¹². Les femmes ne représentent que 6% des professeurs et praticiens

KERGOAT Danièle (.dir), *Les infirmières... op. cit* p. 19

307CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

308BOUQUET Brigitte , « Cachez-moi ce genre *op. cit.* p.19

309Idem

310 CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

311Source OCDE:

http://www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/1760/Plus_de_femmes_m_E9decins.html, consulté le 21 mai 2011

312Source INSEE: http://www.insee.fr/fr/ppp/comm_presse/comm/cp_independants_web.pdf, consulté le 21

hospitaliers³¹³. Même si la courbe démographique tend peu à peu à s'inverser les infirmières restent confrontées à « deux problèmes: le rapport hommes/femmes mais également le rapport hiérarchique » face à des hommes médecins³¹⁴. Néanmoins Irène Leguay considère que « ce n'est pas quelque chose qui a pourri ma vie professionnelle » étant donné qu'elle estime avoir toujours su « ruer dans les brancards » lorsque des médecins lui faisaient des remarques qui n'étaient par en lien avec son activité professionnelle, ou qu'elle jugeait déplacées³¹⁵.

Didier Oger quant à lui a suivi toute sa carrière dans un centre de lutte contre le cancer, le centre Paul Papin à Angers et a suivi les évolutions de ce secteur. Au départ majoritairement masculin du fait « de la charge de travail » (à comprendre ici dans le sens du poids des outils et des appareils utilisés), l'évolution de la technique a permis à des femmes d'être recrutées plus facilement dans ce centre³¹⁶. Un parallèle peut sans doute se dessiner ici entre ce secteur et celui des PTT concernant l'amélioration des conditions de travail et la féminisation d'un secteur professionnel, comme nous le verrons par la suite en étudiant l'espace de la cause des femmes dans le secteur des PTT. Le centre auquel appartient Didier Oger permet également de se questionner, dans une certaine mesure, sur le rapport qu'entretiennent les femmes avec un milieu professionnel potentiellement dangereux. En effet les centres de lutte contre le cancer utilisent, notamment, des produits ionisants ou en curiethérapie qui peuvent potentiellement et à fortes doses s'avérer dangereux, en particulier pour les femmes enceintes. Selon Didier Oger les hommes « sont plus vigilants par rapport à ça » et même si les mesures sont considérées comme sûres, notamment avec les travaux effectués par les CHSCT, « en tant qu'hommes on se dit "merde pendant qu'elles sont enceintes il ne faut plus qu'elles soient là", mais c'est très difficile, tu te fais envoyer chier. [...] ce qui me met hors de moi aussi c'est le fait qu'on puisse travailler de nuit alors qu'on est enceinte»³¹⁷. Les collègues femmes que côtoie Didier Oger semblent donc peu enclines à accepter des dispositions particulières parce qu'elles sont femmes ou parce qu'elles sont enceintes, les femmes souhaitant être considérées comme des professionnelles à part entière.

mai 2011

313CACOUAULT-BITAUD Marlaine « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? », *Travail, genre et sociétés* 1/2001 (N° 5), p.112

314CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Irène Leguay le 4 avril 2011 »

315Idem

316CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Didier Oger le 5 mai 2011 »

317Idem

Didier Oger considère également que dans ces secteurs, notamment celui de la santé « les soignants respectent beaucoup leurs collègues féminines, il y a pas de blagues à "cent balles" etc. [...] on est pas dans un monde de production où la femme est un objet»³¹⁸.

Une question à laquelle nous nous devons de répondre lorsque nous étudions des secteurs particulièrement féminisés est la présence ou non d'une certaine dévalorisation de l'emploi parallèle à la féminisation. Si les hommes que nous avons rencontrés ne ressentent pas de gêne ou de sentiment de dévalorisation quant à leur secteur, cela ne semble pas être nécessairement une généralité. Comment expliquer alors que les militant-e-s SUD ne ressentent pas cette dévalorisation? Nous pouvons avancer l'hypothèse que, relativement conscientisés au droit des femmes, ils n'accordent pas d'importance à qui les entoure, des hommes ou des femmes, considérant les individus comme des collègues, sans distinction de sexe. Si cette vision peut paraître quelque peu angélique, c'est ce qui pour nous ressort des entretiens que nous avons réalisés avec eux. La sociologue Marlaine Cacouault-Bitaud qui s'est intéressée à l'évolution du prestige des professions en cours de féminisation considère que « des phénomènes de concurrence entre les classes et entre les sexes déterminent une vision négative de la féminisation ; être un homme constitue de moins en moins un avantage face à des collègues décidées à utiliser leur capital scolaire et social dans une activité très qualifiée. Par ailleurs, les plaintes sur la dévalorisation des professions, si elles se trompent de cible, ne sont pas toujours sans fondement.[...]En conséquence, la féminisation questionne les hommes, non seulement sur le plan symbolique, mais encore d'un point de vue pratique car il faut faire des choix et mettre en œuvre des stratégies qui comportent des coûts et des risques »³¹⁹. Élisabeth Claude est en effet allée dans ce sens en expliquant que les éducateurs qu'elle a pu croiser au cours de sa carrière étaient « pas bien dans leur peau, pas bien dans leur rôle, ils se sentaient infériorisés d'être éducateurs, d'être donc dans un milieu majoritairement féminin »³²⁰. Il y a donc pour certains hommes dans ces secteurs majoritairement féminins un sentiment de dévalorisation³²¹. Cela amène de fait un travail militant à part entière des militant-e-s que nous avons rencontré-e-s pour revaloriser leur différents secteurs professionnels et développer même une certaine fierté de leur emploi. Ce militantisme est d'ores et déjà à mettre en lien avec l'intervention syndicale des militant-e-s SUD dans ces

318Idem

319CACOUAULT-BITAUD Marlaine « La féminisation d'une profession... *op. cit.* p. 115

320CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Élisabeth Claude le 25 mars 2011 »

321CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Irène Leguay le 4 avril 2011 »

secteurs de la santé, du social et de l'éducation que nous allons étudier à présent.

Quelle intervention syndicale en direction des femmes au niveau fédéral?

Si dans ces différents secteurs les femmes sont majoritaires il est nécessaire d'analyser l'intervention syndicale des syndicats SUD naissants et de se demander si une intervention spécifique en direction des femmes et plus largement concernant la cause des femmes a été mise en place.

Au niveau de la fédération des syndicats SUD-Éducation c'est Olivier Cuzon qui, au sein de la première CE, est notamment en charge du « suivi du dossier droit des femmes »³²². Il est dès lors étonnant de voir, dans une fédération syndicale œuvrant dans un secteur particulièrement féminisé, que ce soit un homme qui est mandaté concernant la cause des femmes. Interrogé à ce sujet Olivier Cuzon explique qu' « à la première CE on était sept et en fait ça n'intéresse personne d'autre et moi c'est vrai que c'est un truc qui m'intéresse, donc je me propose et je ne prend la place de personne. Je vais suivre en particulier les rencontres intersyndicales femmes, qui représentent en fait l'essentiel du travail sur les droits des femmes à SUD-Éducation »³²³. L'action de la fédération des syndicats SUD-Éducation concernant les droits des femmes est donc en grande partie centrée sur la participation aux « Journées intersyndicales Femmes », organisées conjointement avec d'autres syndicats SUD, la FSU, avec une participation également d'une partie de la CGT, de l'UNSA et de certaines branches de la CFDT³²⁴. Pour Olivier Cuzon le bilan de la participation de SUD-Éducation aux Journées de 1999 et de 2000 est « globalement négatif » la participation des structures étant « extrêmement faible »³²⁵. Olivier Cuzon ici tire un bilan très négatif de la prise en compte de l'espace de la cause des femmes dans la fédération SUD-Éducation étant donné que pour lui « on peut craindre que ce ne soit lié aux thèmes qui n'intéressent guère les camarades »³²⁶. D'un point de vue général Olivier Cuzon considère que la question d'une action spécifique en direction des femmes n'a « jamais été discutée collectivement. Mais c'est vrai qu'il pourrait paraître assez naturel de s'adresser au public majoritaire. Mais non, ça ne c'est jamais posé

322CUZON Olivier « Bilan de mandat à la Commission Exécutive » Archives de SUD-Éducation

323CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Olivier Cuzon le 10 avril 2011 »

324CUZON Olivier « Bilan de mandat... *op. cit.*

325Idem

326Idem

comme ça »³²⁷.

Pour Clotilde Maillard « les femmes étaient majoritaires dans le syndicat, il n'y avait donc pas besoin d'avoir une démarche particulière »³²⁸. Cela nous renvoie au fait que le nombre majoritaire de femmes dans le syndicat amène une partie des militant-e-s à considérer qu'un travail et des matériels spécifiques destinés aux femmes seront produits de manière quasi naturel.

Huguette Cordelier partage globalement cet avis et considère également qu'il y a eu peu, voire même pas du tout d'intervention syndicale spécifique de la fédération SUD-Éducation en direction des femmes. Pour elle « les enseignants ont toujours l'impression d'être différents du reste du monde, y compris ceux de SUD-Éducation, on a l'impression qu'on est à part, qu'on sait des choses, qu'on est libéré de ci de ça [...] pour nous les problèmes sont résolus »³²⁹. Elle explique donc ce manque de prise en charge par rapport aux représentations que les enseignant-e-s se font d'eux et elles-mêmes, y compris les adhérent-e-s de SUD-Éducation. Elle admet également que si dans les discours SUD-Éducation se présente comme un syndicat actif pour la cause des femmes, cela ne se répercute pas nécessairement sur les pratiques syndicales³³⁰. Néanmoins il semble que si SUD-Éducation n'a pas, dans un premier temps, lors de sa création, développé une stratégie syndicale spécifique en direction des femmes travailleuses de l'EN, le syndicat a tout de même développé un discours anti-sexiste concernant « l'éducation, les programmes, les manuels, etc. et à la façon dont sont traité-e-s les élèves, filles ou garçons »³³¹.

Dans les archives de la fédération SUD-Éducation à Paris nous n'avons effectivement pas trouvé trace de productions particulières qui permettraient d'entrevoir une action spécifique en direction des femmes. Il semble néanmoins que la situation ait quelque peu évolué et que la création d'une commission au sein de la fédération ait permis de développer cet axe d'intervention. Pour preuve la présence sur le site de SUD-Éducation, par exemple, d'un article du journal de la fédération intitulé « Femmes dans l'Éducation nationale : une pénibilité rarement reconnue » daté de janvier 2010³³². Nous ne pouvons cependant dans cette

327CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Olivier Cuzon le 10 avril 2011 »

328CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Clotilde Maillard 24 mars 2011 »

329CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Huguette Cordelier le 4 avril 2011 »

330Idem

331Idem

332<http://www.sudeducation.org/Femmes-dans-l-Education-nationale.html>, consulté le 26 mai 2011

étude historique tirer des conclusions de cette production très récente, néanmoins cela peut sans doute montrer une certaine évolution dans la prise en compte de la cause des femmes dans ce syndicat.

La fédération SUD-CRC-Santé-Sociaux s'est constituée, nous l'avons vu, au départ essentiellement avec des femmes, notamment au poste de direction. Mais cette présence de femmes a-t-elle entraîné une stratégie particulière pour défendre la cause des femmes? Pour Marie-Thérèse Patry « dans une situation politique où le mouvement féministe est en retrait, où des luttes des femmes comme celles des infirmières ne font pression que dans un secteur limité, la différence entre les syndicats ne peut venir que de la volonté politique des directions. CRC et SUD ont assimilé dans leurs orientations syndicales l'existence d'une oppression spécifique des femmes »³³³. Le syndicat CRC-Santé-Sociaux œuvrant dans un secteur encore plus féminisé que celui de l'éducation est vraisemblablement obligé de prendre cela en compte. Le fait que les slogans soutenus par la fédération, par exemple celui de « ni bonnes, ni nonnes, ni connes », soient féminisés amène de fait à se prononcer pour une stratégie particulière, un matériel syndical prioritairement en direction des femmes.

Le syndicat se constitue à la suite de la lutte des infirmières de 1988 « mobilisation très importante des infirmières (profession féminisée à 85/90%). Le CRC ne pouvait pas se créer sans tenir compte de la nature et des formes d'organisation de cette lutte. Une lutte de femmes qui, sans se dire féministes, avançaient néanmoins des revendications de type féministe »³³⁴. Pour se développer, pour être crédible et écouté auprès de la profession la fédération SUD-CRC a sans doute affiché des revendications en faveur de la cause des femmes. Néanmoins, comme nous l'avons vu, la direction de la fédération s'est au cours de son développement, peu à peu masculinisée. Cela montre sans doute que la gestion de la cause des femmes n'est pas linéaire et que si elle a été très présente à la création du syndicat cela à sans doute évolué dans le temps.

Comment expliquer le fait qu'il n'y ait pas ou peu d'intervention spécifique dans ces syndicats? D'une part nous l'avons déjà vu, la création des syndicats prend énormément de temps aux militant-e-s qui laissent de côté un certain nombre de combats considérés comme secondaires. D'autre part dans ces secteurs particulièrement féminisés les militant-e-s peuvent avoir considéré que la question n'avait pas forcément à être posée, ou alors qu'elle allait se poser d'elle même dans les luttes, dans la vie quotidienne sans qu'il y ait nécessité d'intervenir

333« La représentation des femmes dans les syndicats » *op. cit.*

334Idem

syndicalement sur ces questions. De plus il est possible de considérer le fait qu'évoluant dans un secteur majoritairement féminin les "sudistes" de la santé, du social et de l'éducation n'ont pas nécessairement conscience au quotidien des inégalités, des discriminations, des oppressions qu'il peut exister dans leur secteur respectif, mais cela doit rester dans le cadre de l'hypothèse. Un élément notable lorsque l'on considère l'intervention syndicale en direction des femmes est la féminisation orthographique des productions des fédérations. Nous ne pouvons ici qu'étudier les productions de la fédération SUD-Éducation que nous avons pu consulter et qui comportent à de nombreuses reprises des féminisations orthographiques. Néanmoins il semble que l'utilisation de cette méthode amène un certain nombre de débats au sein de la fédération comme l'explique Clotilde Maillard « je me rappelle un copain de Bretagne (toujours militant à Sud éducatif) qui avait repris tout le texte et qui avait systématiquement féminisé tous les termes. C'est à dire que ça faisait un texte illisible avec des tirets, avec des accords des participes passés, des adjectifs, etc. Il l'avait argumenté. Même moi je lui avais dit "ça devient illisible. On le met au début travailleurs et travailleuses en toutes lettres mais après tu ne peux pas continuer comme ça dans tout le texte". Je me rappelle que ça avait donné lieu à une engueulade en conseil fédéral cette affaire, il tenait mordicus. Des nanas ont fini par lui dire "c'est sympa mais tu peux peut-être nous laisser donner notre avis. C'est très bien de le faire mais là ça rend le texte illisible" »³³⁵. De fait la féminisation des productions si elle semble comprise par une large partie des militant-e-s, n'est pas forcément approuvée de manière systématique.

Après avoir analysé l'intervention syndicale en direction des femmes au niveau fédéral il est nécessaire d'analyser cette même intervention au niveau local et de tenter de déterminer les divergences qui peuvent exister entre ces deux niveaux d'interventions.

335CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Clotilde Maillard 24 mars 2011 »

Quelle intervention syndicale en direction des femmes au niveau local?

Les archives des syndicats locaux ne sont pas conservées, ou alors de manière éparse et difficilement consultable. Nous devons donc nous baser essentiellement ici sur les entretiens que nous avons réalisés avec les militant-e-s qui ont fondé les différents syndicats SUD dans le département.

Bruno de Germain n'a pas le souvenir que SUD-Éducation 49 ait développé à sa création une intervention spécifique à destination des femmes présentes dans l'EN³³⁶. De fait, et c'est valable globalement pour l'ensemble des syndicats SUD, lorsqu'au niveau fédéral l'intervention syndicale, -ici sur la question de la cause des femmes-, n'est pas construite et ne dure pas dans le temps, les syndicats locaux semblent peiner à s'approprier cette intervention syndicale et à la mettre en place de leur propre chef. Cela nous renvoie de fait au fonctionnement même des syndicats locaux en Maine et Loire qui semblent avoir globalement du mal à se développer tant sur le plan numérique que sur le plan de l'organisation interne.

Si le syndicat en lui-même ne produit pas d'intervention spécifique ce n'est pas nécessairement le cas de ces militant-e-s. Nathalie Hugues défend également une intervention pour la cause des femmes « en tant que prof. Je sais que j'en met une couche dès que je peux. Après il faut pas être trop lourd parce que sinon tu as le résultat opposé. Mais j'essaie de revendiquer le fait d'être une femme [...] on doit respecter mes droits au même titre que ceux des hommes »³³⁷. Elle tend également à se battre contre « des choses rampantes [...] chez les ados [...] j'ai l'impression qu'on est revenu au début des années 1960 »³³⁸. Elle défend aussi le fait de s'appeler « madame Hugues et que je suis marié avec un monsieur qui ne s'appelle pas monsieur Hugues [...] et quand on me dit par exemple "t'as pas voulu prendre le nom de ton mari?" je dis "c'est une question que tu ne poserais pas à mon mari" »³³⁹. Au-delà de l'anecdote, cette attitude renvoie tout de même à une certaine forme de militantisme quotidien pour la cause des femmes. S'il est clair qu'un nombre important de militant-e-s SUD peuvent agir de la sorte individuellement cela ne correspond pas à une décision du syndicat d'intervenir ainsi, mais bel et bien à des motivations personnelles.

Didier Oger interrogé sur l'intervention spécifique du syndicat SUD-Santé-Sociaux 49 concernant les femmes revient notamment sur la question de la pénibilité et de la dangerosité

336CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Bruno de Germain le 2 mai 2011 »

337CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Hugues le 19 mai 2011 »

338Idem

339Idem

potentielle pour les travailleuses et les travailleurs du centre dans lequel il exerce en tant que manipulateur radio. Didier Oger considère avoir « travaillé là-dessus au niveau du CHSCT et les mesures ne sont pas à risques. Mais quand même [...] tu te dis pendant qu'elles sont enceintes il ne faut qu'elles soient là" »³⁴⁰. Didier Oger tente donc, notamment par son action en CHSCT et son action syndicale quotidienne, de limiter les risques pour les femmes, en particulier celles qui sont enceintes. Néanmoins ces dernières ne semblent pas réagir favorablement à ces dispositions et Didier Oger se retrouve, selon ses dires, à protéger les femmes « malgré elles »³⁴¹. Dans le même sens il défend au quotidien des dispositions concernant les congés maternité. En effet une circulaire du 9 août 1995 précise que « précise que, compte tenu des nécessités des horaires de leurs services et des demandes des intéressées, les chefs de service accordent, sur avis du médecin chargé de la prévention, à tout agent féminin, des facilités dans la répartition des horaires de travail ». Ces facilités sont accordées, à partir du début du troisième mois de grossesse, dans la limite maximale d'une heure par jour ». De fait il apparaît selon Didier Oger que dans son secteur les femmes, d'une part peinent à se voir accorder ce droit par leurs supérieurs hiérarchiques et notamment par leurs supérieures femmes, mais également qu'elles ne souhaitent pas demander cette heure pour ne pas perturber les services³⁴². Une nouvelle fois donc Didier Oger semble vouloir défendre la cause des femmes en allant même à l'encontre des femmes qu'il peut côtoyer dans son environnement professionnel. Cela est évidemment particulièrement contradictoire et renvoie sans doute à un déficit de sensibilisation concernant les inégalités hommes/femmes comme le rappelle Didier Oger. Selon lui lorsque les « rapports égalité hommes/femmes sont publiés dans le secteur privé [...] les femmes disent qu'il n'y a pas de discrimination, alors que j'en connais »³⁴³. Il critique dans le même sens le fait que les syndicalistes utilisent trop peu la loi « l'égalité de l'homme et de la femme » de 1983 dite aussi loi Roudy, du nom d'Yvette Roudy alors ministre des droits de la femme³⁴⁴.

Tout comme les militant-e-s de SUD-Éducation par exemple peuvent en tant qu'individus prendre des positions pour la cause des femmes, il semble que certain-e-s militant-e-s de SUD-Santé-Sociaux agissent de la même façon. Par exemple Didier Oger se fixe comme règle « de ne pas prendre de jour de responsabilités syndicales le mercredi », on

340CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Didier Oger le 5 mai 2011 »

341Idem

342Idem

343Idem

344Idem

essaie de leur faciliter au mieux leur place de mère, quand elles veulent leur place de mère ». Si cela vient foncièrement d'une demande de ses collègues, cette action renvoie néanmoins au fonctionnement global de la société où la sphère privée et familiale et notamment la gestion des enfants est prioritairement dévolue aux femmes.

D'après les tracts que nous avons pu consulter et surtout d'après les discussions que nous avons pu avoir avec des militant-e-s des différents syndicats SUD au niveau local la féminisation des textes est également à la fois utilisée dans la pratique mais est aussi un enjeu de débat, au même titre qu'au niveau de leur fédérations respectives.

Une divergence apparaît d'ores et déjà, même au niveau local entre les syndicats SUD-Santé-Sociaux et SUD-Éducation concernant l'intervention en direction des femmes. De fait, d'après Nathalie Hugues qui connaît également le fonctionnement de SUD-Santé-Sociaux puisque son mari y est militant, ce syndicat produit une activité « sur le terrain » beaucoup plus importante que SUD-Éducation. Cela peut sans doute expliquer les différences qui peuvent exister quant à la gestion quotidienne de la cause des femmes. Le fait également que SUD-Éducation ne siège pas dans des instances décisionnelles de l'EN amène sans doute le syndicat à ne pas forcément être au courant de différents sujets qui peuvent toucher directement les femmes de cette administration, à l'inverse des militant-e-s de SUD-Santé-Sociaux qui siègent par ailleurs dans différentes instances et occupent dans différentes structures des postes de délégué-e du personnel, etc.

De fait la présence d'une intervention syndicale spécifique en direction des femmes, avec des thèmes propres aux femmes est globalement peu présente dans ces syndicats, même si c'est sans doute à nuancer pour SUD-Santé-Sociaux, ce qui nous amène à affirmer que même les syndicats agissant dans des secteurs majoritairement féminins ne jouent pas, à leur création, de rôle central dans l'espace de la cause des femmes.

B-Évoluer dans des secteurs masculins

L'espace de la cause des femmes dans les secteurs moyennement ou peu féminisés

Les femmes sont recrutées massivement dans des secteurs spécifiques des PTT, les chèques postaux et les centrales téléphoniques en premier lieu. La précarité, sous des formes parfois très diverses, touche en majorité des femmes. Cette situation évolue rapidement sur notre période et il est nécessaire de s'interroger sur les conséquences de ces évolutions durant notre période d'étude le taux de féminisation des PTT se situant, selon les chiffres de l'INSEE, autour des 40 %. Mais ce pourcentage n'est pas réparti équitablement sur l'ensemble des services de cette administration. En 1985 les femmes composent 17 % de l'effectif global des personnels des services de la distribution, de l'acheminement et du transport du courrier, notamment des facteurs ou des travailleurs des centres de tri.³⁴⁵ Les femmes sont donc minoritaires dans un des secteurs les plus emblématiques des PTT et les plus présents dans la représentation collective de cette administration. Il en va de même dans certains secteurs techniques des télécommunications qui restent jusqu'à la mise en place de sous-traitance, majoritairement masculins.³⁴⁶ À l'inverse, le secteur financier et notamment des chèques postaux est majoritairement féminin. Le secteur financier de la ville de Paris, Paris-Chèques est jusqu'en 1975 la plus grande entreprise féminine d'Europe avec quelques treize milles employées.³⁴⁷ Dans le secteur des télécommunications, les femmes sont majoritaires dans les centres de renseignements téléphoniques.

Il convient désormais d'expliquer cette situation et ces spécificités genrées des différents services. Selon Annick Coupé, les arguments avancés pour empêcher, ou tout du moins limiter, l'accès des femmes à certains secteurs et services des PTT sont « qu'il existait des milieux où c'était un travail de force, par exemple dans les centres de tri, il est vrai que les gars qui y travaillaient pouvaient porter des sacs de courrier qui pouvaient peser 30 ou 40 kg. Évidemment on disait « pour les femmes c'est pas possible, elles n'y arriveront pas ». »³⁴⁸ Ce sont des arguments de type essentialistes qui semblent être mis en avant par les directions, mais aussi par les travailleurs des PTT eux-mêmes pour s'opposer à la présence des femmes

345 BARTHOLOME Jean, « l'arrivée des femmes à la distribution du courrier », in *Les femmes et le syndicalisme*, IHS-CGT, Montreuil, 1999, p. 6

346CF Annexe 2 « Entretien avec Annick Coupé 7 avril 2010 »

347COUPÉ Annick, MARCHAND Anne (dir.), *Syndicalement incorrect...* op. cit. p. 88

348CF Annexe 2 « Entretien avec Annick Coupé 7 avril 2010 »

dans tous les secteurs d'activité de l'administration. Les femmes semblent donc assignées à des secteurs où le travail est répétitif, sans contact direct avec les usagers, ou alors derrière un combiné téléphonique. Selon Annick Coupé « l'organisation du travail aux chèques postaux étaient quasiment militaire avec des grandes salles, des surveillantes en chef »³⁴⁹. Le travail des femmes est donc étroitement surveillé, vraisemblablement plus que celui des hommes. Dans les entretiens que nous avons pu analyser les femmes des services financiers ou téléphoniques font régulièrement référence à des remontrances de la part de leurs supérieurs hiérarchiques, des hommes, mais aussi des femmes.

Les femmes sont donc employées majoritairement dans des secteurs spécifiques des PTT et leur traitement tant au niveau des contrats de travail, des salaires, des conditions de travail apparaît également spécifique et plus touché par la précarité. Selon l'État français qui définit en 1987 dans le journal officiel la précarité, celle-ci se définit comme l'absence d'« une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives »³⁵⁰.

En premier lieu il convient d'étudier les différences de salaires aux PTT en fonction du sexe. Sur le plan des salaires au milieu des années 1990, l'écart moyen entre les hommes et les femmes est de l'ordre de 2000 F à France Télécom et de 500 F à La Poste ; chez les cadres supérieurs cet écart passe à 3000 F tant à La Poste qu'à France Télécom³⁵¹. Ces chiffres fournis par Sud-PTT n'ont pu être opposés à des chiffres officiels faute de sources retrouvées. Néanmoins même si nous ne disposons pas de chiffres précis il est clair que l'Administration des PTT reproduit des différences de salaires à hauteur de celles qui existent dans l'ensemble du monde du travail.

Une autre spécificité du salariat des femmes est le travail à temps partiel. Le 8 mai 1981 une expérience de travail à temps partiel est lancée aux PTT en Auvergne, Île-de-France et en Picardie. Dès octobre cette disposition est étendue à l'ensemble des fonctionnaires de l'administration. La mise en place du temps partiel est présentée par l'administration comme une réponse à une aspiration des travailleurs et des travailleuses à plus de temps libre. Pour les syndicats, notamment Sud-PTT et la CGT, l'Administration cherche « avant tout à réduire les

349CF *Ibid*

350WRESINSKI Joseph, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, Paris, Journal officiel, 1987, p 14

351COUPÉ Annick, MARCHAND Anne (dir.), *Syndicalement incorrect, ... op. cit.* p.206

dépenses de fonctionnement en diminuant le temps de travail et les rémunérations sans compenser le temps accordé, donc en augmentant la productivité ».³⁵² En 1990, 19,8 % des travailleuses des PTT sont à temps partiel, ce chiffre augmente tout au long de notre période pour atteindre 28,6 % en 1996.

Les travailleurs et les travailleuses des PTT ne sont pas tous des fonctionnaires. S'y retrouvent des Contrats à Durée Déterminée (CDD), des Contrats à Durée Indéterminée, mais aussi des Contrats Intermittents à Durée Indéterminée (CDII) qui correspondent à un travail qui se caractérise par des périodes travaillées et des périodes non travaillées.³⁵³ Durant toute la période de notre étude les femmes sont majoritairement embauchées en tant que contractuelles et non en tant que fonctionnaires.³⁵⁴ De même les travailleurs et les travailleuses sont divisé-e-s en catégories (A,B,C ou D) en fonction de leur situation hiérarchique au sein des services des PTT. Durant la période chronologique étudiée ici les hommes représentent l'écrasante majorité de la plus haute catégorie, alors que les femmes, elles, sont extrêmement majoritaires dans la catégorie D, c'est à dire la plus basse.

Au niveau départemental André Gachet « ne sait pas vraiment » s'il existe des inégalités entre les hommes et les femmes, il fait néanmoins état d'une anecdote où une femme « s'était faite avoir par son chef d'équipe. J'étais allé la voir en lui disant "c'est contraire à l'accord que tout le monde a signé ce qu'il fait" [...], elle a jamais voulu faire quoique ce soit [...] elle voulait pas se mettre à dos son chef d'équipe »³⁵⁵. Il semble donc que quand bien même les femmes auraient un traitement similaire aux hommes -ce qui, nous l'avons vu, n'est pas le cas- elles subissent également des pressions hiérarchiques importantes, notamment par des hommes, qui entraînent de fait une dégradation de leurs conditions de travail.

Selon l'accord pour la mixité et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes signé par la SNCF et les fédérations syndicales à la date symbolique du 8 mars 2006, le taux d'emploi féminin à la SNCF est passé de 12,6 % à 16,6% entre 1994 et 2004³⁵⁶. Il est intéressant de noter ici que dans cet accord signé par l'ensemble des syndicats reconnus représentatifs par la direction, à savoir neuf syndicats, des femmes font parti des délégations

352Ce passage s'appuie sur SUDRET Mireille (dir.), *Les Femmes aux PTT... op. cit.* p. 18

353<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/contrats-de-travail,109/le-contrat-de-travail-intermittent,985.html> consulté le 26 mai 2011

354SUDRET Mireille (dir.), *Les Femmes aux PTT... op. cit.* p. 8

355CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec André Gachet le 13 mai 2011 »

356« Accord pour la mixité et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » à la SNCF, disponible sur: http://www.egaliteprofessionnelle.org/maj/_files/upload/documents/type-9/sncf_8_%20mars_%202006.pdf, consulté le 26 mai 2011

de sept syndicats. Les femmes ne sont pas présentes parmi les signataires de la CGT et de la FGAAC.

De fait cette entreprise est donc très majoritairement masculinisée aux alentours de 87,4% lorsque la fédération SUD-Rail est créée, ce qui en fait la structure étudiée où les femmes sont le plus minoritaires. De plus, comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, ce pourcentage varie d'autant plus en fonction des secteurs d'activité. Lors du colloque intitulé *De la mixité...à l'égalité dans le système éducatif*, Françoise Holbrook chef de la Division Emploi à la direction des ressources humaines de la SNCF, donne un certain nombre d'éléments statistiques concernant la place des femmes à la SNCF³⁵⁷. L'effectif féminin du personnel statutaire représente 14,7 % et 59,3 % des agents contractuels³⁵⁸. Les femmes sont donc majoritaires dans les emplois contractuels, ce qui amène déjà une disparité importante quant à la condition des femmes à la SNCF et leur précarité vis-à-vis des hommes qui disposent majoritairement du statut de fonctionnaire et donc d'une sécurité salariale plus importante. Sans entrer dans le détail de tous les chiffres avancés par Françoise Holbrook, nous pouvons en retenir un certain nombre qui sont particulièrement significatifs. Dans les différents collèges de la SNCF, les femmes représentent 12,9% des agents d'exécution, 16,6% des agents de maîtrise, 19,3% de cadres et 10,4% de cadres supérieurs³⁵⁹. Les femmes ne représentent que 1,5% des conducteurs-trices de train et à l'inverse près de 98% des personnels paramédicaux³⁶⁰. Les femmes sont donc minoritaires dans cette entreprise et elles sont de plus inégalement présentes selon les différents secteurs et les différents emplois.

Les militant-e-s qui fondent SUD-Rail à la fois au niveau national et local ont conscience de ces inégalités. Pour Christian Mahieux « la situation à la SNCF est assez classique [...] on a des filières qui sont quasiment pas féminisées, par exemple les agents de conduite, mais c'est le cas par exemple des gens qui bossent dans les ateliers, des gens qui bossent à la maintenance des voies, des installations, etc. »³⁶¹. Pour Martial Thiebaut, « théoriquement à la SNCF tout est bien cadré, théoriquement il y a l'égalité parfaite. Après on retrouve les inégalités par rapport à la garde des enfants, donc tout ce qui est absence, en général c'est les femmes qui les prennent. Même si marginalement il y a de plus en plus

357 Les actes de ce colloque sont disponibles sur: <http://eduscol.education.fr/cid45886/sommaire.html>, consulté le 26 mai 2011

358 HOLBROOK Françoise, « L'emploi des femmes à la SNCF » in *De la mixité...à l'égalité dans le système éducatif*, mai 2007, p. 53

359 Idem

360 Idem

361 CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

d'hommes qui prennent des congés longues durée pour élever leurs enfants. [...] Il y a aussi certains métiers où il y a de l'astreinte, des métiers relativement pénibles, donc "on va éviter de prendre une femme, non pas qu'elle n'ait pas les compétences mais on sait que ça va être une vie compliquée, surtout il faudra pas qu'elle soit absente" »³⁶². Pour exemple régional et actuel, selon Martial Thiebaut une seule femme conduit des trains de voyageurs dans la région Pays de la Loire³⁶³.

Pour Christian Mahieux les inégalités entre les hommes et les femmes proviennent notamment du fait qu'avant « le début des années 1980 il y avait un certain nombre de filières qui n'étaient officiellement pas ouvertes aux femmes, comme les agents de conduite et ça a été une vraie bagarre syndicale de réussir à imposer ça, on part de loin quand même »³⁶⁴. Concernant les salaires Nathalie Bonnet considère qu'« il y a des différences de rémunération qui sont liées au fait que les femmes sont majoritairement agents de guichets, dans les bureaux administratifs et dans ce qui reste des cabinets médicaux. Donc rémunérations peu liées à des primes comme peuvent l'être celles des métiers du matériel, de conduite, etc. ». Elle avance de plus le fait que « le système des notations pour les augmentations qui a lieu une fois par an où ton chef t'attribue une note [...] bien évidemment on a constaté que les femmes qui prenaient un temps partiel pour élever leurs enfants avançaient moins vite en grade qu'un mec embauché à la même époque qui n'a jamais pris de temps partiel »³⁶⁵. Selon Christian Mahieux d'autres filières sont majoritairement féminisées « entre guillemets pour de mauvaises raisons [...] et l'exemple des contrôleurs et de contrôleuses est typique. Jusque dans les années 1980 on parlait, y compris à la direction, des contrôleurs ou contrôleuses. Et c'était une filière encore très peu féminisée. Et en fait il y a eu un basculement sur l'aspect s'est devenu du personnel commercial et à partir de ce moment la filière s'est beaucoup plus féminisée. Ça renvoie au côté commercial, "les femmes elles sourient" des trucs complètement cons comme ça. [...] On a aussi de manière plus marginale à la SNCF des personnels médicaux-sociaux [...] et là aussi c'est le schéma classique que l'on retrouve dans ces professions-là »³⁶⁶. Nathalie Bonnet a également insisté sur le fait que « la SNCF a su utiliser, c'est malheureux à dire, quand elle a féminisé certains métiers, c'est parce qu'elle a changé d'optique et c'est très flagrant chez les contrôleurs [...]. La SNCF utilise les femmes

362CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Martial Thiébaut 2011 »

363Idem

364CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

365CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

366CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

quand il s'agit de donner une image un peu commerciale un peu jolie dans la vitrine»³⁶⁷. De fait donc pour ces militant-e-s de SUD-Rail les femmes ont été "utilisées" par la direction pour transformer ce service public en service purement commercial.

Concernant ce milieu majoritairement masculin nous avons questionné les hommes militants de SUD-Rail sur leur rapport à la masculinité, aux représentations relativement "virilistes" qui entourent les travailleurs du Rail. Pour Martial Thiebaut qui a évolué dans un secteur « 100% mecs, y'a pas de soucis. Bon voilà c'est grosse fiesta, il y a l'alcool qui est très présent, c'est une vie entre mecs », il s'est de fait toujours senti relativement à l'écart de cette "vie"³⁶⁸. Pour Christian Mahieux « ça dépend des secteurs [...] je pense que globalement ça n'existe pas dans un certain nombre de secteurs, mais qui continue à être très fort, dans le milieu agents de conduite, en partie, pas seulement à cause de, mais ça reste une population quasi exclusivement masculine et qui joue sur ce côté du mec, celui qui gueule le plus fort, sur le milieu agents de conduite, y compris dans le milieu militant on est encore beaucoup dans cette représentation-là »³⁶⁹. Christian Mahieux fait un parallèle entre le milieu des centres de tris aux PTT et le milieu des agents de conduite. Néanmoins à l'inverse des centres de tris qui se sont peu à peu féminisés, le milieu des agents de conduite à la SNCF, comme d'autres secteurs, peine véritablement à enclencher une réelle féminisation.

Quelle intervention syndicale en direction des femmes au niveau fédéral?

Parmi les différents syndicats SUD que nous étudions ici, SUD-PTT est sans doute la fédération qui est la plus reconnue par les militant-e-s des autres syndicats pour son travail syndical en direction des femmes. Mais cette vision est-elle proche de la réalité?

Un des thèmes abordés par SUD-PTT correspond à la législation et au droit concernant les congés maternité, par exemple le numéro 11 des *Nouvelles du Sud* daté d'avril 1991 ou encore celui d'avril 1993 présentent les règles en vigueur aux PTT sur ces questions, sans pour autant que des revendications claires soient avancées. Un autre thème qui entraîne la production d'un nombre important de matériels militants et d'argumentaires est celui de la

367CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

368CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Martial Thiébaut 2011 »

369CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

réduction du temps de travail et le travail à temps partiel. Aux PTT, comme dans une grande partie du marché du travail en France, les femmes sont majoritaires dans les contrats à temps partiel entraînant des salaires moins élevés que ceux des hommes. SUD-PTT, dans sa volonté d'égalité salariale entre les hommes et les femmes se prononce donc pour une réduction du temps de travail à hauteur de trente-cinq heures, sans perte de salaire. Mais une nouvelle fois l'axe revendicatif ne reprend pas de propositions concrètes ce qui peut laisser supposer que le travail syndical s'est ici limité à présenter la position globale du syndicat sur ces questions, sans entrer dans le détail de revendications concrètes.

Pour Annick Coupé il est clair que sur les problématiques liées à la condition féminine le syndicat « a fait sans doute plus de hors PTT que de PTT au sens strict du terme » ; elle ajoute cependant comme nous l'avons analysé que « des choses ont été faites, par exemple sur les questions du temps de travail, notamment au moment des lois sur les 35 heures, sur la flexibilité, sur le temps partiel ». ³⁷⁰ Le développement ou non d'une activité spécifique pour la cause des femmes dépend également du milieu professionnel dans lequel travaillent les militant-e-s de SUD-PTT. En effet pour Annick Coupé active dans le secteur des chèques postaux « où l'on avait des activités soit dans notre journal, soit dans le travail de la section de faire venir des associations féministes etc. Ça c'était spécifique. Je pense que dans d'autres secteurs ça l'était moins » ³⁷¹.

L'action de la commission-femmes de la fédération connaît des phases d'activités intenses entrecoupées de période de "sommeils" volontaires ou non. Malgré tout elle apparaît apparaît comme l'une des commissions-femmes les plus actives des syndicats SUD. Comment expliquer cette prise en charge réelle de la cause des femmes, bien que considérée comme incomplète par certaines militantes de SUD-PTT? Tout d'abord cela renvoie à la constitution même du syndicat et à la participation importante de femmes et notamment d'une large part de féministes militant dans les groupes-femmes des PTT et dans les commissions-femmes syndicales. La part de militantes féministes, bien que difficile à déterminer est vraisemblablement plus importante au sein de la fédération des syndicats SUD-PTT que dans les autres structures SUD, mise à part la fédération CRC-SUD-Santé-Sociaux. De fait donc ces militantes féministes, parmi lesquelles la première secrétaire générale du syndicat, Annick Coupé, pousse la fédération à prendre en charge cette question en lien notamment avec la constitution et le travail de la commission-femmes de la fédération. La présence de femmes

370CF Annexe 2 « Entretien avec Annick Coupé 7 avril 2010 »

371Idem

militantes et féministes dans le syndicat a donc un poids important dans le positionnement et l'action de la fédération dans l'espace de la cause des femmes. Néanmoins nous avons vu qu'à l'image des syndicats déjà étudiés ici SUD-PTT ne met pas en place de véritables campagnes syndicales spécifiques en direction des femmes. Cela nous renvoie sans aucun doute une nouvelle fois à la vision portée par une grande partie des "sudistes" que cette problématique doit être portée par l'ensemble de l'organisation syndicale, mais quitte à ce que cette problématique ne soit au final que peu prise en compte?

À sa création, la fédération des syndicats SUD-Rail repose en majorité sur des équipes masculines, même si certains syndicats, comme celui de Christian Mahieux et Nathalie Bonnet regroupent une part importante de femmes. S'il existe des femmes militantes et féministes au sein de la fédération SUD-Rail elles semblent être confrontées à des oppositions, ou plutôt à un manque de connaissances de la réalité des inégalités qui amène une certaine incompréhension de la part de militants hommes, lorsqu'elles souhaitent mettre en avant la cause des femmes au sein de la fédération³⁷². Selon Nathalie Bonnet « après la signature de l'accord égalité professionnelle hommes/femmes, où tu disais aux copains: "il faut dans les CHSCT vous battre pour que matériel soit adapté [...]" ne serait-ce qu'en demandant des trucs très cons comme des toilettes pour femmes, des vestiaires pour femmes, etc. »³⁷³. Nous avons donc ici l'exemple d'une revendication syndicale et d'une proposition d'action syndicale au sein des instances paritaires de l'entreprise pour favoriser la cause des femmes. Même si dans la réalité ces propositions étaient portées par des militant-e-s du syndicat, les réactions sont parfois relativement diverses notamment « quelques quolibets des copains qui disaient "bah non au matériel les femmes elles peuvent pas venir travailler, c'est un boulot de mecs!" »³⁷⁴. À l'image des conditions de travail aux PTT qui ont été, en partie, améliorées avec la féminisation de certains secteurs et à l'inverse la masculinisation d'autres secteurs, Nathalie Bonnet considère qu'« on fera avancer la cause des femmes en améliorant les conditions de travail pour tout le monde »³⁷⁵. Néanmoins si elle revendique cette amélioration Nathalie Bonnet admet également les difficultés rencontrées au sein de la fédération SUD-Rail pour faire progresser la cause des femmes. Après avoir tenté à de nombreuses reprises avec d'autres militant-e-s d'imposer un travail spécifique concernant les femmes, sans réussite, elle préfère dès lors militer au sein de la commission-femmes

372CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

373Idem

374Idem

375Idem

interprofessionnelle mise en place au sein de l'USS au niveau national et délaisse de fait l'animation de l'espace de la cause des femmes au sein de la fédération SUD-Rail³⁷⁶.

Nous retrouvons également dans les productions de ces deux syndicats la présence d'une féminisation orthographique. Le journal fédéral de SUD-Rail, comporte à de nombreuses occasions une féminisation des termes, la plupart du temps entre parenthèses ou en utilisant la répétition, principalement pour les termes cheminots et cheminotes. De même la fédération SUD-PTT utilise, dès sa création la féminisation orthographique dans un certain nombre de tracts et de publications, notamment son journal *Les nouvelles du SUD*.

L'intervention syndicale en direction des femmes dans ces milieux où les femmes sont minoritaires est donc variable. Variable une fois de plus en fonction des différents secteurs au sein même des entreprises mais aussi en fonction des époques et surtout en fonction des militant-e-s et surtout des femmes présentes pour défendre la cause des femmes. La réceptivité de la fédération syndicale est sans aucun doute extrêmement importante également. Même si dans les différentes fédérations les militantes admettent la présence de militants favorables et surtout actifs dans l'espace de la cause il semble qu'ils soient plus nombreux au sein de la fédération des syndicats SUD-PTT qu'à SUD-Rail. De plus ce n'est pas uniquement une indifférence à la cause des femmes mais parfois une certaine défiance, voire même de l'hostilité, portée par un certain nombre de militants, hostilité qui semble cependant moins forte que dans d'autres structures syndicales³⁷⁷. Cela renvoie également, nous l'avons déjà répété, à la composition des syndicats SUD-Rail à leur création essentiellement masculine. La fédération tend cependant, sans doute à un rythme relativement proche de celui de la féminisation de la SNCF, à se féminiser de plus en plus ; reste à savoir si l'accroissement du nombre de femmes dans la structure va par la suite garantir le développement d'un espace pour la cause des femmes dans cette fédération.

376CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Bonnet 23 mars 2011 »

377Idem, CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Christian Mahieux 24 mars 2011 »

Quelle intervention syndicale en direction des femmes au niveau local?

Après avoir vu la manière dont l'intervention syndicale en direction des femmes est construite et mise en place, ou non, dans les différentes fédérations qui œuvrent dans des secteurs majoritairement masculins, il convient désormais d'analyser la manière dont ces interventions sont répercutées, ou non, au niveau du Maine et Loire.

À la création de SUD-Rail dans le Maine et Loire, nous l'avons vu, les femmes sont quasiment, voire totalement, absentes du syndicat. La première femme militante Fabienne Huguet adhère au syndicat quelques temps après sa création. De fait l'absence de femmes amène le syndicat à ne pas développer d'intervention spécifique en direction des femmes, même si selon Martial Thiebaut « avec SUD on a tout de suite eu beaucoup de documents divers [...] et sur les droits des femmes il y en a eu tout de suite. Au moins on avait des éléments à fournir qu'on avait pas à la CGT »³⁷⁸. Il semble donc que bien que la fédération peine dans son ensemble à définir et à mettre en place une réelle action syndicale dans l'espace de la cause des femmes au sein même de la SNCF, les travaux produits par les militant-e-s de la fédération semblent apporter une expression nouvelle sur le terrain local, qui n'était sans doute pas, ou peu, visible avant que le syndicat SUD n'apparaisse.

Le syndicat s'est construit, comme de nombreuses autres équipes de SUD-Rail, sur un secteur particulièrement masculin, celui de l'équipement. L'action en direction des travailleuses de la SNCF doit donc se faire en dehors du secteur où les "sudistes" travaillent, cela entraîne de fait des difficultés qui n'étaient « pas particulièrement liées aux secteurs féminins, mais [...] quand tu intervient de l'extérieur c'est toujours plus difficile »³⁷⁹. L'intervention spécifique des femmes ne semble pas ici plus délicate qu'une intervention syndicale en dehors de lieux d'interventions privilégiés, à savoir directement sur le lieu de travail.

L'arrivée de Fabienne Huguet, qui s'est posée dès le départ dans le champ d'intervention de la cause des femmes, va amener le syndicat à prendre cette question en main, du moins plus qu'à sa création³⁸⁰. C'est donc une nouvelle fois sous l'impulsion d'une femme qu'une intervention spécifique en direction des femmes est mise en place, quand bien même des hommes conscientisés, se déclarant féministes ou pro-féministes, comme Martial Thiebaut sont actifs dans le syndicat. Martial Thiebaut avait néanmoins une certaine activité

378CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Martial Thiébaud 2011 »

379Idem

380Idem

concernant la cause des femmes, au quotidien dans les milieux particulièrement masculins dans lesquels il évolue en « essayant de ne pas faire de réflexions [...] je vivais un peu en marge quand même [...] mais j'avais pas un militantisme particulièrement féminin »³⁸¹. Martial Thiebaut en tant que militant conscientisé aux inégalités et à l'oppression spécifique des femmes se retrouve donc en marge vis-à-vis de ses collègues masculins, mais aussi des militant-e-s de la CGT avec qui il milite avant de créer SUD-Rail.

Le fait que le syndicat ait aujourd'hui quasiment disparu avec la mutation d'un certain nombre d'animateurs-trices de la structure ne nous permet pas d'analyser l'évolution de l'intervention en direction des femmes. Néanmoins si l'on suit le raisonnement de Martial Thiebaut concernant le niveau régional « où là on a des équipes qui sont à majorité féminine [...] il y a plus de femmes syndiquées chez les contrôleurs que de proportion de femmes dans les équipes, mais ça reste dans des secteurs où il y a beaucoup de femmes » et le fait que les femmes soient de plus en plus présentes dans l'organisation syndicale amène le syndicat à développer de plus en plus, tout du moins au niveau régional, une intervention en direction des femmes³⁸². Cela repose une nouvelle fois sur des militantes syndicalistes principalement des contrôleuses, notamment à Nantes et au Mans, « face à une CGT sectaire et machiste »³⁸³. C'est donc à la fois parce que les femmes sont plus représentées dans certains secteurs et parce qu'elles subissent, selon les militant-e-s "sudistes", une oppression spécifique de la part d'autres militants syndicaux, que ces femmes développent une intervention plus importante concernant la cause des femmes. Cela ne peut rester qu'une hypothèse compte tenu que nous n'avons pas réalisé d'études particulières de l'intervention de SUD-Rail au niveau régional.

Pour André Gachet « il y a eu plusieurs fois la production d'une propagande spécifique en direction des femmes, mais l'efficacité... »³⁸⁴. Nous n'avons pas plus d'informations concernant ces interventions spécifiques, nous pouvons néanmoins émettre l'hypothèse qu'elles ne sont pas issues directement du syndicat départemental mais plutôt d'une reprise de publications au niveau de la fédération des syndicats SUD-PTT. Le syndicat est à la base composé uniquement d'hommes, selon André Gachet « les femmes on a toujours eu de la peine, je sais pas d'où ça vient si c'est culturel ou quoi, moi je pense que c'est un côté culturel, amener les nanas au syndicat c'est toujours compliqué »³⁸⁵. Lorsque les premières femmes

381CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Martial Thiebaut »

382Idem

383E-mail de Martial Thiebaut du 5 décembre 2010

384CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec André Gachet le 13 mai 2011 »

385Idem

adhèrent au syndicat, notamment Sylvie Rompion, elles le font soit à la suite d'un conflit personnel où elles ont été appuyées par le syndicat SUD, soit à la suite du mouvement social de décembre 1995³⁸⁶. Elles n'adhèrent donc pas sur les bases d'une intervention féminine du syndicat, comme c'est le cas d'ailleurs pour la plupart des femmes qui adhèrent aux différents syndicats SUD.

De fait la faible présence des femmes à la création du syndicat ne permet pas comme c'est le cas dans d'autres structures syndicales, de développer une intervention spécifique. SUD-PTT dans le Maine et Loire semble alors relativement éloigné des positions que sa fédération peut prendre et développer dans son intervention dans l'espace de la cause des femmes. Cela pose la question de l'appropriation des revendications et des interventions à la base, dans cette fédération où la cause des femmes est particulièrement présente et portée, nous l'avons dit, au sein des instances dirigeantes. Il y a donc un écart relativement important entre l'image que donne l'intervention et les productions réalisées au niveau fédéral concernant la cause des femmes et sa ré-appropriation au niveau local.

Pour ces deux syndicats qui évoluent dans des secteurs majoritairement masculins il est clair que les priorités sont ailleurs. Pour SUD-Rail il s'agit de se développer tout en faisant face à une CGT hostile à voir une partie de ses membres fonder une autre structure syndicale. Le fait que SUD-Rail n'ait, jusqu'à aujourd'hui, jamais réussi à se développer réellement sur la gare d'Angers nous amène à tirer la conclusion que la question d'une intervention spécifique en direction des femmes était sans doute reléguée, portée principalement par Fabienne Huguet, donc par une militante particulièrement conscientisée et active sur le terrain de la cause des femmes. Le fait que l'animateur de la section syndicale Martial Thiebaut soit de longue date conscientisé également à la nécessité d'une lutte contre les discriminations hommes/femmes facilite également cette intervention, ce qui n'est pas nécessairement le cas au niveau fédéral ou alors de manière minoritaire.

Le fait que SUD-PTT ne compte pas à sa création dans le Maine et Loire, ni dans les années qui suivent, de militantes particulièrement actives sur cette question entraîne sans doute une intervention "à minima" du syndicat, même si des campagnes sont menées par le syndicat, donc par des hommes également.

De fait il semble que la réalité locale ne soit pas si similaire à la réalité fédérale que cela ne peut être le cas pour les syndicats évoluant dans des secteurs majoritairement

386Idem

féminins. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les femmes qui subissent plus fortement les inégalités et qui sont déjà conscientisées à la nécessité d'une activité syndicale pour la cause des femmes ressentent d'avantage le besoin de mettre en place une intervention spécifique au sein de leur structure syndicale que ce soit au niveau local ou fédéral. Il faudrait sans doute nuancer ces propos en étudiant l'activité des fédérations et syndicats évoluant dans des secteurs majoritairement féminins qui semblent développer actuellement de nouvelles interventions en direction des femmes de leurs secteurs respectifs.

C-Un féminisme syndicaliste?

Si l'action des militant-e-s des différentes fédérations et syndicats SUD dans l'espace de la cause des femmes au niveau des entreprises et des administrations où ils-elles travaillent et militent a été étudié précédemment, il est désormais important de se questionner sur l'implication des "sudistes" dans le mouvement féministe en temps que mouvement social et mouvement politique autonome. De fait si les années 1980 sont marquées par un relatif reflux des mobilisations féministes que l'on peut considérer comme un mouvement dans le creux de la vague, le milieu des années 1990 et principalement l'année 1995 marque un regain de cette lutte sociale. Cette date est marquante pour notre étude puisqu'elle correspond également au développement de nombreux syndicats et fédérations SUD. Pour Annick Coupé la situation a relativement évolué puisqu'elle considère que « la situation est inédite : il n'y a plus, comme dans les années 1970, de confrontations et d'oppositions "féministes contre syndicats", mais la construction d'un cadre unitaire sur la question des droits des femmes »³⁸⁷.

Il convient donc désormais d'étudier l'implication des militant-e-s dans l'action féministe à la fois au niveau des fédérations et au niveau local.

387COUPÉ Annick, « Féminisme et syndicalisme » in VINCENT Béatrice (dir.), *Lutte des sexes et lutte des classes*, Agone, Marseille, 2003, p.140

L'implication des militant-e-s de SUD dans les mouvements féministes au niveau fédéral

L'ensemble des militant-e-s qui ont participé à la fondation des différentes fédérations au niveau national se déclare féministe. Néanmoins à notre connaissance, seule Annick Coupé a réellement milité dans des groupes féministes ou groupes femmes, les autres ayant soit aucune activité particulière concernant la cause des femmes, soit ayant une action dans les commissions-femmes de leurs syndicats et/ou organisations politiques.

De manière générale Élisabeth Claude considère que « Deux fédérations, celles de SUD PTT et de SUD Santé Sociaux, jouent un rôle moteur dans l'investissement de l'Union syndicale Solidaires dans le mouvement féministe. Elles sont fondatrices de la CADAC en 1992, créée pour faire face aux commandos anti-IVG, sévissant en Île-de-France particulièrement. En 1995, elles participent à l'organisation de la manifestation du 25 novembre pour la défense des droits des femmes et à la création du CNDF. Dans la foulée de la Marche mondiale des femmes de l'année 2000, la fédération SUD PTT a mis à disposition une militante, Nelly Martin, pour assurer le secrétariat de la Coordination française, ainsi que des moyens matériels »³⁸⁸. Il apparaît d'ores et déjà selon Élisabeth Claude que deux fédérations syndicales SUD se détachent par leur engagement important dans les mobilisations féministes. Il convient toutefois de faire le point sur l'engagement de ces fédérations, mais aussi des fédérations SUD-Éducation et SUD-Rail dans ce domaine.

Dès sa création SUD-PTT s'engage pour les droits et l'émancipation des femmes et cette prise de position prend différents effets au sein du syndicat. SUD-PTT est rapidement actif sur le terrain de la lutte pour la défense de l'IVG, notamment en réaction face aux « attaques des commandos d'extrême droite anti-avortement contre les cliniques, les hôpitaux et un certain nombre de médecins qui pratiquent l'avortement »³⁸⁹. Sur toute la période étudiée SUD-PTT s'engage donc pour la défense de l'avortement et de la contraception libre et gratuite et publie à ce sujet un certain nombre de documents, des articles, des communiqués de presse appelant à des manifestations. L'engagement de SUD-PTT sur cette question est concrétisé par la participation d'Annick Coupé au nom de SUD-PTT à la CADAC fondée en 1990. Cette participation à une coordination rassemblant des associations, des syndicats et des partis politiques rappelle alors l'engagement de Jeannette Laot de la CFDT au sein du MLAC à

388 CLAUDE Élisabeth, *Des liens et des ruptures entre féminisme et syndicalisme*, Mémoire de DU « Égalité des chances entre les femmes et les hommes », Université de Paris 6, 2006

389 *Ibid* p. 139

partir de 1973. Mais si Jeannette Laot participe en son nom au MLAC, Annick Coupé est, elle, mandatée par son organisation syndicale, mettant ainsi en évidence un engagement complet de toute la structure. En mars 1991 le numéro 10 du journal *Les Nouvelles du Sud* comprend un dossier « spécial femmes » de 4 pages (soit 1/3 du journal). Parmi les articles, les thèmes abordés sont larges. Ainsi un article sur l'histoire de la journée du 8 mars côtoie des articles sur l'avortement, le harcèlement sexuel et enfin la participation des femmes au mouvement d'opposition à la première guerre en Irak. Cet exemple est significatif des positions de Sud retrouvées dans les archives du syndicat, à savoir que la commission-femmes semble produire un grand nombre de matériels militants sur des questions qui touchent l'ensemble des femmes et l'ensemble de la société. Le 24 janvier 1996 se constitue le CNDF où les syndicats SUD, et notamment SUD-PTT, jouent un rôle important. De plus nous l'avons vu, Nelly Martin est déchargée par SUD-PTT pour prendre en charge la MMF, structure domiciliée au local de la fédération SUD-PTT situé rue des Envierges dans le XX^e arrondissement de Paris.

Nous avons déjà répété à plusieurs reprises que le fait que nous n'ayons pu avoir accès aux archives de la fédération SUD-Santé-Sociaux limite notre étude lorsqu'il s'agit de cette fédération. Néanmoins l'implication des militant-e-s de cette fédération dans les associations et collectifs féministes unitaires semble réelle et relativement importante. C'est le cas notamment d'Irène Leguay qui représente régulièrement cette organisation lors des réunions des associations et collectifs féministes. Étant parisienne et sans doute la personne la plus engagée sur cette question au sein de la CE de la fédération SUD-Santé-Sociaux à l'époque où elle exerçait la fonction de secrétaire générale c'est à dire entre 1995 et 2005, la représentation de SUD-Santé-Sociaux au sein de ces organisations a donc pesé en grande partie sur elle³⁹⁰. Au sein du CNDF Héléne Hernandez assure également un travail important. Elle rédige par exemple une fiche regroupant les « informations suite à la réunion du secrétariat du 10 mai 1996 »³⁹¹. Elle fait donc partie à cette période du secrétariat de ce collectif tout comme celui de la CADAC. Il semble d'ailleurs que la distinction entre ces deux collectifs soit infime un compte-rendu de l'assemblée générale de la CADAC affirmant que « ce sont les mêmes animatrices qui s'occupent du Collectif et de la CADAC, ce qui est pour de nombreuses personnes source de confusion. D'autant plus que la CADAC est membre du Collectif »³⁹².

390CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Irène Leguay le 8 avril 2011 », « Entretien avec Didier Oger le 5 mai 2011 »

391« Informations suite à la réunion du secrétariat du 10 mai 1996 » Archives de SUD-Rail

392« Compte rendu de l'Assemblée Générale de la CADAC 29 novembre 1997 » Archives de SUD-Rail

Nous l'avons vu au niveau de la fédération SUD-Éducation c'est Olivier Cuzon qui est en charge du dossier du droit des femmes. Son mandat implique donc sa participation « aux nombreuses réunions des associations autour des droits des femmes et dont SUD Éducation est signataire (Collectif Droits des Femmes, CADAC, collectif anti-IVG) »³⁹³. Il semble qu'il y ait ici une erreur puisqu'il semble improbable que SUD-Éducation participe à la fois à la CADAC qui défend l'IVG et se présente également dans des collectifs anti-IVG. C'est sans doute d'avantage dans des collectifs anti-anti-IVG que SUD-Éducation est signataire, c'est à dire des collectifs qui luttent notamment contre les commandos anti-IVG et les associations opposées à l'IVG plus largement. De fait Olivier Cuzon n'a pas assuré ce mandat « faute d'être résident parisien »³⁹⁴. La fédération SUD-Éducation n'est donc pas à sa création activement présente au sein des associations unitaires féministes. Cela pose la question de l'engagement réel de cette fédération qui n'arrive pas à mandater un-e de ces militant-e-s, autre Olivier Cuzon, pour suivre les réunions de ces associations et collectifs. Néanmoins dans son journal la fédération estime que « depuis sa création en mai 96 SUD-Éducation participe à la CADAC et aux différentes rencontres pour préparer les Assises nationales sur le droit des femmes, en mars 97 »³⁹⁵. Les archives de la fédération SUD-Éducation comporte un carton spécifique au dossier "droits des femmes". À l'intérieur de ce carton se trouve une vingtaine de documents concernant notamment la CNDF et les journées intersyndicales femmes sur lesquelles nous reviendrons par la suite. Si la fédération est sans doute moins impliquée dans ce combat que ne peuvent l'être les fédérations des PTT et de la santé et du social, elle reste tout de même impliquée dans ces différents collectifs et associations, sans pour autant parvenir réellement à suivre de près l'organisation des différents événements féministes sur cette période.

Pour la fédération des syndicats SUD-Rail il en va relativement de même. Un compte rendu des Assises Nationales pour les droits des Femmes qui se sont déroulées les samedi 15 et dimanche 16 mars 1997 fait état de la participation de SUD-Rail dans « ces différents mouvements: CADAC, Collectif Droits des Femmes »³⁹⁶. D'après les informations présentes dans les différentes archives de SUD-Rail concernant le CNDF et la CADAC, c'est Joëlle Pierré qui représente cette fédération dans les réunions de ces différentes organisations. C'est par ailleurs la seule femme présente au premier Bureau Fédéral de SUD-Rail et c'est donc elle

393CUZON Olivier « Bilan de mandat à la Commission Exécutive » Archives de SUD-Éducation

394Idem

395« CADAC », Archives de SUD-Éducation

396« Compte rendu Assises Nationales pour les droits des Femmes », Archives de SUD-Rail

qui est en charge du suivi du dossier "droits des femmes". Néanmoins sa présence ne semble pas régulière dans ces instances, à l'inverse de SUD-PTT qui est présent à toutes les réunions dont nous avons pu consulter les compte rendus. En octobre 1997 le MFPPF a fait parvenir au CNDF une lettre proposant « de prendre comme thème central de la Journée Internationale des Femmes, le 8 mars 1998, "Les femmes contre l'extrême-droite" »³⁹⁷. Dans les archives de SUD-Rail cette lettre est annotée avec la phrase suivante « A voir si SUD-Rail peut soutenir cette initiative »³⁹⁸. Nous n'avons pas retrouvé d'autres traces de cet événement dans les archives de SUD-Rail, néanmoins cette annotation marque sans doute un certain intérêt de la fédération d'une part pour la cause des femmes, mais aussi dans la lutte contre l'extrême-droite. Un compte-rendu du conseil national de SUD-Rail du 22 octobre 1997 stipule que la fédération SUD-Rail s'engage à lancer un « appel ferme » à la manifestation et à participer financièrement à hauteur de 1500 F. Par ailleurs un document interne intitulé « SUD Rail/Collectif pour les Droits des Femmes: Historique » stipule que « SUD Rail est partie prenante de la lutte pour la défense des droits fondamentaux des femmes, c'est pourquoi nous participons concrètement tant à la CADAC qu'au Collectif pour les Droits des Femmes ».

SUD-Rail fait également partie du Collectif du 22 septembre qui appelle à manifester à cette date en 1996: « pour la séparation des Églises et de l'État, contre le financement par l'impôt de la venue du pape, contre le retour à l'ordre moral »³⁹⁹. C'est cette dernière revendication qui se rapproche le plus des revendications féministes. De plus dans les signataires de cet appel on retrouve des associations et collectifs féministes tels que le Collectif féministe Ruptures, la revue *Nouvelles questions féministes*, le groupe Marie pas claire ou encore SOS Sexisme.

Si certains syndicats sont particulièrement actifs dans les mouvements féministes au milieu des années 1990 cela repose en grande partie sur le volontarisme d'une partie de ces militant-e-s et surtout des femmes, militantes féministes convaincues comme le sont Annick Coupé, Nelly Martin, Irène Leguay ou Marie-Thérèse Patry.

397« Lettre du MFPPF au CNDF, 18 octobre 1997 » Archives de SUD-Rail

398Idem

399« Collectif du 22 septembre » Archives de SUD-Rail

L'implication des militant-e-s de SUD dans les mouvements féministes au niveau local

Contrairement au niveau national où l'ensemble des militant-e-s se sont clairement défini-e-s en tant que féministes ou pro-féministes il n'en va pas nécessairement de même au niveau départemental et nous y reviendrons par la suite.

L'étude de l'implication des militant-e-s des syndicats SUD dans les mouvements féministes est relativement délicate. Premièrement parce qu'il n'existe aucune étude sur les mouvements féministes en Maine et Loire après 1985, hormis le mémoire de Master 1 d'Aurélien Martin portant sur *Les luttes féministes pour dénoncer les violences conjugales à Angers depuis 1970* qui n'englobe donc qu'une partie du mouvement féministe.

Deuxièmement aucun-e militant-e fondateur-trice des syndicats SUD dans le Maine et Loire n'est impliqué-e dans le mouvement féministe départemental ce qui ne nous a pas permis d'avoir des informations concernant le rapport entre les syndicats SUD et le mouvement féministe localement. En effet hormis Martial Thiebaut qui a milité adolescent au sein du MLAC en Lorraine, sa région natale, aucun-e militant-e n'est impliqué-e, de près ou de loin, dans ce mouvement. Mais cela est sans doute dû au fait que le mouvement féministe en Maine et Loire connaît un creux de la vague beaucoup plus important qu'au niveau national. Il existe à Angers deux types de féminisme relativement distincts sur la période qui nous intéresse. D'une part un féminisme proche de la mouvance socialiste et donc du pouvoir municipal représenté par l'association Femmes dans la Cité ou encore par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes, d'autre part un féminisme plus radical animé par des militant-e-s libertaires ou de la LCR, localisé principalement autour de l'Étincelle, lieu militant et associatif autogéré fondé en février 1997⁴⁰⁰. Il existe d'autre part des associations féministes relativement indépendantes du pouvoir municipal et des groupes politiques à savoir SOS-Femmes et l'antenne du Mouvement Français pour un Planning Familial⁴⁰¹.

Si les militant-e-s "sudistes" ne sont pas impliqué-e-s dans le mouvement féministe au niveau départemental il convient toutefois de s'interroger sur les rapports qu'ils-elles entretiennent avec ce mouvement dans le Maine et Loire.

André Gachet a fréquenté à plusieurs reprises « des réunions de féministes sur Angers notamment avec des personnes qui militent au Planning Familial, j'avoue que je n'étais pas

400BARD Christine, MARREL Élodie-Cécile, « Féminismes », in *Angers, XXe siècle*, Ville d'Angers, Angers, 2000, p.124

401Idem

très à l'aise. Elles ont sans doute raison parce que pour faire avancer le schmilblick il faut être radical, mais elles tombaient facilement dans l'anti-mec [...] un peu comme dans la commission-femmes de SUD-PTT »⁴⁰². Il semble donc que André Gachet, bien qu'il comprenne le radicalisme d'une partie du mouvement féministe, n'y trouve cependant pas sa place en tant qu'homme. Cela nous renvoie de fait à la nature même du mouvement féministe, mouvement principalement porté par les femmes et où les hommes se situent d'avantage en tant que soutien qu'en tant que réels militants féministes. Néanmoins André Gachet considère « que les femmes ont leur place dans la société et il faut qu'elles défendent leur bifteck » et se place donc en soutien aux mouvements pour la cause des femmes, notamment le mouvement féministe, dans une attitude que l'on peut qualifier de pro-féministe, avec toutes les nuances qu'il faut apporter à ce terme notamment concernant l'implication personnel dans le mouvement.

Bruno de Germain se déclare lui même « pro-féministe »⁴⁰³. Cette fibre féministe ne provient, selon lui, pas de son implication syndicale mais d'avantage par le biais de son organisation politique AL et de sa commission anti-patriarcat. En effet lorsque Bruno de Germain est questionné sur son attachement ou non à un courant spécifique du féminisme il déclare « je pense que je suis plutôt dans la ligne d'Alternative Libertaire qui est matérialiste [...] je ne pense pas être hyper-radical mais un peu quand même et en même temps j'aime pas quand on gomme tout aspect de classe [...] "Qui est-ce qui en chie plus que le prolétaire? Sa femme" »⁴⁰⁴. Bien que ne participant pas activement aux mouvements féministes sur Angers Bruno de Germain semble relativement au fait des réflexions qui peuvent exister au sein de ces mouvements, notamment d'un point de vue idéologique.

Nathalie Hugues se déclare féministe sans se rattacher clairement à un courant considérant qu'« actuellement ça serait bien qu'on soit un peu uni, qu'il y ait une conscience collective des bagarres qu'il va falloir remmener sans doute »⁴⁰⁵. Néanmoins cette conscience féministe n'a que peu d'impact sur son militantisme, hormis le fait comme nous l'avons vu précédemment qu'elle tente d'inculquer un certain nombre de valeurs à ses élèves de lycée.

Martial Thiebaut a milité dès l'âge de quinze ans au MLAC a Metz et faisait « signer des pétitions du MLAC, [...] je me suis toujours senti concerné là-dessus mais je n'ai pas eu

402CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec André Gachet le 13 mai 2011 »

403CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Bruno de Germain le 2 mai 2011 »

404Idem

405CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Nathalie Hugues le 19 mai 2011 »

de militantisme spécifique »⁴⁰⁶. Mise à part cette expérience militante au MLAC il n'a donc pas eu de participation particulière aux mouvements féministes. Qui plus est, ce militantisme ne s'est pas situé géographiquement en Maine et Loire ce qui explique sans doute le fait qu'il n'est pas eu par la suite de contact particulier avec les militant-e-s féministes du département.

Didier Oger de SUD-Santé-Sociaux 49 récuse de se déclarer féministe tout en déclarant « qu'on doit toutes et tous être féministes »⁴⁰⁷. Une contradiction apparaît ici qui amène une nouvelle réflexion quant à l'utilisation des termes féminisme et féministe. Car si Didier Oger refuse lui-même "l'étiquette" féministe il n'en est pas moins défenseur et actif à son échelle pour la cause des femmes, comme nous l'avons vu précédemment. Cette opposition aux termes féminismes et féministes provient sans doute également des rapports qu'entretient Didier Oger avec la commission-femmes de sa fédération, rapports qui sont pour le moins délicats⁴⁰⁸.

De fait s'ils et elles ne se déclarent pas toutes et tous de prime abord en tant que féministes les militant-e-s qui fondent les syndicats SUD dans le Maine et Loire ne se positionnent pas en opposition à ce mouvement, bien au contraire. Le fait que le mouvement féministe dans le Maine et Loire soit encore, à l'époque où ces syndicats se créent et se développent, dans le creux de la vague entraîne sans doute un engagement partiel des militant-e-s "sudistes" dans ce combat. En effet comment s'engager en tant que militant-e et en tant que syndicaliste dans un mouvement qui n'existe quasiment pas? Certes les militant-e-s SUD n'ont pas été, comme ça a pu être le cas au niveau national, moteurs dans la reconstitution d'un mouvement féministe unitaire, mais cela nous renvoie sans doute à l'urgence dans laquelle ces syndicats ont été créés dans le département et les différentes stratégies de développement de ces structures.

406CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Martial Thiebaut »

407CF Annexe 1: « Les entretiens », « Entretien avec Didier Oger le 5 mai 2011 »

408Idem

Les Journées Intersyndicales Femmes

En 1997 les premières Journées Intersyndicales Femmes sont organisées par différents syndicats dont « le noyau dur [...] était constitué par la FSU et le G10. Mais on aura quand même vu la présence (trop furtive, certes) de la CGT, de l'UNSA et de certaines branches de la CFDT»⁴⁰⁹. Nous n'avons pas retrouvé de documents concernant la première expérience de cette intersyndicale, néanmoins nous avons trouvé un grand nombre de documents, dans l'ensemble des archives des syndicats que nous avons consultées, concernant les Journées Intersyndicales Femmes de 1998 que nous étudierons plus particulièrement. D'après ces documents il est clair que l'ensemble des fédérations SUD que nous étudions participent, plus ou moins activement, aux Journées Intersyndicales Femmes. Si SUD-Rail est la seule des organisations qui ne figure pas dans la liste des organisations syndicales participantes, lors des débats, des militantes de SUD-Rail et notamment Joëlle Pierré prennent régulièrement la parole ce qui marque la participation de militantes de SUD-Rail⁴¹⁰. De plus dans les archives de SUD-Rail se trouve un compte rendu de ces journées dans lequel figure une liste des militantes qui ont participé, à savoir quinze militantes, dont Nathalie Bonnet du syndicat Paris Sud Est⁴¹¹.

Mais nous devons avant tout nous questionner pour savoir si l'on peut considérer cet événement comme une mobilisation féministe à proprement parler ou s'il faut le placer dans le cadre de l'espace de la cause des femmes dans le syndicalisme. Les deux ne semblent pas ici contradictoires et bien que ces journées restent dans le cadre syndical les sujets qui y sont traités et les intervenantes qui y sont présentes placent cet événement au cœur du mouvement féministe. Lors des journées qui se sont déroulées les 5 et 6 mars 1998 à la Bourse du Travail de Saint-Denis en Seine-Saint-Denis des personnalités connues et reconnues dans les mouvements féministes interviennent ; nous pouvons citer ici Françoise Picq, Josette Trat, Margaret Maruani, Jacqueline Heinen, etc⁴¹². De plus un des thèmes abordés lors de ces journées est celui de l'histoire du féminisme, ce qui nous permet de conclure que les organisatrices de cet événement souhaitent clairement rattacher ces journées intersyndicales aux mouvements féministes en ancrant leur action dans l'histoire spécifique de ce mouvement social et politique.

409CUZON Olivier « Bilan de mandat à la Commission Exécutive », Archives de SUD-Éducation

410*Journées intersyndicales des 5 et 6 mars 1998-Les actes*, Archives de SUD-Éducation

411« Rencontres Interprofessionnelles Femmes », Archives de SUD-Rail

412 « Sommaire » in *Journées intersyndicales des 5 et 6 mars 1998-Les actes*, Archives de SUD-Éducation

On retrouve dans les animatrices et les organisatrices de cet événement un grand nombre de militantes également actives dans la CNDF et la CADAC, c'est le cas par exemple de Nelly Martin de SUD-PTT, d'Anne Leclerc du SNPES-FSU, Gaëlle Créac'h de SUD-FNAC ou encore Sophie Zafari du SNUipp-FSU. Les liens avec le CNDF ne sont pas étonnants puisque d'après l'introduction d'Anne Leclerc les premières journées du 7 mars 1997 ont été organisées « avec un certain nombre de syndicats qui participent au Collectif pour les Droits des Femmes »⁴¹³. Le lien est donc quasiment organique entre ces journées et le CNDF. La présence de Maya Surduts en tant que représentante du CNDF lors de ces journées n'est donc pas étonnante non plus. Elle y présente de plus une intervention intitulée « 30 ans de mouvements des femmes » ce qui conforte le fait que ces journées s'inscrivent pleinement dans une démarche de rattachement au féminisme⁴¹⁴.

Comme l'explique Olivier Cuzon dans le bilan de son mandat à la CE de la fédération SUD-Éducation cet événement est à l'initiative de militantes du Groupe des 10-Solidaires et de la FSU. Néanmoins il est important de noter ici que les syndicats CGT et UNSA ne sont pas cités dans la liste des organisations syndicales participantes. On ne retrouve pas non plus d'interventions de militantes de ces organisations dans les comptes rendus des débats. Deux hypothèses peuvent être ici avancées. D'une part il est probable que les militantes présentes à ces journées de manière « furtive » n'aient pas pris la parole lors des débats et donc ne puissent apparaître dans les comptes rendus. D'autre part dans le bilan d'Olivier Cuzon la chronologie est difficile à définir et il est possible qu'Olivier Cuzon mélange à la fois un compte rendu des journées de 1998, 1999 et 2000. De ce fait il est possible que les militantes de la CGT et de l'UNSA ne soient pas ou peu présentes lors des journées de 1998 mais qu'elles soient mieux représentées en 1999 et en 2000. Le fait qu'actuellement ces journées soient organisées par des organisations de la FSU, de la CGT et de l'USS peut laisser penser à une implication croissante des militantes de la CGT⁴¹⁵. Concernant la CFDT en 1998 quinze syndicats sont représentés à ces journées. La plupart de ces syndicats appartiennent à l'opposition CFDT de l'époque et une bonne partie des militant-e-s de ces structures quittent la CFDT en 2003. C'est le cas d'une partie de la CFDT ANPE et de la CFDT FGTE. De fait l'implication de militantes CFDT est importante dans ces journées, notamment lors des débats. C'est le cas en particulier de Claire Villiers militante de la CFDT ANPE que nous avons déjà

413LECLERC Anne, « Introduction générale », in *Journées intersyndicales des 5 et 6 mars 1998-Les actes*, Archives de SUD-Éducation

414 « Sommaire », in *Journées intersyndicales des 5 et 6 mars 1998-Les actes*, Archives de SUD-Éducation

415<http://www.solidaires.org/rubrique177.html>, consulté le 2 juin 2011

présentée lorsque nous avons abordé le thème de l'opposition CFDT.

Le fait que de nombreuses organisations syndicales participent à ces Journées Intersyndicales Femmes, certaines œuvrant dans les mêmes secteurs, nous permet de nous questionner sur les rapports intersyndicaux entretenus par ces différentes organisations. À la lecture il ne semble pas que des discordes apparaissent lors de ces journées entre les différentes militantes et les différents syndicats. Pour Olivier Cuzon « c'est le seul thème sur lequel la FSU accepte de rencontrer de façon permanente SUD éducation, et de façon plus générale, c'est le seul espace intersyndical permanent de débats »⁴¹⁶. Cela nous renvoie aux rapports intersyndicaux, notamment entre la gauche syndicale française incarnée particulièrement par la FSU et l'USS⁴¹⁷. Il semble donc que cet espace intersyndical occupé quasiment exclusivement par des femmes bouleverse les règles syndicales et amène des syndicats à se rencontrer, chose qui apparaît relativement délicate dans un autre cadre. Les questions féministes et plus largement le combat pour la cause des femmes permettent aux syndicats de construire un large espace pour la cause des femmes dans le syndicalisme qui joue sans doute un rôle important dans les rapports qu'entretiennent ces différents syndicats. De fait aujourd'hui de nouveaux espaces se sont constitués sur d'autres thèmes notamment entre la FSU et l'USS concernant l'écologie ou encore la redistribution des richesses⁴¹⁸. De plus un nouvel espace de débats permanents existe aujourd'hui avec la naissance en 2010 de la revue *Les Temps nouveaux* qui regroupe des militant-e-s de la CGT, de la FSU, de Solidaires ainsi que des militant-e-s « associatifs, intellectuel-le-s engagé-e-s et acteurs du mouvement social »⁴¹⁹. On retrouve parmi les fondateurs et fondatrices de cette revue des militantes qui participent aux Journées Intersyndicales Femmes comme par exemple Annick Coupé, Claire Villiers ou encore Sophie Zafari. Un lien peut donc expliquer, en partie, la naissance de cette publication intersyndicale et des rapports qui peuvent exister aujourd'hui entre la FSU et l'USS, ainsi qu'une partie de la CGT. Mais ces rapprochements vont-ils amener une modification réelle du paysage syndical français? Il semble impossible de répondre à cette question même si l'actualité des mouvements syndicaux en France, notamment avec la

416CUZON Olivier « Bilan de mandat à la Commission Exécutive », Archives de SUD-Éducation

417ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, op. cit., pp.342-348

418Concernant les rencontres militantes sur l'écologie le 2 décembre 2009 à Paris <http://www.solidaires.org/article27928.html>, rencontre autour du thème « La richesse ça se partage: une question syndicale » tenue le 9 juin 2010 à Rennes, <http://www.solidaires.org/article30609.html>, site consulté le 2 juin 2011

419 « Les Temps Nouveaux: déclaration fondatrice », disponible sur le site de la revue <http://www.lestempsnouveaux.net/spip.php?article6>, consulté le 2 juin 2011

modification des règles de représentativité mise en place depuis 2008. Mais cette réflexion dépasse le cadre thématique et chronologique de notre étude.

Pour revenir aux Journées Intersyndicales Femmes qui nous occupent ici il est clair que les militantes des syndicats SUD y jouent un rôle particulièrement important puisque sur sept interventions de syndicalistes cinq sont réalisées par des militantes de SUD-PTT, SUD-FNAC et de SUD-CRC-Santé-Sociaux et seulement deux par des syndicalistes de la FSU. De plus d'après les comptes rendus des réunions préparatoires à cet événement les syndicats SUD sont sans doute les plus réguliers concernant leur présence et notamment SUD-PTT. Car une nouvelle fois dans les syndicats SUD la prise en charge de cette question n'est pas égale et repose toujours globalement sur une poignée de militantes particulièrement actives dans ce combat à la fois à l'intérieur du syndicat mais aussi en dehors. Olivier Cuzon reproche par exemple « la participation numérique extrêmement faible (moins de 10 participant-e-s chaque année)» des militantes de SUD-Éducation⁴²⁰. Il est clair que si l'on compare ce chiffre avancé par Olivier Cuzon et le nombre de militantes de SUD-Rail présentes aux journées de 1998 la participation de SUD-Éducation n'est pas proportionnelle à la féminisation de son secteur professionnel et du syndicat également. Nous n'avons pas d'état de la participation des militant-e-s de SUD-PTT à ces journées, néanmoins au vu des différents comptes rendus nous pouvons émettre l'hypothèse que la participation est également relativement faible et principalement composée par des militantes conscientisées. Cela n'est sans doute pas le cas uniquement pour les syndicats SUD et nous pouvons émettre une hypothèse similaire pour les autres structures syndicales qui participent à ces journées.

Quelles sont les incidences de cet événement parisien au niveau local? À priori et d'après les informations retrouvées dans les archives des différentes structures syndicales l'impact est très faible. Au sein de la délégation de SUD-Rail présente lors de ces journées la totalité de la délégation est issue de la région parisienne. Pour SUD-Éducation si nous n'avons pas d'informations précises concernant les syndicalistes présent-e-s aux journées intersyndicales, une fiche manuscrite regroupant les noms des participant-e-s aux journées de l'année 2000 nous permet de faire un état des lieux de la participation avec une dizaine de militant-e-s de la région parisienne sur quinze militant-e-s présent-e-s à ces journées.

Il en va sans doute de même pour SUD-PTT même si aucune information ne nous permet de confirmer. En effet parmi les militantes qui prennent la parole lors des réunions de

420CUZON Olivier « Bilan de mandat à la Commission Exécutive », Archives de SUD-Éducation

préparation et lors des Journées Intersyndicales Femmes, on ne retrouve que des militantes parisiennes. Les militantes qui participent activement à ces journées sont pour ainsi dire les mêmes que celles qui au niveau national représentent les différentes fédérations syndicales dans les différents collectifs ou associations féministes, ce qui renvoie une nouvelle fois au rôle joué par une minorité de militantes dans l'engagement pour la cause des femmes des syndicats et fédérations SUD.

De manière générale il est possible d'inscrire ces journées dans le cadre plus large d'un syndicalisme féministe, c'est à dire un syndicalisme qui s'affirme clairement comme féministe, en tant que mouvement politique, et non uniquement en faveur de la cause des femmes. La participation de chercheuses et de militantes féministes, les thématiques abordées et les interventions des militantes lors des débats, confortent pleinement la caractérisation d'un syndicalisme féministe. De plus dans l'introduction générale aux journées de 1998, Anne Leclerc résume l'objectif de cet événement en affirmant que « cette formation-débat est construite sur la nécessité [...] de transmettre, notamment aux militantes les plus jeunes, toute une histoire, celle du féminisme et du rapport entre féminisme et mouvement ouvrier »⁴²¹.

Dans l'ensemble les syndicats et fédérations SUD portent peu dans leurs entreprises respectives. Mais cette faible implication dans les entreprises n'entraînent pas un désengagement des "sudistes" de l'espace de la cause des femmes. En effet les militantes de SUD jouent un rôle particulièrement actif dans les mobilisations féministes du milieu des années 1990 notamment au sein de la CADAC et de la CNDF. Mais cette participation est particulièrement soutenue et mise en œuvre par une minorité de militantes, féministes, qui prennent en charge la représentation des fédérations SUD dans ces mobilisations.

Une nouvelle disparité se dessine ici entre le niveau fédéral et le niveau local, les mobilisations féministes étant quasiment inexistantes dans le Maine et Loire à la création des syndicats SUD dans le département

421LECLERC Anne, « Introduction générale », in *Journées intersyndicales des 5 et 6 mars 1998-Les actes*, Archives de SUD-Éducation

Conclusion:

Les différentes fédérations et les syndicats SUD se créent dans des contextes relativement distincts. Exclue de la CFDT en 1988 et 1989 les militant-e-s qui fondent SUD-PTT et le CRC-SUD-Santé-Sociaux ont dû reconstruire entièrement un outil syndical correspondant à leurs attentes et aux attentes d'une partie de leurs collègues. En 1995 et 1996 SUD-Rail et SUD-Éducation se créent quant à eux sur des départements, donc sur une volonté collective de renforcer le syndicalisme SUD alors en plein développement. Néanmoins ce qui rapproche toutes ces fédérations outre le sigle SUD, un fonctionnement interne et une vision du syndicalisme commune, c'est leur implication dans les luttes. Les deux premières fédérations sont créées après des luttes syndicales importantes aux PTT et dans la santé dont le contrôle a vraisemblablement échappé à la hiérarchie cédétiste. En 1995 la signature du plan Juppé par la CFDT de Nicole Notat amène une partie du mouvement à se radicaliser et des syndicalistes cheminot-e-s et enseignant-e-s à quitter cette centrale. La place des luttes est donc un élément central dans la constitution des SUD. C'est également le mouvement social de 1995 qui va dynamiser la constitution des premiers syndicats SUD dans le département. Si SUD-PTT existe depuis 1994 c'est réellement le mouvement de 1995 qui va donner une certaine visibilité au syndicat. C'est également autour de ces événements que les enseignant-e-s qui forment SUD-Éducation vont se retrouver soucieux-ieuses de constituer un outil syndical qui leur ressemble et un outil au service des luttes. SUD-CRC-Santé-Sociaux et SUD-Rail se constituent plus tardivement sur des événements relativement spécifiques à chaque secteur où les syndicats se créent, ces syndicats se constituant suite à une opposition vis-à-vis de leur syndicat antérieur, CFDT pour SUD-Santé-Sociaux et CGT pour SUD-Rail. C'est néanmoins encore une fois la capacité à mener des luttes qui pousse ces syndicalistes à créer ces nouveaux outils dans le département.

De fait l'appellation "syndicalisme de lutte" est revendiquée par l'ensemble des militant-e-s que nous avons rencontré-e-s. À cette appellation s'ajoute fréquemment pour les "sudistes" celle de "transformation sociale", donc un syndicalisme porteur d'aspiration politique, non en terme électoral ou institutionnel, mais un syndicalisme porteur de la volonté d'organiser différemment la société et de lutter contre toutes les formes de discrimination et notamment pour la cause des femmes.

Et c'est ici que notre sujet prend tout son sens: comment les SUD, organisations syndicales à forte prégnance revendicative se sont-ils approprié la cause des femmes?

Pour les "sudistes" c'est une nouvelle fois un double héritage. Celui de la CFDT tout d'abord qui explique sans aucun doute un certain nombre de débats et la manière dont la cause des femmes est prise en charge dans les structures syndicales. En effet, si le système de quotas s'impose, non sans débats, au sein de SUD-PTT il n'en va pas de même pour les autres syndicats SUD, dont les fondateurs-trices gardent sans doute une opposition à ces outils développés dans la gauche CFDT. L'héritage de la CFDT se fait également sentir lorsque les revendications féminines ou féministes sont abordées. À l'image de la CFDT des années 1970 qui -pour ne pas enfermer les femmes dans des luttes spécifiques et tenter de responsabiliser l'ensemble des structures syndicales à la cause des femmes, ne produit aucune revendication spécifique aux femmes mais tente d'intégrer la cause des femmes dans un certain nombre de revendications- les SUD ne se dotent que très peu de revendications spécifiquement destinées aux femmes dans leurs entreprises. Mais la volonté politique de mener les luttes pour la cause des femmes de manière mixte n'est pas la seule explication à cette non-prise en charge des revendications propres aux femmes et il nous faudra revenir sur cette question par la suite.

Les SUD héritent également de la CFDT la tradition des commissions-femmes présentes dans l'ensemble des fédérations que nous étudions, mis à part SUD-Rail où la volonté de créer une commission a été abandonnée par les militantes les plus actives sur ce terrain face aux réticences ou plutôt l'indifférence des militants. Il semble de fait que les fédérations SUD et plus particulièrement l'USS, union syndicale regroupant l'ensemble des fédérations "sudistes" développent actuellement une production particulière à destination des femmes avec notamment une brochure intitulée « Violences faites aux femmes: une riposte syndicale » preuve d'une certaine activité syndicale spécifique en direction des femmes.

SUD-Éducation développe par ailleurs des revendications et des réflexions spécifiques aux femmes dans l'enseignement notamment avec un article paru en janvier 2010 qui a pour titre « Femmes dans l'Éducation nationale : une pénibilité rarement reconnue »⁴²². Dans cet article la commission droit des femmes revient sur les différents types de pénibilités qui touchent les femmes enseignantes ainsi que les personnelles non-enseignantes de l'EN. L'article met également l'accent «pour toutes, enseignantes et non-enseignantes » sur « une autre dimension de la sphère personnelle : la double journée et, tôt ou tard, la prise en charge

⁴²²« Femmes dans l'Éducation nationale : une pénibilité rarement reconnue », journal de SUD-Éducation, Janvier 2010

des aîné-e-s (faite à 80 % par les femmes) qui est largement chronophage »⁴²³.

Le journal des adhérent-e-s de la fédération SUD-Santé sociaux *Différent* d'octobre 2009 que nous nous sommes procurés par nos propres moyens contient un article intitulé « La place des femmes dans SUD Santé Sociaux ». Cet article revient sur le congrès de la fédération en 2009 et sur la participation des femmes à ce congrès en terme de présence comme en terme de prise de parole. Sur 331 congressistes 156 étaient des femmes. Lors des débats les hommes sont intervenus majoritairement, à hauteur de 71% ce qui démontre une inégalité importante face à la prise de parole. La commission femmes de la fédération a également produit lors de ce congrès un questionnaire à destination des militant-e-s présent-e-s, questionnaires remplis par 134 militant-e-s, majoritairement par les femmes. La commission note toutefois dans ces questionnaires la présence de « quelques rares réponses agressives, voire franchement sexistes » pour les militantes ces réponses agressives « nous renforcent dans l'idée dans l'idée que tout n'est pas réglé, y compris à SUD santé sociaux! »⁴²⁴. Néanmoins les militantes de la commission femmes de la fédération SUD-Santé Sociaux ressortent globalement satisfaites puisque « le plus important restera quand même l'adoption par le congrès à une très large majorité d'un amendement affirmant la nécessité de construire un syndicalisme féministe afin, non seulement de prendre en charge les questions des inégalités, de précarité mais aussi de favoriser la féminisation de notre syndicat à tout niveau ». Il semble donc que si SUD-Santé-Sociaux a eu quelques difficultés à assumer la cause des femmes de manière collective, le congrès de 2009 ai décidé de prendre en charge cette question. Reste à connaître par la suite les résultats de ces prises de positions.

Le deuxième héritage des SUD lorsqu'il s'agit de la cause des femmes est celui des mouvements des femmes et des mouvements féministes des années 1970-1980 qui poussent les militant-e-s "sudistes" à participer activement à l'ensemble des mobilisations féministes, notamment à partir de 1995. Les militantes de SUD jouent un rôle particulièrement important dans deux organismes: la CADAC et le CNDF. Les "sudistes" sont moteurs de ces mobilisations à la fois en terme militant, Nelly Martin est par exemple déchargée par SUD-PTT pour la Coordination française pour la marche des femmes, comme en terme de moyens financiers et matériels.

Mais lorsque l'on s'intéresse concrètement aux mobilisations pour la cause des femmes à l'intérieur comme à l'extérieur des fédérations et surtout lorsque sont étudié-e-s les militant-

423Idem

424« La Place des femmes dans SUD Santé Sociaux », *Différent*, numéro 21, Octobre 2009

e-s présent-e-s dans ces mobilisations on s'aperçoit qu'elles reposent sur très peu de militantes. Les commissions-femmes, l'organisation et l'animation des Journées intersyndicales Femmes, la participation à la CADAC et à la CNDF reposent toujours sur une poignée de militantes dont Annick Coupé et Nelly Martin pour SUD-PTT, Joëlle Pierré et Nathalie Bonnet pour SUD-Rail, Irène Leguay, Hélène Hernandez et Marie-Thérèse Patry pour SUD-CRC-Santé-Sociaux, Olivier Cuzon et Mireille March pour SUD-Éducation. Il est important de noter ici qu'Olivier Cuzon est le seul homme, dans l'ensemble des fédérations que nous avons étudiées, à participer activement à l'organisation des mobilisations pour la cause des femmes. Les fédérations sont aujourd'hui encore impliquées dans les mobilisations féministes et plus largement pour la cause des femmes. Preuve en est la présence dans les locaux des fédérations d'affiches pour la Marche Mondiale des Femmes du 12 juin 2010⁴²⁵. De plus Annick Coupé figure parmi les signataires de l'appel « 343 s'engagent-L'égalité maintenant » publié le 2 avril 2011 dans les colonnes de *Libération* quarante ans après la publication dans le *Nouvel Observateur* du « Manifeste des 343 » réclamant la liberté de l'avortement. Les militantes de SUD sont donc toujours actives dans cet espace de la cause des femmes au niveau national.

Au niveau local nous remarquons une appropriation difficile des revendications, non par opposition mais plutôt par manque de temps et de formations. En effet créer un syndicat demande une implication importante de la part des militant-e-s et de fait ce sont des hommes qui majoritairement vont œuvrer à la constitution des syndicats, ce qui peut sans doute expliquer la faible prise en compte de l'espace de la cause des femmes à la création des syndicats. Il semble néanmoins que les syndicats SUD agissent actuellement au niveau départemental au renouvellement du mouvement pour la cause des femmes en participant conjointement à des organisations politiques tel qu'AL, le NPA, le Parti de Gauche, Europe Écologie-Les Verts, le PCF des associations tel que le MFPPF, ou l'association LGBT Quazar et syndicales avec la FSU à l'organisation d'un événement féministe et pour la cause des femmes les 11 et 12 novembre prochain⁴²⁶.

Un autre élément est intéressant à signaler à savoir le fait que les militant-e-s des fédérations de l'éducation et de la santé et du social, secteurs majoritairement féminins, ne considèrent pas, à la création des fédérations, nécessaire de se doter d'outils spécifiques pour favoriser la place des femmes dans leurs organisations. Il y a ici la conviction qu'une majorité de femmes se suffit à elle seule pour amener une participation égalitaire dans les instances

425CF Annexe 5 « Inconographie »

426Informations transmises par des militant-e-s des différents syndicats SUD

dirigeantes.

Dans ces fédérations, tout comme dans la fédération SUD-PTT il semble que le plafond de verre qui bloque l'accès des postes à responsabilités aux femmes, ne se met pas en place dès la création, mais tend à se construire et à se développer au fur et à mesure de l'accroissement des structures tant en terme d'adhérent-e-s que de représentations. Mais le fonctionnement des SUD, un fonctionnement que l'on peut qualifier d'horizontal et peu hiérarchisé semble limiter dans une certaine mesure l'incidence du plafond de verre.

L'espace de la cause des femmes à la création des syndicats SUD est limité. Limité parce que porté par une minorité de femmes actives dans les mouvements féministes dans les commissions femmes de leurs syndicats, des syndicalistes féministes qui représentent les différentes structures fédérales. Limité parce qu'il agit d'avantage à l'extérieur des entreprises, donc dans la société avec des revendications relativement larges en participant à des mobilisations regroupant différentes organisations syndicales, politiques et associatives. Limité parce que l'espace de la cause des femmes porté dans les fédérations par une poignée de militantes n'est pas répercuté au niveau local où les militant-e-s peinent à développer une action spécifique dans l'espace de la cause des femmes. Mais cet état de fait ne semble pas être uniquement le cas dans les syndicats et fédérations SUD. Lorsque l'on étudie plus largement l'espace de la cause des femmes dans les mouvements sociaux et plus particulièrement dans le mouvement syndical français les conclusions sont relativement similaires : faible participation des femmes dans les instances dirigeantes, difficultés à porter des revendications propres aux femmes, faible mobilisation pour la cause des femmes en dehors du monde du travail. Plus largement l'évolution de l'espace de la cause des femmes dans les syndicats est également reliée aux mobilisations féministes et pour la cause des femmes qui peuvent exister à l'extérieur de ces structures. Le mouvement des femmes des années 1970 a œuvré pour permettre une meilleure prise en charge de la cause des femmes dans les syndicats. Gageons que la nouvelle vague féministe qui semble se dessiner depuis le milieu des années 1990 et qui prend actuellement une certaine ampleur remettra ces questions au cœur d'une réflexion plus globale sur l'évolution du syndicalisme et des mouvements sociaux.

Le cinquième congrès de l'USS qui c'est ouvert le mardi 7 juin 2011. Ce congrès marque un nouveau cap pour l'USS qui revendique 100 000 adhérent-e-s. Compte tenu de la date de ce congrès il nous est difficile d'analyser les orientations choisit par le congrès

notamment pour l'espace de la cause des femmes. Néanmoins il semble que « les départs, en 2011 ou 2012, de Pierre Khalfa, de Jean-Michel Nathanson et de Thierry Lescant devraient être l'occasion d'une arrivée de quadragénaires et d'une plus grande mixité ». Les départs des actuels secrétaires de l'USS semblent donc permettre une arrivée plus importante de femmes au sein de l'organe d'animation l'USS. De fait il est impossible de répondre aujourd'hui par l'affirmative à cette question.

Si la prise en charge de l'espace de la cause des femmes est loin d'être totale au sein des SUD, ces syndicats ont toutefois réussi à se développer ce qui amène Annick Coupé à rappeler que « lorsqu'on s'est lancés, personne n'aurait pu imaginer qu'on en serait là aujourd'hui avec malgré tout, une petite place, mais une place quand même dans le paysage syndical qui contribue à ce qu'il y ait un peu de résistance, moins d'accompagnement, même si ce n'est toujours pas gagné, mais ça c'est la vie »⁴²⁷.

427CF Annexe 2 « Entretien avec Annick coupé Coupé 7 avril 2010 »

ANNEXES

Annexe 1: les entretiens

Pour des raisons pratiques les entretiens ont été enregistrés sur un CD de données utilisable à partir d'un ordinateur ou d'un lecteur DVD. Avec les militant-e-s SUD le tutoiement s'est rapidement imposé, dès les premiers contacts téléphoniques et/ou par e-mail. La durée des entretiens varie grandement entre les différent-e-s militant-e-s, partant pourtant d'un questionnaire similaire. Plusieurs explications peuvent être avancées : d'une part le caractère même des militant-e-s, qu'ils ou elles soient plutôt "bavard-e-s" ou non et d'autre part leur habitude à répondre à des entretiens qu'ils soient en rapport avec la recherche ou tout simplement avec le journalisme, ce qui explique sans doute les disparités entre les militant-e-s locaux et les militant-e-s qui ont exercé des positions de dirigeant-e-s au sein des différentes fédérations.

Présentation des entretiens:

-L'entretien avec Annick Coupé a été réalisé le 7 avril 2010, dans le cadre de mon mémoire de Master 1. Comme le sujet restait relativement proche un nouvel entretien n'a pas été réalisé même si certaines questions ont été retravaillées par téléphone ou par e-mail avec Annick Coupé. Le procédé technique d'enregistrement de l'entretien étant différent il n'a pas été possible d'ajouter cet entretien aux autres entretiens. Il figure donc de manière retranscrite dans la deuxième annexe de ce présent mémoire.

-L'entretien avec André Gachet a été réalisé le 13 mai 2011 dans le local de l'USS 49 à la Bourse du Travail d'Angers. Il dure 43 minutes et 20 secondes.

-L'entretien avec Élisabeth Claude a été réalisé le 25 mars 2011 au local de l'USS à Paris. Il dure 1 heure 9 minutes et 9 secondes. L'entretien a été coupé au bout de quelques minutes compte tenu du fait que la salle où l'entretien a été réalisé sert également à l'affranchissement des courriers de l'USS, ceci occasionnant un bruit important. Au cours de l'entretien Annick Coupé, secrétaire de l'USS et présente dans la pièce durant une partie de l'entretien, est intervenue pour appuyer une réflexion d'Élisabeth Claude.

-L'entretien avec Bruno de Germain a été réalisé le 2 mai 2011 à son domicile à Angers. Il dure 32 minutes et 7 secondes. Pour des raisons techniques l'enregistrement a du être réalisé en deux fois.

-L'entretien avec Martial Thiebaut a été réalisé le 12 avril 2011 à notre domicile à Angers. Il dure 53 minutes et 9 secondes.

-L'entretien avec Nathalie Bonnet a été réalisé le 23 mars 2011 dans son bureau au local de la fédération SUD-Rail à Saint-Denis. Il dure 49 minutes et 42 secondes. Elle partage son bureau avec Frédéric Bodin militant de SUD-Rail également présent dans la pièce durant notre entretien. D'autres militant-e-s de ce syndicat sont passés dans leur bureau durant l'entretien mais nous n'avons pas jugé nécessaire de tous et toutes les présenter.

-L'entretien avec Didier Oger a été réalisé le 5 mai 2011 au local de l'USS 49 à la Bourse du Travail d'Angers. Il dure 1 heure 24 minutes et 42 secondes. Durant l'entretien Sylvie Guinebretière et Françoise Lalet, militantes de SUD-Santé-Sociaux étaient présentes dans les locaux et ont été sollicitées par Didier Oger. Des discussions concernant des frais de remboursement et des courriers ont également été enregistrées durant l'entretien.

-L'entretien avec Christian Mahieux a été réalisé le 24 mars 2011 dans les locaux de la fédération SUD-Rail à Saint-Denis. Il dure 1 heure 2 minutes et 30 secondes.

-L'entretien avec Olivier Cuzon a été réalisé le 10 avril 2011 par téléphone. Il dure 45 minutes et 25 secondes.

-L'entretien avec Irène Leguay a été réalisé le 8 avril 2011 par téléphone. Il dure 1 heure deux minutes et 48 secondes.

-L'entretien avec Huguette Cordelier a été réalisé le 4 avril 2011 par téléphone. Il dure 1 heure 5 minutes et 41 secondes.

-L'entretien avec Nathalie Hugues a été réalisé le 19 mai 2011 au local de l'USS 49 à la Bourse du Travail d'Angers. Il dure 38 minutes et 58 secondes.

Annexe 2 Entretien avec Annick Coupé, 7 avril 2010

Comment et pourquoi vous êtes-vous investie dans le militantisme et dans le syndicalisme?

C'est vieux. Dans les années 1970 j'étais à la fac en Normandie. J'ai côtoyé des organisations politiques d'extrême-gauche, notamment maoïstes. Je me suis engagée dans le militantisme politique dans un groupe maoïste. Ensuite j'ai laissé tomber mes études à la fac et j'ai cherché du travail. Ce n'était pas forcément dans l'esprit du tournant ouvrier, mais il fallait que je bosse. J'ai trouvé un boulot de caissière dans un supermarché Continent à Caen, je me suis syndiquée car il était évident pour moi qu'il fallait se syndiquer. Dans l'entreprise deux syndicats étaient présents. FO qui était considéré comme un syndicat jaune, ou tout du moins très lié à la direction et une section CFDT combative. Je me suis donc syndiquée à la CFDT. Globalement ça commence avec mon engagement politique à l'université qui allait de pair avec le fait de se syndiquer.

C'est donc votre engagement politique qui vous amène, comme une évidence, à vous syndiquer?

Oui. Je ne suis pas d'une famille ouvrière, ni de tradition de gauche. Je viens d'une famille de petits commerçants. Donc ce n'est pas issu d'une tradition familiale ou quelque chose comme ça. C'est vraiment une prise de conscience politique dans le milieu étudiant qui a fait que je me suis engagée en politique, de là, quand je suis rentrée dans le monde du travail je me suis naturellement syndiquée. A ce moment-là je n'avais pas particulièrement une vision féministe. Chez les maos, le féminisme n'était pas forcément considéré comme un combat important. Pour les maos le combat féministe était « un combat de petite-bourgeoise etc. ». Immédiatement ça ne faisait pas parti de mes engagements. Quand je me suis syndiquée à la CFDT fin 1972 c'était un engagement syndical à côté d'un engagement politique mais il n'y avait pas à ce moment-là un engagement féministe particulier.

Quel impact cet engagement a-t-il eu sur votre vie personnelle?

Je ne sais pas trop comment répondre à cette question. Je ne peux pas faire la comparaison avec le fait que si je ne m'étais pas engagée, qu'est-ce qui se serait passé? C'est évident qu'en découvrant la politique j'ai aussi découvert le fait qu'il y avait une forme d'organisation familiale traditionnelle. J'avais sans doute une autre vision du monde que la vision classique: « il faut se marier, avoir des enfants etc. ». En même temps c'est paradoxal puisque j'ai eu une fille très jeune, à 20 ans, et ce n'était pas du tout un accident, à l'époque la contraception commençait à exister.

Je me suis beaucoup engagée à la fois dans le militantisme politique et dans le militantisme syndical; pour moi ça me semblait évident que quand on s'engageait c'était pour faire quelque chose concrètement et pas uniquement rester dans les théories, les discours. Ça a donc forcément marqué ma vie, ça m'a pris beaucoup de temps, d'énergie parce que je considérais que je devais être présente sur beaucoup de combats. J'ai aussi assez vite rencontré la question du féminisme, puisque personnellement j'ai été concernée par la question de l'avortement. A cette époque, en 1973, l'avortement n'était pas encore légal en France, ce qui arrivera avec la loi Weil de 1974. J'ai été voir un groupe MLAC. C'était intéressant puisque évidemment ils

pratiquaient l'avortement ou permettaient à des femmes d'aller en Grande-Bretagne pour se faire avorter. Mais ce n'était pas seulement rendre service aux gens. Il y avait aussi un discours politique, militant. On se réunissait, on discutait de ces questions. Là j'ai commencé à prendre vraiment conscience des questions féministes, alors que dans mon organisation politique c'était extrêmement marginal voir même rejeté. J'ai donc commencé à avoir quelques idées sur cette question. C'est surtout quand je suis venue à Paris en 1976 pour des raisons personnelles, que je vais m'engager dans ce combat. En 1976 je suis encore militante dans ce groupe politique mais j'ai commencé à prendre mes distances par rapport à un certain nombre de choses qui ne me plaisaient plus trop. Mon évolution féministe va alors s'accélérer. À la fois parce que dans mon organisation politique de l'époque je découvre que les questions féministes ne sont pas prises en compte et qu'il y a des pratiques internes à l'organisation qui m'apparaissent assez scandaleuses à l'époque et j'avais raison, je pense. Ça fait partie des points sur lesquels je vais prendre un peu des distances. Parallèlement je vais commencer à aller voir des groupes de femmes sur Paris et ça va s'accélérer quand je vais rentrer aux PTT. Je passe un concours et je rentre aux PTT. Je travaille à ce moment aux chèques-postaux, au service financier de la Poste qui est un gros service de la Poste dans lequel il y a une majorité de femmes. Il y a un groupe femmes chèques-postaux dans lequel se regroupent des militantes de la CFDT, de la CGT, c'est vraiment un groupe intéressant. C'est à ce moment-là que je vais vraiment développer une perception et un engagement féministe, beaucoup plus que les années d'avant. C'est à dire que ça correspond à ma rupture avec l'organisation maoïste.

Lors de la création de Sud PTT, vous perdez le temps de décharges syndicales qui vous était octroyé à la CFDT, en quoi cette situation a-t-elle amené plus de difficultés au sein de votre vie personnelle?

C'est vrai que j'ai une fille, qui est née en 1973. Quand je rentre aux PTT elle a déjà 6 ans. De toute façon moi j'ai toujours considéré que le fait d'avoir un enfant ne devait pas m'empêcher de militer. Ce n'était pas toujours facile, d'autant plus que je me suis séparée de son père. Mais, pour moi ça a toujours été quelque chose d'important de considérer que je ne devais pas laisser de côté mon militantisme, mes choix politiques ou syndicaux parce que j'avais un enfant et que les femmes devaient pouvoir prendre toute leur place même si elles avaient des enfants ou étaient en charge d'enfants. Ça s'est d'autant mieux passé du fait que j'étais dans un milieu de travail, aux PTT, où il y avait beaucoup de femmes, qui étaient aussi en charge d'enfants, de ce point on trouvait des espaces de discussion où l'on rencontrait les mêmes problèmes, les mêmes difficultés il fallait donc trouver des situations concrètes, parfois faire garder les enfants de l'une par l'autre, etc. C'est vrai que ça reposait et ça s'organisait entre les femmes et assez peu avec les militants hommes. Ça restait un problème de femmes mais malgré tout il y avait l'idée que les femmes devaient militer et qu'il fallait donc trouver des solutions dans un cadre collectif. Après quand on arrive à Sud PTT, personnellement ma fille est déjà grande, elle a 15 ans, ce n'est donc pas les mêmes contraintes organisationnelles. D'autres problèmes se posent, c'est une période où je pense qu'elle a été beaucoup livrée à elle-même, ce qu'elle a pu trouver très bien...

Je suis toujours un peu gênée parce que je pense que ce que j'ai réussi à faire, n'est pas aussi simple pour toutes les femmes. Je n'en fais pas un modèle, une exemplarité. J'ai réussi à me débrouiller de cette manière, j'ai réussi à ce que mes engagements ne soient pas freinés ou mis en difficulté par mes responsabilités familiales, mais j'ai conscience que c'est très compliqué pour beaucoup de femmes.

J'étais permanente lorsque nous nous sommes fait virer de la CFDT, en tant que secrétaire régionale de la CFDT-PTT sur la région parisienne. Je suis alors retournée au boulot comme les autres. Ça compliquait un peu les choses. Mais d'un point de vue familial je n'avais pas de difficultés particulières si ce n'est qu'il fallait militer le soir, les week-ends, etc. Il ne faut pas non plus exagérer, parfois dans le secteur privé le manque de droit syndical oblige les gens à faire des réunions le soir ou parfois le week-end.

Des dispositions ont-elles été prises lors de la création de Sud PTT pour que les femmes puissent allier vie professionnelle et action militante?

Au premier congrès de Sud-PTT en septembre 1989, après s'être fait virer fin 1988 et s'être constitué début 1989, on a une discussion sur la mise en place d'une commission-femmes d'une part et d'autre part la mise en place de places réservées, quotas, au Bureau National de Sud-PTT. Ces discussions n'étaient pas si simples. Sur la commission-femmes il y a une discussion sur le fait qu'elle soit mixte. Je défendais, avec d'autres, l'idée d'une commission-femmes non-mixte, mais nous avons été mis en minorité. Nous avons accepté et dans les faits un homme⁴²⁸ est venu une ou deux fois et au bout d'un an ou deux, nous nous sommes retrouvées en non-mixité. Nous avons fait la démonstration, sans le vouloir forcément, que nous avons besoin d'espaces et de moments en non-mixité. Le débat concernant les quotas avait été aussi très difficile. Nous sommes divisées entre copines qui venions de la CFDT, qui étions investies dans les commissions femmes de la CFDT, qui étions féministes, sur le fait qu'il fallait des quotas ou non. Pour moi c'est une évolution. Quand la CFDT a mis des quotas en place en 1982, c'est mon syndicat qui avait combattu au congrès confédéral de Metz je crois, Nicole Notat qui défendait les quotas à cette époque. J'avais évolué sur cette question, je pensais et je pense toujours que les quotas sont utiles, sont un outil mais ne sont pas une fin en soi. Le fait d'avoir des quotas ne réglera rien si on ne fait pas autre chose et si l'on n'a pas une vision féministe des problèmes. Malgré tout, je suis persuadée que si on n'en passe pas par là, la « pente naturelle » amène les hommes à occuper les places et pas les femmes. Il faut à des moments donnés des actions volontaristes. Tout ça pour dire qu'en même temps que nous avons eu ces discussions on avait commencé à discuter un peu, mais surtout par la suite, sur des mesures organisationnelles pour favoriser la place des femmes: les heures de réunion par exemple. À SUD PTT nous avons établi le principe de pouvoir rembourser les frais de gardes d'enfants pour des femmes qui sont au BN et qui viennent à des stages, qui sont obligées quand elles habitent en province de dormir à Paris ou des choses comme cela. Ça a été établi et je pense que c'est toujours en vigueur aujourd'hui à SUD PTT. Mais en fait ça a été peu utilisé ce qui d'ailleurs est un problème et qui veut dire que le fait que les femmes ne prennent pas assez de responsabilités ou en tous les cas la place qui leur revient dans les structures syndicales, n'est pas, à mon avis, uniquement un problème matériel. C'est un système de domination qui est bâti à la fois sur des habitudes de fonctionnement, des volontés de pouvoir qu'ont consciemment ou inconsciemment les hommes et quand une femme prend une place, c'est une place en moins pour les hommes. Tous ces mécanismes de domination et d'oppression. Il ne suffit pas de prendre des mesures même si je considère qu'elles sont justes, ce n'est qu'un élément pour que ça fonctionne.

Avez-vous milité dans des groupes féministes? Si oui lesquels? En mixité non-mixité?

Non. J'ai vraiment milité au sein du groupe femmes « chèques postaux » qui participait lui-

428Il s'agit de Luc Lecornu du syndicat Sud Postaux Île de France Ouest

même à la coordination nationale des groupes-femmes, c'est plutôt la tendance « lutte de classes » du mouvement des femmes dans la fin des années 1970. J'ai participé très régulièrement, notamment aux réunions nationales. Sinon j'ai participé depuis après 1995 au Collectif National pour le Droit des Femmes (CNDF) qui était un autre type de structure, puisque c'est une structure où il y a une coalition entre des associations féministes, des partis politiques, des syndicats, c'est une autre forme de lutte sur le terrain féministe. J'ai également participé au début à la Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception (CADAC) dans les années 1990. J'ai toujours suivi ces questions, dans les années 1990 au nom de SUD-PTT et aujourd'hui au nom de Solidaires. Ce n'est pas que mon engagement personnel, c'est aussi le choix que nous avons fait à SUD-PTT et aujourd'hui à Solidaires d'un travail « femmes » qui repose sur la question du travail et du militantisme syndical dans les entreprises mais aussi sur le fait que l'on devait s'articuler avec des combats féministes plus globaux. Pour moi cela fait partie des choses fondamentales pour le type de syndicalisme que l'on veut faire. Sur la question des femmes et du droit des femmes on ne pourra faire avancer la question de la place des femmes dans le monde du travail autour de tous les problèmes qui subsistent aujourd'hui qu'en le pensant globalement. Ce qui se passe dans les entreprises du point de vue des inégalités hommes/femmes a évidemment à voir avec les politiques d'entreprise mais a à voir aussi globalement avec ce qui se passe dans la société du point de vue des rapports hommes/femmes, des rapports de domination qui persistent. C'est vraiment très important pour moi de le penser globalement même si ce n'est pas toujours facile.

De quelle manière votre engagement féministe a-t-il eu une influence sur votre manière de faire du syndicalisme?

C'est compliqué pour moi de répondre. Je pense avoir toujours essayé de porter dans la construction de SUD-PTT et dans la construction de Solidaires cette dimension. En animant la commission-femmes, par exemple, en restant vigilante pour faire avancer ces questions dans SUD-PTT et maintenant dans Solidaires. Je trouve qu'il reste beaucoup à faire. Les choses avancent petit à petit. Par exemple lors du dernier congrès de Solidaires, dans les statuts de Solidaires on a voté le fait que Solidaires se revendiquait d'une démarche féministe. Je pense à la fois que c'est très positif, c'est à dire que tous les syndicats qui constituent Solidaires ont accepté ça, symboliquement c'est très important. Ça peut rester une déclaration d'intention qui n'ira pas plus loin. En même temps c'est une référence dans un texte important que sont les statuts, c'est un élément fondateur. On peut donc s'appuyer là-dessus pour avoir une légitimité pour amener des débats, pour essayer de faire avancer les choses. Depuis onze ans nous organisons des journées intersyndicales femmes qu'on a construites avec la FSU et un peu avec la CGT. Au départ c'était surtout des militantes de SUD-PTT, moi et quelques autres qui étions dans cette affaire. Petit à petit on a réussi à élargir, au début un ou deux autres syndicats de Solidaires participaient jusqu'à cette année où 180 personnes de Solidaires ont participé, quasiment exclusivement des femmes même si les journées sont mixtes, et 22 ou 23 syndicats de Solidaires représentés. Les choses avancent un peu. Ce n'est plus uniquement SUD-PTT qui historiquement avait une commission-femmes qui porte ce combat. J'essaie de faire en sorte que ça traverse plus largement l'ensemble des organisations de Solidaires. On est loin d'y être arrivé, mais malgré tout ça avance. Le fait d'avoir une vision politique féministe dans la pratique au quotidien, dans les structures nationales de Solidaires au moins, je pense qu'il y a un fonctionnement qui n'est quand même pas marqué par le sexisme. Ce n'est pas lié qu'à moi, c'est évident, je pense que les militants qui animent Solidaires aujourd'hui portent cette valeur-

là. Malgré tout je pense qu'il y a un côté où ils savent qu'on ne laissera pas faire, qu'on ne laissera pas passer des comportements... Le fait d'avoir des militantes féministes à Solidaires contribue à créer des espaces, non pas parfaits, mais où malgré tout, les gens essaient d'être respectueux des valeurs féministes qu'on a ensemble. On n'est pas dans un monde idéal.

Vous rattachez-vous à un courant spécifique du féminisme?

Non. Aujourd'hui les courants dans le mouvement des femmes ne sont pas structurés, authentifiés. C'est une espèce de nébuleuse. Dans les années 1970 il y avait des courants: lutte de classes, psychanalyse et politique (Psych et Po) etc. Aujourd'hui je pense qu'on n'en est plus du tout là puisque le mouvement est beaucoup plus éclaté. Je sais qu'il y a au moins un courant que je rejette, dans lequel je ne me reconnais pas du tout c'est ce qui était autour de Psych et Po qui est pour moi un courant essentialiste. Dans les années 1970 les premiers écrits que j'avais lu là-dessus, franchement je ne m'y retrouvais pas, sans en avoir une analyse politique très poussée. Je ne me reconnais pas du tout dans des courants qui seraient essentialistes, sur une nature féminine.

Après, pour moi je suis toujours sur l'idée d'une articulation des dominations. Je pense qu'il y a à la fois des rapports de classes, mais il y a aussi des rapports de sexes et l'un ne recouvre pas l'autre. C'est pour cela que je parle plus d'articulation ça me semble important de travailler ça et c'est évidemment pas toujours très bien travaillé, en particulier dans le syndicalisme. Un exemple frappant, quand il y a eu le débat sur les retraites en 2003, la question des conséquences de cette contre réforme était analysée, combattue, par une partie des organisations syndicales dont Solidaires, mais la CGT aussi, la FSU ou d'autres, mais les conséquences que ça aurait particulièrement pour les femmes n'étaient pas mises en visibilité. Nous avons écrit, puis fait signer par les responsables femmes de la CGT, de FO et de la FSU, une tribune parue dans le Monde qui mettait ça en avant. On a été quasiment les seuls à en parler. Même dans les tracts de Solidaires pour qu'il y ait cette dimension-là et dire que « cette réforme elle est mauvaise pour tout le monde, mais en particulier pour les femmes » c'était assez compliqué. Aujourd'hui je pense que pour le matériel qu'on sort pour Solidaires, on a par exemple déjà fait un tract sur les conséquences des projets sur les retraites pour les femmes, ça avance un peu,... Pour moi L'articulation classes et sexes, ou même plutôt l'articulation classes et genres est importante. Je préfère la notion de genre, à celle de sexe, qui renvoie à une conception plus juste. Par exemple le combat pour l'égalité professionnelle, concrètement, dans les entreprises même là où nous sommes présents, on a du mal à voir aujourd'hui au niveau de Solidaires si des organisations de Solidaires mènent des batailles spécifiques. Si on ne voit pas c'est que je ne suis pas sûre qu'il se passe beaucoup de combats. Ça reste un enjeu important pour moi.

Tout ça pour dire que je ne me reconnais pas dans le courant essentialiste et je pense vraiment qu'il faut articuler les choses.

Quel rapport avez-vous avec le terme genre?

C'est un terme récent que je me suis plutôt approprié au sens où il renvoie vraiment à l'idée de construction sociale, qui pour moi est une idée forte, non seulement parce que je pense que c'est vrai, mais surtout que si c'est une construction il peut y avoir déconstruction et il peut y avoir autre chose. Mon combat ce n'est pas juste faire le constat des choses et dire « c'est pas bien » et d'être dans une position de victime. Personnellement et collectivement ça m'intéresse assez peu. Par contre si c'est une construction sociale ça veut dire qu'on peut construire

socialement autre chose et donc dans l'idée de transformation sociale qu'on porte dans notre syndicalisme ça veut dire que cette dimension du genre doit aussi être présente. Là aussi ça fait partie des valeurs vers lesquelles on veut aller, mais c'est une question qui reste difficile. On a vu que nous avons obtenu des avancées qui sont loin d'être négligeables, notamment sur la question du droit de disposer de son corps. Ces avancées sont vraiment fondamentales si on veut s'attaquer à la domination de genre. Mais en même temps on voit bien qu'on est sur un terrain instable et qu'il y a toujours des retours en arrière ou des tentatives de retour en arrière ou des tentatives de reconstruire la domination autrement qu'auparavant. Aujourd'hui personne ne dit que l'on va renvoyer les femmes au foyer parce que dans la société française je pense que ça ne passerait pas du tout. Mais on voit bien que la place des femmes sur le marché du travail, avec la précarité, le temps partiel, les bas salaires etc. reste malgré tout une « sous place », les choses ne sont jamais stabilisées ou acquises.

Comment ressentez-vous le terme féminisme/féministe? Lorsque seulement une poignée de militantes défendent le féminisme elles ont parfois tendance à passer pour les « féministes de service »?

Les emmerdeuses de service même... Pour moi, passer pour l'emmerdeuse de service ça ne me gêne pas au sens où j'ai suffisamment de bouteille et d'années de militantisme derrière moi pour pas que ça me déstabilise. De toute façon je passe aussi pour l'emmerdeuse de service dans le syndicalisme en général, du point de vue de ce que l'on a fait avec SUD-PTT et avec Solidaires... Je suis également d'une génération où la rencontre du mouvement des femmes et du féminisme a vraiment été importante. Par exemple la différence avec ma sœur aînée qui a 10 ans de plus que moi, qui est complètement en dehors de ça, entre sa vie et la mienne c'est le jour et la nuit. Évidemment pour moi je pense que j'ai eu de la chance de rencontrer les mouvements féministes même dans leur diversité, même dans le bordel où c'était, même parfois dans des moments difficiles de remise en cause personnelle. Mais je pense que j'ai eu beaucoup de chance, c'est inenvisageable de renier ça ou de dire « non, non je ne suis pas féministe... ». Maintenant je comprends que pour une plus jeune génération qui n'a pas, parce que l'histoire n'est pas la même, rencontré le féminisme de la même façon, c'est peut-être plus compliqué de s'approprier ce terme. Mais j'ai quand même l'impression que les choses bougent un peu. J'ai l'impression qu'il y a 10 ans ou 15 ans c'était vraiment dur pour des jeunes femmes de se revendiquer féministes, effectivement c'était dur à porter et donc ce n'était sans doute pas évident même si elles pensaient qu'il y avait encore des problèmes. J'ai l'impression qu'aujourd'hui c'est moins difficile. Ça ne se ressent pas dans toute la société mais on voit par exemple des jeunes chercheuses ou chercheurs qui vont sur ce terrain dans leur recherches. On a vu des groupes plus jeunes se revendiquer du féminisme. Il y a une réappropriation du féminisme et je trouve ça très bien, ça ne se fait pas forcément dans les mêmes termes que ça s'était fait dans les années 1970, mais c'est très bien qu'il y ait cette « petite » réappropriation de ces questions. Je pense que pour des jeunes filles, des jeunes femmes à qui on a mis dans la tête que tout était réglé, que la question de l'égalité hommes/femmes dans notre pays était réglée, que ça n'allait pas dans d'autres pays mais que dans le notre ça allait bien, elles s'aperçoivent que la réalité n'est pas celle-là aujourd'hui. J'ai le sentiment que c'est un terme qui est moins connoté négativement aujourd'hui qu'il ne l'était peut-être il y a 10 ans.

Je voudrais rajouter que pour moi la question de la transmission aux nouvelles générations est importante. En même temps je suis persuadée que les nouvelles féministes ou les jeunes féministes ne seront pas féministes comme moi je l'ai été et ça ce n'est pas grave, c'est aussi la

question de savoir comment dans son histoire personnelle on a acquis des valeurs et ces valeurs peuvent être communes mais chacune va les acquérir à sa façon. Je dis ça par rapport à un débat qui est aujourd'hui compliqué dans les mouvements sociaux en général et dans les mouvements féministes par rapport aux jeunes filles issues de l'immigration, le débat sur le voile... Je pense qu'il n'y a pas un modèle pour devenir féministe, c'est vraiment très important pour moi. Ça veut dire que la manière dont nous (ma génération) sommes devenues féministes ne sera pas forcément la même que les jeunes femmes qui le deviennent avec une autre histoire, dans un autre contexte, etc. Parfois avec des féministes de ma génération il y a quelques tensions autour de cette question.

Militante et secrétaire régionale de la CFDT-PTT portiez-vous déjà le combat féministe au sein de votre structure syndicale? Si oui, sous quelle forme?

Je pense que j'essayais de le porter de la même façon, à la fois à travers une commission-femmes à laquelle je participais et que j'animais. J'étais d'un syndicat où il y avait une majorité de femmes qui travaillaient au service financier, donc par exemple nous faisons des choses, que peu d'autres syndicats faisaient même à la CFDT, on faisait des permanences sur la question des femmes battues, des permanences du syndicat CFDT à la cantine, on faisait venir des associations féministes etc. Nous avons toujours eu cette habitude-là de porter les questions féministes au sens large dans la structure syndicale, dans nos syndicats. Après quand j'étais responsable au niveau régional c'était évidemment un peu plus compliqué parce que les différents syndicats n'avaient pas forcément cette sensibilité, mais on essayait de le porter aussi. Le fait que je me sois retrouvée d'être en responsabilité, d'être secrétaire régionale, et à la CFDT ça avait un certain poids, il y a moins de hiérarchie qu'à la CGT mais malgré tout j'avais « un certain pouvoir » et d'être une femme je crois que ça mettait en visibilité que l'on pouvait être femme et avoir des responsabilités, je pense que ça a pu aider certaines autres femmes à prendre des responsabilités, mais en même temps ce n'était pas gagné non plus.

Dans quelle mesure les femmes étaient-elles présentes dans l'opposition à la ligne de la CFDT au niveau de la confédération? Et au niveau des syndicats CFDT-PTT?

C'est compliqué à mesurer parce qu'à la fois je ne pense pas que le clivage par rapport aux orientations confédérales était particulièrement porté par les femmes, je ne crois pas à ça. En même temps il est clair que l'évolution droitrière de la CFDT, dans un syndicalisme d'accompagnement, se fait avec un abandon des groupes-femmes à l'intérieur de la CFDT dans les années 1980. Cette évolution est liée à l'arrivée de la gauche aussi en 1981, qui va avec toute l'évolution politique de la CFDT. Par exemple sur la question du temps partiel : le temps partiel s'est développé à partir de 1979 avec la première loi et surtout en 1982, sous la gauche, à ce moment-là mon syndicat des services financiers a vraiment combattu ça, mais on était « archi-minoritaire » dans la CFDT. La CFDT comme la CGT d'ailleurs, ont accepté ça sur le thème: « ça va permettre aux femmes de mieux concilier la vie familiale et la vie professionnelle ». Ça a été un piège terrible et on le voit 20 ou 30 ans après que ces mesures n'ont pas tout permis de concilier ces différents aspects et ça a évité de poser le problème des structures collectives pour les gardes d'enfants par exemple. Pour moi c'est vraiment une défaite de ce qu'avait apporté le mouvement des femmes dans les syndicats et en particulier dans la CFDT. Dans le même temps, les commissions femmes dans la CFDT disparaissent, autour de l'idée en gros que les lois sont là, que les choses vont se mettre en place petit à petit

du point de vue de l'égalité hommes/femmes. Je pense donc qu'il y a eu une évolution politique droitière de la CFDT qui va en même temps avec un abandon de ce qu'avait apporté le mouvement des femmes dans la CFDT. Ça ne veut pas dire que l'on va retrouver très majoritairement des femmes dans l'opposition, c'est plus compliqué que ça. Dans l'opposition d'ailleurs la question « femmes » n'est pas tant portée que ça. C'est à dire que dans l'opposition, l'urgence est de marquer des points contre la direction confédérale. La question « femmes » ne va pas être considérée comme un clivage, même si a des moments donnés, par exemple pour des appels au 8 mars où la CFDT ne veut pas appeler, des syndicats oppositionnels vont appeler. Autre exemple on va retrouver en 1992, et surtout en 1995 quand est organisée la manifestation pour le droit des femmes au début du mouvement social, nous ne sommes déjà plus à la CFDT, mais on va retrouver des syndicats CFDT qui sont encore oppositionnels qui vont appeler à cette manifestation. Des syndicats CFDT oppositionnels vont donc appeler à des initiatives auxquelles la confédération CFDT n'appelle pas, sur le terrain femmes. Mais rétrospectivement la question de l'enjeu féministe n'était pas centrale dans l'opposition CFDT. Je pense par exemple à des militantes importantes de l'opposition, par ailleurs que j'aime beaucoup, par exemple quelqu'un comme Claire Villiers, une des militantes historiques de l'opposition CFDT, elle était à la CFDT Anpe, elle a été une des fondatrices d'AC!, c'est vraiment quelqu'un que j'aime beaucoup et que je connais depuis très longtemps, quelqu'un de valeur, mais par exemple elle, la question féministe ne faisait pas partie de son combat.

La rupture avec la CFDT en 1988-89 a-t-elle un lien avec les positions des commissions femmes au sein de la CFDT?

Non. Je pense que dans les griefs que l'on avait, en tout cas que moi je pouvais avoir contre les évolutions des positions de la CFDT, il y avait aussi l'abandon de ce terrain depuis plusieurs années. Mais par exemple l'intervention que je fais au congrès confédéral de Strasbourg, là où l'on se fait traiter de moutons noirs et où quelques jours après on se fait virer, il n'y a pas un mot sur les questions femmes. En tous les cas ça n'apparaît pas comme un point clivant sur lequel on va se battre. Il faudrait discuter avec des gens de la santé, puisque à l'automne 1988, au moment où l'on se fait virer il y a aussi des gens de la santé qui se font virer de la CFDT, suite à la lutte des infirmières. Là peut-être qu'il y aurait plus de choses à tirer au sens où la lutte était menée par les personnels hospitaliers et surtout des infirmières, qui est quand même un milieu de femmes par définition très majoritaire dont un des mots d'ordre était « ni bonne, ni nonne, ni conne » qui renvoyait au fait que comme c'était un métier de femmes, même si c'était un milieu important et qualifié, c'était en réalité un métier sous-payé. C'est ça qui était porté par le mouvement de l'automne 1988 par les infirmières et c'est autour de ça que la coordination infirmière s'est constituée et là il y a eu rupture dans la CFDT, à la fois sur la forme (coordinations etc.) mais je pense qu'en arrière-fond il y avait aussi l'idée que c'était une lutte de bonnes femmes.

Aux PTT ce n'est pas le cas, ce n'est pas là-dessus que les choses se sont polarisées. Elles se sont polarisées sur le conflit des camions jaunes, qui pour le coup était un conflit d'hommes, puisque c'était un milieu quasiment à 99% d'hommes. Dans les tensions que nous avons eues dans les dernières années? avec notre fédération CFDT-PTT les choses ne se sont pas focalisées là-dessus.

En 1992, Nicole Notat est élue à la tête de la CFDT. Comment jugez-vous les critiques qui lui sont faites, parce qu'elle est une femme, notamment lors des mouvements de 1995?

Là-dessus j'ai réagi assez vigoureusement parce que c'est inadmissible. Je l'ai dit publiquement, ça paraissait assez drôle et à l'époque les journalistes l'ont relevé. J'ai toujours dit que j'avais suffisamment de désaccords avec Nicole Notat sur le fond politique, mais ça ce n'est pas acceptable. Dans ce genre d'insultes je pense qu'il y a un côté tout à fait sexiste qui est encore représenté dans le mouvement syndical, en particulier chez FO. De toute façon FO n'a jamais été présent sur le terrain « femmes », je ne sais même pas s'ils ont eu des commissions femmes, je ne crois pas, enfin je n'en sais rien mais en tous les cas ça n'a jamais fait partie de leur travail même si il y a sans doute des militantes individuellement de FO qui sont peut-être sur des positions féministes.

J'ai vraiment des désaccords profonds avec Nicole Notat et avec ce qu'elle a fait à la CFDT, mais ce n'était pas en tant que Nicole Notat femme, mais sur les positions politiques qu'elle prenait et qu'elle faisait prendre à son organisation. Et là-dessus je pense qu'il ne faut pas faire de concession, on peut se dire « après tout Nicole Notat on n'en a rien à faire, après tout ce qu'elle a fait on va pas la défendre », mais je pense que ce genre de choses il ne faut pas laisser passer. Si on le laisse passer vis-à-vis de Nicole Notat je pense que demain on peut le laisser passer vis-à-vis de n'importe quelle femme. Par exemple plus tard dans Solidaires à deux ou trois reprises je me rappelle d'un syndicat qui avait un tract contre une DRH, par ailleurs ils avaient sans doute raison de dénoncer la DRH sur ce qu'elle avait fait, mais dans l'attaque ils mélangeaient des arguments justes sur l'attitude de cette DRH et des attaques sur son physique en tant que nana. J'étais intervenue auprès de ce syndicat, qui au début ne comprenait pas, et je ne suis même pas sûre qu'ils aient compris au bout, qui répondait sur le thème « enfin pourquoi tu défends cette DRH, elle est du côté du patron » ; justement, ils avaient suffisamment de choses à dire sur ce qu'elle fait en tant que représentante du patron, pour ne pas l'attaquer sur son physique en tant que femme. J'aurais réagi de la même manière s'ils avaient attaqué le physique d'un homme, mais je pense qu'ils ne l'auraient pas attaqué sur son physique si c'était un homme.

Je pense que là-dessus il faut être intransigeant. Ça peut sembler des petites choses mais quand on a des valeurs on ne peut pas avoir ce genre de pratiques. On a suffisamment d'arguments sur le fond des choses pour ne pas se laisser aller dans ce genre d'attaques qui relèvent du sexisme le plus ordinaire, qui est aussi celui qu'il nous faut combattre.

Les femmes ont-elles un traitement spécifique aux PTT?

Historiquement, dès les années 1960-1970 il y avait beaucoup de femmes aux PTT. En gros il y avait des services très majoritairement de femmes, comme par exemple les chèques postaux, les centres de renseignements téléphoniques, et des milieux qui n'étaient que masculins comme par exemple la distribution, les facteurs, les centres de tri, les services techniques aux Télécoms. Dans les années 1975 les choses ont commencé à bouger. Des concours non-mixtes pour les hommes ont été ouverts aux femmes petit à petit. On a donc vu les femmes arriver massivement à la distribution postale par exemple, des factrices, dans les centres de tri. A chaque fois ça a été quand même assez compliqué. Au début, surtout quand elles arrivaient à quelques-unes dans des milieux très masculins, c'était assez dur et des filles ont craqué. Mais disons que lorsque je rentre aux PTT dans la fin des années 1970, les choses ont grandement évolué. Sauf peut-être dans des secteurs techniques comme aux Télécoms, où le secteur des lignes est resté jusqu'au bout (ça n'existe quasiment plus maintenant, ou ce qui existe est sous-traité). Il y a eu une certaine mixité qui s'est mise en place. Malgré tout, par exemple les chèques postaux sont restés assez majoritairement féminins, on est peut-être passé de 95% de

femmes à 60% de femmes. Il y a eu donc une vraie évolution, et ça a changé les choses. Par exemple aux chèques postaux, moi ce que j'ai un peu vu, mais surtout ce que racontaient des filles plus anciennes, c'est qu'avant, l'organisation du travail aux chèques postaux était quasiment militaire avec des grandes salles, des surveillantes en chef, etc. Il y a eu des changements de technologie, mais c'est surtout l'arrivée d'hommes qui a modifié les choses. Des hommes qui venaient par exemple des centres de tri où le travail était dur mais où il n'y avait pas cet encadrement, où il y avait plus de tradition de lutte, ça a aussi modifié les choses. Moi là-dessus je pense qu'il faut vraiment des milieux de travail qui soient mixés à 50%. En plus, aujourd'hui l'argument qui a pu exister, qui a mon avis n'était pas 100% pertinent, qu'il existait des milieux où c'était un travail de force, par exemple dans les centres de tri, il est vrai que les gars qui y travaillaient pouvaient porter des sacs de courrier qui pouvaient peser 30 ou 40 kg. Évidemment on disait « pour les femmes c'est pas possible, elles n'y arriveront pas ». Sauf qu'ils pouvaient porter 30 à 40 kg, mais beaucoup au moment de la retraite avaient le dos cassé. L'arrivée des femmes a obligé à améliorer les conditions de travail, et c'était bénéfique pour tout le monde. La question de mixer les milieux professionnels est donc pour moi une question vraiment importante.

Les femmes sont majoritaires dans certains secteurs des PTT et extrêmement minoritaires dans d'autres. Quelles stratégies syndicales Sud-PTT a-t-il mis en place pour s'implanter et mobiliser les femmes de ces différents secteurs?

L'expérience que j'ai est celle des chèques postaux, ce que je disais tout à l'heure, où l'on avait des activités soit dans notre journal, soit dans le travail de la section de faire venir des associations féministes etc. Ça c'était spécifique. Je pense que dans d'autres secteurs ça l'était moins. Après par exemple, nous faisons beaucoup de réunions sur le temps de travail, nous avons une utilisation du droit syndical qui touchait beaucoup de personnes, dans l'idée de favoriser les réunions d'adhérentes et d'adhérents sur le temps de travail. Alors que par exemple dans les milieux des centres de tri souvent les réunions d'adhérents se déroulaient en dehors du temps de travail, c'était un milieu d'hommes et l'habitude était comme ça. Pour nous, l'utilisation du droit syndical, quand on en discutait, on mettait toujours une part importante pour les réunions d'adhérentes pour que ça puisse se faire sur le temps de travail, ou on faisait aussi des réunions le midi par exemple. Ce n'est pas très significatif mais nous avons l'idée de favoriser la participation des femmes au militantisme et au débat collectif.

À l'époque de la création de Sud-PTT quelle place était faite aux femmes dans les organisations syndicales? Comment voyez-vous les femmes dans ces autres structures?

Je connaissais un peu la CFDT où il y avait un paradoxe parce que je pense que la CFDT à l'époque était l'organisation syndicale où il y avait le plus de femmes. À la fois parce que la CFDT avait été capable d'attirer, mais aussi parce que la CFDT était plus implantée que la CGT dans le commerce, la santé, les services même si à l'époque ils ne se développaient pas trop, etc. Alors que la CGT historiquement était évidemment dans les bastions d'industrie, les mines, etc. Il y avait donc plus de femmes à la CFDT, il y avait aussi sans doute plus de femmes en responsabilité, en même temps il y avait l'idée que dans la CFDT les débats de société, même si nous étions en opposition à la confédération, on pouvait en parler et qu'il y avait un espace de débat politique plus large. Quand on se fait mettre dehors on s'aperçoit que c'est un peu plus compliqué que ça.

Je connaissais assez mal les autres syndicats. FO ne faisait pas partie des syndicats qui

m'intéressaient, ce que je connaissais de FO dans le milieu des PTT n'était pas très féministe, même si il y avait des femmes elles n'étaient jamais sur le terrain des droits des femmes. En plus aux chèques postaux, FO était dirigé par des filles de LO qui à l'époque, même si LO aujourd'hui se revendique comme féministe, était pire que les maos, en gros le discours était « quand on aura fait la révolution on pourra parler de l'égalité hommes/femmes ». Donc pour moi à FO la question femmes ne se posait pas. Pour la CGT, j'avais des copines qui étaient à la CGT, qui participaient aux groupes-femmes des chèques postaux, il y avait eu aussi l'affaire d'Antoinette, donc je savais que dans la CGT, malgré tout, le mouvement d'après 1968 avait quand même fait bouger les choses dans la CGT, même si ça s'était refermé dans les années 1980, un peu comme à la CFDT. Je n'avais pas forcément une vision qui pouvait déterminer si c'était mieux ailleurs, mais en tout cas ça n'aurait pas été l'élément qui aurait fait que plutôt que de choisir de construire une nouvelle organisation je serais allée à la CGT.

Combien de femmes ont participé, au départ, à la création du syndicat Sud PTT?

Je n'ai absolument pas les chiffres, ni les proportions. En fait je dirai qu'il n'y pas eu de rupture hommes/femmes dans les gens qui sont venus construire SUD, je n'ai pas cette impression mais c'est tout à fait empirique. Je pense que ce qui a joué, c'est que dans les responsabilités, notamment dans la période où l'on s'est fait virer et où il fallait assurer le soir, les week-ends etc. Je pense à des jeunes copines qui venaient de prendre des responsabilités dans les syndicats CFDT de la région parisienne, qui sont venues pour construire SUD mais qui de fait ont eu plus de mal, parce qu'elles étaient plus jeunes, qu'elles avaient parfois des enfants en bas âge, moins d'habitude de la vie militante, etc. Il y avait aussi un mode de fonctionnement avec des personnes qui se connaissaient depuis 20 ans, qui allaient vite parce qu'il fallait avancer dans l'urgence. Je pense donc que cette période, qui correspond à la première année a été prise en main par des militants et militantes expérimentés politiquement, syndicalement etc. Ça n'a pas facilité l'insertion de jeunes qui avaient commencé à prendre leur place dans la CFDT et notamment de jeunes femmes.

Du point de vue des adhérents et adhérentes, il n'y a pas eu particulièrement des femmes qui sont restées à la CFDT ou particulièrement des femmes qui sont passées à SUD. En gros on est resté dans les mêmes proportions qu'à la CFDT.

Quel rôle occupaient ces femmes lors de la création?

J'ai une vision du secrétariat national de SUD-PTT où de fait j'étais la seule femme, sur 6 ou 7 personnes. Pour le coup il n'y avait pas de rôle spécifique au secrétariat, par exemple je n'ai jamais été trésorière. Je pense qu'il n'y a pas eu plus de spécification qu'à la CFDT. Les mauvaises habitudes qui existaient à la CFDT ont continué, en partie dans SUD, ça n'a pas été rectifié, mais ça ne s'est pas amplifié. C'est vrai par contre que lorsque je parle de mauvaises habitudes qui ont continué c'est que nous avons fait une étude, je crois autour des 10 ans de SUD-PTT. Nous avons fait le constat que si l'on prenait les syndicats départementaux, la très grande majorité des secrétaires étaient des hommes et qu'il y avait peut-être 5 femmes secrétaires départementales sur 70. Donc il y avait bien un problème. Par contre quand on regardait les trésorières, enfin les trésoriers, la proportion était inverse. De ce point de vue-là, à SUD-PTT comme ailleurs il y a du travail, on le voit bien à Solidaires aujourd'hui où les participations au congrès national de Solidaires ou au comité national qui sont des instances nationales on est entre 20 et 30% de femmes.

Donc à la fois les choses ne se sont pas aggravées, mais on ne fait pas forcément mieux que

les autres. Ça fait partie des choses pas très positives.

Les femmes ont-elles joué un rôle important dans le positionnement de Sud PTT, sur ces revendications salariales et/ou sociétales?

Les militantes femmes qui venaient de la CFDT et qui ont été à SUD ont œuvré principalement sur deux sujets: la question femmes et la démocratie. Dès le début à SUD-PTT il y a une commission-femmes, qu'il y a eu ce débat sur les quotas, etc. Ça évidemment c'était les femmes qui l'ont porté. Deuxième chose sur les questions de démocratie et de pratiques syndicales. Là aussi, sans avoir une vision essentialiste des choses qui verrait naturellement les femmes démocrates ce qui serait contradictoire avec ce que j'ai exprimé avant, mais je pense que cette sensibilité sur la question de la démocratie existe, non parce que les femmes auraient par nature des neurones démocrates ou je ne sais quoi, mais parce que de fait, vu la situation de domination dans laquelle on est globalement, cette question est plus sensible pour les femmes. Donc je pense que ça fait partie des choses sur lesquelles les militantes de la CFDT qui ont créé SUD ont été plus sensibles. Ça reste une hypothèse.

Mais aussi, par l'expérience que j'avais dans le syndicat des chèques postaux, des réunions sur le temps de travail pour que le droit syndical profite au maximum d'adhérentes, il y avait déjà cette sensibilité-là. C'est ce que nous (mon syndicat d'origine) avons apporté dans SUD.

Pensez-vous que Sud-PTT soit à sa création un syndicat féministe?

Ce n'était pas marqué comme ça. Je ne suis même pas sûre qu'aujourd'hui, dans les statuts de SUD-PTT la notion de syndicat féministe soit présente. On ne l'a pas marqué en tant que tel. Dans la charte identitaire il y a des références aux questions et revendications féministes. Malgré tout, le fait qu'il y ait eu une femme (moi) comme première secrétaire générale, puis ensuite après moi c'était une autre femme qui était secrétaire générale, après il y a eu un homme, et après à nouveau Cécile. Il y a donc l'idée que c'est important de faire attention à ça, au sens où cela rend visibles les choses. L'idée également que dans le Bureau Fédéral il y ait un nombre suffisant de femmes, je pense que c'est une idée forte, sur laquelle on est revenus et qu'on a rediscuté régulièrement: au 1er congrès c'était 25% et je crois que trois congrès après on a proposé de passer à 33% où nous avons encore des discussions « c'est pas possible, on y arrivera pas... » même nous dans la commission-femmes de SUD-PTT nous étions hésitantes en se disant « on ne va pas y arriver » et finalement à l'époque on y est arrivés. Je pense que cette préoccupation a toujours été présente.

C'est vrai qu'à un moment on avait le sentiment que c'était surtout porté par des militantes de ma génération et on a eu une période où l'on avait l'impression que les plus jeunes ne voulaient pas se retrouver dans une commission-femmes, elles pouvaient avoir le sentiment qu'elles allaient être mises à l'index, ou alors que ça correspondait pas du tout à leurs problèmes, j'ai l'impression que là aussi il y a un renouveau. Cécile par exemple qui est d'une autre génération, parce qu'elle a 40 ans, et qui illustre assez bien à mon avis ce renouveau. Elle n'est pas seule, je vois des femmes de sa génération ou même plus jeunes qui participent à la commission-femmes. Je trouve que c'est plutôt encourageant.

Sur quelle période êtes-vous secrétaire de SUD-PTT?

J'ai été secrétaire générale de 1989 jusqu'en 1999.

Donc à la création de Sud-PTT vous devenez secrétaire générale de ce syndicat. Comment et pourquoi?

D'une part, j'étais secrétaire régionale de la région parisienne CFDT-PTT et c'était la région parisienne qui était dans le collimateur. En tant que secrétaire régionale j'avais une certaine légitimité, tout du moins dans la région. Il se trouve aussi que la construction de SUD-PTT se fait avec une équipe de militants de sensibilités politiques diverses, même si d'ailleurs les gens ne sont pas forcément encore encartés, d'autres étaient à la ligue, à Alternative Libertaire, donc avec des histoires politiques diverses et que moi j'apparaissais comme un point d'équilibre entre tout ça, j'avais été chez les maos jusqu'en 1978 avec une rupture ferme. J'apparaissais donc avec une légitimité et comme un point d'équilibre possible.

Justement vous parlez de votre capacité à rassembler, à faire le consensus entre différents courants politiques au sein de Sud PTT. Ces caractéristiques sont considérées par la société comme « féminines ». Comment analysez-vous cette position?

Ce qui est pour moi important c'est de construire, faire fonctionner du collectif. J'ai des idées, je ne suis pas plus bête qu'un autre ou qu'une autre et je pense que dans le militantisme, dans le syndicalisme en général, je pense qu'il n'y a pas de génie. Il y a des gens qui peuvent être beaucoup plus compétents, brillants, sur des sujets, que d'autres. Mais pour moi l'intérêt dans le syndicalisme plus généralement, c'est de faire du collectif avec ça et je suis persuadée que c'est quelque chose qui donne plus de force ou en tous les cas pour moi c'est vraiment fondamental. Peut-être que j'avais plus cette qualité-là que d'autres camarades, je ne pense pas du tout que ça soit lié à ma nature féminine. Non, je pense aussi que mon expérience au sein des groupes-femmes par exemple, même si je ne dis pas que les groupes-femmes sont des lieux aseptisés, sans pouvoirs, etc. Mais malgré tout l'idée du collectif primait, au niveau de la parole, de l'absence de hiérarchie, de se mettre à nu, de parler non seulement du politique mais aussi de la sphère privée. De ce point de vue collectif, l'expérience des groupes-femmes m'a sans doute confortée dans cette nécessité d'agir collectivement. Peut-être que cela a aidé à faire fonctionner un secrétariat national. De plus pour moi l'idée de construire du consensus n'est pas du tout quelque chose de négatif, ce n'est pas ménager la chèvre et le chou, évidemment si c'est construire du consensus mou qui fait que c'est complètement plat ça n'a aucun intérêt. Par contre construire à partir de points de vue, qui peuvent être proches, mais pas tout à fait, mais tout de même avancer ensemble c'est essentiel. Ce que je retire de mon expérience militante, qui commence à être longue, c'est que moi j'ai avancé avec les autres, je me dis que c'est pareil pour les autres...

Lors de la création de Sud PTT, y a-t-il eu des oppositions frontales, directes ou indirectes entre hommes et femmes, notamment sur les questions de revendications ou de la place des femmes?

Il n'y avait pas d'opposition frontale sur le thème « qu'est ce que c'est que ces conneries?! C'est fini!

C'est dépassé! » ça n'a jamais été posé dans ces termes-là, au moins au niveau national. Après, je pense que lorsqu'il y avait des discussions, des désaccords avec les militantes qui avaient été ensemble dans les commissions femmes de la CFDT je pense que le débat portait sur « C'est pas la priorité. L'urgence c'est de construire SUD-PTT » il y a donc toujours cette idée

de priorité ou pas. Il y avait aussi l'idée qu'il fallait reposer les choses différemment, que les choses avaient avancé dans la société. On retrouvait donc à SUD-PTT les mêmes débats que dans la société en général, nous n'étions pas imperméables aux discussions dans la société. D'autre part je dirai aussi que SUD-PTT a toujours porté ces questions-là, mais c'est encore loin d'être gagné.

Des hommes participent-ils aux commissions femmes? Voyez-vous la présence d'hommes féministes, ou pro-féministes au sein du syndicat?

Je pense qu'il y a à mon avis les hommes militants de ma génération, qui ont intégré le féminisme, contraints et forcés (je force un peu le trait), ils ont été confrontés au féminisme dans leur histoire, leur génération etc. Malgré tout ils l'ont intégré. Dans les générations plus jeunes j'ai l'impression qu'il y a deux catégories: une partie pour qui cet aspect-là est dépassé, et il y a une autre partie, un peu comme chez les jeunes femmes féministes, qui s'approprie ces questions, pas forcément comme les générations anciennes l'ont fait c'est à dire dans une confrontation hommes/femmes qui a parfois été assez dure avec des remises en cause individuelles assez dures, et ces jeunes hommes intègrent plus ça dans leur vision du monde. Maintenant je ne suis pas certaine que ce soit la majorité, mais je pense qu'il y a des choses qui avancent du point de vue des jeunes générations, pour une partie du moins, qui peuvent réellement se penser féministes. J'ai toujours eu du mal à considérer que des hommes de ma génération pouvaient être féministes, pas au sens de leur vision politique, mais d'être vraiment féministes, de le porter etc. Je pense que la notion de pro-féministe semble intéressante pour pallier à ça.

Dans les premières années du syndicat avez-vous ressenti une division nette entre le travail militant des femmes et celui des hommes?

Je n'ai qu'une vision nationale et je pense qu'elle est un peu déformée par rapport à la réalité. Au niveau du secrétariat national de SUD-PTT et c'est très spécifique puisqu'il est formé de gens qui se connaissent où tout le monde a sa légitimité, il ne semble pas qu'il y ait une division aussi nette. Après, si l'on organisait véritablement une enquête sur le terrain, avec ce que je disais précédemment avec les chiffres sur les trésoriers et les secrétaires de syndicat, à mon avis ça n'a pas dû beaucoup changer.

Vous attendiez-vous à ces résultats? Ou pensiez-vous que les mesures prises à la création permettraient d'atteindre plus rapidement l'égalité hommes/femmes dans le fonctionnement?

J'ai toujours été lucide sur la question, j'ai toujours pensé que nous n'étions pas dans une bulle, qu'il fallait essayer de faire mieux que ce qui se passait dans le reste de la société, mais que ce combat devait être mené à tous les instants. Le côté féministe de service, emmerdeuse de service n'est pas facile à porter en permanence et je pense qu'il y a des femmes qui à un moment donné baissent un peu les bras et se retournent vers leur sphère de travail. Je pense que ce qui est compliqué c'est lorsque une femme se retrouve à être seule femme dans une structure syndicale. J'en suis un peu le contre-exemple mais je pense que c'est lié un peu à mon histoire. C'est difficile pour des femmes que l'on a poussé à prendre des responsabilités et qui se retrouvent seules dans une structure où il n'y a que des hommes. Nous avons essayé de pousser à ce qu'il y ait plusieurs femmes qui arrivent en responsabilité ensemble. Tout ça ce

sont des choses qu'il faut avoir en tête en permanence si l'on veut mettre des freins ou réorienter un peu les choses.

Quand et comment se crée la commission travailleuses puis commission-femmes de Sud PTT? Comment est-elle composée à son lancement?

Il me semble que la commission change assez rapidement de nom pour passer de travailleuses à femmes. Même lorsqu'on l'appelait commission travailleuses, pour moi, il y a toujours eu l'idée de faire d'une part une véritable réflexion et un travail syndical sur ce qui se passait dans les PTT, et d'autre part de vraiment l'élargir à ce qui se passe globalement dans la société et d'être en lien avec les mouvements de femmes, de collectifs divers et variés comme la CADAC, le CNDF, etc. Quand les choses se sont restructurées au niveau national sur la question du droit des femmes on en a toujours été partie prenante, pour moi ça a toujours été une ligne de conduite qu'il ne fallait pas lâcher.

La commission-femmes est constituée dès la création de SUD-PTT. La seule discussion portait sur sa composition mixte ou non-mixte, nous avons été mis en minorité sur le fait qu'elle soit mixte. Dans les faits elle est devenue non-mixte très rapidement après sa création.

Quels sont les axes développés en priorité par la commission-femmes? Dans les documents que nous avons pu consulter elle accorde beaucoup de place aux luttes et revendications qui ne sont pas spécifiques aux PTT.

Je pense qu'à ce niveau-là, et c'est toujours un problème y compris pour la commission-femmes de Solidaires, c'est qu'on a du mal à faire des choses concrètes dans le monde du travail. Il y a des lois sur l'égalité professionnelle, qui sont globalement insuffisantes parce qu'elles ne sont pas contraignantes, mais malgré tout il existe des outils. Aujourd'hui, les syndicats, tant au niveau de SUD-PTT qu'au niveau de Solidaires en général, ne considèrent pas que c'est une priorité de se servir de ces outils. On a fait sans doute plus de hors PTT que de PTT au sens strict du terme, ce qui à mon avis n'est pas très bien non plus. Après il y a des choses qui ont été faites, par exemple sur les questions du temps de travail, notamment au moment des lois sur les 35 heures, sur la flexibilité, sur le temps partiel, on a donc fait des choses. Mais je ne suis pas capable de citer une lutte concrète qui aurait été spécifiquement menée sur ces questions-là.

Aujourd'hui à SUD-PTT il semble qu'il y a eu un retour sur des questions plus concrètes aux PTT

En effet, SUD-PTT a retravaillé ces questions, parce qu'il y a eu des négociations égalité professionnelle. Là je pense qu'elles ont vraiment travaillé. On va essayer de s'en servir au niveau de Solidaires pour monter une formation égalité professionnelle, à la fois en partant des lois existantes mais aussi d'expériences concrètes de terrain.

De quelle manière les actions de la commission-femmes sont-elles appréhendées et diffusées par le syndicat? Est-ce différent que pour d'autres commissions?

Ça a été compliqué comme je le disais. Ça n'a pas forcément été différent d'autres commissions, encore qu'il me semble que c'est plus difficile pour les copines qui viennent à la commission-femmes de réinjecter ce qu'elles ont appris, discuté dans leur propre syndicat, au

mieux on va dire « Ok on va te laisser la parole à la fin de la réunion ». On a donc toujours la difficulté d'articuler les moments spécifiques, qui moi je pense sont vraiment nécessaires et utiles, et de genrer en permanence l'action syndicale. Ça c'est très compliqué parce qu'il faudrait aussi que ça ne soit pas qu'une affaire de femmes, mais qu'effectivement par exemple quand on analyse un dossier, on le genre, parce qu'aujourd'hui les situations ne sont pas égales entre les hommes et les femmes dans le monde du travail. Ça demande donc un travail important, mais aussi une vision politique et des réflexes permanents et ça reste très dur.

La manière dont Sud-PTT appréhende la question des femmes a-t-elle entraîné un nombre significatif d'adhésions féminines à cette structure syndicale?

J'espère... Je pense que oui un peu, mais ça dépend beaucoup de la situation au plan local, des militantes et militants. Il y a des endroits où, j'en suis sûre, des femmes sont venues plus facilement à SUD-PTT qu'à d'autres syndicats, parce qu'elles ont eu en face d'elles des militantes, des militantes et des militants qui étaient sensibilisés sur cette question et qui en parlaient. Mais je pense qu'à d'autres endroits pas du tout et où d'autres syndicats font peut-être mieux que nous. Là c'est vraiment des questions de pratiques de terrains, quand par exemple dans un milieu de travail quelconque, depuis 10 ans ou 20 ans c'est le même militant qui intervient tout le temps, qui fait tout, je ne suis pas certaine que ça donne envie à des femmes de prendre leur place, de devenir adhérentes, etc. Par contre si on voit plusieurs personnes, des hommes comme des femmes, et que ça tourne, je pense que ça donnera plus envie de se syndiquer aux femmes, et pour les jeunes aussi. Souvent, on avait constaté que les problèmes de place dans le syndicalisme touchait les femmes et les jeunes et que lorsque l'on améliorait les choses pour les femmes, on les améliorait aussi la place pour les nouvelles et nouveaux.

Un certain nombre d'études, d'analyses ont été faites sur SUD, les femmes dans SUD, qu'en pensez-vous? SUD a beaucoup travaillé à la diffusion de sa propre histoire (livres, DVD, etc.). Est-ce pour se forger une légitimité?

Tout d'abord je pense que c'est bien en termes historiques, pour laisser une trace. Par exemple le livre auquel j'ai participé pour les 10 ans de SUD-PTT, c'était vraiment important de faire ça pour moi, parce que c'est une histoire collective et moi je voulais qu'il en reste de l'histoire collective et pas seulement ce que raconte Annick Coupé ou d'autres. Il y a donc cette enjeu-là de laisser des traces et la mémoire.

Sur les études extérieures, pour moi c'est important de ne pas avoir peur de se confronter à des gens qui nous regardent, sans pour autant savoir s'ils nous aiment ou ne nous aiment pas d'ailleurs, qui ont une analyse pertinente du fait de leur légitimité en tant que chercheurs ou chercheuses. Ce regard extérieur pour moi il est important parce que je suis persuadée que, autant nous avons des bases, des fondamentaux, un projet de syndicalisme auquel je crois beaucoup, autant je pense qu'il ne suffit pas d'avoir un projet pour que la pratique suive tout le temps et qu'il y a en permanence des enjeux. C'est vrai sur la question femmes que nous avons discutée ici, mais aussi sur les enjeux de démocratie et un tas d'autres sujets. Donc avoir des gens qui s'intéressent à notre syndicalisme mais qui sont aussi capables de pointer ce qui ne va pas, je trouve que c'est intéressant et que nous n'avons pas à cacher ça. Au dernier congrès de Solidaires nous avons travaillé avec un groupe de chercheurs qui avait déjà travaillé sur SUD-PTT et sur Solidaires et ils continuent un travail que l'on va continuer avec eux. Lorsqu'ils nous ont fait un premier rapport, notamment sur la place des femmes et sur d'autres questions,

ils ont pointé des insuffisances ou l'écart qu'il y a entre notre projet, nos valeurs et la réalité. Ce qui est important pour moi, c'est de dire que nous n'abandonnons pas notre projet et que nous ne l'adaptions pas comme ce qu'a fait la CFDT dans les années 1970-1980, même si l'on voit bien qu'il y a un écart entre notre projet et la réalité, nos pratiques.

C'est aussi un intérêt pour un autre type de syndicalisme qui à son départ de la CFDT ne représentait pas une force numérique et qui aujourd'hui a évolué.

C'est sûr que quand nous avons fait SUD-PTT, dans des circonstances très particulières et honnêtement je pense que nous l'avons fait parce que l'on n'acceptait pas d'être traités comme nous avons été traités dans la CFDT, qu'on nous mette dehors comme des gangsters. Nous pensions également avoir une certaine légitimité de par nos adhérents. Mais pour moi c'était plus à ce moment-là un acte de résistance contre quelque chose qui nous apparaissait comme profondément scandaleux et même si nous voulions continuer à faire le même type de syndicalisme que celui que nous faisons à la CFDT, mais comme je dis toujours je n'aurais pas engagé beaucoup d'argent sur la durée de l'aventure, l'objectif était d'aller jusqu'au bout de la démarche et on se disait « peut-être que l'on va se planter, mais ce n'est pas grave au moins on n'aura pas renoncé ».

Aujourd'hui je vois beaucoup d'insuffisances, plein de choses qui ne vont pas, sur le terrain des femmes mais aussi sur d'autres terrains, et plus on se construit plus de nouveaux problèmes se posent, avec l'arrivée de nouvelles générations, de militantes et militants avec d'autres histoires, encore une fois on peut essayer de transmettre les choses, mais les gens vont aussi se construire eux mêmes.

En tout cas lorsqu'on s'est lancés, personne n'aurait pu imaginer qu'on en serait là aujourd'hui avec malgré tout, une petite place, mais une place quand même dans le paysage syndical qui contribue à ce qu'il y ait un peu de résistance, moins d'accompagnement, même si ce n'est toujours pas gagné, mais ça c'est la vie.

Annexe 3: Notices biographiques

Les notices biographiques suivantes ont été réalisées à partir de fiches de présentations remplis par les militant-e-s de SUD avec lequel-le-s nous nous sommes entretenues, ainsi qu'à partir des entretiens réalisés. Nous avons également repris les notices biographiques réalisées par Jean-Théophile Roumier dans le cadre de son mémoire de Master 1 sur la gauche libertaire au sein de la CFDT, notices qui concernent Christian Mahieux et Clotilde Maillard. Pour la notice d'Annick Coupé nous avons également utilisé l'entretien réalisé avec Franck Poupeau et Pierre Rimbert paru dans *Lutte des sexes et lutte des classes* en 2003. Les notices ont été relues, amendées et validées par les différentes personnes dont elles traitent.

Nathalie Bonnet

Nathalie Bonnet est née le 16 juillet 1964 à Vierzon dans le département du Cher, dans un milieu ouvrier. Elle est mariée et mère. Elle passe le bac en 1982. Elle entre ensuite à la SNCF. Elle occupe aujourd'hui un poste d'agent de maîtrise en tant que technicienne commercial voyageur.

Sur le plan syndical elle adhère en 1986 à la CFDT, elle décide ensuite avec sa section syndicale de Paris-Sud-Est (PSE) de quitter cette confédération pour créer SUD-Rail. Elle occupe un poste au bureau syndical du syndicat PSE depuis la création de SUD-Rail jusqu'en 2011. Elle est secrétaire fédérale de SUD-Rail de puis 2006 jusqu'à aujourd'hui.

Elle fait en outre partie d'une association de parents d'élèves depuis 2009.

Élisabeth Claude

Élisabeth Claude est née le 29 janvier 1949 à Rupt-sur-Moselle dans les Vosges, dans une famille de cultivateurs depuis plusieurs générations. Avec deux autres familles, de 1948 à 1954, ses parents ont expérimenté un collectif de travail qui a évolué pour devenir les GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) d'aujourd'hui. Fin 1954, ils ont quitté les Vosges pour le nord de la Lorraine (à côté de Metz), et ont eu une vie personnelle marquée par la mobilité professionnelle et géographique.

Elle est éducatrice spécialisée depuis 1971. Elle opère ensuite un changement professionnel en suivant une formation de documentaliste entre 1989 et 1991 ; elle est alors engagée comme documentaliste à l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes). En 2005-2006, elle passe un Diplôme universitaire « Égalité des chances entre les femmes et les hommes » au cours duquel elle rédige un mémoire ayant pour titre « *Des liens et des ruptures entre féminisme et syndicalisme* ».

Sur le plan syndical elle adhère en 1971 à la CGT, puis rejoint la CFDT en 1973. Elle fait partie des militant-e-s exclu-e-s de cette confédération en 1988 et participe ensuite à la fondation du CRC-Santé-Social. En changeant d'orientation professionnelle et en devenant documentaliste dans un centre de formation pour adultes elle rejoint la CGT de 1992 à 1996 puis rejoint SUD-FPA en 1997 jusqu'à 2010. Le 1^{er} avril 2010, avec une partie du personnel de l'AFPA, elle est transférée à Pôle Emploi ; elle y adhère à SUD-Emploi.

Au cours de sa carrière syndicale elle a exercé des fonctions de DP, DS, élue au CE et secrétaire de syndicat. Chaque fois que possible elle a participé aux travaux de la Commission Femmes de ces structures syndicales.

Sur le plan politique elle adhère en 1975 à l'AS jusqu'à la disparition de cette organisation en 1981 ; en 1988 elle adhère au groupe Pierre-Besnard de la FA ; elle participe à la commission femmes. Elle a notamment publié aux Editions du Monde Libertaire, avec Hélène Hernandez, un ouvrage intitulé *Anarchisme, féminisme contre le système prostitutionnel*.

Par ailleurs elle est membre d'une association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

Sur le plan politique elle adhère en 1975 à l'AS jusqu'en 1980 et adhère par la suite à la FA, où elle participe à la commission femmes. Elle a notamment publié aux éditions du Monde Libertaire, avec Hélène Hernandez, un ouvrage intitulé *Anarchisme, féminisme contre le système prostitutionnel*.

Par ailleurs elle est membre d'une association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

Huguette Cordelier

Huguette Cordelier est née le 11 septembre 1944 à Orléans dans le département du Loiret. Elle a grandi dans un milieu populaire. Elle est mariée, mère de 2 enfants et grand-mère de 3 petits-enfants. Elle est entrée en 1960 à l'École Normale dont elle est ressortie en 1964. De 1966 à 1972, elle enseigne à l'école Vitruve (groupe expérimental du 20ème). En 1972 elle suit une spécialisation d'un an en rééducation psycho-pédagogique. Elle occupe par la suite un poste d'institutrice spécialisée.

Sur le plan syndical elle adhère en 1964 au SNI qu'elle quitte en 1980 pour rejoindre le SGEN-CFDT. En 1996 elle fait partie des fondateurs et fondatrices du syndicat SUD-Éducation à Paris.

Elle a été élue commissaire paritaire pour SGEN à Paris pendant à peu près six ans et membre de la CE de ce même syndicat de la fin de l'année 1993 à 1996. Elle est ensuite secrétaire fédérale à la création de la fédération des syndicats Sud Éducation jusqu'en 2000 ou 2001. Durant cette période, elle est au bureau du "groupe des 10" (qui deviendra l'Union Solidaires" .

Elle milite au sein de RESF depuis sa création.

Annick Coupé

Née en 1953 à Falaise dans le Calvados, Annick Coupé est issue d'une famille de petits commerçants, avec des convictions politiques plutôt classées à droite. En Mai 1968, en classe de seconde, elle participe à l'occupation de son lycée. Elle débute des études de lettres à l'université de Caen dans les années 1970. C'est à cette époque qu'elle s'engage pour la première fois dans le domaine militant en se rapprochant du Parti communiste marxiste-léniniste de France, organisation maoïste fondée en 1967. En 1971 elle adhère à Front Rouge, une scission « spontanéiste » du PCMLF. À concurrence de ses études Annick Coupé est caissière dans un supermarché Continent où elle se syndique pour la première fois à la CFDT. Elle devient rapidement déléguée syndicale, jusqu'en 1976. En 1973 naît sa fille issue d'une union avec un des responsables politiques du PCMLF à Caen. En 1976 elle arrive à Paris et est embauchée comme institutrice contractuelle. À cette période elle rompt avec les organisations maoïstes pour de multiples raisons. D'une part, la vision du féminisme des maoïstes, considéré comme une « lutte petite-bourgeoise » ne correspond pas aux attentes d'Annick Coupé. D'autre part, après des aventures sentimentales avec des membres du parti elle se rend compte que celui-ci dirige et contrôle la vie personnelle des individus. Annick Coupé n'adhère plus, à partir de cette période, à aucune organisation politique. En 1978 elle réussit le concours d'entrée aux PTT, au sein des services financiers. Elle se syndique alors à la CFDT et participe activement aux groupes-femmes. En 1984 elle devient secrétaire régionale de la CFDT-PTT. Elle fait partie en 1988 des militant-e-s expulsé-e-s de la CFDT qui créent Sud-PTT, dont elle est la secrétaire générale de 1989 à 1999. À cette date elle retourne travailler dans les services financiers de La Poste. En 2001, elle devient secrétaire générale de l'USS.

Olivier Cuzon

Olivier Cuzon est né le 30 septembre 1969 à Maisons-Alfort dans le Val de Marne, d'un père informaticien et d'une mère institutrice. Il obtient son bac en 1988 et en 1993 une Maîtrise de physique. En 1994 il est reçu au CAPES de Sciences Physiques, il est depuis enseignant, au départ en région parisienne, puis à Brest dans le Finistère.

Sur le plan syndical il milite au SNES de 1994 à 1996, puis rejoint SUD-Éducation 29. Il est membre du bureau départemental de SUD-Éducation 29 depuis 1997 et a été membre de la CE de la fédération SUD-Éducation depuis sa création en 1998 jusqu'à 2000. Il est élu au Comité Hygiène et Sécurité Départemental du Finistère.

Sur le plan politique Olivier Cuzon a milité pendant dix ans à la FA, de 1989 à 1999.

Il a également milité pendant cinq ans au sein de l'association Rien sans elles, auto-dissoute récemment, association qui s'inscrit dans l'espace de la cause des femmes.

Olivier Cuzon milite également depuis cinq ans au sein du MFPF.

Bruno de Germain

Bruno de Germain est né le 24 octobre 1956 à Villeneuve St Georges dans le département du Val-de Marne. Il est né dans une famille de la classe moyenne. Après être devenu instituteur à la sortie de l'École Normale et avoir exercé cette profession une dizaine d'années, il a repris des études universitaires aboutissant à l'obtention d'un DESS puis d'un doctorat en psychologie. Il exerce aujourd'hui comme psychologue scolaire.

Bruno de Germain est marié avec des enfants.

Son activité militante débute au lycée, en 1973 contre le projet de loi Debré.

Sur le plan syndical, Bruno de Germain a été tour à tour membre du SGEN-CFDT, du SNI-PEGC du SNP (Syndicat National des Psychologues) et enfin de SUD-Éducation. À la création de SUD-Éducation dans le Maine et Loire, soit dans les années 1996-1997, il y a exercé pendant deux ou trois ans le mandat de secrétaire départemental du syndicat et militait dans la structure interprofessionnelle le G10 aujourd'hui Union Syndicale Solidaires . Il est aujourd'hui simple adhérent de SUD-Éducation.

Sur le plan politique Bruno de Germain a milité d'abord dans différents groupes antimilitaristes et libertaires autonomes proches tour à tour de l'ORA, puis de l'OCL pour rejoindre par la suite l'UTCL. Il a également localement participé à l'expérience d'AEA (Anjou Écologie Autogestion) qu'il a rapidement quitté à cause de « sa dérive électoraliste ». Il milite aujourd'hui au sein d'AL.

Il a également milité au sein de l'association AC!

André Gachet

André Gâchet est né le 4 mars 1955 à Coron dans le Maine et Loire. Il est issu d'une famille d'agriculteur. Il est titulaire du Bac et d'une équivalence BTS. Il exerce aujourd'hui en tant qu'agent de France Télécom dans les services informatiques. Il est marié et a 3 enfants.

Sur le plan syndical il adhère en 1980-1981 à la CFDT qu'il quitte volontairement en 1989 suite à l'acceptation par la CFDT de la réforme Quillès. En 1994 il participe à la construction de SUD-PTT dans le Maine et Loire et en devient secrétaire départemental en 1995 jusqu'à 2009, il est actuellement militant de base de ce syndicat. Il est par ailleurs co-secrétaire de l'USS 49 depuis 1998 jusqu'à aujourd'hui.

Il est également investi dans le monde associatif par la biais d'un engagement sportif (basket) et milite également en tant que parent d'élève (FCPE) au collège des Ponts de Cé.

Nathalie Hugues

Nathalie Hugues est né le 31 juillet 1962 à La Tronche dans l'Isère. Elle a été élevée par ses grands-parents dans un milieu d'artisans. Elle a réalisé un mémoire de Maîtrise à l'Université de Tours en 1987 ayant pour titre Les ardoisiers de Trélazé, 1850-1914. Elle est enseignante en histoire-géographie depuis 1992 et enseigne actuellement au lycée Emmanuel Mounier à Angers.

Elle est mariée et mère de 3 enfants.

Sur le plan syndical elle milite au sein de SUD-Éducation 49 depuis sa création. Depuis 2009 elle en est la co-secrétaire.

Elle milite également au sein de l'Association France-Palestine Solidarité et fait partie de son bureau départemental.

Irène Leguay

Irène Leguay est née le 8 juin 1959 à Garches dans les Hauts-de-Seine dans un milieu ouvrier. Elle est mariée et mère de trois enfants. En 1976 elle obtient un bac médico-sociales, puis en 1979 le diplôme d'état d'infirmière. Elle est actuellement infirmière en psychiatrie à Sarlat en Dordogne.

Sur le plan syndicale elle adhère d'abord à la CGT en 1979 puis en 1981 à la CFDT. En 1988 elle est exclue de cette organisation et participe à la création en 1989 du CRC Santé-Sociaux. En 1989 elle devient secrétaire de sa section départementale jusqu'en 1995 date à laquelle elle devient secrétaire générale de la fédération CRC-Santé-Sociaux, poste qu'elle occupe jusqu'en 2005. Elle est actuellement secrétaire du syndicat départemental SUD-Santé-Sociaux Dordogne.

Sur le plan politique elle adhère à la LCR en 1995. Elle milite actuellement au sein du NPA.

Christian Mahieux

Christian Mahieux est né le 5 décembre 1957 à Clichy la Garenne dans le département des Hauts-de-Seine. Il est né dans un milieu d'employés. Il vit actuellement en concubinage et a deux enfants.

Il termine sa scolarité en 1976 en Terminale, sans le bac, et est embauché à la SNCF en novembre 1976 en tant qu'agent commercial, en 2001 il devient agent de maîtrise administratif puis en 2009 cadre administratif.

Son activité militante débute au lycée, en 1973 contre le projet de loi Debré.

Syndicalement il rejoint la FGTE-CFDT en 1977 où il occupe différentes fonctions notamment celle de secrétaire du syndicat Paris-Sud-Est. En 1995 suite au mouvement de décembre contre le plan Juppé, Christian Mahieux fait parti des militant-e-s qui fondent le syndicat SUD-Cheminot, qui deviendra par la suite SUD-Rail. Il y occupe le poste de secrétaire fédéral de 2000 à 2009. Parallèlement il est nommé secrétaire national de l'USS à partir de 2006.

Sur le plan politique est proche à la fin des années 1970 de la FA, sans pour autant jamais adhéré à cette organisation. Fin 1981 début 1982 il adhère formellement à l'UTCL, puis par la suite à AL.

Clotilde Maillard

Clotilde Maillard est née le 7 février 1959 à Versailles des Yvelines, dans un milieu populaire, fille d'un père jardinier, fonctionnaire du ministère de l'agriculture et d'une mère lingère. En octobre 1977, âgée de 18 ans, elle fut reçue au concours d'entrée de l'École Normale d'instituteurs de Paris et se syndique « dès [son] premier bulletin de paye » au SGEN-CFDT. Institutrice à Paris 19ème depuis 1979.

Le 22 mars 1983, Clotilde Maillard figure parmi les 100 premiers signataires de la déclaration de refus d'inspection publiée dans Le Matin de Paris. Très active dans la lutte anti-hiérarchie au sein de l'Education nationale, elle fit partie du comité de rédaction du bulletin de liaison des collectifs anti-hiérarchie Résistances dont le premier numéro sortit en mai 1987. Cette activité militante se double de la publication du journal Zéro de Conduite portant sur les alternatives éducatives et pédagogiques. Parallèlement, Clotilde représenta le SGEN-CFDT au Comité technique paritaire départemental de Paris pour les années scolaires 1987/1988 et 1988/1989. À l'hiver 1995 refusant le choix de la CFDT de soutenir le plan Juppé, Clotilde Maillard rompit avec le SGEN et participa en mai 1996 à la création de SUD Education Paris. A l'issue du congrès fondateur de la fédération des syndicats SUD Education à Lyon en juin 1998, elle fut élue trésorière fédérale, poste qu'elle occupa jusqu'en 2003. Elle représenta également SUD-Éducation au Conseil national de l'Union syndicale Solidaires de 1996 à 2003.

Sur le plan politique elle rejoint en 1979 l'UTCL dont elle sera demie-permanente à partir de septembre 1990. Elle participa au lancement de la dynamique qui allait aboutir à la création d'une nouvelle organisation, Alternative libertaire en 1991, dont elle fut demie-permanente jusqu'en juin 1992.

Sur le plan associatif elle participa dans la première moitié des années 1980, aux luttes autour du logement, en soutenant les « Occupants rénovateurs » du 19ème arrondissement, association de squatteurs associatifs. De 1992 à 1996, elle fut trésorière du DAL-Paris. En 2004 elle s'investit dans la création d'un collectif du Réseau éducation sans frontières (RESF) dans le 19ème. En mai 2006, Clotilde participa aux premiers parrainages républicains dans le cadre de RESF. Enfin, elle fut mandatée par la fédération SUD-Éducation pour travailler à mi-temps pour RESF aux cours des années scolaires 2007/2008 et 2008/2009.

Didier Oger

Didier Oger est né le 31 octobre 1953 à Angers. Il est issu d'une famille d'employés. Il est divorcé avec deux enfants. Il est manipulateur en radiothérapie et travail au centre de lutte contre le cancer Paul Papin à Angers.

En 1968, en 3ème lors des événements de mai, il participe à un comité d'action au sein du lycée Chevrollier.

Sur le plan syndical il a milité au sein de la CFDT de 1974 à 1997. En tant que militant CFDT il a eu des responsabilités au sein de son entreprise également à l'union locale interpro et à la commission régionale santé sociaux de 1976 à 1988. Il a également été actif dans l'opposition CFDT, notamment avec des militant-e-s de la LCR.

En 1997 il participe à la fondation de SUD-CRC-Santé-Sociaux dans le Maine et Loire suite à la signature de la CFDT de la nouvelle convention collective des centres de lutte contre le cancer mettant en place la mise en concurrence des salariés et l'individualisation des salaires.

Il est actuellement membre de la commission exécutive de la fédération SUD-Santé-Sociaux.

Sur le plan associatif il est également membre d'un club sportif de l'association sportive de l'hôpital d'Angers.

Martial Thiebaut

Martial Thiebaut est né le 12 juillet 1958 à Metz en Lorraine. Son arrière-grand père, son grand-père et son père ont exercé la fonction de conducteur de train. Il est également lié dans sa famille au milieu de la sidérurgie. Sa mère n'exerçait pas d'emploi. Il vit actuellement en couple.

Ses études scolaires se sont arrêtées à la seconde en 1974 date à laquelle il est entré en apprentissage à la SNCF. Son apprentissage a duré jusqu'en 1976. En 1976 il devient donc Agent SNCF à Angers, en tant qu'électricien, poste qu'il occupe jusqu'en 2002. En 2003, après un examen il devient agent de maîtrise administratif, chargé de la prévention des risques professionnels.

Sur le plan syndical il milite à la CGT de 1976 à 1999 où il exerce différentes fonctions : élu Délégué du Personnel (DP), secrétaire de Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), secrétaire-adjoint du syndicat d'Angers de 1994 à 1999. En 1999 il quitte la CGT suite à la signature par cette dernière d'un accord sur les 35 heures et fait partie des fondateurs-trices de SUD-Rail à Angers. Il a occupé depuis les fonctions d'élu DP et CHSCT. Depuis 2009, il est élu au Comité d'Etablissement Régional (équivalent d'un Comité d'Entreprise) SNCF des Pays de la Loire. Il est également membre du conseil syndical régional et représentant syndical régional.

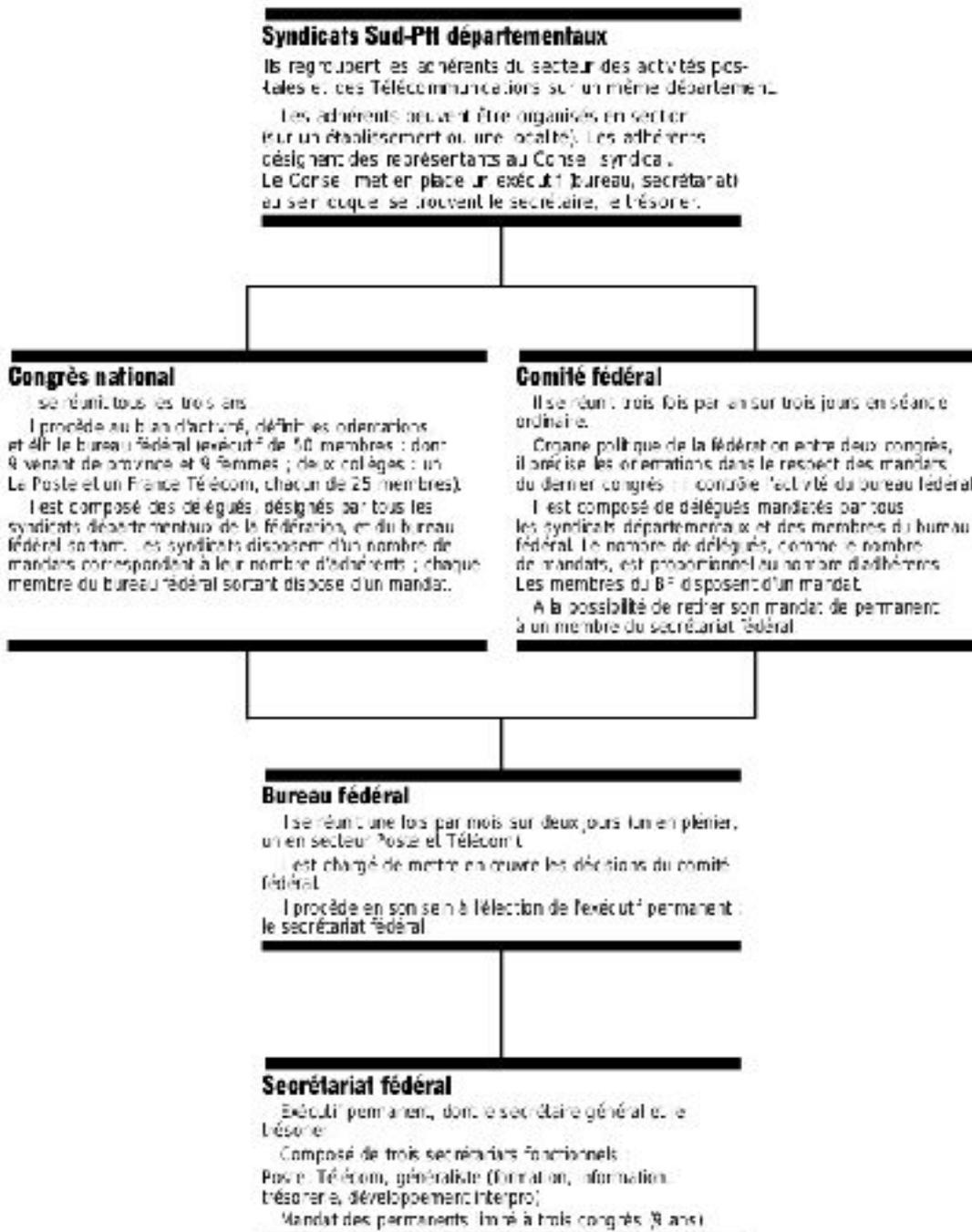
Sur le plan politique Martial Thiebaut milite tout d'abord à LO de 1973 à 1979. Il quitte LO en 1979 pour rejoindre le courant de l'Autonomie. Il est à l'époque très proche de l'OCL. À partir de 1999, il noue des contacts avec des militant-e-s d'AL dans SUD-Rail. Il rejoint AL en 2005.

Il fait également partie d'un comité de jumelage de son village avec un village anglais.

Annexe 4: Schéma organisationnel de la fédération SUD-PTT

Bien que ne concernant que la fédération SUD-PTT ce schéma présente également le fonctionnement interne des syndicats SUD qui reste relativement similaire.

Schéma organisationnel de la fédération Sud-Ptt



Annexes 5: iconographies

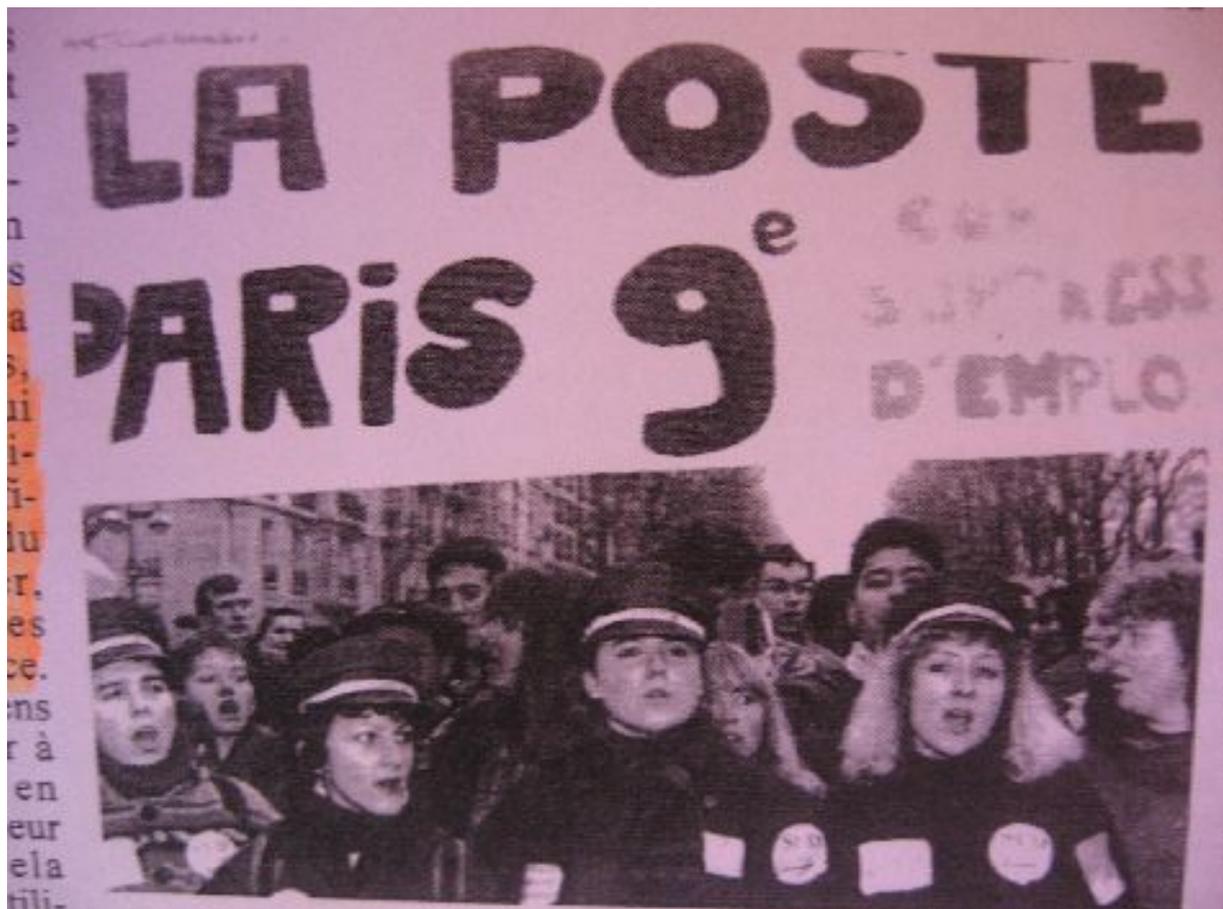
Ces photos et images sont issues des *Cahiers du féminisme*. numéros 66 de l'automne 1993 et 73 de l'été 1995 et numéro 75/76 de l'hiver/printemps 1996. S'ajoute également des photos que réalisés lors de la consultation des archives des différentes fédérations syndicales.



Cortège des militant-e-s chèques postaux de la CFDT. Non-datés



Cortège du CRC de l'hôpital Esquirol-Saint-Maurice à Charenton-le-Pont (94). Non datée



Cortège de postières-iers du 9è arrondissement de Paris. Non datée



Dessin non daté, illustration de l'article « La représentation des femmes dans les syndicats »



Cortège de SUD-PTT lors de la manifestation du 25 novembre 1995
©Gérard Vidal



Affiche pour la Marche Mondiale des Femmes de 2011 dans le bureau de Nathalie Bonnet (SUD-Rail)



Affiche anti-sexiste de SUD-Étudiant dans les locaux de la fédération SUD-Éducation



Affiche pour la Marche Mondiale des Femmes de 2011 dans les locaux de la fédération SUD-Éducation

Bibliographie

Outils

BÉDARIDA François, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », in *Vingtième Siècle*, n°69, 2001

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*, De Boeck, Bruxelles-Paris, 2008

DESCAMPS Florence *Les sources orales et l'histoire: récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Bréal, Paris, 2006

HIRATA Helena, LABORIE Françoise, SENOTIER Danièle, LE DOARÉ Hélène (.dir), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004

PENNETIER Claude, BESSE Jean-Pierre, BOUJU Marie-Cécile (.dir), *Dictionnaire biographique mouvement ouvrier, mouvement social. Tome 5. Période 1940-1968, de la Seconde Guerre mondiale à Mai 1968*, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions ouvrières, 2009

Histoire des femmes et du genre

Ouvrages théoriques

BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998

DELPHY Christine, « L'Ennemi principal », *Libération des femmes, année zéro*, Maspero, Paris, 1972

DELPHY Christine, *L'ennemi principal. 1. L'économie politique du patriarcat*, Paris,

Syllepse, 1998

DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*, Paris, PUF, 2007

Historiographie

BOCK Gisela, « Les dichotomies en histoire des femmes : un défi » in *Clio*, 2010/2 n° 32

DU FRACONTEL Christiane (.dir) , *L'histoire sans qualités*, Galilée, Paris, 1979

PERROT Michelle, FARGE Arlette, DAUPHIN Cécile, KLAPISCH-ZUBER Christiane, LAGRAVE Rose-Marie, FRAISSE Geneviève, SCHMITT-PANTEL Pauline, RIPA Yannick, PÉZERAT Pierrette, VOLDMAN Danièle, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », in *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations* 41e année, N. 2, 1986. p. 272

PERROT Michelle, SINTOMER Yves, KRAIS Beate, DURU-BELLAT Marie, « La domination masculine de Pierre Bourdieu », *Travail, genre et sociétés*, numéro 1, avril 1999

PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998

PERROT Michelle (.dir), *Une histoire des femmes est-elle possible?*, Rivages, marseille, 1984

RANCIÈRE Jacques. L'histoire « des » femmes : entre subjectivation et représentation (note critique). In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 48e année, N. 4, 1993

RIOT-SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de « genre » » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 47-4, octobre-décembre 2000, p.806

SOHN Anne Marie et THÉLAMON Françoise, *L'histoire sans les femmes est-elle possible?*,

Perrin, Paris, 1997

THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, ENS Édition, Lyon, 2007

VAN ESSEN Mineke et ROGERS Rebecca , « Ecrire l'histoire des enseignantes », *Histoire de l'éducation*, numéro 98, 2003

Ouvrages généraux

BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XX^{ème} siècle*, Armand Colin, Paris, 2001

DUBY Georges, PERROT Michelle, *Histoire des femmes en occident*, T.5, Plon, Paris, 1992

FRAISSE Geneviève, *La différence des sexes*, PUF, Paris, 1996

GOLDMAN Annie, *Le combat des femmes*, Casterman, Paris, 1996

PICQ Françoise, *Libération des femmes, les années mouvement*, Seuil, Paris, 1993

RIOT-SARCEY Michèle, *Histoire du féminisme*, La découverte, Paris, 2002

SCOTT Joan, *Gender and the politics of history*, Columbia University Press, Columbia, 1988

JENSON Jane, « Le féminisme en France depuis mai 68 » in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°24, octobre-décembre 1989

Femmes et travail

BATTAGLIOLA Françoise *Histoire du travail des femmes*, La Découverte, Paris, 2008, 3^{ème} édition

GARDEY Delphine, « Perspectives historiques sur le travail des femmes », in MARUANI, Margaret (.dir), *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, Paris, La Découverte, 1998

SCHWEITZER Sylvie, *Femmes de pouvoir : une histoire de l'égalité professionnelle en Europe (XIXe-XXIe siècle)*, Payot, Paris, 2010

SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002

SCOTT Joan, TILLY Louise, *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Rivages, 1987, Rééd. 2002.

Histoire du syndicalisme:

Ouvrages généraux:

ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Paris, Seuil, 2006

ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, « La transformation des syndicats français : vers un nouveau « modèle social » ? » in *Revue française de science politique*, n°2, Volume 56, 2006

AMOSSÉ Thomas, PIGNONI Maria-Teresa, *La transformation du paysage syndical depuis 1945*, Données sociales - La société française, édition 2006

BERNAD Guillaume, DESCODT Jean-Pierre (.dir), *Les forces syndicales françaises*, PUF, Paris, 2010

CRETTEZ Xavier, SOMMIER Isabelle (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2002

KESSELMAN Mark (.dir), *Le mouvement ouvrier français de 1968 à 1982, crise économique et changement politique*, Paris, Editions ouvrières, 1984

LESCHI Didier, « Les coordinations, filles des années 1968 », *Clio*, numéro 3-1996, *Métiers. Corporations. Syndicalisme*

MATHIEU Lilian, *Les années 70, un âge d'or des luttes?*, Textuel, Paris, 2009

MOURIAUX René, *Le syndicalisme en France*, Paris, PUF, 2009

MOURIAUX René, *Le syndicalisme en France depuis 1945*, Paris, Édition la Découverte, 2004

POUPEAU Franck (dir.), *Revenir aux luttes*, Agone, 2002

ROBERT Jean-Louis, BOLL Friedhelm, PROST Antoine (.dir), *L'invention des syndicalismes: Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIXème siècle*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1999

TARTAKOWSKY Danielle, TÉTARD Françoise (.dir), *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006

VIGNA Xavier, *L'Insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique*

des usines. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007

Le syndicalisme à la SNCF

CHEVANDIER Christian, *Cheminots en grève ou la construction d'une identité : 1848-2001*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002

GOERGEN Marie-Louise, *Cheminots et militants un siècle de syndicalisme ferroviaire*, Paris, Éditions de l'atelier, 2003

RIBEILL Georges, « L'hiver de grève des cheminot » In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°16, octobre-décembre 1987, pp. 21-30

Le syndicalisme dans l'Éducation Nationale

GEAY Bertrand, *Le syndicalisme enseignant*, Paris, La découverte, 1997

GIRAULT Jacques, *Instituteurs, professeurs, une culture syndicale dans la société française (fin XIXè-XXè siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996,

MOLLIER Gabriel, *Brève histoire du syndicalisme enseignant et de l'école émancipée, des origines à nos jours*, Paris, Éditions E.D.M.P, 2004

MOURIAUX René, *Le syndicalisme enseignant en France*, Paris, PUF, 1996

POUPEAU Franck, « Professeurs en grève Les conditions sociales d'un mouvement de contestation enseignant » in *Actes de la recherche en sciences sociales 2001/1-2 (n° 136-137)*

Le syndicalisme aux PTT

DUBONNET Christian, *1919-1990... La fédération CFDT dans l'histoire des PTT*. FUPT-CFDT, Paris, 1999

FRISCHMANN Georges, *Histoire de la fédération CGT des PTT : origines à 1946*, Paris, Editions Sociales, 1969

MOULIÉ Gisèle, « Le mai 68 des chèques postaux », in *Critique communiste*, n° 186, mars 2008

NOËL Jean-François, *Les postiers, la grève et le service public*. Éditions Maspero, Presses universitaires de Grenoble, 1977

Le syndicalisme dans la santé et le social

KERGOAT Danièle (.dir), *Les infirmières et leur coordination*, Boulogne, Lamarre, 1992

SAINSAULIEU Ivan, « Le syndicalisme à l'hôpital : sociologie d'une insatisfaction », in *Les Tribunes de la santé* 1/2008 (n° 18)

SUE Hervé, « Que peuvent les syndicats pour le travail social ? », in *Lien social*, 1999, n° 502,

CFDT

ADAM Gérard, *La CFTC, 1940-1958*, Armand Colin, 1964

BARD Christine (.dir) , *Paroles de militants. Témoignages de syndicalistes CFTC/CFDT du Nord-Pas-de-Calais 1925-1985*, Lille, Association 1884-1984, 1990

BERTHIER René, *A propos de l'Alliance syndicaliste (1970-1980)*, No Pasaran, Paris, 2008

BRANCIARD Michel, *Histoire de la CFDT : soixante ans d'action syndicale*, Paris, La Découverte, 1990

CEYRAC François, *La C.F.D.T. en questions*, Paris, Gallimard, 1984

COURS-SALIES Pierre, *La CFDT, Un passé porteur d'avenir*, La Brèche, Montreuil, 1988

GEORGI Frank (dir.), *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Collection Histoire de France 19e-20e, Publications de la Sorbonne, 2003,

GEORGI Frank, *Eugène Descamps : chrétien et syndicaliste*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997

GEORGI Franck *L'invention de la CFDT : 1957-1970 : syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion* Paris, Édition de l'Atelier, CNRS Édition, 1995

GROUX Guy, MOURIAUX René , *La CFDT*, Paris, Economica, 1989

HAMON Hervé, ROTMAN Patrick, *La deuxième Gauche, Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Ed. Ramsay, 1982

ROUMIER Jean-Théophile, *Une gauche libertaire dans la CFDT, Le syndicalisme des militants de l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL) de 1974 à 1995* , Mémoire de Master 1, Université de Paris 1, 2009

Les SUD

CADIOU Stéphane, « Les tentatives de coordination au sein de la "nouvelle gauche" : le cas de dirigeants du syndicat Sud-PTT » , in *Politique et Sociétés*, vol. 23, n° 1, 2004, p. 115-141

COLLECTIF, *Qu'est-ce que l'Union Syndicale Solidaires*, L'archipel, Paris, 2007

COUPÉ Annick, MARCHAND Anne (.dir), *Syndicalement incorrect, Sud-Ptt une aventure collective*, Syllepse, Paris, 1998

DAMESIN Renaud, « SUD-PTT et SUD-Rail face à la transformation des secteurs publics : entre coopération et conflits » in Renaud Damesin, Jean-Michel Denis, *Syndicalisme(s) SUD*, Les cahiers de recherche du GIP-MIS, n° 77, avril 2001, p. 13-44.

DENIS, Jean-Michel, « Décloisonnement revendicatif et constitution d'un front anti-libéral : l'Union syndicale Groupe des Dix et ATTAC » in AGRIKOLANSKI Éric, FILLEULE Olivier et MAYER Nonna (dir.), *L'altermondialisme en France. Genèse et dynamique d'un mouvement social*, Paris, Flammarion, 2005, p. 265-290.

DENIS Jean-Michel, « L'action interprofessionnelle de SUD-PTT : un engagement fondé sur le mouvement social » » in DAMESIN Renaud, DENIS Jean-Michel (.dir), *Syndicalisme(s) SUD*, Les cahiers de recherche du GIP-MIS, n° 77, avril 2001, p. 45-81

DENIS Jean-Michel., *Le Groupe des Dix, un modèle syndical alternatif ?*, La documentation Française, 2001.

DENIS Jean-Michel, « Le syndicalisme autonome face à la construction européenne : quelles menaces ? Quelles perspectives ? » , *Droit Social*, n°5, mai 2001.

DENIS Jean-Michel, « Les syndicalistes de SUD-PTT : des entrepreneurs de morale ? » , *Sociologie du travail*, n° 3, vol. 45, juil-sept 2003, p. 307-325.

DUFOUR Thomas, SPADONI Patrice, *Sud 20 ans*, Canal Marches et Fédération Sud-PTT, Paris 2009 (DVD)

FÉDÉRATION SUD-PTT, *L'Acharnement, chronique de la répression des 7 postiers de Lille Lezennes*, Syllepse, Paris, 1993

HORA Simone, *Action syndicale et féminisme: les SUD à l'épreuve du genre*, Mémoire de Master II, Université de Paris 1, 2004

MERLIN Jean-Robin, « L'organisation du travail au prisme des pratiques et discours syndicaux. Reconfiguration de la relation salariale et évolutions du syndicalisme : le cas d'un syndicat de postiers et de téléopérateurs » in ABALLÉA François, LALLEMENT Michel (dir.), *Relations au travail, relations de travail*, Octares, 2007, p. 41-49.

PACCOU François, *La fédération des syndicats SUD-Rail 1996-2005*,

PEREIRA Irène, *Un nouvel esprit contestataire. La grammaire pragmatiste du syndicalisme d'action directe libertaire*, thèse de doctorat, EHESS, juin 2009.

PERNOT Hélène, *Un projet de démocratie à l'épreuve du quotidien syndical. Enquête ethnographique sur le fonctionnement de SUD-PTT*, Thèse de doctorat, Université de Lyon II, décembre 2003.

PERNOT Hélène, « Sud et la rénovation démocratique de l'action syndicale : la voie participationniste » in *Mouvements* N°19 janvier-février 2002;

PERNOT Hélène « L'appropriation du mot sud par les militants Sud-PTT », *Mots. Les langages du politique*, N°68, 2002

RENOU Gildas, « Désappareiller la politique. Syndicalisme de contre-pouvoir et dévaluation du politique », in ARNAUD Lionel, GUIONNET Christine (dir.), *Les frontières du politique*.

Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 111-144.

SAINSAULIEU Ivan, *La contestation pragmatique dans le syndicalisme autonome: la question du modèle sud-ptt*, L'Harmattan, Paris, 1999

SAINSAULIEU Ivan, « La Fédération Solidaires unitaires démocratiques des PTT (SUD-PTT) : creuset d'une contestation pragmatique », *Revue française de science politique*, Volume 48, Numéro 1 , 1998 p. 121 - 141

SIONNEAU Éric, « 1988 : Des moutons noirs fondent SUD-PTT » in *Alternative Libertaire*, n°177, octobre 2008

Femmes et syndicalismes

ALBOUY Micheline, HENRY Bernadette, SENON Camille, *Trois militantes témoignent sur leur parcours militant*, IHS CGT-FAPT,

BARD Christine, "L'apôtre sociale et l'ange du foyer: les femmes et la C.F.T.C. à travers Le Nord Social (1920-1936)", in *Le Mouvement Social*, n° 165, octobre-décembre,

BATAILLER Stéphanie, *La Commission féminine confédérale CFDT(CFTC) dans les années 60: pour une synthèse entre lutte de classe et lutte de sexe*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1, 1997

BILGE Sirma, GAGNON Mona-Josée et QUÉRIN Joëlle « Des syndicats, du travail et des femmes. Questions pour les féminismes », *Recherches féministes*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 1-23

BULARD, Martine, « Les syndicats n'ont pas la fibre féministe ». *Le Monde Diplomatique*, n° 555, juin 2000.

CHAPERON Sylvie, « La radicalisation des mouvements féminins Français de 1960 à 1970 », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°48, octobre-décembre 1995

COLLECTIF, *Lip au féminin*, Paris, Syros, 1977

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL,
Travailleuses : combat pour une libération, Paris, Montholon-Services, 1979

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL , *Les femmes salariées, travaux de la V^e conférence nationale*. Paris, Éd. Sociales, 1973.

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL, INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT,
Femmes et syndicalisme, IHS-CGT-FAPT, Colloque des 2 et 3 décembre 1999

CONTREPOIS Sylvie, « France : un accès encore inégal et partiel aux différentes sphères de la représentation syndicale » , *Recherches féministes*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 25-45

CLAUDE Élisabeth, *Des liens et des ruptures entre féminisme et syndicalisme*, Mémoire de DU « Égalité des chances entre les femmes et les hommes », Université de Paris 6, 2006

DUNEZAT Xavier « Syndicalisme et domination masculine en France : parcours bibliographique féministe », *Recherches féministes*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 69-96

GUILBERT Madeleine, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1966

LE BROUSTER Pascale, « Contribution à l'histoire du Planning familial : le partenariat CFDT-MFPF au cours des années soixante-dix », in *Genre et Histoire*, n°2, printemps 2008

LE BROUSTER Pascale « Le débat sur la mixité des structures au sein de la CFDT (1976-1982) », Colloque *Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours* , Sens, Lyon 2008

LE QUENTREC Yannick, « Les militantes politiques et syndicales à l'épreuve du temps domestique », *Informations sociales*, 2009/3 - N° 153, pages 112 à 119

LISZEK Slava, *Marie Guillot. De l'émancipation des femmes à celle du syndicalisme*, Paris, L'Harmattan, 1994

LOISEAU Dominique, *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, Paris, 1996

MARUANI Margaret , *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, Syros, 1979,

OUIB Béatrice *Femmes, clés pour l'égalité*, Paris, CFDT productions, 1990

PAWLOWSKI Auguste, *Les Syndicats féminins et les syndicats mixtes en France, leur organisation, leur action professionnelle, économique et sociale, leur avenir*, Paris, F. Alcan, 1912

PERROT Michelle, 1974, *Les ouvriers en grève (1870-1890)*, Paris, Mouton, 1974

THÉBAUD Françoise (dir.), « Syndicalisme au féminin », *Le Mouvement Social*, n° 165, octobre-décembre 1993

UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, *Femmes, des droits à conquérir*, Union Syndicale Solidaires, Paris, 2010

UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, *Femmes, des droits à connaître, des droits à conquérir*, Union Syndicale Solidaires, Paris, 2005

VINCENT Béatrice (.dir), *Lutte des sexes et lutte des classes*, Agone, Marseille, 2003

ZANCARINI-FOURNEL Michelle « Une « vieille histoire » ? », in *Clio, Histoire, femmes et*

sociétés, numéro 3, 1996

ZYLBERBERG-HOCQUARD Marie-Hélène, *Femmes et féminisme dans le mouvement ouvrier français*, Les Éditions Ouvrières, Paris, 1981

ZYLBERBERG-HOCQUARD Marie-Hélène, « Femmes et syndicalisme », in TRAT Josette (dir.) *Cahiers du féminisme, Dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes (1977-1998)*, Paris, Syllepse, 2011

Histoire des corporations et des secteurs professionnels

Ouvrages généraux

ALAMERCERY Vincent , « L'historiographie française de l'éducation , Essai de cartographie de ses objets et de ses auteurs », *Histoire de l'éducation*, 2008/1 n° 117, p. 97-116

BOUSSION Samuel, *Les éducateurs spécialisés et leur association professionnelle : l'ANEJI de 1947 à 1967. Naissance et construction d'une profession sociale*, Thèse de doctorat, Angers, 2007

CARTIER Marie, *Les facteurs et leurs tournées : un service public au quotidien*, Paris, La Découverte, 2003

CHABRON Paul, *Quelle belle invention que la poste !*, Paris, Gallimard, 1991

CHEVANDIER Christian, *L'hôpital dans la France du XXe siècle*, Paris, Perrin, 2009

CHEVANDIER Christian, *Les métiers de l'hôpital*, La découverte, 1997

COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs, de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 2010

PROST Antoine, *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Édition du Seuil, 1997

PROST Antoine, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Tome IV. L'école et la famille dans une société en mutation*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981

RIBEILL Georges, *Les cheminots*, Paris, La découverte, 1984

LE ROUX Muriel (.dir), *Histoire de la Poste : de l'administration à l'entreprise*, Paris, Edition rue d'Ulm, 2002

VALIÉ Eugène, *Histoire générale des postes françaises*, 7 volumes, Paris, Presses universitaires de France, 1947-1955

Analyses genrées des secteurs professionnels

BACHRACH Susan, « La féminisation des PTT au tournant du siècle », in *Le mouvement social*, n°140, juillet-septembre 1987

BROUTELLE Anne-Cécile « Infirmière : une profession problématique », *Regards croisés sur l'économie* 1/2009 (n° 5)

CACOUAULT-BITAUD Marlaine, « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? », *Travail, genre et sociétés* 1/2001 (N° 5)

CACOUAULT-BITAUD Marlaine, *Professeurs... mais femmes : carrières et vies privées des enseignantes du secondaire au XXe siècle*, Paris, La découverte, 2007

COLLECTIF, « Des femmes et des hommes : un enjeu pour le social » *Empan* 2007/1 (n° 65)

COLLECTIF, *Travail et intimité. Les PTT au féminin*, Comité pour l'histoire de La Poste,

Paris, 2002

GUIRAUD Robert, MEYER André, TACET Michel, *1900-1974, Chronique du mouvement social dans les PTT en Loire-Atlantique*, Centre d'Histoire du Travail, Nantes, 2000

LISZEK Slava, « Les pionnières des PTT », in *Antoinette*, n° 238 - avril 1985

MANGIAPANE Sylviane, *Les filles des chèques postaux*, Le Temps des Cerises, Paris, 2003

MOINARD Marie, *Mots d'elles : paroles de cheminotes en Nord-Pas-de-Calais*, Vincennes, Des ronds dans l'O, 2007

THUILLIER Guy, *Les femmes dans l'administration depuis 1900*, PUF, Paris, 1998

SUDRET Mireille (.dir), *Les Femmes aux PTT... : ...et maintenant à La Poste et France Télécom*, Nantes, Centre d'Histoire Sociale, 2004

SCHWARTZ Colette, JACQUET Yveline, LHOMME Pierre *Des Demoiselles du téléphone aux opérateurs des centres d'appel*, Le Temps des cerises, Paris, 2008

VIGNES Madeleine, *Le journal des Dames, 1924-1937*, auto édition, Paris, 1992